

## **Sommaire**

|  |            |
|--|------------|
| <b>Introduction générale .....</b>   | <b>01</b>  |
| <br>   |            |
| <b>Première partie :</b>   |            |
| <b>La notion de filière, de filière avicole et la filière avicole en Algérie</b>   |            |
| <br>   |            |
| <b>Introduction à la première partie .....</b>   | <b>08</b>  |
| <b>Chapitre I : La notion de filière.....</b>  | <b>09</b>  |
| <b>Chapitre II : La notion de filière avicole.....</b>   | <b>27</b>  |
| <b>Chapitre III : La filière avicole en Algérie.....</b>   | <b>46</b>  |
| <b>Conclusion de la première partie .....</b>  | <b>66</b>  |
| <br>   |            |
| <b>Deuxième partie :</b>   |            |
| <b>L'agriculture, la filière avicole dans la wilaya de Béjaia et les impacts de cette filière sur le développement Agricole dans la wilaya de Béjaia</b> |            |
| <br>   |            |
| <b>Introduction à la deuxième partie .....</b>   | <b>68</b>  |
| <b>Chapitre IV : L'agriculture dans la wilaya de Bejaia.....</b>   | <b>69</b>  |
| <b>Chapitre V : Présentation de l'enquête de terrain .....</b>   | <b>93</b>  |
| <b>Chapitre VI : Les activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya de Béjaia.....</b>   | <b>108</b> |
| <b>Chapitre VII: Les activités d'aval et les impacts de l'aviculture sur le développement agricole dans la wilaya de Béjaia.....</b>                     | <b>132</b> |
| <b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>  | <b>153</b> |
| <br>   |            |
| <b>Conclusion générale.....</b>  | <b>154</b> |
| <br>   |            |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>159</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>167</b> |

## **Introduction générale**

---

### **Problématique et objectifs de la recherche**

Au lendemain de l'indépendance, l'aviculture algérienne était essentiellement fermière, traditionnelle et sans organisation particulière, la production avicole dans sa quasi-totalité se reposait essentiellement sur l'élevage familial et quelques exploitations et unités de petite envergure. L'industrialisation des élevages avicoles en Algérie s'est imposée alors comme l'unique solution rapide et efficace pour résorber le déficit senti en protéines animales dans le modèle alimentaire algérien. Ainsi, les pouvoirs publics ont initié des programmes de développement à long terme qui consiste à :

- développer une aviculture intensive et extravertie dont l'unique objectif est d'assurer dans les plus courts délais l'auto - approvisionnement des populations urbaines en protéines animales et à moindre coût ;
- adopter un modèle d'élevage pareil à celui adopté à l'échelle des pays développés ; à savoir un modèle avicole intensif basé sur le recours aux technologies et aux intrants avicoles importés, ce modèle qui est fondé sur le couple alimentaire maïs - soja et l'exploitation des souches aviaires hybrides importées en raison de leurs potentiels génétiques qu'elles véhiculent ;
- la réduction de la valeur des importations à travers le processus de la remontée graduelle des filières avicoles, avec la mise en place des élevages des reproducteurs, production des produits vétérinaires et l'industrie des équipements d'élevage.

Cette tâche est confiée à l'ONAB en 1970 et dans les années 1980, aux offices publics issus de la restructuration de ce dernier (ONAB, ORAVIO, ORAC et ORAVIE). Ces derniers ont réussi à mettre un terme aux importations de produits finis en accentuant le recours aux

importations d'intrants avicoles comme le matériel biologique, le maïs et tourteau de soja pour alimenter les industries de l'amont.

La mise en œuvre des réformes économiques engagées depuis 1988 avec le désengagement de l'Etat dans la sphère économique et la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel ont affecté négativement la croissance de la production avicole, les politiques incitatives mises en œuvre au cours des années 80 ne semblent pas avoir eu un effet sur la structuration et la professionnalisation de cette filière (**OFAL 2001**).

La filière avicole dans la wilaya de Bejaia comprend l'aviculture traditionnelle qui est pratiquée à nos jours dans certains milieux ruraux et l'aviculture industrielle ou moderne qui se limite principalement à l'élevage de poulet de chair et à la production d'œufs de consommation. Cette aviculture compte un effectif en 2005 de près de 2,05 millions de poulets de chair et 1,33 millions de poules pondeuses. Avec cet effectif, la wilaya vient en quatrième rang au niveau national et lui a permis de produire 252,57 millions d'œufs de consommation et 5.005 tonnes de viande de poulet de chair en 2005<sup>1</sup>.

La prédominance des zones montagneuses et la prédominance de la petite exploitation dans la wilaya ont favorisé l'investissement privé dans ce créneau d'activité. En effet, l'élevage avicole moderne et une culture hors sol qui ne demande pas trop d'espaces et de terres fertiles ou plats. La filière avicole dans la wilaya a attiré beaucoup d'investisseurs privés, ces derniers se sont engagés dans l'élevage, la production d'aliments, la transformation des produits avicoles et dans l'importation d'intrants pour alimenter les industries de l'amont. Ces opérateurs privés sont attirés par les revenus stables et considérables que génère cette activité. Ainsi, ces derniers, qui sont toujours à la recherche des économies d'échelle, ont mis en place des systèmes d'élevages modernes et sophistiqués qui ont permis un développement sensible de cette filière.

En dépit des effets positifs notamment les gains de productivité que cette modernisation des élevages a pu apporter. Néanmoins, cette dernière soulève certaines inquiétudes, notamment au regard des retombées négatives qui peuvent influencer le domaine agricole et le milieu rural où l'agriculture occupe une place importante.

---

<sup>1</sup> Ces données statistiques sont puisées dans l'annuaire statistique de la DSA 2006

La question de recherche qui découle de cette problématique est la suivante : « **Quelle est la situation actuelle de la filière avicole dans la wilaya de Bejaia et quels sont ses effets sur le secteur agricole ?** ».

L'objectif de notre recherche est alors double :

- premièrement, nous tenterons d'étudier la filière avicole dans la wilaya et souligner ainsi les points forts et les points faibles de cette filière ;
- deuxièmement, nous tenterons de souligner les effets, qu'ils soient négatifs ou positifs de cette activité sur le développement du secteur agricole de la wilaya.

Un certain nombre de questions mérite alors réflexion à savoir :

- Quelles sont les politiques élaborées par l'Etat Algérien dans ce domaine ?
- Les efforts entrepris dans ce domaine ont-ils atteint les objectifs tracés?
- Quels sont les maillons faibles et forts de cette filière avicole?
- Quelles sont les difficultés auxquelles sont exposés les opérateurs dans cette filière?
- Quels sont les impacts de la modernisation de cette filière sur les autres filières agricoles et les milieux ruraux?

Pour répondre à ces interrogations, nous pourrons avancer certaines hypothèses, que nous tenterons ensuite de vérifier tout au long de ce travail :

**H1-** La filière avicole a réalisé des développements considérables et elle peut même améliorer ses performances si elle trouve le soutien nécessaire par les pouvoirs publics concernés.

**H2-** L'industrialisation des élevages avicoles à des impacts négatifs sur le milieu rural et l'agriculture de la région.

**H3-** La filière avicole est un modèle à suivre pour les autres filières agricoles de la région.

Nous tenterons à travers ce mémoire d'apporter les éléments de réponse aux interrogations posées et de vérifier ces hypothèses, pour atteindre cet objectif, une enquête de terrain a été menée à ce but.

## Les éléments théoriques utilisés

Pour vérifier les hypothèses précédentes nous avons adopté la méthode propre à l'analyse d'une filière. Cette dernière qui permet de répondre aux nouvelles problématiques consistant à étudier le développement des activités en amont et en aval de l'agriculture et la circulation des produits alimentaires depuis leurs production jusqu'à leur consommation.

Ces nouvelles préoccupations, qui ne sont pas bien prises en considération par les approches sectorielles qui par leur nature, ne prennent pas en charge les relations d'interdépendances dans toute leur complexité<sup>2</sup>

Pour bien appréhender le concept «**filière**», nous consacrerons le premier chapitre pour atteindre cet objectif.

## L'approche méthodologique

Notre travail se base sur une recherche documentaire et des collectes d'informations et de statistiques relatives au sujet. En plus des recherches bibliographiques effectuées au niveau des bibliothèques universitaires nationales, des données et informations ont été recueillies auprès des organismes suivants :

- Ministère de l'agriculture et de développement rural.
- La Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya de Béjaia.
- L'Office National des Statistiques.
- L'Institut des Techniques des Elevages
- L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Bejaia
- La Chambre d'Agriculture de la wilaya de Bejaia

Outre la recherche documentaire sur le sujet et les données socio-économiques de la région d'étude qui s'étale sur les quatre coins de la wilaya et afin de parvenir à notre objectif, nous avons eu recours à la combinaison d'un certain nombre de techniques de recherche. Ainsi, pour combler les insuffisances de références bibliographiques et le manque de données notamment au niveau local, nous avons procédé à une enquête par deux questionnaires, l'une auprès des aviculteurs et l'autre auprès des unités de transformation des produits avicoles.

---

<sup>2</sup> A. BENCHARIF, (1999) in OFAL 2001, «Une brève biographie de la notion de filière », voir la page N° 112du rapport de l'OFAL 2001 disponible sur - [http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)

Pour chacune des deux catégories d'acteurs, nous avons élaboré un questionnaire approfondi abordant, la situation actuelle de cette filière avicole.

Nous avons utilisé également d'autres enquêtes parallèles pour recueillir le maximum possible de données. Ces différentes enquêtes, ainsi que leurs déroulements et les difficultés rencontrées seront exposés d'une façon plus détaillée dans le chapitre 05.

## Présentation du plan de mémoire

Le travail que nous avons mené dans ce mémoire s'organise autour de deux parties reparties en sept chapitres.

La première partie se base essentiellement sur la recherche bibliographique dont l'intitulée est « **La notion de filière, de filière avicole et la filière avicole en Algérie** ».

Cette partie s'articule autour de trois chapitres :

Le premier chapitre intitulé « **la notion de filière**» permet d'expliciter davantage le concept «filière» avec toutes ses dimensions. D'abord, il présente l'historique de ce concept et les premières utilisations de ce terme dans le domaine économique, ensuite, il permet de définir ce concept, enfin il illustre la démarche et la méthode utilisée dans l'étude d'un produit agricole.

Le deuxième chapitre intitulé «**la notion de filière avicole**», est consacré à la définition du concept de la filière avicole. Les sous filières qui la composent et les démarches à suivre pour étudier les produits avicoles de leur amont jusqu'à leur aval.

Le troisième chapitre est intitulé « **la filière avicole en Algérie** ». Il est impossible d'étudier la filière avicole dans la wilaya sans avoir sa situation au niveau national. Le but de ce chapitre est alors de retracer le chemin parcouru par l'aviculture algérienne en soulignant ainsi, les efforts et les stratégies des pouvoirs publics dans ce domaine sans négliger les maillons forts et faibles de cette filière.

La deuxième partie combine la recherche bibliographique et les résultats de l'enquête de terrain. Elle est intitulée «**L'agriculture, la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa et les impacts de cette filière sur le développement Agricole dans la wilaya de Béjaïa**».

Cette deuxième partie s'articule autours de quatre chapitres :

Le quatrième chapitre est intitulé «**Présentation de l'enquête de terrain** ». L'objectif de ce chapitre est d'expliquer la démarche suivie, les éléments utilisés et les difficultés rencontrées lors de la réalisation de notre enquête de terrain.

Le cinquième chapitre intitulé «**L'agriculture dans la wilaya de Béjaïa**» expose la situation actuelle de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia et les différents plans et dispositifs initiés par les pouvoirs publics pour le développement des différentes cultures agricoles dans la région.

Le sixième chapitre intitulé «**Les activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa** » consacré essentiellement à la présentation et à l'analyse des résultats de l'enquête afin d'appréhender la situation des activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya et voir ainsi les difficultés rencontrées par ces dernières.

Enfin, le dernier chapitre dont l'intitulée est «**Les activités d'aval et les impacts de l'aviculture sur le développement agricole dans la wilaya de Béjaïa**» expose en premier lieu l'environnement régnant au sein de ces activités d'aval de la filière, ainsi que les difficultés rencontrées par ces dernières, puis en deuxième point il souligne les retombées positives et négatives de la filière avicole sur le développement des autres filières agricoles dans la wilaya de Bejaia. Il est à souligner que ce chapitre repose essentiellement sur les résultats de l'enquête de terrain.

# Première Partie

## **Introduction à la première partie**

---

---

Cette première partie est consacrée à la présentation des concepts théoriques utilisés dans notre recherche à savoir l'approche filière en général et l'application de cette démarche aux produits avicoles au sens large, ensuite l'analyse de cette filière avicole au niveau national.

Cette partie est basée, essentiellement, sur la recherche bibliographique et s'articule autours de trois chapitres. Le premier chapitre est consacré à cerner l'approche filière et sa pertinence. Le chapitre suivant est consacré à l'application de cette approche dans le cas des produits avicoles au sens large. Il est impossible d'étudier la filière avicole au niveau de la wilaya sans savoir la cerner au niveau national. Dans ce but, le dernier chapitre de cette partie est consacré à présenter la situation de la filière avicole en Algérie.

## **Chapitre I :** **La notion de filière**

---

Notre champ d'étude s'inscrit dans le cadre d'analyse d'une activité économique en recourant à un concept qui est celui de filière. L'objectif de ce chapitre est de cerner ce concept avec toutes ses dimensions, ses origines et son historique étant qu'il est fréquemment utilisé dans l'analyse économique notamment dans le domaine de l'analyse de l'activité agricole. Enfin, nous tenterons d'illustrer la méthodologie utilisée pour l'étude de la filière d'un produit.

Les économistes ont besoin d'outils et de méthodes de travail pour analyser les tissus économiques. Ils ont besoin pour cela, de classer les acteurs économiques dans des ensembles en fonction de leurs activités, en fonction des relations existantes entre eux et en fonction de leurs comportements. C'est ainsi que nous les classons en secteur d'activité ou en branche d'activité. Le concept de filière s'inscrit, lui aussi dans cette logique.

### **1 -Historique et origine du concept filière dans l'analyse économique**

L'utilisation de l'approche filière en économie est très récente, puisque c'est un concept qui a commencé à être utilisé couramment dans l'économie depuis les années soixante-dix. En premier lieu, le concept filière a fait sa percée dans l'économie industrielle ; puis, utilisé dans les domaines agricoles dans les années quatre vingt. Au-delà du débat sur la percée de cette approche dans l'économie.

Nous retiendrons l'origine de ce concept donnée par (**Jussara Braz, 2002**)<sup>3</sup> :

---

<sup>3</sup> Voir **Braz Jussara, (2002)** – «Panorama du marché international de la mangue. Cas de la filière d'exportation du Brésil» Thèse de Master de 143 pages - CIHEAM- IAMM- Montpellier – n° 68- Novembre 2002 page N°10.

Disponible sur <http://ressources.iamm.fr/theses/68.pdf>

*«Formulé dans le cadre de travaux en économie industrielle, le concept de filière est couramment utilisé depuis les années 70 pour étudier la production, la transformation et la commercialisation d'un produit spécifique et ses dérivés. Le concept de filière rompt ainsi avec l'opposition entre les démarches micro et macro-économiques. En effet, la filière relève d'une approche méso économique, à mi-chemin entre la micro-économie qui porte sur le comportement individuel des agents économiques et la macroéconomie qui décrit le résultat agrégé au niveau d'un vaste ensemble (région, nation) des activités économiques individuelles.».*

Nous retiendrons aussi l'origine donnée par Noëlle TERPEND<sup>4</sup> qui souligne que :

*«L'approche filière est relativement récente dans l'étude économique. C'est dans la deuxième moitié des années 70 que ce type d'analyse a commencé à percer dans les milieux d'économie agricole. Utilisé en France d'abord pour traiter des problèmes d'économie industrielle, le concept d'analyse de filière a été transposé dans le domaine agricole, puis aux projets d'aide aux pays en développement.».*

## 2 - Définition du concept de filière

### 2.1 - Définition donnée par le dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociologiques contemporains.

Il est souligné que : «Une filière de production se réfère à l'idée selon laquelle un produit(bien ou service) est mis à la disposition d'un utilisateur final au terme d'un acheminement plus ou moins complexe qui relie des unités de production ayant des activités généralement variées. La représentation d'une filière de production conduit à distinguer trois segments :

- **le segment d'amont** : qui concerne les matières premières brutes ou les consommations intermédiaires transformées ;
- **le segment central** : qui regroupe les produits semi finis ;
- **le segment d'aval** : qui regroupe les produits finis sur le marché.

---

<sup>4</sup> Noëlle TERPEND, travaille sur la commercialisation des produits agricoles africains depuis 1979. Ces paragraphes sont extraits du texte «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection FAO 1997 .page 01.Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

*A partir de l'amont, c'est-à-dire des produits bruts on parle alors de la descente le long de la filière et à partir de l'aval, c'est-à-dire des produits finis on parle de la montée de la filière.»*

## **2.2 -Définition donnée par Noëlle TERPAND**

Elle stipule que : «*L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produit. C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Ce produit peut être indifféremment agricole, industriel, artistique, informatique, etc... »*

Nous remarquons dans les définitions précédentes que :

- il n'existe pas une définition unique et universelle pour le concept filière ;
- la filière décrite, retrace l'itinéraire suivi par un produit de sa phase primaire qui est considérée comme l'amont de la filière jusqu'à sa dernière phase qui est considérée comme l'aval de la filière.

La filière dénombre tout intervenant sur le produit concerné par l'étude. Ainsi, l'analyse économique d'un produit spécifique ou d'un groupe de produits par filière, revient à analyser le degré d'intervention des acteurs qui activent dans ce produit, ou dans cette gamme de produits. Cette analyse permet aussi de définir la complémentarité entre les acteurs c'est- à dire l'influence et le rôle d'un acteur ou plusieurs sur d'autres acteurs ou sur le produit lui-même. Elle est aussi l'analyse de succession d'actions et d'influences menées par les acteurs économiques pour extraire, produire, commercialiser en gros et en détail, transformer, emballer, importer, exporter, transporter, et consommer un produit ou un groupe de produits. Ces produits peuvent être des produits d'origines agricoles, industrielles, culturelles,....

Ces comportements, influences et actions menées par les intervenants sur le produit d'une façon successive, complémentaire ou parallèle nous obligent de découper et classer ces interventions et leurs rôles joués dans des groupes ou des ensembles qui permettent d'englober et de rassembler les séries d'actions et d'interventions menées sur un produit ou sur un ensemble de produits.

Le classement par ensembles nous donne la possibilité de passer d'un ensemble à un autre, dans une succession logique d'interventions plus ou moins importantes situées à la première phase ou à la dernière phase d'évolution de produit concerné. Chaque ensemble

peut lui même se partager et se décomposer ainsi en petits sous ensembles qui contiennent eux aussi une série d'interventions spécifiques menées sur le produit. En effet, l'étude d'un produit par filière précise et définit toutes les activités et les actions générées par ce dernier. On peut donc dire que l'analyse de la filière est une étude approfondie de tout intervenant sur un produit, de son environnement, des interventions qui sont menées par ces intervenants et les raisons ou les causes qui ont poussé à de telles ou telles autres interventions.

### **3- Objectifs de l'utilisation de l'approche filière**

Bien que l'étude de la filière ne se limite pas à une approche strictement économique elle peut être physique, chimique, géographique, politique, culturelle. Notons qu'il existe des intervenants en dehors du circuit économique, influençant de près ou de loin le produit et le fonctionnement du système depuis l'amont jusqu'à l'aval de la filière. En effet ; une étude par filière va permettre de connaître d'une façon très profonde l'entourage et l'environnement d'un produit et même l'environnement des intervenants sur ce produit et elle a plusieurs rôles et objectifs.

Pour (Morvan, 1985), cité par Papa Nouhine Dieye (2003)<sup>5</sup>: «*Quatre rôles majeurs sont ainsi dévolus à la notion de filière à savoir 1)-technico-économique ; 2)-une modalité de découpage du système productif ; 3)-une méthode d'analyse de la stratégie des firmes ; 4)-un instrument de politique industrielle.*»

L'étude par filière joue plusieurs rôles et possède plusieurs objectifs, elle aide à éclaircir et à mettre en évidence :

**a)**- Les forces, les failles et les lacunes du système de fonctionnement de l'amont jusqu'à l'aval de la filière. En effet ; le rôle d'une étude par filière est de mettre la lumière sur toute la voie empruntée par un produit depuis sa source primaire jusqu'à sa destination finale. Elle permet de mettre la lumière aussi sur les interventions des acteurs et leur environnement, de voir les points d'intervention possible individuellement et collectivement. Ce premier rôle va permettre de mettre en place des interventions, des solutions et des politiques très précises pour améliorer le fonctionnement du système et renforcer davantage les points forts de ce dernier sans oublier la correction des lacunes et les faiblesses de son fonctionnement.

---

<sup>5</sup> Nouhine DIEYE, (2003) «Comportements des acteurs et performances de la filière lait périurbain de Kolda, Sénégal »p12 du thèse de master– CIHEAM – IAMM- Montpellier 2003.71pages  
Disponible sur : <http://ressources.iamm.fr/theses/61.pdf>

**b)-** Les entraves aux lois du marché c'est –à- dire l'influence de certains agents externes sur le fonctionnement de système. Ainsi, l'étude de la filière permettra de dégager les interventions qui favorisent certains acteurs et découragent d'autres.

**c)** -La définition et la délimitation des intervenants directs ou indirects sur le produit concerné, de mettre en évidence les relations existantes entre eux. L'influence d'un comportement d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs sur les autres intervenants. En effet l'étude de la filière met la lumière sur les actions et les réactions des acteurs et le niveau d'intégration des intervenants dans une filière qui comptent sur les synergies des autres participants et apportent aux autres une partie de ce qui est nécessaire pour leurs permettre une meilleure intégration.

**d) -** Les différentes actions monopolistiques servant à divulguer les situations de monopoles d'un intervenant ou des intervenants. Donc, elle nous fait un diagnostic sur tous les points d'échange de ce produit et elle nous permet un aperçu sur le degré de transparence et de concurrence des intervenants dans les différentes étapes de cycle emprunté par le produit.

**e) –** Les coopérations des acteurs avec des agents externes et qui se situent en dehors du système aident à l'amélioration des interventions de ces acteurs sur le produit et la maîtrise du fonctionnement de système.

**f) –** La comptabilisation des charges et les coûts supportés par les intervenants durant les différentes étapes et différents niveaux de fonctionnement du système qui permettront d'établir la fourchette des prix pour chaque étape et d'établir une étude comptable. Elle permet aussi de dresser une image sur le degré de la rentabilité de ce produit.

**g) –** L'identification des méthodes utilisées dans les différentes étapes du cycle de vie du produit, (ces méthodes sont elles modernes ou artisanales ?) et identifier les méthodes optimales et les mieux adaptées pour un fonctionnement meilleur du système.

**h) –** La comparaison entre les systèmes de fonctionnement de même type de produits, leur environnement et leurs entourages dans le temps et dans l'espace.

C'est aussi une méthode et une modalité de découpage et d'étude des stratégies établies par les acteurs et les agents économiques. Une façon de tracer des frontières et des limites pour définir d'une façon plus ou moins précise l'étendue de l'étude. L'approche filière est donc une méthode de travail qui permet de regrouper des partenaires privés et publics autour d'un produit bien déterminé ou d'un secteur d'activité spécifique. Elle est l'outil utilisé pour prendre en compte la synergie production, transformation, conditionnement, commercialisation et consommation dans un cadre logique et chronologique. Plusieurs travaux ont souligné les objectifs et les rôles attendus d'une étude de la filière<sup>6</sup>.

## **4 -Les dimensions de la filière**

On peut attribuer deux dimensions principales à une filière :

### **a- La dimension verticale**

Elle représente l'itinéraire emprunté par le produit concerné par l'étude de sa première phase c'est-à-dire l'amont jusqu'à sa dernière phase d'évolution qui est considérée comme l'aval de la filière. En effet ; c'est le circuit permettant l'élaboration d'un produit.

### **b - La dimension horizontale**

Elle peut se définir comme l'étendue de la filière qui souligne les interactions entre les différents circuits verticaux avec la prise en considération des différents intervenants qui participent, de loin ou de près, à l'élaboration du produit concerné.

## **5 - Organisation d'une étude de la filière en économie**

Pour étudier une filière dans l'économie ou étudier une filière d'un produit agricole ou industriel, il faut suivre une certaine méthodologie qui va nous permettre de nous orienter sur certaines démarches et étapes à suivre pour aboutir aux objectifs souhaités.

---

<sup>6</sup> Se référer à :

- Noëlle TERPEND, (1997) «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection FAO 1997

- Braz JUSSARA, (2002) – «Panorama du marché international de la mangue. Cas de la filière d'exportation du Brésil»

Pour les analyses spécifiques au système périurbain, Moustier (1998), cité par Papa Nouhine Dieye (2003)<sup>7</sup>, propose une méthodologie de diagnostic et de suivi de leur dynamique centrée sur trois points : le repérage spatial des activités ; l'analyse des stratégies des entreprises (ressources / pratiques / objectifs / résultats) et de leur articulation (flux de matières, circulations monétaires, formes de négociation et de concertation) ; la mise en place de systèmes d'informations géographiques et de marché comme support de négociations entre acteurs.

Padilla et Bencharif, (2001), cités par Nouhine DIEYE (2003) soulignent que la filière peut être étudiée selon différentes approches :

- 1) - selon le marché : filières rurales, d'exportation, d'approvisionnement ;
- 2) -selon le groupe de produits ;
- 3) -selon le degré de dépendance : filières dépendantes par les importations, par les exportations, autonomes ;
- 4) -selon les formes d'organisation.

Sur ce sujet nous retiendrons aussi les écrits de **Noëlle Terpend**<sup>8</sup> qui stipule que : «*cette phase consiste à définir précisément les produits à étudier (matière première ou produits finis), à délimiter sur le plan vertical (hauteur), horizontal (largeur) et en volume (épaisseur) l'étendue de la filière»*

## 5.1 - La délimitation de l'étendue de la filière étudiée

En premier lieu, il faut délimiter l'étendue de l'étude pour tracer les frontières à ne pas franchir lors de notre étude. Cette phase se caractérise notamment par :

- la définition précise de produit ou de secteur à étudier. Cette opération nous donne une image sur les caractéristiques du produit (produit fini, semi fini ou matière première) ;

<sup>7</sup> Se référer à :

- Nouhine DIEYE, (2003) «Comportements des acteurs et performances de la filière lait périurbain de Kolda, Sénégal » p12 du thèse de master- CIHEAM – IAMM- Montpellier 2003.71pages  
Disponible sur :

<http://ressources.iamm.fr/theses/61.pdf>

<sup>8</sup> Voir **Noëlle TERPEND**, (1997) «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection FAO 1997. P03.  
Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

- délimiter les frontières de l'étude dans l'espace, en d'autres termes, la délimitation de la zone d'étude ou l'étendue géographique de l'étude ;
- préciser l'étendue de l'étude dans le temps c'est à dire prendre en considération la période de l'étude ;
- dénombrer tous les intervenants directs sur le produit quelle que soit leur nature, privés ou publics, dans l'espace et dans le temps ;
- dénombrer les intervenants indirects qui influent sur les fonctionnements du système comme les hommes politiques par exemple ;
- préciser le degré de la fiabilité de l'information récoltée à chaque phase de l'évolution de l'étude qui va permettre de prendre en considération les lacunes de l'étude dans les différentes étapes franchies par le produit et à chaque intervention sur le produit.

Cette première phase nous permet ainsi de prendre en considération l'environnement du produit et l'environnement des intervenants dans l'espace et dans le temps, ce qui va donc permettre de dessiner l'ossature de l'étude.

## **5.2-Classification des produits étudiés**

Pour mener à bien l'étude d'une filière, il faut prendre compte de la classification des produits concernés par cette étude. Il existe plusieurs façons de les classer.

La première classification possible est de les classer en deux grandes parties :

- la première partie englobe les produits viviers c'est à dire des produits qui sont destinés à satisfaire les besoins alimentaires de la population locale ;
- la deuxième partie regroupe les produits destinés à l'exportation c'est-à-dire des produits commerciaux qui se nomment également des produits de rente.

La deuxième classification possible est de regrouper ces produits en fonction du travail et des opérations menées sur eux :

- le premier groupe englobe les produits primaires c'est-à-dire à leur état brut et avant de ne subir aucune transformation ;
- le deuxième groupe est constitué de produits semi finis c'est-à-dire des produits qui ont subi une ou plusieurs transformations et retouches mais qui ne sont pas encore à leur phase finale ;

- le troisième groupe englobe des produits finis qui ont subi leur dernière transformation, ils sont destinés à la consommation finale. En d'autre sens ce sont les derniers moments du cycle de vie d'un produit avant sa destruction finale. Cette forme d'organisation est appelée aussi l'organisation verticale de la filière.

Ces deux classifications sont primordiales. Il est très important d'en tenir compte avant même de se lancer dans une étude de la filière. Ainsi nous traçons les classifications qui sont les déterminants de l'étendue de la filière et tracer ainsi les limites de notre étude qui diffère d'un produit à un autre.

### **5.3 -L'intérêt de l'étude d'une filière**

Lorsqu'on entame une étude de la filière ou son analyse il est primordial de préciser l'intérêt de cette analyse et les objectifs attendus de cette étude. Il est essentiel de tenir compte aussi du type de produits à étudier et leurs phases d'évolution ou de transformation pour déterminer l'étendue de l'étude

Il est utile de savoir d'emblée quelles sont les questions posées lors de l'étude d'une filière :

- les questions auxquelles on doit répondre, apporter ainsi des explications et des éclaircissements sur ces dernières ;
- les références bibliographiques et les études précédentes qui servent de référence à cette analyse de la filière sont aussi d'un intérêt capital pour déterminer le poids et l'intérêt de cette étude de la filière.

### **5.4 -Les méthodes de collecte de données et d'informations**

Pour se lancer dans une analyse d'une filière, la collecte d'information est une étape inévitable pour mener à bien cette analyse. Pour cela, on peut citer deux types d'informations qui vont servir comme une source d'informations pour le chercheur :

La référence bibliographique et les enquêtes de terrain. A ce sujet nous retiendrons les écrits de Noëlle TERPEND qui note que : «*Une étude de filière doit se faire à partir d'une information précise et détaillée pour chaque stade de la filière considérée. Cette information*

*peut venir de différentes sources dont les deux principales sont : l'information bibliographique et l'information obtenue sur le terrain. »<sup>9</sup>*

#### **5.4.1- Les références bibliographiques**

Celui qui est chargé de l'enquête peut se référer aux :

- études précédentes (mémoires, thèses, documents...) ;
- ouvrages, publications et rapports ;
- organismes publics (ministères et directions) et organismes chargés de statistiques ;
- secteur privé en général (banques, boites d'assurances) qui peut servir comme une source non négligeable et cela selon le type de produit auquel l'analyse s'intéresse.

#### **5.4.2- Les enquêtes de terrain**

Les informations récoltés sur le terrain sont d'une importance capitale puisque elles visent directement les concernés :

- les acteurs et les intervenants sur le produit (producteurs, industriels, transporteurs, commerçants, consommateurs...)
- le produit lui même durant ses différentes phases d'évolution pour voir selon l'étude menée par exemple son prix, sa qualité, ....

Ces informations sont recueillies à l'aide de trois méthodes principales : le questionnaire, l'interview orale, et la visite de terrain.

##### **5.4.2.1- Le questionnaire**

Avant d'entamer et de rédiger le questionnaire, il faut d'abord choisir et sélectionner les personnes concernées par cette analyse et à qui ce questionnaire va s'adresser.

La deuxième étape est de choisir les questions auxquelles on souhaite avoir des réponses et rédiger ainsi le questionnaire. Il est préférable que les questions restent ouvertes c'est à dire que la personne questionnée peut ajouter des informations qui seront très précieuses et qui seront de très grande utilité pour l'étude. Donc il faut laisser le champ libre pour les questionnés d'apporter leurs avis et de parler sur des sujets qui ne sont pas pris en considération par le questionnaire.

---

<sup>9</sup> Voir Noëlle TERPEND **Noëlle TERPEND**, (1997) «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes ».p05. Revue et Collection FAO 1997



Il faut également partager les intervenants par groupes et préparer ainsi des questionnaires qui ne seront pas homogènes c'est à dire de préférence à chaque groupe d'intervenants des questions ou questionnaire spécifique.

#### **5.4.2.2 -L'interview orale**

Cette méthode de travail consiste à organiser des rencontres avec les concernés pour les consulter sur les sujets auxquels l'enquête s'intéresse et récolter ainsi des informations précieuses pour l'analyse de la filière concernée.

Dans cette méthode il est préférable de tenir compte du fait que l'étude aille avec les attentes de l'interviewé ; c'est à dire que cette étude peut apporter des choses positives pour les acteurs interviewés et leurs permettre ainsi d'améliorer leur environnement de travail. C'est le seul moyen pour que l'interviewé se dévoile et d'obtenir des informations fiables et précieuses.

#### **5.4.2.3 -La visite du terrain**

Cette méthode de travail consiste à visiter les sites concernés par l'analyse et rencontrer les intervenants sur leurs lieux de travail et voir ainsi les réalités de terrain c'est à dire les problèmes rencontrés par les intervenants de la filière, voire l'évolution et le développement de chaque phase de produit étudié.

Cette démarche permet de :

- observer les réalités du terrain et voir ainsi les entraves au fonctionnement du système ;
- rencontrer des intervenants dans leurs lieux de travail et même rencontrer les intervenants qu'il aurait été quasiment impossible de rencontrer en dehors de leur site de travail.

### **5.5 - L'analyse des résultats et des informations récoltées**

Après avoir récolté les informations, il faut passer à leur analyse en fonction des objectifs dressés et tracés par l'analyste ; cette analyse peut être de différentes natures, politique, économique, géographique, financière, sociale, comptable..

Cette analyse lui permet de voir et de réaliser les objectifs soulignés auparavant.

### **5.5.1 -L'analyse géographique de l'information**

Tracer la frontière de l'analyse géographiquement et délimiter ainsi l'étendue de l'analyse dans l'espace ; plus l'espace est réduit plus l'analyse est profonde. Ces frontières géographiques permettent à l'analyste de :

- dénombrer facilement les intervenants dans la filière,
- mieux observer l'influence des climats existants dans cette zone d'étude sur la filière concernée ;
- mieux observer l'influence de la situation géographique des acteurs sur le fonctionnement de la filière ;
- comparer l'analyse et les résultats obtenus avec d'autres régions.

### **5.5.2 -L'analyse économique de la filière**

Comme il a été déjà souligné auparavant, les objectifs de l'analyse d'une filière sont de déterminer les coûts des intrants dans le produit et le prix de ce dernier durant les différentes phases de son évolution, pour permettre ainsi l'évaluation de la rentabilité de la filière.

#### **5.5.2.1 - Le coût de la filière**

Les charges supportées par l'ensemble des intervenants de la filière regroupent le prix de tout intrant dans les différentes phases de cette dernière de l'amont à l'aval comme le coût de la main-d'œuvre, le coût de l'énergie, le transport, l'emballage, les différents prélèvements et taxes, le stockage, l'assurance....

Le prix des intrants supporté par les intervenants est considéré comme le coût de revient de la filière. Il joue un rôle majeur dans la fixation des prix de vente du produit concerné.

#### **5.5.2.2 -La rentabilité de la filière**

La rentabilité d'un produit est la marge existante entre le coût de revient et son prix de vente. Mais dans ce cas de rentabilité de la filière, on peut prévoir deux types de rentabilité qui sont :

- a- **La rentabilité financière** : c'est la marge financière obtenue par les intervenants dans les différentes phases de la filière qui est la différence entre le prix de vente du produit et les charges financières supportées par ces intervenants<sup>10</sup>.
- b- **La rentabilité économique** : dans le cadre de cette dernière d'autres aspects que financiers sont intégrés et sont à prendre en considération. Prenons l'exemple du blé produit par l'Arabie Saoudite, malgré son coût de revient qui dépasse de loin celui du marché mondial, on encourage cependant toujours la continuité de la production de ce produit.

#### 5.5.2.3 - Le niveau de développement de la filière

L'analyse économique de la filière nous permet également de voir et de connaître :

- quelles sont les méthodes utilisées dans les différentes phases de fonctionnement de la filière (artisanales ou modernes);
- quels sont les avantages et les inconvénients des méthodes utilisées ;
- les nouvelles découvertes et innovations existantes dans ce domaine.

#### 5.5.3 - L'analyse politique de la filière

Cette analyse nous permet d'observer en profondeur les engagements des gouvernements dans le soutien de la filière si cette dernière va avec le courant de leurs politiques et de leurs programmes tracés.

L'intérêt des gouvernements à la filière se mesure par leurs engagements à la soutenir d'une façon directe ou indirecte pour assurer son développement, sa continuité et sa survie. Ces engagements sont regroupés par les moyens matériels, humains, les réglementations qui sont mises en place par les gouvernements et le degré de leur engagement c'est-à-dire la volonté de ces derniers à faire respecter l'application de leurs réglementations.

---

<sup>10</sup> Se référer notamment à  
- Fabien TALLEC, (L'approche filière. Analyse financière) FAO décembre 2005 <http://www.fao.org/docs/up/easypol/377/cca-044FR.pdf>

#### **5.5.4 - L'analyse fonctionnelle de la filière**

L'analyse fonctionnelle de la filière se résume à déterminer et à décrire le rôle des intervenants directs et indirects dans la filière et de l'expliquer.

Selon l'objectif attendu ce type d'analyse, il nous permet de voir :

- le poids de chaque intervenant dans la filière et l'analyse de son influence sur les autres intervenants, sans oublier de discerner l'influence des autres intervenants sur cet acteur ;

- le rôle des sous filières qui composent la filière mère et les relations existantes entre elles que ce soit les relations d'influences ou de complémentarités.

#### **5.5.5 - L'analyse sociologique de la filière**

L'aspect sociologique des intervenants et leur entourage sont à prendre en considération pour aboutir à une meilleure compréhension du fonctionnement de la filière.

En effet, ces aspects sociologiques peuvent remettre en cause toute l'analyse de la filière parce qu'ils jouent un rôle de très grande envergure car ils influencent le comportement des acteurs. Par exemple l'influence de la religion et des traditions sur la consommation de certains produits.

#### **5.5.6 -L'analyse organisationnelle de la filière**

Le niveau d'organisation de la filière est le résultat de l'harmonisation et le degré de cohabitation de ses composantes (les sous filières). L'analyse organisationnelle d'une filière peut se faire sur deux niveaux :

- Le premier c'est au niveau des intervenants ; c'est- à -dire analyser la façon dans laquelle ces intervenants s'organisent individuellement ou collectivement pour qu'ils s'adaptent de mieux en mieux avec le fonctionnement de système. On peut voir à ce niveau la cohabitation des actions de ces intervenants entre elles, la complémentarité des intervenants entre eux. Ainsi, chaque intervenant perfectionne d'avantage l'action des autres intervenants. On peut voir aussi les influences d'un acteur sur les autres ainsi chaque action qu'un acteur causera en guise de répliques sur les autres intervenants.

- Le deuxième c'est au niveau des sous filières, il a été déjà souligné auparavant que la filière elle même est un grand ensemble composé de sous filières et chaque sous ensemble dispose d'un système de fonctionnement et d'organisation propre à lui. Ainsi l'organisation

d'une filière dépend de l'organisation de ces sous filières qui peuvent influencer négativement ou positivement l'organisation de la filière dans son intégralité.

### **5.5.7 -L'analyse commerciale de la filière**

Au sujet de l'analyse commerciale, Noëlle TERPEND écrit «*L'analyse commerciale permet de mieux cerner les transactions, l'organisation des marchés, le comportement des acteurs, la fixation des prix, la concurrence, l'adaptation des produits aux besoins du consommateur, etc.»*<sup>11</sup>.

En effet ; l'analyse commerciale permet de mieux cerner les transactions, l'organisation des marchés, le comportement des acteurs, la fixation des prix, la concurrence, l'adaptation des produits aux besoins du consommateur, etc.

#### **5.5.7.1 - L'analyse des échanges et des flux**

Dans le cas où règne la concurrence c'est le marché qui dicte sa loi pour et sur tous les intervenants. Ainsi l'analyse de la filière d'un produit nous permet de voir l'état, le prix, la destination d'un produit lorsque il change de mains d'un intervenant à un autre. Cette analyse illustre les points de ventes et d'écoulements de produits et tous les intrants dans le produit qui interviennent durant les différentes phases d'évolution de ce produit. Pour le vendeur, les points d'achat et d'approvisionnement pour les acheteurs.

Cette analyse peut s'intéresser aussi aux moyens de transport utilisés pour relier les sites d'approvisionnement et de vente et même aux réseaux routiers poursuivis par le produit. Par exemple :

- un produit périssable et fragile nécessite des moyens de transports adaptés ;
- la proximité des lieux d'achats et de ventes (des marchés) pour les différents intervenants ;
- les prix qui jouent un rôle non négligeable sur les quantités échangées de ce produit ;
- prendre en considération la discontinuité dans l'approvisionnement et l'écoulement du produit si elles interviennent durant certaines périodes par exemple durant les intempéries qui coupent les liens entre les acteurs.

---

<sup>11</sup> Voir **Noëlle TERPEND**, (1997) «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » page 10. Revue et Collection **FAO** 1997. P03. Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

### **5.5.7.2 -La détermination des prix**

La détermination des prix est de très grande importance puisque elle nous permet de voir les acteurs les plus influents qui sont généralement ceux qui déterminent les prix, les critères de fixation des prix d'un produit nous indiquent les points forts et les points faibles du produit. Cela peut nous conduire à voir tous les intervenants importants et les phases importantes d'évolution de produit.

### **5.5.7.3 -Le degré de la concurrence**

Il est important de souligner le degré de la concurrence qui règne sur les marchés afin de voir clairement ses impacts et ses influences sur les prix et les quantités échangées de produit concerné. Ainsi, les situations de monopoles sont à prendre en considération. Ces situations peuvent être une cause pour la désorganisation de la filière, mais aussi la concurrence pure et parfaite peut être également la source de dysfonctionnement du système puisque avec la réalisation de cette dernière les marges de bénéfice seront très minimes et un seul acteur peut jouer plusieurs rôles pour les augmenter.

### **5.5.7.4 -L'adaptation du produit aux besoins de marché**

Actuellement le grand problème pour les producteurs est la vente et l'écoulement de la production. De nos jours, le consommateur devient de plus en plus exigeant, son avis est donc primordial et il est à prendre en considération pour écouler les produits et améliorer le volume et la valeur des ventes.

L'adaptation des produits aux souhaits et aux besoins de consommateur est à prendre en considération. Cette adaptation peut prendre plusieurs formes comme la coloration, le poids, le conditionnement...etc.

## **5.6 -Formulation d'un diagnostic**

Après les études et les analyses précédentes selon le besoin de l'étude, il est recommandé de faire un diagnostic sur l'ensemble de la filière qui récapitule et coordonne toutes les analyses faites auparavant.

A ce sujet **Noëlle Terpend** écrit « *Après une analyse plus ou moins précise et large de l'information selon les besoins de l'étude, il faut formuler un diagnostic sur la filière étudiée qui résume et coordonne l'ensemble des analyses faites précédemment. Pour aider à*

*la formulation de ce diagnostic, il est important de prendre en compte l'appréciation des acteurs de la filière. »<sup>12</sup>* En effet ; avant de formuler le diagnostic final il faut prendre en considération le diagnostic fait par les intervenants sur le produit étudié.

### 5.6.1 -Le diagnostic fait par les acteurs de la filière

Généralement ce sont les résultats, les informations et les aides obtenus lors des enquêtes que ce soit à l'aide des questionnaires, des interviews et des visites de terrains, qui servent à repérer le diagnostic fait par les acteurs de la filière. Ainsi la vision des acteurs est à prendre en considération puisqu'ils sont mieux placés que quiconque pour appréhender les difficultés, les problèmes et les obstacles rencontrés dans leurs tâches habituelles.

Ces mêmes intervenants peuvent porter leurs points de vue aussi sur les opportunités existantes dans cette filière. Ces informations sont d'une importance capitale pour formuler un diagnostic pour le meneur de l'enquête.

### 5.6.2-La formulation du diagnostic final

Pour formuler un diagnostic final, il est recommandé de prendre en considération les points de vue des acteurs, les informations obtenues dans des organismes publics (ministères, directions...) et les informations obtenues dans les recherches bibliographiques qui vont permettre à l'analyste de formuler un diagnostic en soulignant ainsi :

- tous les atouts et les points forts dans le fonctionnement du système de produit concerné.
- les faiblesses dans le fonctionnement de la filière du produit concerné.

Il est recommandé aussi lors de la formalisation d'un diagnostic final de respecter l'ordre hiérarchique des contraintes et des entraves de fonctionnement de la filière. Cet ordre hiérarchique peut se faire selon plusieurs critères, par exemple : souligner en premier lieu les problèmes qui sont les plus difficiles à résoudre et en dernier lieu les contraintes les plus faciles à résoudre, ce qui peut correspondre simultanément aux problèmes les plus fréquents et que les acteurs de la filière rencontrent souvent sur leur chemin et aux problèmes les moins fréquents.

---

<sup>12</sup> Noëlle TERPEND, (1997) «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » page 17. Revue et Collection FAO 1997. P03. Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

La conclusion que l'on peut tirer au terme de ce chapitre est que le concept filière est un concept sans définition universelle utilisé récemment dans le domaine économique. Ce concept englobe tous les intervenants impliqués de loin ou de près dans les processus de la production, de transformation, de financement, de commercialisation, de transport et de commercialisation d'un produit agricole ou d'un groupe de produits jusqu'à la phase finale d'utilisation. En effet, la filière est un outil d'étude et d'analyse qui permet de cerner les relations d'interdépendance entre les intervenants. C'est aussi une méthode de découpage et de limitation de l'étendue de l'analyse. La filière avicole, objet de notre étude, s'inscrit dans cette optique.

## **Chapitre II : La notion de filière avicole**

---

Dans ce chapitre nous allons définir la filière avicole et éclaircir les méthodes qui peuvent être utilisées lors de son étude. A cet effet, nous allons définir au premier lieu la filière avicole pour cerner, le mieux possible ce concept, les sous filières qui la composent et les opérateurs qui peuvent y'intervenir de près ou de loin dans cette filière.

Dans ce chapitre nous exposerons une démarche standard pour l'étude de la filière avicole. Mais dans notre cas, nous allons sans aucun doute décliner certains points de cette démarche proposée, puisque nous n'avons ni le temps, ni les moyens, ni la formation requise pour une étude complète du domaine.

### **1 - Définition de la filière avicole**

Par filière avicole, il faut entendre toutes les activités qui regroupent l'ensemble des opérateurs qui opèrent de près ou de loin dans ce domaine ; accouveurs, fabricants d'aliments, éleveurs, transporteurs, opérateurs commerciaux, abatteurs et transformateurs qui sont liés entre eux afin d'assurer la production, la transformation des différents produits avicoles et leur écoulement régulier. En d'autres termes, la filière avicole est un système d'agents qui concourent à produire, transformer, distribuer et consommer un ou plusieurs produits. Ils assurent chacun des fonctions individuelles ou collectives et entretiennent des relations entre eux et avec l'extérieur du système.

Dans son acception économique, la filière prend en compte à la fois les enjeux techniques, comptables, spatiaux et organisationnels de ces fonctions et de ces relations<sup>13</sup>. (**Voir Le schéma n° 2.1 page 31**)

## 2 - Le rôle d'une étude de la filière avicole

Comme il a été déjà souligné dans le premier chapitre, l'étude de la filière ne se limite pas à une approche strictement économique, l'application de cette approche filière sur les produits avicoles n'échappe pas elle aussi à ce principe puisque elle peut avoir plusieurs objectifs et elle peut être orientée selon les questions auxquelles l'analyste veut apporter des réponses, en d'autres termes selon les objectifs tracés par l'étude.

L'étude de la filière avicole va permettre de :

- a- Identifier d'une façon très précise tous les produits englobés par la filière avicole, qui sont produits, transformés et vendus, leurs itinéraires jusqu'au consommateur. En effet ; la filière avicole se compose de plusieurs produits qui se composent eux aussi de sous produits.
- b- Identifier tous les intervenants directs ou indirects sur ces produits qu'englobe la filière avicole de l'amont jusqu'à son aval et de mettre en évidence les relations existantes entre eux. L'influence d'un comportement d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs sur les autres intervenants.

En effet, l'étude de la filière avicole met la lumière sur les actions et les réactions des acteurs et souligner leur niveau d'intégration.

---

<sup>13</sup> Cette définition est établie par nous même à base des définitions de concept filière donnée par :

- Noëlle TERPEND «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection FAO 1997 .page 01.Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

- Fabien TALLEC, « L'approche filière. Analyse financière ». P01. FAO décembre 2005 <http://www.fao.org/docs/up/easypol/377/cca-044FR.pdf>

- le rapport de l'OFAL 2001. Page 117 disponible sur - [http://www.gredaal.com/ddurable/agriculture/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agriculture/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)

- Marc LEUSIE, (Qu'est-ce qu'une filière ? Application au cas du soja non - OGM au Brésil) [http://www.brde.com.br/optima/marc\\_leusie.ppt](http://www.brde.com.br/optima/marc_leusie.ppt)

**c -** Mettre la lumière sur les entraves aux lois du marché c'est –à- dire l'influence de certains agents externes sur le fonctionnement de la filière avicole. Ainsi l'étude de la filière permettra de faire le point sur ces interventions qui peuvent être politiques, médiatiques,...etc. et peuvent favoriser certains acteurs aux dépends des autres qui activent dans le même domaine.

**d -** Souligner les différentes actions monopolistiques et divulguer les situations de monopoles d'un ou plusieurs intervenants sur un ou une gamme de produits avicoles. Donc, elle nous fait un diagnostic sur tous les points d'échange de ce produit et nous permet de percevoir le degré de transparence et de concurrence des intervenants dans les différentes étapes de cycle d'évolution de produits avicoles concernés par l'étude.

**e -** Souligner les coopérations existantes entre les acteurs de la filière avicole et d'autres agents qui s'activent hors du circuit et qui se situent en dehors du système pour apporter des améliorations au fonctionnement de la filière et résoudre plus facilement les problèmes rencontrés par les acteurs.

**f -** La comptabilisation des charges et les coûts supportés par les intervenants durant les différentes étapes et différents niveaux de fonctionnement du système de la filière avicole qui permettront ensuite d'établir une fourchette des prix pour chaque niveau d'évolution de produit avicole concerné et d'établir une étude comptable. Elle permet aussi de dresser une image sur le niveau la rentabilité de ce produit.

**g -** Donner une image sur les méthodes utilisées dans la filière avicole et de souligner les nouvelles innovations existantes dans ce domaine d'activité et voir si elles sont modernes ou artisanales et quels sont les avantages et les inconvénients de chacune des deux sur le fonctionnement de cette filière avicole.

**h -** La comparaison entre les systèmes de fonctionnement de même type de produits avicoles et entre leur environnement dans le temps et dans l'espace. C'est-à-dire comparer cette filière avicole dans une région avec une autre région ou dans une période par rapport à une autre période pour améliorer davantage son fonctionnement.

### **3 - Les secteurs concernés par l'étude de la filière avicole**

L'étude de la filière avicole peut concerter plusieurs produits et englober aussi tous les secteurs de l'économie que ce soit primaire, secondaire et tertiaire<sup>14</sup>, (voir le schéma N° 2.1 page 31)

#### **a- Le secteur primaire :**

Le secteur primaire est concerné par l'étude de la filière avicole, il est au premier lieu puisque lors d'une filière avicole on parlera d'élevage qui est considéré comme une partie de secteur primaire en général et agricole en particulier. On parlera aussi de l'alimentation de volailles qui se compose de produits agricoles comme le maïs.

#### **b- Le secteur secondaire :**

Le secteur secondaire, lui aussi, ne peut pas être décliné par l'étude de la filière avicole puisqu'on peut citer lors de l'étude de la filière avicole les industries de transformation que ce soit celles de la transformation de l'aliment ou celles de la transformation des produits avicoles ; comme les industries de charcuterie, les industries de conditionnement des produits avicoles et celles qui fournissent le matériel nécessaire pour le fonctionnement de la filière.

#### **c- Le secteur tertiaire :**

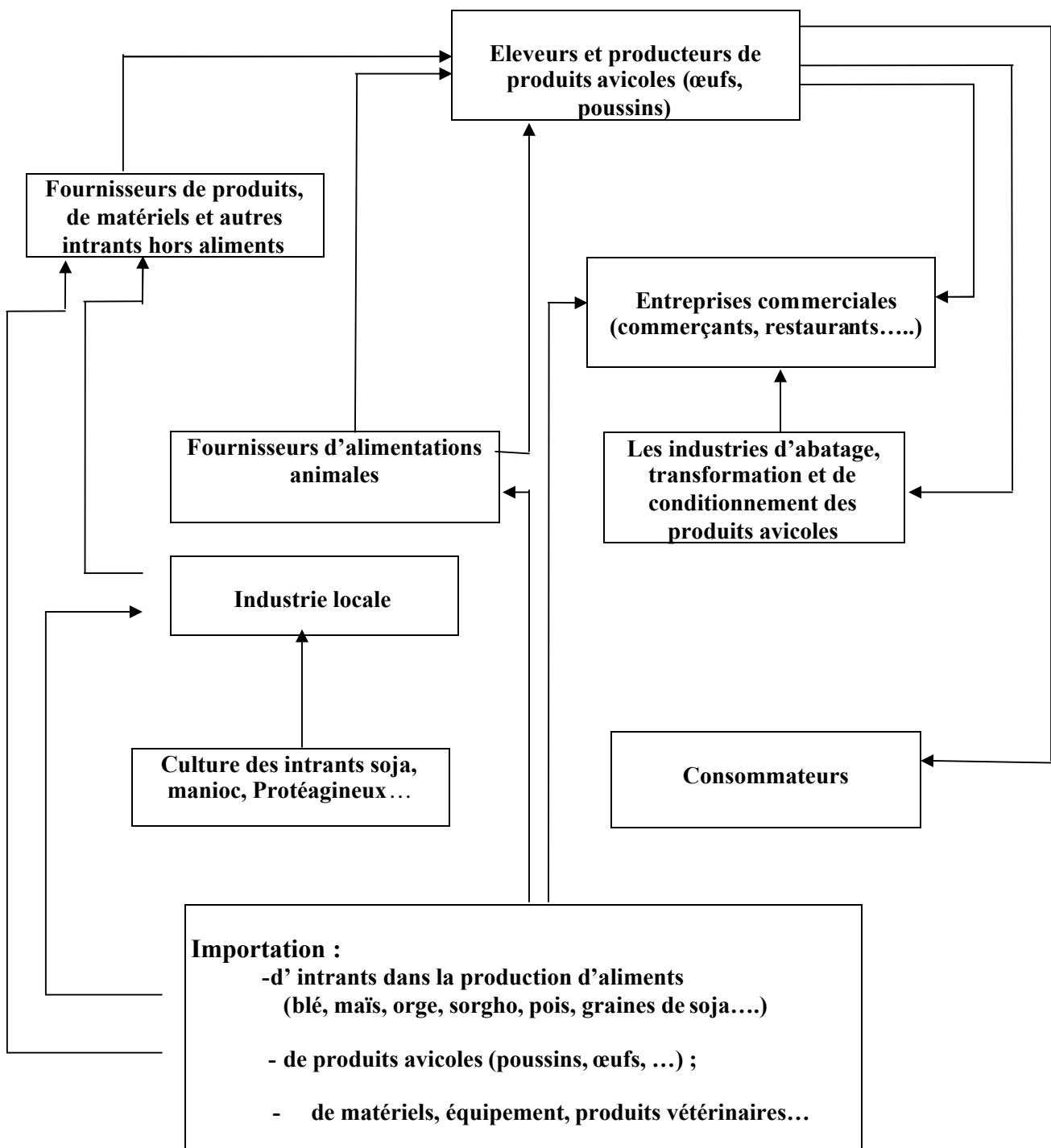
Le secteur tertiaire est concerné lui aussi par l'étude de la filière puisqu'on s'intéresse également lors de l'étude de la filière aux intervenants qui s'activent dans la vente des produits avicoles, aux transporteurs, et on peut s'intéresser même aux moyens de financement de la filière avicole qui peuvent être d'origine bancaire donc du secteur tertiaire.

---

<sup>14</sup> Se référer au :

- Rapport de l'OFAL 2001.117. Disponible le site  
[http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)
- F. KHAMASSI- El EFRIT et J. HASSAINYA «analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agroalimentaires : pertinence de l'approche filière» INRA Tunisie

**Figure N°2.1 : structure de l'organisation de la filière avicole**

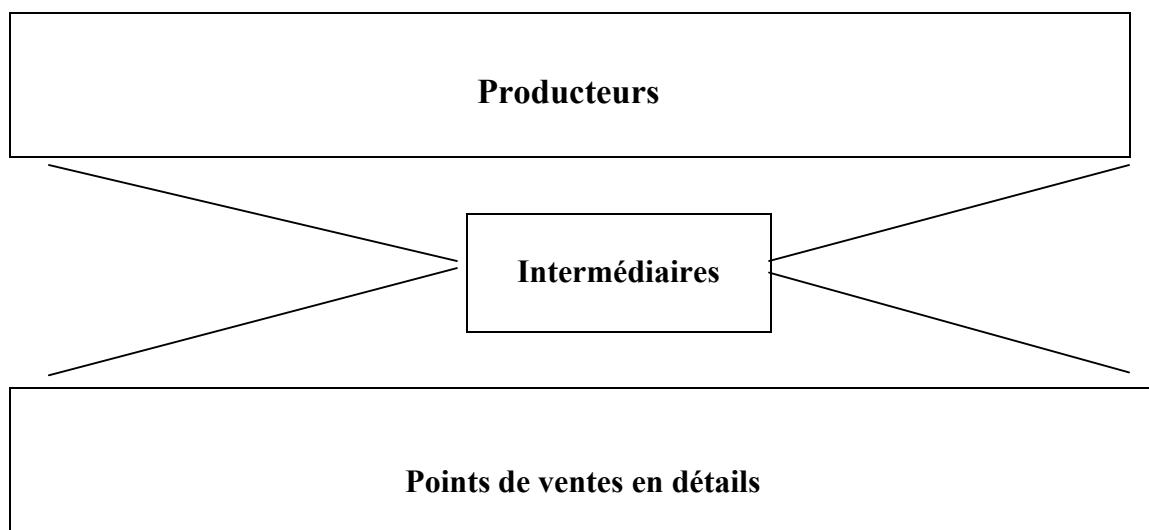


**Source :** La figure 2.1 est établie par nous même à partir de la structure donnée dans le rapport d'OAFL 2001. P l'ITELV de Birtouta d'Alger et de schéma donné par Pierre ROUX dans son «ouvrage agriculture dans le développement économique» page

D'après le schéma n°01 on constate que la filière avicole englobe tous les secteurs de l'économie à savoir le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. On constate également que plusieurs produits sont concernés par la filière avicole que ce soit les produits avicoles ou les produits qui servent comme intrants pour assurer le fonctionnement de cette filière.

D'après **Pierre ROUX<sup>15</sup>**, dans son ouvrage, « l'agriculture dans le développement économique » (volume 2). La plupart des filières de produits agroalimentaires se caractérisent par ce qu'on appelle une structure générale en sablier. D'une part, au stade de la production on constate la présence d'un nombre important de producteurs, on remarque la présence d'un nombre important de sites de vente en détail d'autre part. Mais au stade des intermédiaires on remarque un nombre très réduit d'intervenants qui se composent d'entreprises et de commerçants de gros. **Voir la figure N°02**

**Figure N° 2.2 : Structure en sablier de filière de produits agroalimentaires**



Source : Pierre Roux. L'agriculture et développement volume 2, Lavoisier, 1987

<sup>15</sup> Voir Pierre Roux, (1987) «L'agriculture dans le développement économique (volume 2) ». Technique et documentation Lavoisier

En effet, la filière avicole n'échappe pas à ce principe et à cette structure présentée par la figure n°02. La production dans cette filière est une activité qui regroupe plusieurs intervenants, le même constat est présent également dans les activités de la vente et de la commercialisation de détail des produits avicoles. Mais dans la tranche qui regroupe les intermédiaires qui se composent essentiellement de commerçants de gros et des entreprises qui s'activent dans la transformation, le conditionnement des produits avicoles.

## 4 - Organisation d'une étude de la filière avicole

### 4.1 - La délimitation de la filière avicole

Cette phase consiste à définir précisément les produits avicoles concernés par l'étude à délimiter sur le plan vertical. Le commencement et la phase finale d'évolution de l'étude sur le plan horizontal, l'espace géographique et la période définie. (L'étendue de la filière avicole dans le temps et dans l'espace).

L'ampleur et l'importance de la filière étudiée seront déterminées :

**a-** En premier lieu par les questions auxquelles on doit répondre. Ces questions vont permettre à l'analyste d'encadrer ces recherches.

**b-** par le type de produit concerné par l'étude. Si on s'intéresse par exemple à la filière avicole, cette dernière se compose de plusieurs produits ; le poulet de chair, les poules de ponte, œufs, aliments, produits vétérinaires....etc. Chaque produit aura sa filière propre à lui seul et qui se différencie par sa longueur avec les autres produits selon son stade d'évolution et de transformation.

L'analyste doit prendre en considération ces deux points qui sont de très grande importance pour l'étude de la filière avicole avant et le commencement même de l'étude<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Se référer à **Noëlle TERPEND** «Guide pratique de l'approche filière.

Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection **FAO** 1997 .page 04.Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

## 4.2 - La collecte d'information

Comme il a été déjà souligné dans le premier chapitre l'étude de la filière se fait à partir des informations précises et très détaillées. La filière avicole n'échappe pas à ce principe puisque son étude nécessite l'obtention des informations bien détaillées pour chaque phase d'évolution des produits qui la composent. Ces informations peuvent être de deux sources majeures : l'information bibliographique et l'information obtenue sur le terrain.

### 4.2.1 - L'information bibliographique

L'information biobibliographique est utilisée comme un support par ceux qui veulent étudier la filière avicole, dans ce but les chargés de l'étude peuvent se référer aux :

- mémoires, thèses, documents et aux études précédentes pour voir les démarches et les méthodes utilisées dans ces études ;
- rapports, ouvrages et publications dans le domaine avicole;
- organismes publics comme les ministères concernés (agriculture, industries, commerce, finance, santé), les directions (direction des services agricoles, direction des douanes, des services agricoles), les instituts chargés de l'élevage et les organismes chargés de statistiques...etc. Ces organismes sont les mieux placés pour avoir des statistiques et de savoir la réglementation qui guide et qui oriente la filière avicole ;
- secteur privé en général puisqu'il existe des entreprises bien équipées en études des produits avicoles et qui peuvent être une source non négligeable pour le chargé de l'étude de la filière avicole.

### 4.2.2 - L'information obtenue sur le terrain

L'information sur le terrain est considérée comme la plus importante par rapport à la première puisque elle permet de prendre des contacts avec les acteurs de la filière avicole comme les éleveurs, ceux qui s'activent dans les industries de transformation d'aliments et de différents produits avicoles, les vendeurs et commerçants, les transporteurs de ces produits, les vétérinaires, les consommateurs de produits de type avicole...etc.

Les informations obtenues sur le terrain permettent :

- L'actualisation de l'information bibliographique puisque elles apportent des informations nouvelles qui peuvent être utilisées à leur tour comme un support pour les études à venir.

- La vérification sur le terrain des informations bibliographiques existantes dans le domaine avicole ;
- Mieux comprendre la filière avicole par la rencontre et le questionnement des acteurs concernés c'est-à-dire les éleveurs, les vendeurs, les industriels et les consommateurs de produits avicoles qui permettront à l'analyste d'approfondir davantage ses connaissances du milieu ;
- Voir le produit concerné, par l'étude, dans ses différentes phases d'évolution.

Le chargé d'étude peut utiliser trois méthodes pour arriver à son but : l'interview orale, le questionnaire et la visite de terrain.

#### **4.2.2.1 - L'interview orale**

Cette démarche de travail consiste à organiser des rencontres avec les concernés c'est-à-dire les acteurs de la filière avicole et les personnes qui peuvent influencer de près ou de loin la filière avicole pour les consulter sur les sujets auxquels l'enquête s'intéresse et récolter ainsi des informations précieuses pour les analyser.

Dans cette méthode comme on l'a déjà précisé dans le chapitre précédent il est préférable de tenir compte du fait que l'étude aille avec les attentes de l'interviewé.

En d'autres termes cette étude peut apporter de nouvelles choses positives pour les acteurs interviewés et leurs permettre ainsi, d'améliorer leur environnement de travail et leur situation actuelle. C'est le seul moyen pour que l'interviewé se dévoile et permettre ainsi au chargé de l'étude de la filière avicole d'obtenir des informations fiables et précieuses.

#### **4.4.2.2 -Le questionnaire**

Le questionnaire et la méthode la plus utilisée par les analystes et les chargés de l'étude de la filière des produits agricoles.

Dans le cas de l'étude de la filière avicole il faut :

- choisir les acteurs concernés et qui peuvent apporter plus d'information que les autres pour atteindre l'objectif tracé et attendu par le chargé de l'étude et par l'étude elle-même ;
- Préparer un questionnaire spécifique pour chaque acteur ou pour chaque groupe d'acteurs selon les besoins de l'étude (par exemple préparer un questionnaire pour les éleveurs, un pour les consommateurs, un pour les industriels, un pour les

vendeurs,...etc.). Ces groupes seront constitués par l'analyste pour lui réduire le champ d'analyse et lui permettre d'arriver aux objectifs tracés ;

- Choisir les questions auxquelles le chargé de l'étude de la filière avicole veut apporter des réponses et qui peuvent être de grande utilité pour son étude, en laissant le champs libre aux intervenants questionnés pour apporter leurs avis et exposés les problèmes rencontrés dans le domaine qui ne sont pas pris en considération par le chargé de l'étude.

#### **4.4.2.3 - La visite du terrain**

Cette méthode de travail consiste à visiter les sites concernés par l'analyse, rencontrer les intervenants sur leurs lieux de travail et voir ainsi les réalités de terrain ; les problèmes rencontrés par les intervenants de la filière, les entraves au fonctionnement du système et voir également l'évolution et le développement de chaque phase étudiée.

Cette démarche permet de :

- observer les réalités du terrain et voir ainsi les entraves au fonctionnement du système ;
- rencontrer des intervenants de la filière avicole sur leurs lieux de travail et même rencontrer les intervenants qu'il aurait été quasiment impossible de rencontrer en dehors de leurs sites de travail.
- voir les produits avicoles concernés par l'étude dans leurs différentes phases de développement et d'évolution.

### **5 - L'analyse des résultats et des informations récoltées**

Après avoir récolté les informations et les statistiques nécessaires pour l'étude de la filière avicole ; l'étape suivante est l'analyse de ces informations selon le but recherché et établi par l'analyste. Cette analyse de l'information se fera à plusieurs niveaux en fonction des objectifs dressés par l'analyste qu'il lui permet de voir :

- toutes les relations existantes entre les intervenants sur les produits avicoles concernés et de mettre en évidence les synergies, les relations de coopération et d'influences existantes entre les opérateurs de la filière avicole ;
- les influences externes existantes qui influencent de façon négative ou positive le fonctionnement de la filière avicole ;

- La progression des coûts et des prix de vente des produits avicoles ;
- Les situations de monopole, les goulets d'étranglement et les relations existantes entre les différents secteurs économiques.

Tous ces points doivent apparaître dans l'analyse de filière avicole, ce qui veut dire que les questionnaires, les enquêtes de terrains, les interviews doivent récolter des informations qui vont permettre de faire des observations et des analyses.

## **5.1 -L'analyse fonctionnelle de la filière avicole**

Dans le cadre de la filière avicole l'analyse fonctionnelle se fera sur deux points essentiels.

### **A- Au niveau des intervenants dans la filière avicole :**

Dans ce but, l'analyste doit déterminer et analyser, selon les objectifs fixés par l'étude de la filière avicole, le rôle de chacun des acteurs qui interviennent d'une façon directe ou indirecte sur les produits avicoles concernés par l'étude.

Cette analyse soulignera les points de vue de chaque intervenant sur :

- les rôles joués dans le fonctionnement de la filière avicole;
- sa position, son importance et ses influences dans la filière avicole ;
- le comportement des autres acteurs qui s'activent au sein de cette filière avicole.

Cette analyse visualisera aussi la manière dont les autres intervenants perçoivent cet acteur au sein de la filière. Par exemple, pour voir le rôle d'un éleveur, il faut au premier lieu voir son avis sur ses activités et son champ d'action et d'influence puis l'avis des autres acteurs de la filière avicole qui sont en relation de travail avec lui comme les vendeurs, les commerçants, les fournisseurs d'aliments et d'autre intrants dans l'élevage. C'est de cette manière que l'analyste peut bien déterminer et situer le rôle de chaque intervenant dans la filière avicole et établir ainsi des explications, éclaircissements sur cette filière et les rôles joués par chaque intervenant<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Noëlle TERPEND «Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Revue et Collection FAO 1997..Disponible sur <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

## B- Au niveau des circuits étudiés :

La filière avicole est constituée, elle aussi, de plusieurs produits et acteurs (sous filières). Chaque produit qui compose cette filière avicole possède son circuit qui le distingue des autres produits composant la filière avicole étudiée<sup>18</sup>.

Pour bien comprendre la filière avicole il est d'une importance capitale de décrire et comprendre ses sous filières, leurs problèmes, leurs acteurs, leurs importance et leurs poids dans la filière mère,...etc. En fonction des besoins de l'étude.

### 5.2 - L'analyse géographique de la filière avicole

Délimiter la filière avicole dans l'espace est nécessaire, cette délimitation des frontières de l'étude permet de :

- réduire le champ d'analyse à une zone spécifique ;
- bien comprendre les fonctionnements de ces circuits ;
- comparer la situation et le fonctionnement de la filière avicole dans une région à une autre et opter pour une organisation meilleure;
- situer et préciser les zones de disfonctionnement et faciliter ainsi la tâche pour les corriger.

### 5.3 - L'analyse commerciale de la filière avicole

L'analyse commerciale est de très grande importance parce qu'elle permet à l'analyste de dégager :

- l'influence et l'importance de chaque acteur dans cette filière ;
- la situation spatiale des zones de productions, les marchés et les zones de consommation ;
- comment se fixent les prix des produits avicoles concernés par l'étude ;
- le niveau d'adaptation des produits avicoles aux attentes des consommateurs ;
- le niveau de concurrence et les situations de monopoles existantes sur les marchés.

---

<sup>18</sup> TALLEC. Fabien, (décembre 2005) «L'approche fonctionnelle» p.13,14 disponible [http://www.fao.org/docs/up/easypol/376/cca\\_analyfonct\\_flux\\_043FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/376/cca_analyfonct_flux_043FR.pdf)

### **5.3.1 - L'analyse des marchés**

Cette analyse nous permet de mieux connaître :

- les lieux et les points de vente et d'approvisionnement en produits avicoles ;
- l'organisation des marchés dans le temps.

Elle permet ainsi, de voir le fonctionnement de la commercialisation des produits avicoles dans les marchés visés et observer les entraves existantes dans cette opération.

### **5.3.2 - Les transactions**

Dans le cadre de l'étude de la filière avicole il est important d'étudier l'environnement existant, le climat qui règne dans l'organisation des transactions, les modes de paiements, les engagements, les contrats existants entre producteurs et vendeurs, le nombre de transactions d'un produit avicole avant sa consommation finale<sup>19</sup>.

Le changement de mains va influencer sans aucun doute les prix. Tous ces points nous permettent d'établir des explications en fonction de l'étude sur les coûts des produits, la fragilité ou les forces de cette filière.

### **5.3.3 - Le comportement intervenant dans la filière avicole**

Voir la spécialisation des intervenants dans la filière avicole parce que la spécialisation des intervenants permet d'écouler sur les marchés un produit avicole de qualité bien adapté aux attentes de consommateurs et avec des prix concurrentiels.

Ce comportement professionnel de la part des acteurs permet une structuration parfaite de la filière, réduire les coûts, assurer la continuité dans l'approvisionnement et dans l'écoulement des produits, satisfaire la clientèle et les consommateurs et proposer un produit de qualité à un prix compétitif.

Mais si les acteurs jouent plusieurs rôles en même temps cette filière sera désorganisée, les coûts seront très élevés, et l'anarchie régnera sur le fonctionnement et l'organisation de cette filière, ce qui la rendra fragile et coûteuse.

---

<sup>19</sup> Voir TALLEC.F, FAO décembre 2005 « Exercice d'analyse de filière : analyse de la sous filière maraîchage péri urbain de Bamako malí » p.11. Disponible sur : [http://www.fao.org/docs/up/easypol/381/cca\\_sf1\\_mar\\_bmkml\\_048FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/381/cca_sf1_mar_bmkml_048FR.pdf)

### **5.3.4 - La détermination et la formation des prix**

Ce point nous permet de déterminer :

- le poids et l'importance de chaque étape d'évolution d'un produit avicole ;
- l'influence et le poids de chaque intervenant dans cette filière ;
- la variation des prix durant l'année pour étudier l'offre et la demande durant l'année.
- l'importance des marges bénéficiaires dégagées durant chaque étape d'évolution des produits avicoles.

L'analyse de détermination des prix nous permet de cerner l'importance et le poids des acteurs dans la filière, les étapes d'évolution des produits dans la filière avicole et le climat commercial qui règne dans cette filière<sup>20</sup>.

### **5.3.5 -L'aspect concurrentiel dans la filière avicole**

L'analyse de l'aspect concurrentiel dans la filière avicole est fondamentale puisque le degré et le niveau de concurrence peuvent avoir des influences négatives ou positives sur l'organisation de cette filière.

En effet, la concurrence peut réduire les prix, améliorer la qualité des produits avicoles offerts sur le marché, améliorer les services rendus aux consommateurs, adapter les produits aux goûts des consommateurs.

Mais un niveau de concurrence très élevé peut nuire à l'organisation de la filière avicole. En effet, avec une concurrence très élevée les marges bénéficiaires seront minimes et très réduites. Dans le but d'augmenter leurs bénéfices, les intervenants sont obligés de jouer plusieurs rôles en même temps.

Cette multitude de fonctions va conduire, sans aucun doute, à la désorganisation de cette filière.

### **5.3.6 - L'adaptation des produits aux besoins des consommateurs**

Actuellement, le consommateur devient de plus en plus exigeant, ainsi il existe plusieurs détails qui peuvent réduire ou augmenter le volume des ventes et les prix de vente d'un même produit. L'adaptation des produits avicoles aux exigences des consommateurs

---

<sup>20</sup> Se référer à Fabien TALLEC, (L'approche filière. Analyse financière). P14. FAO décembre 2005 disponible sur : <http://www.fao.org/docs/up/easypol/377/cca-044FR.pdf>

peut faire améliorer les prix et le volume de la vente. Par exemple couper le poulet de chair et le vendre en petit morceaux va permettre d'augmenter les ventes parce que :

- l'achat d'une petite partie d'un poulet coûtera moins cher par rapport à un poulet complet, le produit sera donc accessible pour tout le monde ;
- le consommateur peut choisir et acheter la partie qu'il désire consommer ;
- la structure des ménages dans notre temps, avec des familles de petits effectifs exige ce type de comportement.

Il est important donc de consulter l'avis du consommateur et de se soumettre à ses exigences et adapter les produits avec la manière et le milieu dont il vit.

### **5.3.7 - L'organisation de la filière avicole**

L'organisation intégrale de la filière avicole dépendra essentiellement du bon fonctionnement de système de l'amont jusqu'à l'aval de la filière. Ainsi un dysfonctionnement qui surgit au cours de l'évolution de système peut se propager à toute la filière et nuire à son organisation et il peut conduire à son éclatement.

Le niveau de l'organisation des sous systèmes qui composent la filière avicole est un indicateur de son organisation. Si un problème ou un dysfonctionnement surgit dans l'organisation d'un sous système il faut le corriger immédiatement avant de nuire à l'organisation de toute la filière avicole.

## **5.4 - L'analyse économique et financière**

La continuité de fonctionnement de la filière avicole dépendra essentiellement de sa rentabilité, puisque c'est l'importance des gains et des marges bénéficiaires qui poussent les opérateurs économiques à travailler et à investir davantage.

L'analyse économique et financière de la filière avicole est donc d'une importance capitale puisque sa survie est déterminée essentiellement par sa rentabilité.

Cette analyse économique et financière nous permet aussi de voir la progression des coûts et la rentabilité des produits avicoles concernés par l'étude pendant chaque étape et durant chaque phase de leurs évolutions<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Se référer à Fabien TALLEC, «L'approche filière. Analyse financière». P12. FAO décembre2005 disponible sur : <http://www.fao.org/docs/up/easypol/377/cca-044FR.pdf>

### **5.4.1 - Le coût de la filière avicole**

Le prix de revient de la filière avicole regroupe l'ensemble des charges supportées par l'ensemble des opérateurs opérant dans cette filière. Le prix de vente d'un produit avicole est déterminé essentiellement par les coûts et les charges supportés par les intervenants dans cette filière comme les éleveurs, les transporteurs, les vendeurs, les conditionneurs...).

Cette analyse des coûts nous permet d'observer et d'analyser les charges supportées au niveau de chaque transaction importante de cette filière avicole et permettre ainsi à l'analyste de déterminer les transactions les plus importantes en fonction de l'importance des charges supportées.

### **5.4.2 - La rentabilité financière de la filière**

La rentabilité financière de la filière avicole est déterminée par la différence existante entre les coûts de revient des produits et leurs prix de vente. Si les prix de vente sont supérieurs aux coûts de revient on dira donc que c'est la rentabilité financière qui maintient la continuité de cette filière, mais si le coûts de revient sont supérieurs au prix de vente, on dira alors qu'il existe des causes autres que la rentabilité financière qui poussent les opérateurs à continuer leurs activités.

### **5.4.3 - La rentabilité économique**

La rentabilité économique d'une filière avicole est un aspect plus large et plus complexe que la rentabilité financière. Comme on l'a déjà précisé dans la rentabilité financière de la filière avicole, les bénéfices ne sont pas les seuls facteurs qui maintiennent sa continuité. En effet, d'autres facteurs, autres que les bénéfices financiers, rentrent en jeu et ils sont à prendre en considération par l'analyste.

Par exemple, dans la filière avicole l'élevage génère des revenus et permet aux éleveurs de prendre en charge les besoins de leurs ménages en biens et services, et dynamiser ainsi l'activité économique et créer des nouveaux débouchés pour d'autres secteurs de l'économie dans la région.

#### **5.4.4 - L'innovation technique**

Les découvertes technologiques dans la filière avicole ont pour objectifs d'accroître la productivité dans la filière avicole, réduire les prix de revient, améliorer la qualité de produit avicole, améliorer l'environnement de travail des opérateurs dans cette filière,...etc.

Il est de grande importance de voir les outils et les méthodes de travail utilisées dans cette filière s'ils sont modernes ou anciennes et souligner ainsi :

- les découvertes et recherches menées dans cette filière ;
- les points positifs de ces innovations ;
- les points négatifs dans l'application de ces nouvelles découvertes ;
- la comparaison entre l'utilisation des nouvelles ou anciennes méthodes.

Ces quatre points nous permettent de cerner tous les aspects négatifs et positifs de l'utilisation des nouvelles méthodes et opter ainsi pour l'utilisation des méthodes optimales.

#### **5.4.5 -La transparence des prix dans la filière avicole**

La transparence au niveau des prix des produits dans la filière avicole reflète en grande partie le degré de la concurrence existante entre ses opérateurs.

Comme il a été souligné auparavant, les situations de monopole ou les situations de concurrence très élevée sont deux cas qui peuvent nuire à l'organisation et au fonctionnement de la filière avicole.

#### **5.4.6 - Le niveau d'insertion de la filière dans une politique d'État existante**

Lorsque on entame l'étude de la filière avicole il est important de prendre en considération l'attitude de gouvernement vis-à-vis de cette filière avicole<sup>22</sup>.

En effet, sur ce point, il faut discerner et analyser :

- les politiques de soutiens directs ou indirects, entamées par les gouvernements pour améliorer la situation et le fonctionnement de la filière;
- l'insertion de la filière avicole dans les programmes gouvernementaux ;
- les réglementations et les lois mises en place et qui jouent en faveur ou en défaveur de cette filière avicole ;
- la volonté politique de faire appliquer les réglementations et les lois mises en place ;

---

<sup>22</sup> Voir TALLEC.F « Exercice d'analyse de filière : analyse de la sous filière maraîchage péri urbain de Bamako malí » p.12 FAO décembre 2005  
[http://www.fao.org/docs/up/easypol/381/cca\\_sf1\\_mar\\_bmkml\\_048FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/381/cca_sf1_mar_bmkml_048FR.pdf)

## 5.5 - L'analyse sociologique

Dans une analyse de filière avicole, il est essentiel de comprendre les aspects sociologiques de ses opérateurs.

En effet, les comportements sociaux des intervenants et de leur entourage peuvent influencer l'organisation de la filière avicole alors l'analyse peut être fausse et erronée, si l'analyste néglige cet aspect sociologique des acteurs et de leur environnement d'influences.

## 6 - La formulation d'un diagnostic

Après la collecte des informations et les analyses formulées selon les besoins et les objectifs de l'étude, il est de très grande importance d'établir un diagnostic sur la filière avicole étudiée qui récapitule et englobe toutes ces analyses soulignées auparavant. Dans ce but l'avis des acteurs est à prendre en considération ainsi que les points de vue et les diagnostics formulés par les acteurs de la filière avicole eux-mêmes.

### 6.1 - La mise en évidence du diagnostic fait par les différents acteurs

Chaque intervenant dans la filière avicole possède un point de vue propre à lui. Ces points de vue dans leur ensemble font ressortir la situation et l'environnement dans lesquels se trouve la filière avicole.

Il est d'une importance capitale de prendre en considération les points de vue des opérateurs par l'analyste parce que :

- ils sont les mieux placés pour appréhender les problèmes et les entraves rencontrés dans leurs activités habituelles ;
- ils ont plus d'expérience dans le domaine avicole ;
- ils sont les mieux placés pour voir les opportunités engendrées par cette filière avicole ;
  - ils connaissent la manière et les méthodes pour résoudre les problèmes journaliers de cette filière avicole.

### 6.2 - La formulation d'un diagnostic final

Cette étape repose essentiellement sur les informations récoltées par les méthodes décrites précédemment.

Lors d'un diagnostic final, il est fondamental de souligner :

- les atouts et les points positifs de la filière avicole étudiée ;
- les faiblesses dans le fonctionnement de la filière avicole concernée par l'étude.

Il est recommandé aussi lors de formulation d'un diagnostic final de la filière avicole de respecter l'ordre hiérarchique des entraves au fonctionnement de cette dernière. Cet ordre hiérarchique va s'établir par le soulignement des problèmes les plus difficiles à résoudre en premier lieu et ensuite les problèmes les plus fréquents et qui ne demandent pas généralement beaucoup de temps et de moyens pour les résoudre.

En guise de conclusion à ce chapitre, on peut dire que l'étude de la filière avicole va s'étaler sur les trois secteurs de l'activité économique, à savoir :

- le secteur agricole qui regroupe le domaine de l'élevage et les cultures des intrants dans l'élevage comme le soja, manioc, protéagineux ;
- le secteur industriel qui regroupe également plusieurs activités de type industriel comme la production d'aliments de bétails, la production de matériels, équipements et produits utilisés dans les activités avicoles ;
- le secteur tertiaire qui regroupe les services au sens large comme le financement , le transport, les services vétérinaires, les services de conseils et d'orientation dans cette filière.

## Chapitre III : La filière avicole en Algérie

L'aviculture algérienne était essentiellement fermière, traditionnelle et sans organisation particulière au lendemain de l'indépendance (1962). La consommation des Algériens en produits d'origine animale et particulièrement avicole était très faible, par rapport aux normes recommandées par les organismes mondiaux notamment la FAO et l'OMS. D'après Faycal FENARDJI<sup>23</sup>, une enquête effectuée par le Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire en **1979-1980** estimait à **13,40** grammes par jour les protéines animales dans la ration alimentaire, alors que les recommandations de la **FAO-OMS** pour les pays en voie de développement la fixaient à **16** grammes par jour. Cette insuffisance en protéines animales se faisait ressentir de plus en plus avec la croissance démographique, l'exode rural vers les grandes villes du pays, le délaissement de l'activité agricole par les Algériens au profit de secteur secondaire et de secteur tertiaire et les prix très élevés des viandes rouges.

Durant les années 80, et dans le but de répondre à la demande nationale en augmentation continue et réduire la facture des importations en produits avicoles finis, l'Algérie a opté pour la modernisation du secteur et le développement de l'aviculture à grande échelle et de façon intensive.

L'objectif de ce chapitre est de retracer le chemin parcouru par la filière aviculture algérienne et souligner ainsi, les efforts et les stratégies menés dans ce domaine et souligner les maillons forts et faibles de cette filière.

<sup>23</sup> FENARDJI. F, 1990. « Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie. », options méditerranéennes série A/ n° 7.  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf>

## 1- Evolution de la filière avicole en Algérie

### 1.1 - De 1962 à 1969

L'agriculture algérienne a été marquée durant cette période par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif national<sup>24</sup>. Pour la filière avicole elle était essentiellement fermière, la production avicole dans sa quasi-totalité reposait essentiellement sur l'élevage familial et quelques exploitations et unités de petite envergure.

La production dans cette période est loin de satisfaire la demande nationale puisque la consommation annuelle en viande blanche est de l'ordre de 250 gramme par habitant<sup>25</sup>.

### 1.2 -De 1969 à 1979

L'objectif principal assigné à l'agriculture dans la stratégie de développement national planifié est de satisfaire la demande nationale en produits alimentaires. Cette demande qui est en croissance continue ne permet pas de dégager un surplus exportable<sup>26</sup>. Dans cette période, il est à souligner l'existence de deux secteurs juridiques de production :

**a- le secteur autogéré :** il pratiquait essentiellement l'élevage du poulet de chair, mais sa participation dans la production nationale est très faible ;

**b- le secteur privé :** il détient la grande partie de la production nationale puisqu'il détient :

- une capacité d'incubation estimée durant cette période à 75% de la capacité nationale ;
- une production en poulet de chair estimée à 75% de la production nationale en 1979 ;
- une production en œufs de consommation estimée à 55% de la production nationale (Faycal FEENARDJI, 1990)

---

<sup>24</sup> BESSAOUD Omar. : «L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) »  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>

<sup>25</sup> FENARDJI. F, 1990. «Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie. », options méditerranéennes série A/ n° 7.  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf>

<sup>26</sup> TOULAÏT Hocine «L'agriculture Algérienne, les causes de l'échec» PAGE 44. OPU 88. NP550

Cette période s'est caractérisée aussi par la mise en place de programme de développement des productions animales en général, dont la filière avicole. L'**O.N.A.B** a été créé à cet effet le 3 avril 1969.<sup>27</sup>

L'Office National des Aliments du Bétail avait pour mission de :

- prendre en charge la fabrication des aliments de bétail ;
- la régulation du marché des viandes rouges ;
- le développement de l'élevage avicole.

Pour réaliser les objectifs tracés, l'O.N.A.B a opté pour l'installation d'importantes unités pour répondre favorablement aux attentes et aux besoins des filières animales nationales.

A partir de 1974, il y a eu la mise en place de six coopératives de wilaya, qui ont pour mission :

- la distribution des facteurs de production ;
- le suivi technique des producteurs et la vulgarisation des productions avicoles.

La consommation et la production durant cette période a évolué comme l'indique le tableau n°3.1

**Tableau N°3.1 : Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant de viande blanche et des œufs de consommation**

| <b>Année</b> | <b>Viande blanche</b> |                         | <b>Œufs de consommation</b>   |                            |                          |   |
|--------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|---|
|              | Production en tonnes  | Consommation KG/hab./an | Production En millions d'œufs | Consommation Œuf /hab. /an | Importations en millions | Consommation ajustée par les importations |
| 1971         | 4 980                 | 0,371                   | Estimée à 200                 | Estimée à 15               | .....                    | .....                                     |
| 1972         | 11 500                | 0,827                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1973         | 14 650                | 1,015                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1974         | 19 744                | 1,322                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1975         | 47 000                | 3,046                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1976         | 74 763                | 4,346                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1977         | 69 235                | 4,534                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1978         | 75 500                | 4,520                   | .....                         | .....                      | .....                    | .....                                     |
| 1979         | 76 700                | 4,514                   | 280                           | 15                         | 600                      | 45  |

Source : FAYCEL Fenardji, CIHEAM 1990

<sup>27</sup> Voir page 02 de la revue ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro 1 – Mars – Avril 2004 disponible sur

[http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

Le tableau N° 3.1 nous permet de dresser la lecture suivante :

- la production et la consommation annuelle par habitant de viande blanche ont évolué d'une façon spectaculaire depuis 1971 ;

-la demande annuelle en œufs de consommation est loin d'être couverte par la production nationale, le recours aux importations est donc inévitable

Malgré d'énormes efforts mis en place par l'Algérie durant cette décennie, il est à signaler plusieurs manques et problèmes, entre autres, le personnel insuffisamment qualifié. Ce problème a donné lieu à la maîtrise insuffisante de la technique et de la gestion et une maintenance mal assurée.

### 1.3 - Le plan avicole 1980 à 1984

L'aviculture algérienne a connu un développement remarquable durant les années 80. D'après **Mohamed BENFRID**, l'impulsion de cette activité par l'Etat à partir de 1980, à travers notamment la mise en place d'une industrie d'aliments du bétail, d'une industrie avicole, d'une garantie d'approvisionnement en différents inputs et l'octroi de crédits bonifiés a fortement incité les détenteurs de capitaux à s'engager dans le domaine avicole<sup>28</sup>.

La mise en place du plan avicole durant cette période vise essentiellement la restructuration de secteur et à corriger les lacunes existantes dans le passé.

Cette période s'est caractérisée par :

- la restructuration de l'O.N.A.B en août 1981. Avec cette restructuration l'ONAB est chargé de produire les aliments composés et complémentaires pour le bétail et leurs adjuvants, de commercialiser les aliments composés, de commercialiser les matières pour la fabrication et de diffuser les techniques d'utilisation des aliments composés<sup>29</sup>;
- création de trois offices régionaux de l'aviculture qui ont pour mission de prendre en charge uniquement la production avicole et alimenter ainsi ce secteur en facteurs de production avicole ;

---

<sup>28</sup> BENFRID. Mohamed (Schémas et mode de fonctionnement du système de vulgarisation dans les filières avicole et bovine laitière en Algérie (*Cahiers Options Méditerranéennes*, Vol. 2, n°1) <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c02-1/93400080.pdf>

<sup>29</sup> ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro 1 – Mars – Avril 2004). Disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

- la mise en place de l'Office National des Approvisionnements et des Services Agricoles (ONAPSA). Cet office est chargé d'assurer la distribution de l'aliment et des produits vétérinaires ;
- l'installation des coopératives avicoles dans toutes les Wilaya du pays. La coopérative conserve les rôles définis auparavant mais l'Etat s'engage de les doter de moyens humains et matériels ;
- l'encouragement des secteurs autogéré et privé qui sont chargés de la production des produits finis ;
- la garantie faite par l'Etat pour l'écoulement des produits finis issue de secteur privé ;
- l'harmonisation de la taille des ateliers de production fixés à des poulaillers de 5000 et 10 000 sujets pour la chair et de 2 500, 5 000 et 12 000 sujets pour la ponte. Les manœuvres réalisées dans le domaine avicole durant cette période ont montré une meilleure prise en charge des attentes pour le développement dans ce domaine<sup>30</sup>.

#### **1.4 - Deuxième plan 1985-1989**

Ce plan de développement se situe dans le cadre du deuxième plan quinquennal. Il est mis en place pour la consolidation des résultats obtenus dans le plan précédent, il constitue une continuité de ce dernier. L'objectif tracé est d'atteindre une consommation annuelle de 10 kilogrammes en viande blanche et une consommation annuelle de 120 œufs par habitant. Pour réaliser les objectifs tracés les manœuvres de ce plan sont orientées vers :

- la recherche d'une meilleure intégration de l'aviculture dans l'économie nationale ;
- le renforcement des structures et des facteurs de production par le biais de structures de moyenne dimension ;
- le renforcement des secteurs autogéré et privé dans le domaine de la production de l'œuf de consommation par le biais de crédits spéciaux ;
- la création d'une structure spécialisée dans la formation avicole et l'organisation du circuit de vulgarisation dans le but d'atteindre une meilleure production. ;

---

<sup>30</sup> FENARDJI. F, 1990. « Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie. », options méditerranéennes série A/ n° 7.  
<http://ressources.cicheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf>

- la diversification des espèces par l'introduction de la dinde par exemple.

Les filières avicoles ont évolué depuis 1990 dans un environnement caractérisé par la mise en œuvre de réformes économiques dans le cadre du passage d'une économie planifiée à une économie de marché. Elles subissent par ailleurs les effets du PAS. Ces réformes ont progressé dans le sens du désengagement de l'Etat de la sphère économique.

L'industrialisation des élevages avicoles en Algérie s'est imposée alors comme l'unique solution rapide et efficace pour résorber le déficit senti en protéines animales. Ainsi, les pouvoirs publics ont initié des programmes de développement à long terme. Ces divers programmes ont permis une croissance significative dans la consommation en produits avicoles et de passer à des niveaux de consommation annuelle par habitant plus élevé comme il est indiqué par tableau N° 3.2.

**Tableau N° 3.2 : Consommation annuelle par habitant des œufs et de viande blanche en Algérie**

| Produits                     | 1980 | 1985 | Evolution 85/ 80 | 1989 | Evolution 89/ 87 | Evolution 89 /80 |
|------------------------------|------|------|------------------|------|------------------|------------------|
| Viande blanche (kg)          | 2    | 5    | 250%             | 10,5 | 210%             | 525%             |
| Œufs de consommation (unité) | 20   | 58   | 290%             | 120  | 206%             | 600%             |

Source : [www.onab.dz](http://www.onab.dz)

Après avoir importé annuellement jusqu'à 1,5 milliards d'œufs de consommation au cours des premières années de la décennie 1980, soit la quasi-totalité des besoins en poulet prêt à cuire, il a été mis un terme définitif à l'importation des produits finis dès 1979 pour le poulet et en 1985 pour l'œuf de consommation<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro 3. juillet-août 2004) disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

**Tableau N° 3.3 : Evolution du taux d'autosuffisance en viande blanche et en œufs de consommation en Algérie (1981-1990)**

| Désignation                 | 1981 | 1983 | 1985 | 1987 | 1989 | 1990 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| <b>Viandes blanches</b>     | 68   | 85   | 71   | 99   | 113  | 99   |
| <b>Œufs de consommation</b> | 31   | 52   | 69   | 111  | 119  | 110  |

Sources : données de Abdel-Madjid. DJENANE<sup>32</sup>

On remarque, d'après le tableau N°3.3, que l'Algérie commence à réaliser l'autosuffisance en produits avicoles depuis 1987, cela est dû notamment aux efforts et aux moyens mis sur le terrain pour développer cette filière.

Mais malgré cette autosuffisance en produits finis et ce développement spectaculaire, la filière aviaire algérienne reste dépendante des marchés internationaux en intrants, puisque l'appareil productif national reste incapable de répondre aux exigences de cette filière.

## 2 - L'amont de la filière avicole en Algérie

### 2.1 - Les importations

#### 2. 1.1 - Les matières premières destinées à la fabrication d'aliments

L'industrie nationale d'aliments avicoles est dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements en matières premières qui entrent dans la composition des aliments avicoles. Ces importations couvrent 90 % des besoins de l'industrie nationale et le reste est assuré par l'appareil productif national. Les importations ont une valeur (CAF) de 322,5 millions de dollars en 2003 (MADR 2004) ; ainsi elles ont évolué depuis 1996 comme sont indiquées dans le tableau N°3.4.

---

<sup>32</sup> Se référer à Abdel-Madjid. DJENANE «Reformes économiques et agriculture en Algérie » Université FERHAT ABBAS - SETIF – 1997 250PAGES in S.BEDRANI, CIHEAM, 1993 et R. AMELLAL, CIHEAM 1995

**Tableau N°3.4 : Evolution des importations de maïs, tourteau de soja et de CMV**

| Années      | Maïs              |                        | Tourteau de soja  |                        | CMV               |                        |
|-------------|-------------------|------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|------------------------|
|             | Volume<br>(tonne) | Valeur<br>(1000 US \$) | Volume<br>(tonne) | Valeur<br>(1000 US \$) | Volume<br>(tonne) | Valeur<br>(1000 US \$) |
| <b>1996</b> | 894945            | 132694                 | 197584            | 65877                  | 0                 | 0                      |
| <b>1997</b> | 844816            | 144907                 | 208808            | 87135                  | 0,01.17           | 228                    |
| <b>1998</b> | 952258            | 131736                 | 234429            | 41401                  | 89,85             | 1048                   |
| <b>1999</b> | 1142385           | 139890                 | 319571            | 65276                  | 314,28            | 2791                   |
| <b>2000</b> | 1481973           | 175230                 | 344614            | 79871                  | 497,40            | 3211                   |
| <b>2001</b> | 1675617           | 204602                 | 436695            | 101059                 | 554,86            | 3248                   |
| <b>2002</b> | 1775729           | 237377                 | 443232            | 98344                  | 940,32            | 6229                   |
| <b>2003</b> | 1544210           | 211786                 | 427759            | 105078                 | 719,76            | 5626                   |
| <b>2004</b> | 1790349           | 298350                 | 591195            | 192709                 | -----             | -----                  |

**Source :** Etabli à partir des données de OFAL 2000, MADR 2004 et de la FAO2005

D'après le tableau N° 3.4 :

- Les importations du maïs sont en croissance continue que ce soit en valeur ou en volume : soit respectivement en 1996, 894945 tonnes pour 132,69 millions\$ et en 2002, 1775729 tonnes pour 237.37 millions \$. Mais on constate une légère baisse des importations de ce produit en 2003, ce constat est dû en partie aux prix qui ont augmenté sur le marché mondial.

-Les importations de tourteau de soja sont en croissance continue depuis 1996 ils ont enregistré en 1996 un volume de 197584 tonnes pour 65.87 millions de dollars américains pour atteindre 443232 tonnes et une valeur de 98,34 millions\$ en 2002. En 2003 les importations ont diminué en volume, en dépit de cette diminution la valeur de ces importations ont augmenté, ce qui donne d'après le tableau une augmentation des prix de ce produit d'environ 15% part rapport à 2002, mais une reprise de croissance en volume des importations est constatée en 2004.

-Les importations CMV sont en croissance depuis 1996 jusqu'au 2002 puis on constate une légère baisse en 200

Notons que le maïs importé n'est pas utilisé totalement pour la fabrication des aliments avicoles, il est aussi utilisé à d'autres usages comme l'alimentations des ruminants et l'alimentation humaine et que les importations en CMV sont l'œuvre des opérateurs privés puisqu'il y a que l'ONAB qui dispose de deux usines de fabrication de ces concentrés minéraux vitaminés avec une capacité de 15 tonnes par heure chacune<sup>33</sup>.

### **2.1.2 - Le matériel biologique**

Le matériel biologique importé est constitué essentiellement d'œufs à couver, de poulette démarrée et de poussins d'un jour. L'évolution des importations en unités depuis 1996 est retracée par le (tableau N°3.5). Les importations en matériels biologiques ont dépassée 7.4 millions de dollars en 2003.

D'après le ministère de l'agriculture et du développement rural, le développement de la filière et l'incapacité de l'appareil productif national à acquérir cette technologie sont les causes de cette dépendance accrue vis-à-vis des marchés extérieurs.

**Tableau N° 3.5 : Evolution des importations en (matériel biologique), sujet/unité**

| Nature du produit         | 1996    | 1997    | 1998    | 1999    | 2000    | 2001    | 2002    | 2003    |
|---------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Œuf à couver</b>       | 1578330 | 1430640 | 4431791 | 4812830 | 3841878 | 3976250 | 4228480 | 4055475 |
| <b>Poulette démarrée</b>  | 0       | 0       | 0       | 0       | 0       | 0       | 0       | 0       |
| <b>Poussins d'un jour</b> | 4084068 | 4369964 | 8122692 | 3620997 | 4291468 | 3337353 | 2788693 | 2995227 |

**Source :** MADR 2004

Le tableau N° 3.5 met en relief les fluctuations des importations des œufs à couver mais aussi leur tendance croissante. Pour les poussins d'un jour on remarque une tendance à la baisse malgré quelques fluctuations, grâce aux investissements réalisés dans ce domaine (les couvoirs).

---

<sup>33</sup> Voir la page 24 du rapport annuel de L'OFAL de 2001, «observatoire des filières avicoles » disponible sur [http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)

## 2.2 - Les industries nationales d'amont

### 2.2.1 - Aliment du bétail

L'industrie d'aliments du bétail en Algérie est l'oeuvre de deux secteurs, le secteur public et le secteur privé.

#### 2.2.1.1 - Le secteur public

Le secteur public est représenté par L'ONAB qui, avec ses 24 usines d'aliment de bétail, totalise une capacité de production de 374 tonnes par heure<sup>34</sup>.

Les réalisations de la production des aliments composés de l'exercice 2005 sont de 622 873 tonnes<sup>35</sup>.

Ces réalisations rapportées par gamme d'aliments se résument comme suit :

- Gamme Chair : 59 % soit 369 610 tonnes ;
- Gamme Ponte : 36 % soit 224 253 tonnes ;
- Gamme Ruminant : 2 % soit 12 841 tonnes ;
- Gamme Divers : 3 % soit 16 169 tonnes.

#### 2.2.1.2 - Le secteur privé

Le privé commence depuis des années à gagner du terrain au dépens du secteur public, les productions de ce secteur sont composées en grande partie de petites usines de taille moyenne de 3 tonnes par heure<sup>36</sup>.

Le potentiel de ces opérateurs reste très difficile à cerner en raison de la grande présence du secteur informel, mais ce secteur reste très sensible vis à vis du marché avicole en raison de sa spécialisation dans ce domaine.

La production des aliments avicoles du secteur privé en 2000 était de 283379 Tonnes (24.49 % de la production des aliments avicoles) (Tableau 3.6)

<sup>34</sup> Rapport annuel de L'OFAL de 2001, «observatoire des filières avicoles » disponible sur [http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/avicuture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/avicuture/Rapport_2001.pdf)

<sup>35</sup> ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro 3. juillet-août 2004) disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

<sup>36</sup> Rapport annuel de L'OFAL de 2001

**Tableau N°3.6 : Structure de la production des aliments avicoles en 2000.**

| Catégories d'aliments  | Entreprises publiques |       | Entreprises privées |       | Production avicole |       |
|------------------------|-----------------------|-------|---------------------|-------|--------------------|-------|
|                        | Tonne                 | %     | Tonne               | %     | Tonne              | %     |
| Aliment (poulet chair) | 481 051               | 66,31 | 244 400             | 33,69 | 725 451            | 100 % |
| Aliment (ponte)        | 829 089               | 85,46 | 98 979              | 14,54 | 268 068            | 100 % |
| Autres aliments        | 163 572               | 100   | -                   | ----  | 163 572            | 100 % |
| Total aliment avicole  | 873 712               | 75,51 | 283 379             | 24,49 | 1157 091           | 100 % |

Source : OFAL, 2001

En 2005, il est important de noter que la configuration des capacités de production est en train d'évoluer au détriment du secteur public puisque plusieurs éleveurs importants se sont dotés de leurs propres fabriques d'aliments, notamment dans le segment ponte.

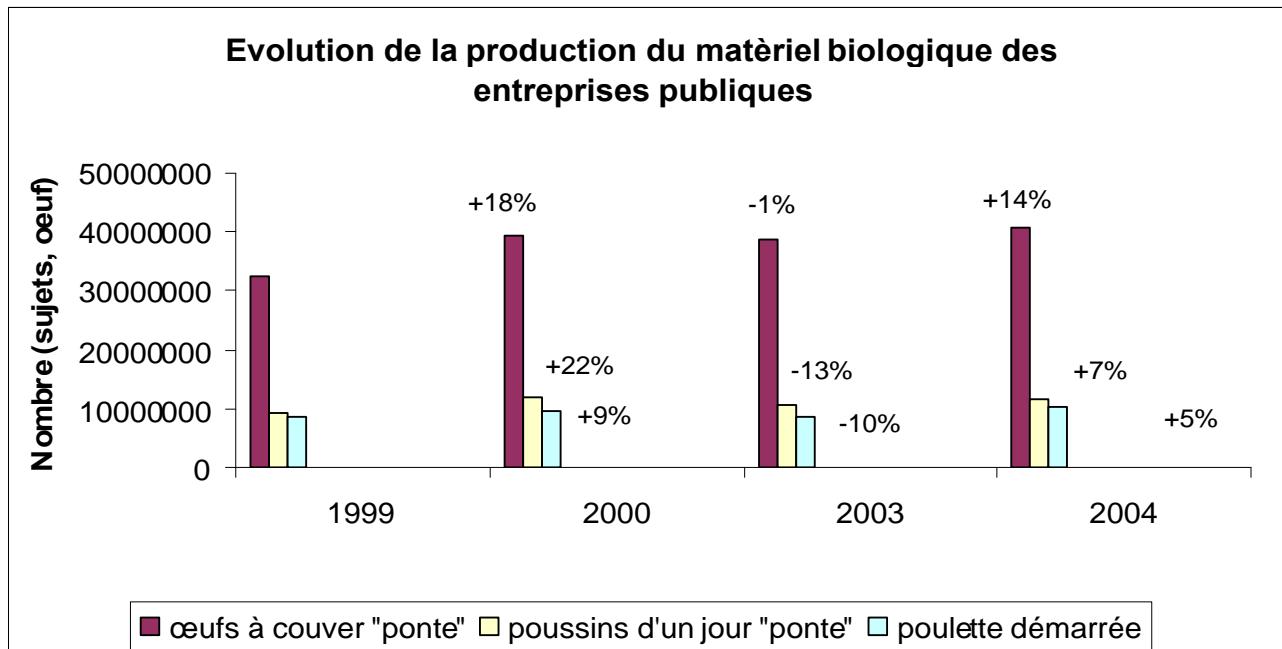
Concernant la filière chair, les résultats à la baisse des ventes de secteur public estimée à 30% par rapport à 2004 ont été tributaires de l'effet de psychose de la grippe aviaire qui n'a cessé de s'accentuer à partir du quatrième trimestre 2005. En plus de ces facteurs, le secteur public souffre de l'ampleur de la concurrence du secteur informel qui fait que des fabricants privés accroissent leur activité, car échappant totalement à la facturation et du fait de cet avantage compétitif, s'accaparent des parts de marché au détriment de secteur public.<sup>37</sup>

### 2.1.2 - L'industrie du matériel biologique

L'industrie du matériel biologique est l'œuvre du secteur public qui dispose d'un potentiel industriel important.

Le graphe N° 3.1, retrace l'évolution de groupe ONAB qui reste leader du marché national de ce type de facteurs de production avicoles notamment en ce qui concerne la filière ponte par laquelle il est admis qu'il détient environ 75 % de parts de marché. A l'opposé, les opérateurs privés opérant dans ce secteur se caractérisent par la prédominance des petites unités de production.

<sup>37</sup> Voir ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro10 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2006) disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

**Graphe 3.1 : Evolution de la production du matériel biologique des entreprises publiques**

Source : www.onab.dz.

La figure N° 3.1 nous permet de dresser la lecture suivante :

- une augmentation considérable dans la production des intrants biologiques en 2000 comparés à 1999, avec 18% pour les œufs à couver, 22% pour les poussins d'un jour et 9% pour la poulette démarrée ;
- Une baisse dans ces facteurs de production est survenue en 2003 par rapport à 2000 et une reprise de la production en 2004 avec 14% pour les œuf à couver et 7% pour les poussins d'un jour ponte et 5% pour la poulette démarrée.

### **3 - La production avicole en Algérie**

#### **3.1 - La production d'œuf de consommation**

La production de l'œuf de consommation en Algérie est dominée par le secteur privé qui possède 73% des capacités de production nationale<sup>38</sup>. L'élevage des pondeuses en batterie s'est progressivement développé aux dépends de l'aviculture fermière pour devenir la méthode la plus répandue. L'élevage de ponte est devenu intensif suite aux

<sup>38</sup> Se référer à la page 50 du rapport annuel de L'OFAL de 2001, «observatoire des filières avicoles » disponible sur [http://www.gredaal.com/ddurable/agricolevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)

améliorations survenues dans les méthodes d'élevage et à la mécanisation des principales tâches dans la production de l'œuf de consommation.

La production de l'œuf de consommation en Algérie a évolué comme l'indique le tableau N°3.7.

**Tableau N°3.7 : Evolution de la production de l'œuf de consommation en Algérie**

| Année | Production en $10^6$ oeufs |
|-------|----------------------------|
| 1995  | 2640                       |
| 1996  | 1705                       |
| 1997  | 1900                       |
| 1998  | 2200                       |
| 1999  | 2400                       |
| 2000  | 2020                       |
| 2001  | 2160                       |
| 2002  | 3220                       |
| 2003  | 3302                       |
| 2004  | 3629                       |
| 2005  | 3528                       |

Source : Ministère d'agriculture et de développement rural 2006

Le tableau N°3.7, nous renseigne que : la production des œufs de consommation a régressé en 2001 par rapport à 1995. Elle était de 2,64 milliards d'unités en 1995 et de 1.7milliards d'unités en 1996, pour remonter à 2,64 milliards d'unités en 2001, un niveau inférieur à celui de 1995, cette régression est due essentiellement :

- au désengagement de l'Etat de la filière et aux effets négatifs des programmes d'ajustement structurel ;
- à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ;
- à l'exode des zones montagnes et rurales ; ces zones qui possèdent une capacité de production non négligeable.

Depuis 1996, la tendance est à la hausse puisque on remarque une reprise graduelle de la production de l'œuf de consommation, malgré quelques fluctuations dues essentiellement aux volatilités des prix d'intrants et des prix des œufs de consommation.

### 3.2 - Production de poulet de chair et de la dinde

Les résultats du recensement général de l'agriculture réalisé en 2001 indiquent que :

- un nombre de 12809 élevages de poulet de chair ont été recensés à l'échelle nationale disposant d'un effectif de 39 239 540 poulets, soit une moyenne de 3063 par exploitation ;
- un nombre de 5760 élevages de dinde ont été recensés à l'échelle nationale disposant d'un effectif de 866536 sujets, soit une moyenne de 150 par exploitation.

Mais en l'absence de données sur l'activité de l'élevage de la dinde, nous allons concentrer notre travail sur l'élevage de poulet de chair. Cette activité est dominé par le secteur privé qui à une capacité d'élevage de l'ordre 92% de la capacité de production nationale globale. (Voir le **tableau N° 3.5**)

**Tableau N° 3.8 : Répartition de la production de poulet de chair en Algérie**

|                            | Opérateurs privées  | Opérateurs publics                                  |
|----------------------------|---|---|
| Elevage du poulet de chair | 15000 éleveurs,<br>capacité 230 000 tonnes de<br>poulet /an | 24 unités<br>Capacité 13000 tonnes de<br>poulet /an |

**Source :** OFAL 2001

D'après le tableau N°3.8, on remarque que : l'activité d'élevage de poulet de chair en Algérie est largement dominée par le secteur privé qui se compose de 15000 éleveurs avec une capacité de production annuelle de 230000 tonnes contre 24 unités publiques qui possèdent une capacité annuelle de 13000 tonnes.

Ceci nous amène à déduire que la moyenne de production des exploitations est de l'ordre de 15,33 tonnes annuelles par éleveur pour le secteur privé et de l'ordre de 5541,666 tonnes annuelles par unité pour le secteur public.

D'après le ministère de l'agriculture et du développement rural la production nationale en poulet de chair a évolué comme l'indique le tableau 3.9.

**Tableau N°3.9 : Evolution de la production nationale de poulet de chair**

| <b>Année</b> | <b>Production en tonnes</b> |
|--------------|-----------------------------|
| 1995         | 190 000                     |
| 1996         | 93 500                      |
| 1997         | 105 000                     |
| 1998         | 160 000                     |
| 1999         | 200 000                     |
| 2000         | 198 000                     |
| 2001         | 201 000                     |
| 2002         | 150 600                     |
| 2003         | 156 800                     |
| 2004         | 170 000                     |
| 2005         | 143 500                     |

**Source :** Ministère d'agriculture et de développement rural 2006

D'après le tableau N° 3.9, la production nationale de poulet de chair a chuté d'une manière vertigineuse en 1996. Cette chute est le résultat de l'exode massif des zones de production durant cette période et les effets négatif de programme d'ajustement structurel. Après 1996 on remarque une reprise graduelle de la production nationale jusqu'en 2001, puis elle commence à diminuer à cause des importations des viandes congelées. En effet, depuis 1980, soutenu par une politique publique incitative, la production de poulet de chair a enregistré un développement notable mais cette dynamique a été toutefois contrarié par la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel (1994 - 1998) a affecté négativement la croissance de la production avicole.

## **4 - L'aval de la filière avicole en Algérie**

### **4.1 - Collecte, abattage et transformation de produits avicoles**

Selon les estimations de l'OFAL, le nombre d'abattoirs spécialisés dans l'abatage de produits avicoles en Algérie durant l'année 2000 est de l'ordre de 800 à 900 unités. Le nombre exact de ces unités reste inconnu en raison des pratiques informelles de l'activité d'abatage par le secteur privé.

Pour le secteur public, qui est représenté par L'ONAB, l'activité d'abattage durant l'exercice 2005 a connu une évolution favorable de plus de 7.5 % par rapport à 2004 et

un volume de viandes blanches abattu de 18 393 tonnes. Néanmoins, la production de produits transformés (charcuterie) reste faible avec une capacité de production de 154 tonnes, malgré les capacités de production existantes, à l'exception de la Société des Abattoirs de l'Ouest qui mène une politique dynamique dans le développement de la charcuterie<sup>39</sup>.

Les fonctions d'abattage en Algérie restent dominées par le secteur privé. Cette fonction s'exerce dans des tueries dont la capacité de production unitaire estimée en moyenne à 60 poulets par heure. Les moyens utilisés dans ces tueries nécessitent peu d'investissements et leur fonctionnement pose un problème considérable pour la santé publique<sup>40</sup>.

Pour la fonction des industries de transformation, il existe 230 opérateurs spécialisés dans la fabrication des conserves des viandes blanches en Algérie<sup>41</sup>. On souligne dans cette activité la tendance à la découpe de poulet, cette dernière s'est développée grâce notamment aux :

- exigences du consommateur qui évoluent avec le développement économique ;
- la structure et les tailles des ménages ;
- la diminution du pouvoir d'achat de consommateur algérien.

## 4.2 - La commercialisation des produits avicoles

L'activité de commercialisation des produits avicoles en Algérie reste une activité dominée par le secteur privé.

---

<sup>39</sup> Se référer à ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro10 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2006 disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

<sup>40</sup> Voir le Rapport annuel de L'OFAL de 2001, «observatoire des filières avicoles » disponible sur [http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)

<sup>41</sup> Se référer aux statistiques du CNRC (2000), extraites du rapport annuel de l'OFAL 2001

**Tableau N°3.10 : Opérateurs privés impliqués dans le commerce des produits avicoles en Algérie en l'an 2000**

| Activités  | Physique     | Morale    | Total        |
|--|--------------|-----------|--------------|
| Commerce de gros de volaille, l'œuf et de lapin                              | 235          | 31        | <b>266</b>   |
| Commerce de détail de volaille, œufs exercés à l'étal                        | 270          | /         | <b>270</b>   |
| Marchands ambulants de volaille et de lapins au niveau des marchés communaux | 886          | /         | <b>886</b>   |
| Marchands ambulants d'aliments de bétail et de volaille.                     | 336          | /         | <b>336</b>   |
| Commerce de détail de viande volaille  | 7135         | 43        | <b>7178</b>  |
| Commerce de détail de volaille, œufs et lapins                               | 2141         | 9         | <b>2150</b>  |
| <b>Total</b>   | <b>11003</b> | <b>83</b> | <b>11086</b> |

Source : CNRC 2000 in OFAL 2001

Le tableau N°3.10 nous informe que le commerce des produits avicoles en Algérie est assuré en 2000 par quelque 11086 opérateurs, répartis en 266 grossistes et 10820 détaillants, ce qui donne une moyenne de 40 détaillants pour 1 grossiste. Cette situation souligne que les produits avicoles changent de mains à plusieurs fois avant d'arriver au consommateur.

Il est à noter au passage que le commerce de détail des produits avicoles échappe au secteur formel et il est pratiqué avec une insuffisance des mesures d'encadrement (hygiène, contrôle de la qualité...).

### 4.3 - La consommation des produits avicoles en Algérie

La consommation de produits avicoles a augmenté d'une manière significative depuis 1962. Cette augmentation est le résultat des stratégies mises en place par l'Algérie pour le développement de cette activité.

#### 4.3.1 - La consommation de l'œuf en Algérie

La consommation des œufs en Algérie a évolué d'une façon croissante. La demande, couverte dans le passé par les importations, est assurée par la production nationale depuis 1985. Cette dynamique réalisée dans la consommation de l'œuf a été freinée, depuis 1990, en raison de désengagement de l'Etat de cette filière et des effets de programme d'ajustement structurel. Ce qui s'est traduit par la hausse des prix.

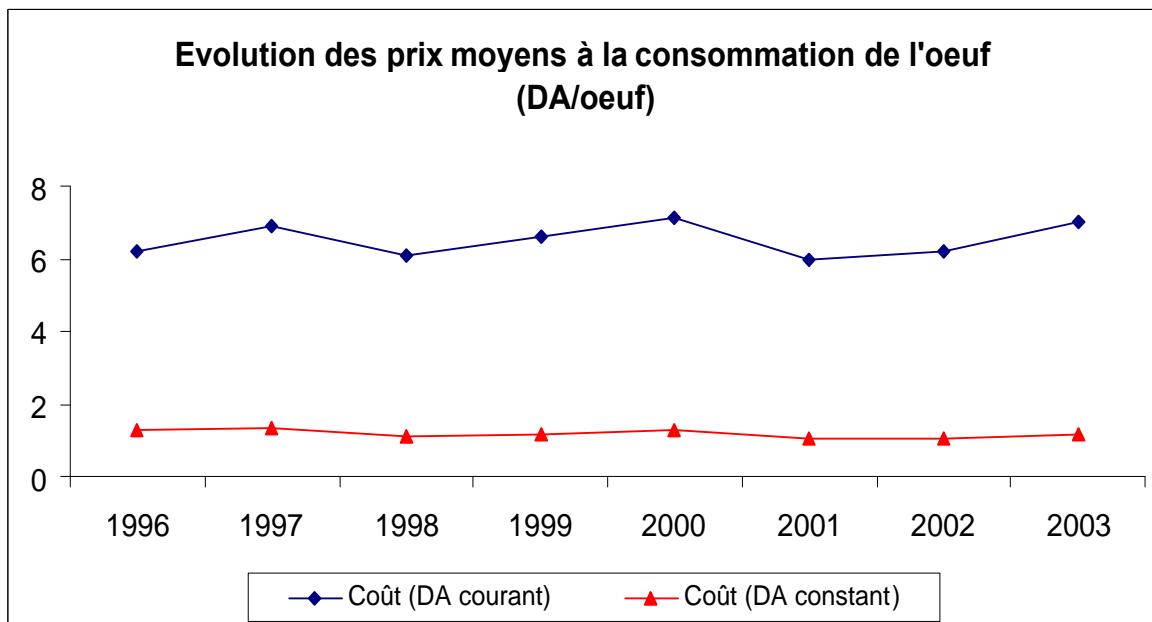
**Tableau N°3.11 : Evolution de consommation par habitant de l'œuf consommation en Algérie.**

| Année   | 1989 | 1999 | 2002 | 2003 | 2005 |
|---|------|------|------|------|------|
| <b>Consommation annuelle en œufs par habitant</b> | 120  | 55   | 107  | 130  | 110  |

Source : MADR 2006

D'après le tableau N° 3.11, la consommation d'œufs a diminué d'une manière vertigineuse depuis 1989 pour passer de 120 œufs par habitant à cette dernière date à 55 œufs par habitant en 1999. Ce constat est dû aux causes soulignées auparavant à savoir le désengagement de l'Etat, les effets de programme de PAS, la dégradation du pouvoir d'achat du consommateur algérien. Après 1999, on remarque une reprise remarquable avec quelques fluctuations du niveau de consommation.

Pour les prix de l'œuf leur évolution est donnée par Le graphe N°3.2 Il varient entre 6 à 7 DA durant la période de 1995 à 2003. Les prix de l'œuf de consommation en Algérie sont caractérisés par leur hausse durant la saison d'été par rapport à d'autres saisons. Cela est expliqué par la demande importante durant la période d'été pour ce produit.

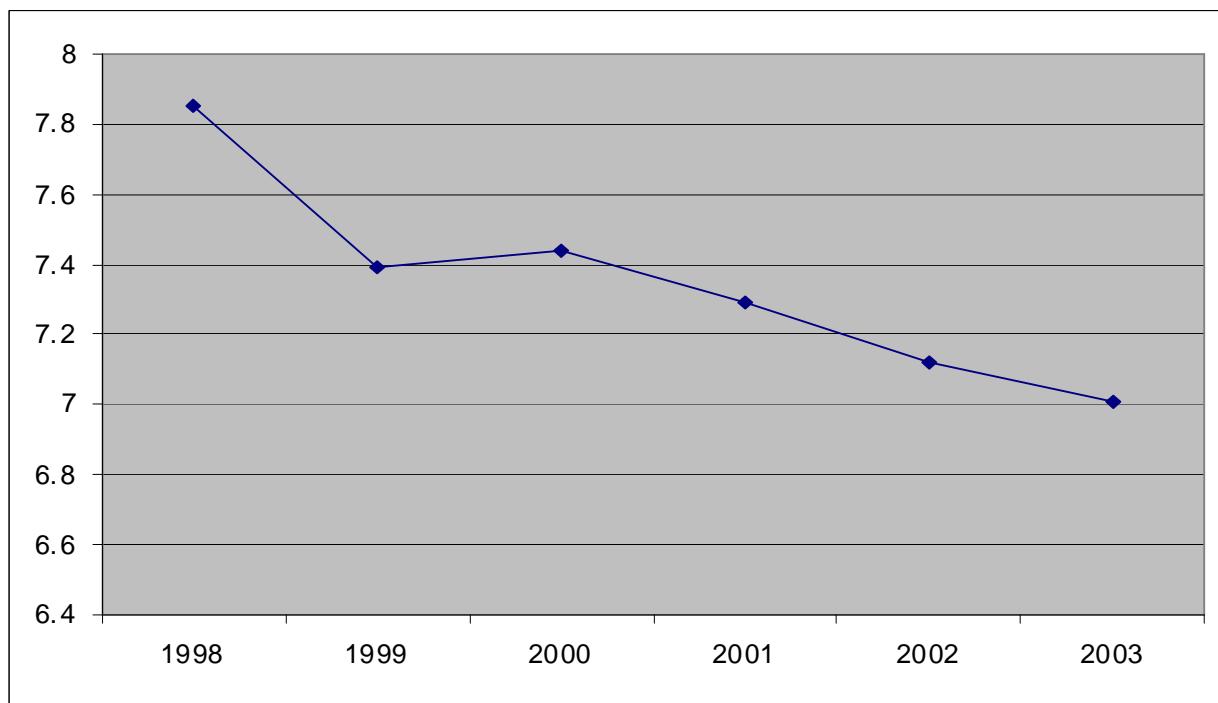
**Graph N°3.2 - Evolution des prix moyens à la consommation des oeufs**

Source : MADR, DSASI, 2004

### 4.3.2. La consommation de viande de volaille en Algérie

La consommation annuelle de la viande de volaille en Algérie est en baisse continue depuis 1998. Elle est passée de 7.9 kilogrammes par habitant en 1998 à 7 kilogrammes par habitant en 2003(voir le graphe N° 3.3).

**Graphe N°3.3 : Consommation individuelle de viande de volaille en Algérie (kg/ha b/an)**



Source : MADR 2004

La régression de la consommation de viande de poulet en Algérie est imputable à la diminution et à la faiblesse du pouvoir d'achat du consommateur et l'augmentation des importations en viandes rouges et de poisson. Cette demande en viande de volaille qui s'est effondrée d'une manière spectaculaire durant le premier trimestre 2006 à cause notamment de la psychose de la grippe aviaire, qui a provoqué une forte perturbation sur le marché de la volaille et ayant entraîné un effondrement des prix sur les marchés de gros et de détail et de niveau de la demande de ce produit par le consommateur<sup>42</sup>.

<sup>42</sup> Se référer à BENCHEIKH. A «Bilan 2005 et perspectives 2006 à la lumière de la grippe aviaire Grippe aviaire» p.01. ONAB info (périodique d'information du groupe ONAB numéro10 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2006 disponible sur [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

En guise de conclusion à ce chapitre on peut dire que l'aviculture algérienne a connu un développement remarquable depuis 1962 à nos jours. Dans le passé, les objectifs recherchés par cette dernière sont la modernisation et le comble du déficit en protéines animales dont le consommateur algérien souffre énormément. En effet, les moyens mis en place par l'Etat à travers les plans de développement ont permis de réaliser l'autosuffisance en produits avicoles mais en contrepartie d'accroître les importations en intrants. Le passage à l'économie de marché et la mise en place de programme d'ajustement structurel a influencé négativement cette filière. Actuellement d'autres défis sont au menu de l'aviculture algérienne à savoir la concurrence étrangère avec l'adhésion dans les années à venir de l'Algérie à l'OMC et la mise en place des accords d'association avec l'Union européenne.

## **Conclusion de la première partie**

L'utilisation de l'approche filière en économie est très récente, son développement est lié aux études des produits agroalimentaires dans les pays en voie de développement. Dans le cas de l'étude de filière avicole, l'approche filière nous permettra de visualiser toutes les interventions sur les produits avicoles de différents opérateurs privés ou publics quelle que soit leur appartenance aux différents secteurs économiques au cours de ce présent travail.

Pour la filière avicole en Algérie, on peut dire que les objectifs recherchés dans le passé à savoir la couverture du déficit en protéines animales et la couverture de la demande nationale en produits avicoles sont différent de ceux d'aujourd'hui, le déficit actuel est la réduction de la dépendance vis-à-vis du marché mondial en intrants et l'amélioration de la compétitivité dans ce domaine pour rivaliser avec la concurrence étrangère.

# Deuxième Partie

## Introduction à la deuxième partie

---

Cette seconde partie est consacrée à la présentation et à l'analyse de notre travail de terrain. Elle a pour ambition et pour objectif de répondre directement à notre question de recherche initiale «qu'elle est la situation actuelle de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa et quels sont ses effets sur le secteur agricole dans cette même wilaya ?». Dans ce sens cette partie s'articule autours de quatre chapitres. Le premier de ces derniers, le chapitre 4, est consacré à présenter les caractéristiques de secteur agricole dans la wilaya, le chapitre 5, quant à lui est consacré à présenter les différentes enquêtes effectuées sur le terrain. Le sixième chapitre est consacré à l'étude des activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya et le dernier est consacré à présenter les activités d'aval de cette filière et les retombées de cette dernière sur le développement agricole dans la wilaya.

Plusieurs sources d'informations et de données ont servit à la rédaction de cette partie. Ainsi, la recherche bibliographique notamment les données puisées dans les annuaires statistiques de la D.P.A.T et de la D.S.A viennent épaulés l'enquête de terrain qui constitue la source principale de ces informations.

## **Chapitre IV :** **L'agriculture dans la wilaya de Béjaïa**

---

---

Avant d'entamer ce quatrième chapitre, nous rappelerons que notre problématique de recherche s'articule autour de deux points essentiels :

- 1- Connaissance de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa ;
- 2- Impacts de cette filière sur le développement agricole de la région.

Pour cela, la réponse à cette question passe par l'étude de la situation de l'agriculture dans la zone d'investigation. Le but de ce chapitre est de voir le potentiel agricole dont dispose la wilaya. A cet effet, ce chapitre est subdivisé en trois sections. La première sera consacrée à la présentation de la zone d'investigation sur les plans humain, physique et l'activité industrielle pour mieux saisir les caractéristiques de cette région et voir aussi les potentialités dont elle dispose, en infrastructures de base, en facteurs humains et en facteurs géographiques. Ces potentialités qui vont être sans aucun doute un facteur déterminant dans le développement économique en général et dans le développement de secteur agricole en particulier. Dans la deuxième section nous allons essayer de cerner la situation de l'agriculture dans cette région, quant à la dernière section, elle sera consacrée à souligner les efforts et les moyens qui sont mis en place par les pouvoirs publics en vue de développer et soutenir ce domaine dans la région.

Pour la rédaction de ce chapitre, il est à souligner que les chiffres et les données sont puisés dans les annuaires statistiques de la direction des services agricoles de la wilaya **DSA** et la direction de planification et d'aménagement de territoire **D.P.A.T** de Béjaïa .

## 1 - Présentation de la zone d'investigation

### 1.1 - Relief, climat et hydrographie de la région

#### 1.1.1 - Relief

Promue au statut de wilaya suite au découpage administratif de 1974, Béjaïa wilaya côtière du centre et s'ouvrant sur la mer méditerranée avec une façade maritime de plus de 100 Km, elle s'étend sur une superficie de 3223,48 Km<sup>2</sup> et compte une population totale estimée à la fin de l'année 2004 à 968.299 de personnes, soit de une densité moyenne de 300 habitants/km<sup>2</sup>.

- Administrativement, la wilaya de Bejaïa est délimitée par 05 wilayas.

- la wilaya Jijel à l'Est ;
- les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest ;
- les wilayas Sétif et Bordj-Bou-Arreridj au Sud.

- Géographiquement la wilaya de Bejaïa est délimitée par :

- la mer méditerranée au nord ;
- les massifs de Boussalem et la chaîne des Babors-Bibans au sud;
- la chaîne montagneuse des Babors à l'est ;
- la chaîne de montagne du djurdjura.

La région est insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, ces grands ensembles montagneux sont séparés par des plaines qui constituent une bande étroite sous forme d'un couloir entre ces deux massifs montagneux et qui se rattachent avec la plaine de la région côtière. La wilaya est caractérisée par la prédominance de zones montagneuses puisque la majorité de sa superficie est constituée de terres en pente, qui occupent presque trois quarts de la superficie totale.

#### 1.1.2 - Climat et hydrographie

Le climat de la wilaya est méditerranéen, il se caractérise par une pluviométrie très importante en hiver, chaud et sec en été avec des températures qui avoisinent les 40°C durant les mois de juin, juillet et août. La pluviométrie annuelle dans cette région peut atteindre jusqu'à 1000 millilitres (**voir le tableau n° 4.1**), les tombées de neiges sont aussi à signaler dans les zones de montagnes.

**Tableau N°4.1 - Pluviométrie mensuelle pour les années 2003-2004**

| Mois             | 2003                 |                | 2004                 |                |
|------------------|----------------------|----------------|----------------------|----------------|
|                  | Pluviométrie en (mm) | Jours de pluie | Pluviométrie en (mm) | Jours de pluie |
| <b>Janvier</b>   | 37                   | 07             | 77                   | 06             |
| <b>Février</b>   | 114                  | 06             | 77                   | 05             |
| <b>Mars</b>      | 265                  | 13             | 37                   | 04             |
| <b>Avril</b>     | 310                  | 19             | 67                   | 08             |
| <b>Mai</b>       | 77                   | 09             | 77                   | 05             |
| <b>Juin</b>      | 42                   | 05             | 87                   | 06             |
| <b>Juillet</b>   | 47                   | 05             | 0                    | 0              |
| <b>Août</b>      | 0                    | 0              | 11                   | 03             |
| <b>Septembre</b> | 0                    | 0              | 0                    | 0              |
| <b>Octobre</b>   | 0                    | 0              | 0                    | 0              |
| <b>Novembre</b>  | 07                   | 02             | 132                  | 09             |
| <b>Décembre</b>  | 29                   | 04             | 210                  | 11             |
| <b>Total</b>     | <b>928</b>           | <b>67</b>      | <b>775</b>           | <b>57</b>      |

Source : D.P.A.T de Béjaïa

Les données de tableau N°4.1, nous permettent de faire les remarques suivantes :

- l'absence des pluies durant certains mois ;
- des précipitations non équilibrées d'une année à une autre et d'un mois à l'autre.

La région dispose aussi de plusieurs ressources en eau avec ses nappes phréatiques, elle est traversée par plusieurs rivières et oueds d'importance variable par leur débit et parmi les plus en vue, on trouve l'Oued Soummam.

## 1.2 - Aspects démographiques

Avec une population estimée à 968.299 personnes, la wilaya de Béjaïa vient à la sixième place des wilayas les plus peuplées en Algérie. La répartition de la population dans la région est donnée par le tableau N°4.2.

**Tableau N°4.2 - Répartition de la population par tranche d'âge en 2004**

| Classe             | Garçons        | Filles         | Total          |
|--------------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>00 -14 ANS</b>  | 114.236        | 113.236        | 227.472        |
| <b>14 - 30 ANS</b> | 172.129        | 170.620        | 342.249        |
| <b>30 - 60 ANS</b> | 177.771        | 176.269        | 354.040        |
| <b>+ 60 ANS</b>    | 22.095         | 21.943         | 44.038         |
| <b>Total</b>       | <b>486 231</b> | <b>482 068</b> | <b>968 299</b> |

Source : Etabli par nous même à partir les chiffres de la D.P.A.T Béjaïa

D'après le tableau N° 4.2:

- la population de la région se compose en grande partie de jeunes de moins de 30 ans ;
- une population non négligeable de moins de 14 ans et de plus de 60ans ce qui représente une charge importante pour la population active. Mais la population de plus de 60ans est considérée comme une source très importante de revenus et de devises vu le nombre de retraités et d'anciens immigrés.

### **1.2.3 - La population active dans la région**

Le tableau N°4.3, nous renseigne sur la population active dans les différents secteurs économiques.

**Tableau N°4.3 - La population active et emploi en 2004**

|  |             |
|--|-------------|
| Population totale  | 968 299     |
| Population active  | 338.900     |
| Taux d'activité  | 35 %        |
| Population occupée   | 281.000     |
| DONT : Population occupée dans les secteurs économiques et dans l'administration | 100.000     |
| Population occupée dans le cadre du dispositif d'emplois de jeunes               | 14.400      |
| <b>Taux de chômage</b>   | <b>17 %</b> |

Source : D.P.A.T de Béjaïa

Le tableau N°4.3, nous permet de faire les remarques suivantes :

- la population active représente 35% de la population totale se qui donne en moyenne 3,85 personnes inactives a prendre en charge par une personne active ;
- un taux de chômage en baisse par rapport aux années précédentes mais il reste toujours assez élevé.

### **1.3- Les infrastructures de liaison**

La wilaya de Béjaïa recèle des infrastructures de liaison de très grande importance, elle dispose d'un port, d'un aéroport, d'un chemin de fer et d'un réseau routier très considérable.

### **1.3.1- Le port**

Le port de Béjaïa joue un rôle de grande envergure dans l'activité économique de la wilaya et même dans les activités des wilayas avoisinantes il s'est maintenu durant l'exercice 2005 comme le deuxième port le plus important du pays après celui d'Alger, concernant le volume du trafic en marchandises générales. Ainsi le trafic global a atteint 14 millions de tonnes, soit une évolution de 9% par rapport à 2004. Des mouvements marqués par la prédominance des exportations avec un volume de 8810 milliers de tonnes, contre 5291 milliers de tonnes pour les marchandises débarquées. La situation géographique du Port de Bejaïa offre des commodités remarquables ; il se trouve à quelques minutes seulement d'un Aéroport international. La gare ferroviaire est localisée dans le même site que le Port, ce qui offre, entre autres, des facilités en matière de transfert de marchandises de toute nature vers des destinations multiples.

### **1.3.2- L'aéroport**

L'aéroport de Béjaïa relie la région avec le continent européen et avec d'autres régions du pays. Durant l'année 2004, l'aéroport de Béjaïa a enregistré sur les lignes internationales l'arrivée de 70.275 voyageurs et le départ de 74.280 et sur les lignes intérieures l'arrivée de 27.170 et le départ de 26.757.

### **1.3.3- Le chemin de fer**

Avec une longueur de 90 Km la voie ferrée traverse la vallée de la Soummam et relie la wilaya de Béjaïa à Beni Mansour il se compose de 09 gares au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam.

### **1.3.4- Les routes**

Le réseau routier de la wilaya est très important malgré son relief avec la prédominance de zones de montagnes. Ce réseau assure la liaison de la wilaya avec d'autres wilayas avoisinantes et il assure également les liaisons locales. Ce réseau routier se compose de :

- Routes nationales d'une longueur de 411,7 Km ;
- Chemins de Wilaya d'une longueur de 515,6 Km ;
- Chemins Communaux d'une longueur de 3.227,7 Km.

## 2 - Le secteur agricole dans la wilaya de Béjaïa

En dépit de la configuration du relief avec la prédominance des zones de montagnes, souvent contraignant pour le développement de secteur agricole, la wilaya de Béjaïa dispose d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières. La fertilité de ces terres offre au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive, notamment dans le domaine du maraîchage, les agrumes, les fourrages et les élevages bovins laitiers et avicoles.

### 2.1- Répartition générale des terres

La superficie totale de la Wilaya de Béjaïa est de 326 126 ha, dont 164 794 ha, soit 50,53% sont utilisés par l'agriculture (SAT). Le tableau 4.4 montre la répartition générale des terres dans la wilaya.

**Tableau N° 4.4 - Répartition générale des terres en 2005 HA**

| Terres utilisées par l'agriculture |                             |                   | Exploitations forestières | Terrains improductifs non affecté à l'agriculture |  | Superficie totale de la wilaya |
|------------------------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------------|---|--|--------------------------------|
| Superficies des Terres publiques   | Superficie du Secteur Privé | Superficie totale | Bois, Forets, maquis.     | Y compris le domaine public et maritime           | Terrains urbains Industriels et divers |                                |
| 933                                | 163 861                     | 164 794           | 122 500                   | 32 443  | 6 389                                  | 326 126                        |

Sources : DSA Béjaïa 2006

D'après le tableau n° 4.4, on remarque :

- la dominance de secteur privé. En effet la surface des exploitations privées s'élève à 163861HA, par contre la surface des terres et des exploitations publiques utilisées pour des fins agricoles s'élève à 933 HA ;
- les terres utilisées par l'agriculture sont évaluées à 193861 HA, cette superficie, représente plus de 50% de la superficie totale de la wilaya.

La petite exploitation est le mode le plus dominant dans la wilaya. En absence de statistiques récentes nous retiendrons les statistiques données par le RGA (1998) qui fait état de la présence de 34000 exploitations dans la wilaya de Bejaïa pour une superficie de 130000 HA, soit une taille moyenne de 3,82 HA par exploitation.

## 2.2 - La superficie agricole utile (SAU)

La superficie agricole utile regroupe les terres labourables et les cultures permanentes, y compris les terres dites en jachère<sup>43</sup>. La wilaya dispose d'une superficie agricole utile (SAU) considérable à mettre en valeur, cette superficie s'élève à **129648** d'hectares qui représente **40%** de la superficie totale de la wilaya et se répartit par daïras en 2004 comme l'indique le tableau N° 4.5.

**Tableau N° 4.5 - Superficie agricole utiles par daïra en 2004**

| DAIRA               | Surface agricole utile<br>en HA | Superficie totale<br>de daïra en HA | Taux en<br>% |
|---------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| BEJAIA              | 2.186                           | 16.654                              | 13.12        |
| TICHY               | 3.398                           | 21.187                              | 16.03        |
| AKBOU               | 11.526                          | 21.229                              | 54.29        |
| AMIZOUR             | 16.400                          | 21.318                              | 77.52        |
| ADEKAR              | 2.348                           | 36.310                              | 6.46         |
| SEDDOUK             | 15.508                          | 22.854                              | 67.85        |
| KHERRATA            | 9.775                           | 22.103                              | 44.22        |
| TIMEZRIT            | 3.065                           | 3.809                               | 80.46        |
| SIDI-AICH           | 6.014                           | 8.169                               | 73.61        |
| CHEMINI             | 4.880                           | 10.027                              | 48.66        |
| SOUK ELTHNINE       | 3.231                           | 12.702                              | 25.43        |
| EL KSEUR            | 11.483                          | 30.639                              | 37.47        |
| BARBACHA            | 5.426                           | 12.933                              | 41.91        |
| DARGINNA            | 3.409                           | 14.067                              | 24.23        |
| B- MAOUCHE          | 5.310                           | 9.486                               | 55.98        |
| AOKAS               | 2.888                           | 8.063                               | 35.82        |
| OUZELLAGUEN         | 3.465                           | 6.140                               | 56.43        |
| TAZMALT             | 9.972                           | 17.665                              | 56.45        |
| IGHIL-ALI           | 9.564                           | 26.993                              | 35.43        |
| <b>TOTAL WILAYA</b> | <b>129.848</b>                  | <b>322.348</b>                      | <b>40.28</b> |

SOURCE : DPAT de Béjaïa 2005

Le tableau N°4.5, synthétise la répartition de la superficie utile par daïras, d'après ce dernier, à part les zones à caractère montagneux comme CHEMINI, ADKAR et TICHY et les zones urbaines comme Béjaïa le reste des daïras dispose d'une superficie agricole utile souvent considérable dépassant la moitié de la sa superficie totale dans la plupart des cas.

<sup>43</sup> Cette définition de la SAU est puisée dans le rapport du recensement général sur l'agriculture RGA 2001.

## 2.3 - Le matériel agricole

Le matériel agricole dont dispose la wilaya par daïras est donné par le tableau n°5.3

**Tableau N° 4.6- Le matériel agricole par daïra dans la wilaya de Béjaïa**

| DAIRA               | Nombre.<br>Tracteurs | Nombre.<br>Moissonneuses<br>batteuses | Pompes et<br>Moto pompes<br>/Nombre | Nombre.<br>Matériels<br>Aratoires |
|---------------------|----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| BEJAIA              | 108                  | 4                                     | 170                                 | 199                               |
| TICHY               | 80                   | 0                                     | 150                                 | 181                               |
| AKBOU               | 180                  | 2                                     | 309                                 | 587                               |
| AMIZOUR             | 238                  | 4                                     | 51                                  | 611                               |
| ADEKAR              | 62                   | 0                                     | 56                                  | 154                               |
| SEDDOUK             | 93                   | 3                                     | 386                                 | 191                               |
| KHERRATA            | 188                  | 5                                     | 107                                 | 181                               |
| TIMEZRIT            | 44                   | 3                                     | 58                                  | 134                               |
| SIDI-AICH           | 55                   | 0                                     | 64                                  | 51                                |
| CHEMINI             | 71                   | 0                                     | 25                                  | 102                               |
| S. EL-TENINE        | 52                   | 01                                    | 88                                  | 59                                |
| EL-KSEUR            | 206                  | 2                                     | 123                                 | 314                               |
| BARBACHA            | 27                   | 0                                     | 45                                  | 30                                |
| DARGUINA            | 46                   | 0                                     | 26                                  | 51                                |
| B- MAOUCHE          | 59                   | 01                                    | 80                                  | 84                                |
| AOKAS               | 25                   | 0                                     | 38                                  | 32                                |
| OUZELLAGUEN         | 82                   | 01                                    | 88                                  | 220                               |
| TAZMALT             | 151                  | 1                                     | 349                                 | 200                               |
| IGHIL-ALI           | 133                  | 2                                     | 112                                 | 144                               |
| <b>TOTAL WILAYA</b> | <b>1900</b>          | <b>29</b>                             | <b>2325</b>                         | <b>3525</b>                       |

Source : DPAT de Béjaïa 2006

En combinant la lecture du tableau N° 4.5 avec celle du tableau N°4.6 on peut remarquer que la wilaya de Béjaïa dispose :

- de 1900 tracteurs pour une surface utile de 129848 HA, soit un tracteur pour 68,34 HA ;
- de 29 moissonneuses batteuses pour une surface utile de 129848 HA, soit une moissonneuse batteuse pour 4477,51 HA ;
- de 2325 pompes et moto pompes pour une surface utile de 129848 HA, soit une pompe ou une moto pompe par 55,84 HA ;
- de 3525 d'unités de matériel aratoire pour une surface utile de 129848 HA, soit une unité par 36.83 HA.

## 2.4- Occupation des sols et les cultures irriguées

### 2.4.1- Occupation des sols

Plusieurs cultures végétales sont pratiquées dans la wilaya de Béjaïa mais les dominantes, comme l'indique le tableau N° 4.7, sont l'olivier, les agrumes, les légumes, le figuier et les céréales.

**Tableau N°4.7- Occupation des sols par Daïra en 2004**

| DAIRAS       | Occupation des sols HA |             |             |             |                     |                |              |              |                        |
|--------------|------------------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|----------------|--------------|--------------|------------------------|
|              | Céréales               | Legumes     | Four-age    | Agrumes     | Cultures Marâchères | Vigne de Table | Olivier      | Figuiers     | Cultures Industrielles |
| BEJAIA       | 422                    | 25          | 476         | 159         | 238                 | 31             | 246          | 33           | 31                     |
| TICHY        | 75                     | 82          | 125         | 83          | 742                 | 18             | 363          | 164          | 00                     |
| AKBOU        | 1400                   | 175         | 568         | 116         | 210                 | 15             | 6638         | 1090         | 00                     |
| AMIZOUR      | 2130                   | 285         | 1051        | 553         | 485                 | 349            | 3342         | 3020         | 39                     |
| ADEKAR       | 112                    | 118         | 83          | 3           | 100                 | 00             | 698          | 233          | 00                     |
| SEDDOUK      | 1005                   | 211         | 420         | 61          | 159                 | 16             | 7424         | 2442         | 00                     |
| KHERRATA     | 2620                   | 194         | 531         | 00          | 342                 | 35             | 1102         | 167          | 32                     |
| TIMEZRIT     | 330                    | 50          | 30          | 275         | 159                 | 32             | 873          | 123          | 20                     |
| TIMEZRIT     | 330                    | 50          | 30          | 275         | 159                 | 32             | 873          | 123          | 20                     |
| SIDI-AICH    | 44                     | 28          | 35          | 14          | 111                 | 00             | 2249         | 208          | 00                     |
| CHEMINI      | 66                     | 42          | 45          | 35          | 86                  | 00             | 2980         | 208          | 00                     |
| S. EL-TENINE | 237                    | 20          | 20          | 65          | 235                 | 7              | 634          | 112          | 00                     |
| EL-KSEUR     | 757                    | 27          | 211         | 394         | 448                 | 22             | 2160         | 659          | 41                     |
| BARBACHA     | 180                    | 56          | 35          | 1           | 37                  | 9              | 619          | 2294         | 00                     |
| DARGUINA     | 170                    | 39          | 91          | 21          | 327                 | 4              | 726          | 290          | 46                     |
| B- MAOUCHE   | 500                    | 10          | 120         | 00          | 62                  | 1              | 3000         | 1002         | 00                     |
| AOKAS        | 15                     | 10          | 83          | 47          | 155                 | 12             | 1063         | 776          | 00                     |
| OUZELLAGUEN  | 420                    | 30          | 200         | 59          | 169                 | 0              | 1399         | 572          | 0                      |
| TAZMALT      | 205                    | 00          | 250         | 12          | 119                 | 3              | 6807         | 135          | 00                     |
| IGHIL-ALI    | 223                    | 00          | 80          | 00          | 51                  | 1              | 7777         | 195          | 00                     |
| <b>TOTAL</b> | <b>10911</b>           | <b>1402</b> | <b>4454</b> | <b>1867</b> | <b>4235</b>         | <b>556</b>     | <b>50100</b> | <b>13723</b> | <b>209</b>             |

Source : DPAT de Béjaïa 2005

Le tableau N°4.7, indique que l'arboriculture occupe 50,6% de la SAU totale de la wilaya. L'olivier vient en première position avec 50100HA suivi de figuier avec 13723 HA, la culture des céréales occupe une place considérable avec 10911 HA. Ces cultures pratiquées sont déterminées essentiellement par le climat et les reliefs de la wilaya de Béjaïa.

### 2.4.2 - Les cultures irriguées

Les superficies irriguées dans la wilaya de Béjaïa sont estimées en 2005 à quelque 5967 Hectares, cette superficie représente 4.6 % de la surface agricole utile de la wilaya. Les surfaces des cultures irriguées sont représentées dans le tableau N° 5.4.

**Tableau N° 4.8 - Superficie des cultures irriguées en 2005 en HA.**

| <b>Secteurs</b>       | <b>CEREALES</b> |                | <b>Cultures fruitières</b> | <b>Cultures maraîchères</b> | <b>Cultures industrielles</b> | <b>Vignobles</b> | <b>Total</b> |
|-----------------------|-----------------|----------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------------|--------------|
|                       | <b>D'été</b>    | <b>D'Hiver</b> |                            |                             |                               |                  |              |
| <b>Secteur public</b> | 0               | 0              | 167                        | 60                          | 0                             | 0                | <b>227</b>   |
| <b>Secteur privé</b>  | 0               | 10             | 3085                       | 2428                        | 213                           | 4                | <b>5 740</b> |
| <b>Total</b>          | <b>0</b>        | <b>10</b>      | <b>3252</b>                | <b>2488</b>                 | <b>213</b>                    | <b>4</b>         | <b>5 967</b> |

Source : DSA de Béjaïa 2006

Le tableau N°5.4, nous renseigne que : l'irrigation couvre environ 5967 HA, les cultures fruitières viennent en tête avec une surface irriguée estimée à 3252 HA et qui représente 56,4 % des superficies totales irriguées. En deuxième position viennent les cultures maraîchères avec une superficie irriguée estimée à 2488 HA et qui représente 41,70 % des superficies totales irriguées. Ces deux premières cultures totalisent à elles seules environ 98 % des surfaces irriguées. Les superficies moyennes irriguées en 2005 des autres cultures rassemblées représentent 2% des superficies totales irriguées avec 213 HA pour les cultures industrielles, 10 HA pour les céréales d'hiver et 4 HA pour la production de vignobles.

### 2.5 - Les productions agricoles

Les zones de piémonts et de montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la Wilaya concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces arboricoles dominantes sont l'olivier et le figuier avec un degré moins les agrumes , les cultures maraîchères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces réduits avec le recours des serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que vers le marché.

Le cheptel de la wilaya, quant à lui, se compose de 26.103 têtes de bovins, de 76.389 ovins et de 39806 caprins, sa grande partie est détenue par l'élevage familial.

## 2.5.1 - Les productions végétales

Avec une surface agricole utile estimée à 129.848 Ha, et qui représente 40% de la superficie totale, la wilaya dispose d'un potentiel considérable à mettre en valeur. En effet, de par sa situation géographique, la wilaya dispose d'une diversité écologique (plaines, zones montagneuses et la vallée de la Soummam) permettant une offre variée de possibilités de productions végétales. Le climat de la wilaya et la fertilité de ses sols constituent aussi des atouts pour le développement de ces cultures végétales.

### 2.5.1.1 - L'arboriculture

#### ➤ L'olivier :

L'oléiculture concerne surtout l'essentiel de l'arboriculture traditionnelle de type extensif et familial, formée de vergers anciens, très faiblement entretenus (une taille tous les deux ans, récolte manuelle...) et en association avec d'autres cultures<sup>44</sup>.

**Tableau N°4.9 - Superficie occupée, nombre d'arbre cultivés, production d'olive et huile en 2005**

| <b>Désignation</b> | <b>Oliviers cultivés</b> |                                  | <b>Production</b>               |                  |             |
|--------------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------------------|------------------|-------------|
|                    | Superficie Occupée (ha)  | Nombre Total d'oliviers cultivés | conserve (olive de table) EN QX | de l'huile EN QX | En huile HL |
| <b>Total</b>       | 50662,71                 | <b>4 332 914</b>                 | 162                             | 528 950          | 96 490      |

Source : DSA de Béjaïa 2006

D'après le tableau N°5.6, la superficie occupée par l'olivier est estimée à 50662,71 HA. Cette superficie constitue 40 % de la superficie utile totale de la wilaya.

#### ➤ Le figuier :

Le figuier occupe une place très importante en deuxième position dans l'occupation des surfaces agricoles après l'olivier, la surface occupée par cette culture est estimée par les services de la DSA à quelques 13352 HA avec un nombre de 1260260 figuiers et une production annuelle totale de 141650 quintaux de figues. (**Voir le tableau N°4.10**)

<sup>44</sup> Voir SAHLI .Z «La filière " huile d'olive" face aux politiques agricoles : Dynamique de la filière et stratégie des acteurs ; cas de la zone d'Akbou /Petite Kabylie» disponible sur <http://www.medforum.org/documents/art01.pdf>

**Tableau N° 4.10 - FIGUIERS (Superficie occupée, nombre d'arbres et production en 2005)**

| Secteur      | Superficies Occupées en HA | Nombre de figuiers | Consommation à l'état frais en QX | Soumises au séchage En QX | RENDMENTS QX/ HA | Figues sèches en QX |
|--------------|----------------------------|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|
| privé        | 3                          | 500                | -----                             | -----                     | -----            | -----               |
| public       | 13 349                     | 1 255 760          | 97 611                            | 44 039                    | 11               | 28 831              |
| <b>TOTAL</b> | <b>13 352</b>              | <b>1260260</b>     | <b>97 611</b>                     | <b>44 039</b>             | <b>11</b>        | <b>28831</b>        |

Source : DSA de Béjaïa 2006

#### ➤ L'agrumiculture :

La production en agrumes est estimée à 160829 QX en 2006, l'oranger vient en première position avec 121992 QX, cette production constitue 76 % des productions en agrumes (**voir le tableau 4.11**)

**Tableau N°4.11 - Les productions et les rendements des cultures d'agrume par HA**

| Agrumes      | Productions en QX | Rendements par HA |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Orangers     | 121992            | 115               |
| Mandarines   | 2990              | 94                |
| Clémentines  | 31053             | 91                |
| Citronniers  | 4787              | 110               |
| <b>Total</b> | <b>160829</b>     | -----             |

Source : établi à partir des données de la DSA de Béjaïa 2006

#### 2.5.1.2 - Autres productions végétales

La production des autres cultures végétales est résumée dans le tableau 4.12.

**Tableau N° 4.12 : Production des autres cultures végétales en 2005**

| Culture                | Production en QX |
|------------------------|------------------|
| Cultures maraîchères   | 594.980          |
| Légumes Secs           | 12 394           |
| Fourrages              | 120320           |
| Céréales               | 116 190          |
| Pommes de terre        | 88 105           |
| Cultures industrielles | 31 115           |

Source : établi à partir des données de la DSA 2006

## 2.6 - Les productions animales

### 2.6.1 - L'élevage avicole

Selon la Direction des services agricoles (DSA), jusqu'en 2004, il est à signaler l'existence dans la wilaya de quelque 507 établissements d'élevage de poules pondeuses et de 705 de poulets de chair, l'activité avicole dans la wilaya concerne essentiellement la production de poulets de chair et de l'œuf de consommation .

#### 2.6.1.1- Le segment poulet de chair

La production de poulet de chair se fait dans les quatre coins de la wilaya, mais cette activité n'est pas d'une concentration égale dans tout le territoire de la wilaya. Les effectifs mis en place dans certaines communes comme SEDOUK, AKBOU CHELATA, ADKAR sont très importants comparés à d'autres communes (**voir le tableau N °A. 02 annexe02**)

**Tableau N° 4. 13 - L'élevage de poulet de chair**

| Secteurs                            | Bâtiments<br>nombre | Superficie totale | Capacité<br>instantanée (sujet) | Effectif<br>commercialisé<br>(sujet) |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Fermes pilotes<br>offices et autres | 0                   | 0                 | 0                               | 0                                    |
| Secteur privé                       | 752                 | 226 553           | 2 212 900                       | 2 051 940                            |
| <b>Total</b>                        | <b>752</b>          | <b>226 553</b>    | <b>2 212 900</b>                | <b>2051 940</b>                      |

Source : DSA de Béjaïa 2006

La lecture du tableau N°4.14, nous permet de faire les observations suivantes :

- l'activité de l'élevage de poulet de chair concerne quelque 752 bâtiments d'une superficie totale de 226 533 M<sup>2</sup> et d'une capacité totale de 2 212 900 sujets dans la wilaya, ces chiffres nous permettent de déduire que la capacité moyenne des bâtiments de la wilaya est de 2943 sujet par bâtiment et de 301 M<sup>2</sup> par bâtiment.
- les capacités de l'élevage sont utilisées à 92.72 %

**Tableau N° 4.14 - Production des viandes blanches**

| Type d'abatage        | Poulets       | Dindes    | Autres      | Total        |
|-----------------------|---------------|-----------|-------------|--------------|
| Abatage contrôlé      | 19 502        | 00        | 3 603       | 23 105       |
| Abattage non contrôlé | 30 551        | 00        | 5 122       | 35 673       |
| <b>Total</b>          | <b>50 053</b> | <b>00</b> | <b>8725</b> | <b>58778</b> |

Source : DSA de Béjaïa 2006

La lecture du tableau N°4.15, nous permet de dégager les observations suivantes :

- la production de viande blanche dans la région concerne essentiellement la viande de poulet de chair à plus de 85%, les autres viandes blanches ne représentent que moins de 15 % de l'ensemble de la production totale ;
- plus de 60% de l'activité d'abatage échappe aux contrôles vétérinaires ;

En combinant les données de tableau N°4.13 et de tableau N°4.14 on peut déduire que le poids moyen des sujets de poulets de chair commercialisé dans la région est de 2.44 KG

#### **2.6.1.2 - Le segment ponte**

Cette activité a connu un développement spectaculaire ces dernières années, elle concerne 1336000 sujets en 2005 avec une production globale de 252.575.000 œufs.

**Tableau N°4.15- Le segment ponte dans la wilaya de Béjaïa**

| Secteur                            | Bâtiments nombre | Superficie totale (M <sup>2</sup> ) | Capacité instantanée (sujet) | Effectif mis en place (sujet) | Production d'oeuf 10 <sup>*3</sup> unités |
|------------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|---|
| Fermes Pilotes, offices et autres. | 0                | 0                                   | 0                            | 0                             | 0   |
| Secteur privé                      | 507              | 166 798                             | 1 697 820                    | 1 336 000                     | 252 575                                   |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>507</b>       | <b>166 798</b>                      | <b>1 697 820</b>             | <b>1 336 000</b>              | <b>252 575</b>                            |

Source : DSA de Béjaïa 2006

D'après le tableau N°4.15, la production de la filière ponte en 2005 concerne 1336000 sujets et elle est l'œuvre de secteur privé uniquement, l'effectif mis en place produit 252575000 œufs. On remarque que les capacités de production sont sous utilisées avec une utilisation de 78.68 % des capacités totales d'élevage seulement.

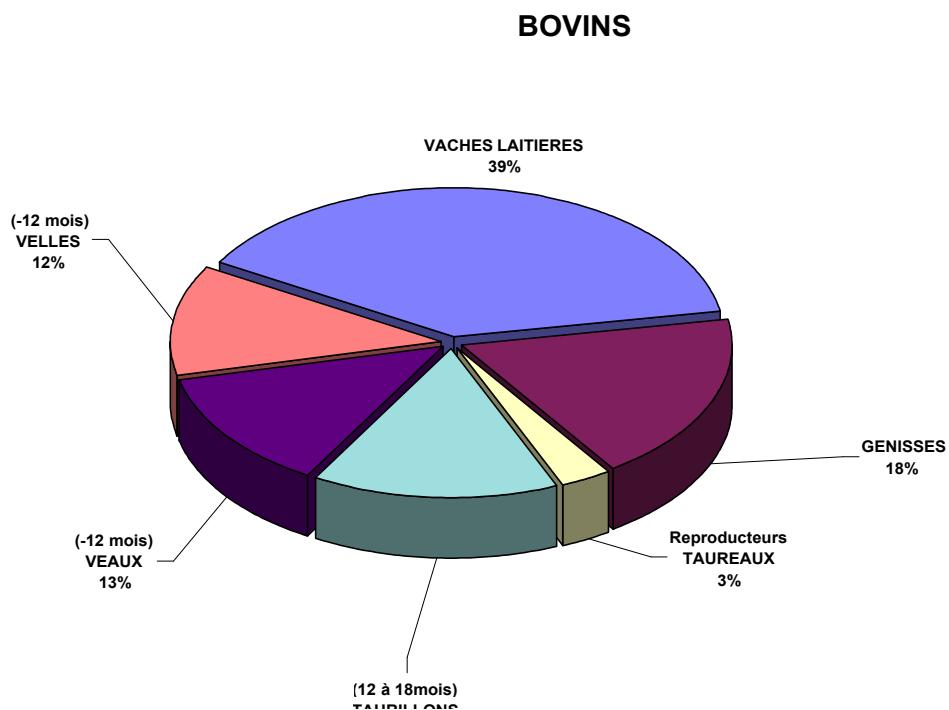
#### **2.6.2- Autres productions animales**

Le cheptel, n'est pas important comparativement aux potentiels existants, il se caractérise par la prédominance de l'élevage familial.

### 2.6.2.1 - Le cheptel bovin

Le cheptel bovin se compose d'un effectif total de 27 463 têtes, ce cheptel se constitue comme l'indique le **graphique N°4.1**.

**Graphe N°4.1 : Composition de cheptel bovin dans la wilaya de Béjaïa en 2005**



Source : DSA de Béjaïa 2006

### 2.6.2.2 - Le cheptel ovin

Le cheptel ovin, quant à lui, se compose de 78445 têtes, ce cheptel se répartit comme l'indique le tableau n° 4.16 l'indique :

**Tableau N° 4.16- Composition de cheptel ovin dans la wilaya de Béjaïa en 2005**

| Désignation | Brebis | Béliers | Antenaises | Antenais | Agneaux -de 6 mois | Agnelles -de 6 mois | TOTAL  |
|-------------|--------|---------|------------|----------|--------------------|---------------------|--------|
| Effectif    | 30 979 | 4 479   | 10 233     | 11 188   | 10 618             | 10 956              | 78 453 |

Source : DSA de Béjaïa 2006

### 2.6.2.3 - L'apiculture

Quant à la production apicole elle se compose en 2005 d'un potentiel de 42 280 ruches ; parmi ces dernières 33734 sont modernes et 6546 sont traditionnelles (voir le tableau N°4.17).

**Tableau N°4.17 : Situation de l'apiculture en 2005 dans la wilaya de Béjaïa**

| <b>Désignation</b> | <b>Ruches Pleines (avec colonies d'abeilles)</b> |                             |                       |
|--------------------|--|-----------------------------|-----------------------|
|                    | Modernes<br>(Nombre)                             | Traditionnelles<br>(Nombre) | <b>TOTAL (Nombre)</b> |
| <b>TOTAL</b>       | 33 734   | 6 546                       | 42 280                |

Source : DSA de Béjaïa 2006

**2.6.2.4 - Les produits animaux****➤ La production de lait :**

La production laitière dans la wilaya de Béjaïa est évaluée à 27 406 870 litres en 2005 ; le lait de vache constitue l'essentiel de cette production avec une production de 25 300 000 (voir le tableau N°4.18).

**Tableau N° 4.18 : La production de lait dans la wilaya de Béjaïa en 2005**

| <b>Désignation</b> | <b>Production de lait en litre</b> |                  |                  |                   |
|--------------------|------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
|                    | <b>De vache</b>                    | <b>De chèvre</b> | <b>De brebis</b> | <b>Total</b>      |
| <b>TOTAL</b>       | 25 300 000                         | 2 087 870        | 19 000           | <b>27 406 870</b> |

Source : DSA 2006

**➤ La production de viande rouge :****Tableau N°4.19 : Production de viande rouge en 2005 dans la wilaya de Bejaia en quintaux**

| <b>Désignation</b>     | <b>Bovines</b> |              | <b>Ovines</b> |              | <b>Caprines</b> |              |              | <b>TOTAL</b>  |               |
|------------------------|----------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| <b>Type d'abattage</b> | contrôlé       | non contrôlé | contrôlé      | non contrôlé | contrôlé        | non contrôlé | non contrôlé | contrôlé      | non contrôlé  |
| <b>TOTAL</b>           | 11 791         | 6 689        | 10 340        | 9 850        | 1 336           | 1 324        | 0            | <b>23 197</b> | <b>17 863</b> |

Source : DSA 2006

D'après le tableau N°4.19, la production de viande est évaluée en 2005 dans la wilaya de Bejaïa à 40 00 tonnes, 50 % de cette production est constituée de la viande ovine, 46% sont d'origine bovine. Les viandes bovines et ovines constituent l'essentiel de la production de la viande rouge de la wilaya puisqu'elles représentent plus de 96 % de cette dernière.

On remarque également le poids important que représente l'abattage non contrôlé, d'après le tableau toujours. Cette activité représente 45 % de l'abattage total.

### ➤ Autres produits animaux :

La production de ce type de produits est le propre du secteur privé, la lecture de tableau N°4.21 nous permet d'apprécier la production en 2005 de différents types de produits animaux comme les œufs, la laine, les peaux d'animaux et le miel. (**Voir le tableau N°4.20**)

**Tableau N°4.20 : Produits animaux dans la wilaya de Bejaia en 2005**

| Secteurs              | Œufs<br>10*3 unité | Miel<br>(kg)   | Laine<br>(kg) | Peaux et Cuir<br>(Qx) |
|-----------------------|--------------------|----------------|---------------|-----------------------|
| <b>Secteur public</b> | 0000000            | 00000000       | 00000000      | 00000000              |
| <b>Secteur privé</b>  | 252 575            | 120 000        | 55 000        | 1 650                 |
| <b>Total</b>          | <b>252 575</b>     | <b>120 000</b> | <b>55 000</b> | <b>1 650</b>          |

Source : DSA 2006

Le secteur privé produit la totalité des produits animaux dans la wilaya de Bejaia, ce dernier qui a remplacé le secteur public progressivement depuis l'engagement de l'Algérie dans un processus de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché.

## 3- Le développement agricole dans la wilaya

En plus des financements des investissements agricoles par le privé, l'Etat algérien a consacré une enveloppe considérable à travers plusieurs programmes et des engagements visant à développer l'activité économique en général et le domaine agricole en particulier. Depuis l'indépendance on peut distinguer trois périodes différentes :

- Depuis l'indépendance jusqu'à la fin des années 80, les pouvoirs publics ont injecté des fonds considérables à travers notamment les différents plans économiques (triennal, quadriennaux, quinquennaux);
- Dans la décennie 90, le désengagement de l'Etat dans la sphère économique ;
- Depuis l'an 2000, à travers les soutiens financiers alloués aux agriculteurs par le biais du fonds national pour le développement agricole (FNRDA). Ce retour de l'Etat est dû essentiellement à l'aisance financière que traverse le pays ces derniers temps.

Parmi les dispositifs et les programmes mis en place :

### 3.1 - Le Plan National de Développement Agricole (PNDA)

Engagé en juillet 2000, le Plan National de Développement Agricole (PNDA) est l'un des outils de mise en œuvre de la stratégie globale visant la modernisation et l'accroissement de la production et la productivité du secteur de l'agriculture et il est conçu en réponse aux difficultés que traversent le secteur agricole national, est constitué d'un ensemble de programmes et d'actions diversifiées qui accordent une considération particulière aux aspects socio-économiques et écologiques.<sup>45</sup>

Le plan national de développement agricole Les principaux objectifs du PNDA sont :

- l'amélioration des niveaux de sécurité alimentaire,
- la préservation des ressources naturelles et leur exploitation rationnelle,
- la modernisation et la mise à niveau technologiques des processus de production,
- la valorisation des produits agricoles,
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales.

### 3.2 - Le Plan National de Développement Agricole et rural (PNDAR)

En l'an 2000, le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) a été mis en place. L'objet du PNDAR est d'assurer une amélioration durable de la sécurité alimentaire du pays, une compétitivité accrue de l'agriculture et une intégration progressive dans l'économie mondiale. Le PNDAR vise ainsi à encourager les différentes filières agricoles et à les accompagner avec une accélération du processus de modernisation du secteur en encourageant les investissements et appréhender la nouvelle stratégie rurale durable<sup>46</sup>.

<sup>45</sup> Se référer au rapport national sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification. Direction Générale Des Forêts Ministère De l'Agriculture algérien. Avril 2002. p.19 Disponible sur : <http://www.unccd.int/cop/reports/africa/national/2002/algeria-fre.pdf>

<sup>46</sup> Se référer au rapport national sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification. Direction Générale Des Forêts Ministère De l'Agriculture algérien. Avril 2002. p.19 Disponible sur : <http://www.unccd.int/cop/reports/africa/national/2002/algeria-fre.pdf>

### 3.3 - Les mesures d'accompagnements financiers de ces programmes

#### 3.3.1- Le fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA)

Adopté par la loi de finances 2000, les dépenses publiques dans le cadre de FNRDA visent à moderniser et à développer le domaine agricole à travers notamment la modernisation des techniques de production, l'intensification des productions agricoles et l'encouragement des activités connexes comme le conditionnement, le stockage, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles.

#### 3.3.2-Le FNRDA dans la wilaya de Béjaïa

La mise en œuvre du PNDAR dans la wilaya de Béjaïa a commencé le 08/07/2000, depuis sa mise en exécution, le nombre de dossiers examinés et de dossiers agréés sont représentés dans le tableau N°4.21.

**Tableau N° 4.21-Dossiers examinées, dossiers agréés et dossiers rejetés**

| Désignations                        | Nombre      | %            |
|-------------------------------------|-------------|--------------|
| <b>Dossiers examinés</b>            | <b>5713</b> | <b>100</b>   |
| <b>Dossiers agréés</b>              | <b>5121</b> | <b>89.63</b> |
| <b>Dossiers ajournés ou rejetés</b> | <b>592</b>  | <b>10.37</b> |

Source : DSA de Béjaïa 2006

#### 3.3.2.1- Investissements engagés et niveau de soutien des filières

Dans le cadre de programme de PNDAR, la wilaya de Béjaïa a bénéficié depuis sa mise en exécution jusqu'à la fin de 2005 des injections financières globales de 3.556.021.248 DA répartis comme l'illustre le tableau n° 4.22.

**Tableau N°4.22 : Montants financiers des projets retenus jusqu'à 31.12.2005 en DA**

| Source de financement        | montant              | %            |
|------------------------------|----------------------|--------------|
| <b>Autofinancement</b>       | <b>477.618.820</b>   | <b>13,44</b> |
| <b>Crédit CRMA / BADR</b>    | <b>955.232.618</b>   | <b>26,86</b> |
| <b>Subvention FNDRA</b>      | <b>2.123.169.810</b> | <b>59,70</b> |
| <b>Investissement global</b> | <b>3.556.021.248</b> | <b>100</b>   |

Source : DSA de Bejaïa 2006

Plusieurs filières ont bénéficié de ce programme, malgré un niveau de soutien qui diffère d'une filière à une autre. (**Voir le tableau N° 4.23**)

**Tableau N°4.23 : Niveau de soutien des filières**

| Filière                                | % du soutien global de FNRDA |
|--|------------------------------|
| - Irrigation                           | 32,40                        |
| - Oléiculture : Dont, - Réhabilitation | 12,17                        |
| - Huilerie                             | 9,36                         |
| -Nouvelles plantations                 | 4,25                         |
| - Apiculture                           | 11,73                        |
| - Lait et industries laitières         | 7,97                         |
| -Pépinières                            | 3,25                         |
| -Agrumes                               | 2,86                         |
| -Arrachage                             | 0,05                         |
| -PT et plasticulture                   | 2,55                         |
| -Aviculture                            | 2,37                         |
| -Grandes cultures                      | 1,68                         |
| -Viticulture                           | 1,62                         |
| -Froid                                 | 0,04                         |
| -Cuniculture                           | 0,05                         |
| -Energie                               | 0,04                         |
| <b>Total</b>                           | <b>100</b>                   |

Source : DSA de Bejaia 2006

D'après le tableau N° 4. 23 :

- L'irrigation a bénéficié de plus d'un tiers des soutiens, ce constat est le résultat de coûts colossaux des projets engagés, le retard des exploitations agricoles de la région à mobiliser les ressources hydriques existantes, plusieurs actions sont menées dans ce domaine comme le développement de système du goutte à goutte, la réhabilitation des infrastructures déjà existantes, et la réalisation des nouvelles infrastructures comme les puits, forages, bassins...etc.
- L'oléiculture vient en deuxième position avec 26 % des soutiens, l'importance des ces derniers est proportionnée avec les surfaces occupées de cette culture et le poids de cette dernière dans l'économie de la région, les actions engagées sont la réalisation de huileries, la réalisation de nouvelles plantations, l'acquisition des filets de récoltes...etc.
- A part l'apiculture qui bénéficie de 11% des soutiens, les autres filières sont marginalisées et elles totalisent un soutien de l'ordre 30 % toutes réunies.

### 3.3.2.2 - Niveau d'exécution des actions engagées

Avec un taux de consommation 62,35 %, le FNRDA représente 61,84 % des investissements engagés depuis sa mise en œuvre jusqu'à 31.12.2005, les montants réalisés jusqu'à cette date sont représentés dans le tableau N° 4.24.

**Tableau N° 4.24 : Montants réalisés cumulés au 31.12.2005**

| Filière                                     | Investissements en (1000 DA) | Soutiens en (1000 DA) | % des soutiens globaux |
|---|------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Irrigation                                  | 524.523                      | 392.134               | 35,35                  |
| Production animale                          | 418.183                      | 260.625               | 24,22                  |
| Réhabilitation Plantation                   | 147.368                      | 138.450               | 12,48                  |
| Nouvelles plantations                       | 166.050                      | 117.135               | 10,56                  |
| Cultures Spécialisées                       | 85.588                       | 32.398                | 2,93                   |
| Grandes cultures                            | 46.739                       | 16.219                | 1,46                   |
| Equipement de stockage et de transformation | 405.032                      | 144.217               | 13.00                  |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>1.793.483</b>             | <b>1.109.178</b>      | <b>100</b>             |

Source : DSA de Béjaïa 2006

### 3.3.2.3- Le FNRDA et l'aviculture

A l'instar des autres filières, la filière avicole a bénéficié des soutiens considérables dans le cadre de FNRDA, les objectifs tracés dans ce domaine sont :

- L'amélioration de la compétitivité de la filière avicole ;
- La stabilité des prix et de l'approvisionnement du marché ;
- La diversification des productions.

**Tableau N°4.25 : La part de FNRDA dans les investissements soutenus dans le domaine avicole**

| Année        | Nombre De projets | Coût total des Investissements En DA | Coûts moyens En DA | Soutien de FNRDA |             |
|--------------|-------------------|--------------------------------------|--------------------|------------------|-------------|
|              |                   |                                      |                    | Montants En DA   | %           |
| 2004         | 29                | 16 440 993                           | 566 930            | 5 780 829        | 35          |
| 2005         | 04                | 906 824                              | 226 706            | 375 987          | 41.46       |
| 2006         | 00                | 00                                   | 0000               | 00               | 00          |
| <b>Total</b> | <b>33</b>         | <b>17 347 817</b>                    | <b>525 691</b>     | <b>6 156 816</b> | <b>35.5</b> |

Source : DSA de Béjaïa janvier 2007

Le tableau N°4.25, indique que le nombre des projets soutenus dans ce domaine est en régression continue depuis 2004, le coût moyen des projets engagés est de 525 691DA pour les deux années, d'après les services de la DSA de Béjaïa, les activités épaulées par le FNRDA dans le domaine de l'aviculture se limitent à l'amélioration des conditions d'ambiances comme l'isolation et la ventilation et l'amélioration des équipements d'élevage

### **3.4- Le dispositif de l'ANSEJ**

Face au ce phénomène du chômage, les pouvoirs publics algériens ont entrepris une série de mesures, dont le dispositif de Soutien à l'Emploi des Jeunes, devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, ce dernier constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché. Ce programme consiste en des avantages accordés pour les jeunes chômeurs par les pouvoirs publics, pour la création de leurs propres micros entreprises. Ce dispositif, qui vise notamment à :

- Favoriser la création d'activités de biens et services par de jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

#### **3.4.1- Les impacts sociaux économiques dans L'ANSEJ dans la région**

Ce programme a contribué à la création de plusieurs projets et à servir de moteur à l'investissement local dans les différents secteurs économiques (**voir le tableau N°4.26**)

**Tableau N°4.26 - Les investissements Engagés par secteur économique dans le cadre de l'ANSEJ depuis 2004**

| année        | Secteur d'activité | Nombre de micros entreprises créées | Nombre d'emplois créés | Montant d'investissement global en DA | Coût moyen d'un projet |
|--------------|--------------------|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| <b>2004</b>  | Agriculture        | 90                                  | 248                    | 208 540 699                           | 2 317 118              |
|              | Total              | 323                                 | 985                    | 602 844 848                           | 1 866 392              |
|              | % de l'agriculture | 27,86                               | 25,17                  | 34,59                                 | -----                  |
| <b>2005</b>  | Agriculture        | 52                                  | 143                    | 157 931 770                           | 3 037 149              |
|              | Total              | 402                                 | 1 240                  | 1 047 943 515                         | 2 607 000              |
|              | % de l'agriculture | 12.93                               | 11.53                  | 17.74                                 | -----                  |
| <b>2006</b>  | Agriculture        | 26                                  | 87                     | 79 789 223                            | 3 069 000              |
|              | Total              | 372                                 | 1 146                  | 1 076 764 256                         | 2 895 000              |
|              | % de l'agriculture | 6,98                                | 7,59                   | 7.41                                  | -----                  |
| <b>Total</b> | Agriculture        | 168                                 | 478                    | 446 261 692                           | 2 656 320              |
|              | Total              | 1 045                               | 3 371                  | 2 727 552 619                         | 2 610 098              |
|              | % de l'agriculture | 16,02                               | 14,17                  | 16,36                                 | -----                  |

**Source :** établi à partir des données de l'ANSEJ janvier 2007

La lecture du tableau N°4.26, nous permet de faire remarques suivantes :

- la part de secteur de l'agriculture dans ce cadre est d'une moyenne de 16% de total des investissements effectués ;
- le coût moyen des projets dans ce secteur est supérieur à la moyenne de coût moyen d'un projet tous secteurs confondus ;
- le nombre des projets et le de nombre d'emplois créés est en diminution régulière avec le temps depuis 2004, par contre les montants des projets et le coût moyen des projets effectués dans ce domaine sont en parfaite croissance. Ce constat est dû essentiellement aux nouvelles procédures de l'ANSEJ qui stipule l'augmentation de seuil d'investissement de 4 millions à 10 Millions de dinars et à la modernisation de secteur avec l'utilisation de facteur capital de plus en plus que le facteur travail.

### **3.4.2 - L'activité avicole dans le cadre de l'ANSEJ**

Le dispositif de l'ANSEJ a participé aux financements d'investissements dans la filière avicole, le tableau N°4.28, nous permet de voir le nombre de projets et de postes d'emplois créés dans ce cadre, ainsi que le coût total et moyen des investissements engagés.

**Tableau N°4.27 : Projets financés, emplois créés et les coûts des investissements Engagés par secteur économique dans le cadre de l'ANSEJ depuis 2004**

| Année        | Nombre de micros entreprises créées | Nombre d'emplois créées | Montant d'investissement global en DA | Coût moyen d'un projet |
|--------------|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| <b>2004</b>  | <b>57</b>                           | <b>175</b>              | <b>163 527 307</b>                    | <b>2 868 900</b>       |
| <b>2005</b>  | <b>28</b>                           | <b>78</b>               | <b>103 377 390</b>                    | <b>3 692 049</b>       |
| <b>2006</b>  | <b>07</b>                           | <b>28</b>               | <b>32 799 384</b>                     | <b>4 685 626</b>       |
| <b>Total</b> | <b>92</b>                           | <b>281</b>              | <b>299 704 081</b>                    | <b>3 257 653</b>       |

Source : établi à partir des données de l'ANSEJ janvier 2007

Le tableau N°4.27, nous permet de dresser les observations suivantes :

- Le nombre des entreprises crée, le nombre d'emplois crée et les montants des investissements annuels sont en régression continue depuis 2004, par contre le coût moyen annuel d'un projet financé dans ce cadre est en progression continue.
- Les projets créés en 2006, demandent plus de main-d'œuvre que ceux créés dans les années précédentes, une entreprise créée en 2006 offre 04 postes d'emplois en moyenne contre, 3.07 en 2004 et 2.78 en 2005, c'est cela qui explique l'augmentation des coûts des

projets. Quant au financement de ces projets, il se fait par les trois opérateurs économiques concernés :

- En premier lieu l'apport personnel des jeunes, ce dernier qui est de 5 % pour les projets dont le coût d'investissement est inférieur ou égal à 2 Millions de dinars et de 10% pour les projets dont le coût d'investissement est compris entre 2 millions et 10 Millions de dinars.
- La deuxième tranche est partagée par la banque avec des crédits sans intérêts d'environ 70% de coût total le reste est assuré par l'ANSEJ. (Voir le tableau N°4.28)

**Tableau N°4.28 - Contribution des différents opérateurs dans le financement des projets effectués**

| année        | Montant De projet global en DA | Contribution de l'Etat |       | Contribution de la BADR |              | Contribution De l'investisseur |              |
|--------------|--------------------------------|------------------------|-------|-------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
|              |                                | Mentant                | Taux  | Mentant                 | Taux         | Mentant                        | Taux         |
| <b>2004</b>  | 163 527 307                    | 33 977 064             | 20.77 | 110 493 006             | 67.56        | 19 057 307                     | 11.67        |
| <b>2005</b>  | 103 377 390                    | 21 071 823             | 20.38 | 71 261 615              | 68.93        | 11 043 952                     | 10.69        |
| <b>2006</b>  | 32 799 384                     | 6 659 388              | 20.30 | 22 685 076              | 69.16        | 3 454 920                      | 10.54        |
| <b>Total</b> | <b>299 704 081</b>             | 61708275               | 20.59 | <b>204439697</b>        | <b>68.21</b> | <b>33556179</b>                | <b>11.20</b> |

Source : établi à partir des données de l'ANSEJ janvier 2007

En guise de conclusion à ce chapitre, il est à souligner que les espèces arboricoles tels que l'olivier et le figuier sont les cultures les plus dominantes dans la wilaya. Ce constat essentiellement à la prédominance des zones de montagnes dans cette dernière, les autres cultures telles que les cultures maraîchères sont pratiquées sur des espaces réduits avec le recours à des serres et ils sont généralement destinés vers l'autoconsommation ainsi que vers la commercialisation. La petite exploitation est la plus dominante dans la région, la grande partie de ces dernières est détenue par le secteur privé, ce secteur qui a remplacé le secteur public depuis les politiques de désengagement étatiques prônées à partir de 1987 par les pouvoirs publics.

L'importance de ce secteur n'a pas laissé les pouvoirs publics indifférents aux différentes entraves dont il souffre, la mise en place de PNDAR est un signe fort de l'ETAT à le soutenir et à le moderniser.

## Chapitre V : Présentation de l'enquête de terrain

---

Le but de ce chapitre est de présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des différents acteurs de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa. Pour atteindre les objectifs tracés dans ce chapitre, nous proposons en premier lieu de souligner les objectifs attendus de cette enquête. En second lieu nous exposerons le champ de l'enquête, qui permettra d'identifier les produits avicoles concernés par cette dernière.

Ensuite, nous détaillerons la démarche méthodologique choisie pour atteindre les objectifs tracés et de discuter de l'échantillonnage et du contenu des questionnaires adoptés à cet effet. En dernier lieu nous parlerons des difficultés rencontrées dans notre parcours et de l'environnement de déroulement de notre enquête de terrain.

### 1- Objectifs de l'enquête de terrain

Notre travail se base essentiellement sur les informations colletées dans cette enquête. Ainsi cette dernière constitue le principal élément de recherche dans notre travail, sa valeur est grandissante si nous savons qu'elle constitue un travail de pionnier puisque aucune étude, dans ce sens, ni sur ce sujet n'est menée par nos prédecesseurs au sein de l'université de Béjaïa.

L'enquête de terrain est justifiée du moins pour notre cas par :

- le manque, l'indisponibilité et parfois l'inexistence d'information et de données sur l'environnement de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa,
- l'absence d'études crédibles des organismes publics concernés.

Dans ce sens, l'enquête menée est une importante source d'informations pour dévisager certains aspects qui caractérisent cette filière.

Une telle démarche nous a paru la mieux adaptée pour répondre aux objectifs tracés par ce qu'elle nous permet de :

- collecter des informations nouvelles à celles existantes dans les références bibliographiques ;
- voir les acteurs de la filière en personne dans leur lieu de travail ;
- actualiser les informations déjà existantes ;
- voir les réalités du terrain ;
- récolter des informations récentes pour actualiser celles déjà existantes.

En effet, les informations données par les différents organismes spécialisés dans le domaine agricole notamment la DSA de Béjaïa, le ministère de l'agriculture et l'ITELV restent des sources insuffisantes malgré leur importance pour expliquer :

- le développement spectaculaire de cette filière dans la wilaya;
- les difficultés et les obstacles qui règnent dans l'environnement de cette filière ;
- le fonctionnement d'élevage, de la commercialisation des produits avicoles et les industries d'aval et d'amont qui composent cette dernière.
- Les effets de cette filière sur les autres cultures du domaine agricole.

Le recours à un tel moyen d'investigation est considéré pour nous comme le moyen le plus fiable pour voir de proximité la situation et le fonctionnement de la filière avicole d'une part et de voir d'autre part les retombées de cette dernière sur le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Bejaïa.

## 2 - Démarche méthodologique de l'enquête de terrain

Une fois le recours à l'enquête de terrain est considéré comme l'outil optimal pour répondre à nos exigences de recherche et répondre à notre problématique posée, il est de priorité d'expliquer et de clarifier la démarche méthodologique poursuivie pour réaliser les objectifs soulignés auparavant. Dans ce but nous envisageons au premier lieu de délimiter le champ de l'enquête, ensuite d'expliquer la méthode de l'échantillonnage adoptée en soulignant au passage la démarche utilisée pour l'élaboration des questionnaires et leurs contenus, les difficultés rencontrées et la méthode utilisée dans l'analyse des résultats obtenus.

## 2.1- Délimitation du champ de recherche

L'enquête a touché deux types d'élevage seulement à savoir l'élevage de la poule pondeuse et celui de poulet de chair en raison de leurs caractères dominants dans la région.

Pour l'élevage de poulet de chair, sauf deux aviculteurs au départ qui sont touchés par cette enquête, ce constat est dû aux causes suivantes :

- la durée d'élevage très courte pour l'élevage de poulet de chair par rapport à l'élevage de poules pondeuses, ce qui rend difficile et même impossible de localiser les sites d'élevage spécialisés dans cette activité ;
- l'absence totale d'adresses d'éleveurs au sein des organismes publics concernés (DSA, subdivisions) ;
- la discontinuité de périodes de l'élevage durant les périodes de l'année ;
- les effets dévastateurs de la psychose de la grippe aviaire qui a conduit à désertion massive de cette activité par les éleveurs ;
- la coïncidence de l'enquête avec la période de chaleur, cette période réputée pour la diminution de nombre d'éleveurs pratiquant cette activité ;
- Le caractère clandestin qui règne dans cette activité d'élevage.

Ce flagrant déséquilibre entre le nombre d'éleveurs de poulet de chair et de ceux spécialisés dans l'aviculture ponte touchés par notre échantillon de départ nous a poussé à prolonger la durée de notre enquête de terrain et à intégrer une deuxième technique d'échantillonnage pour avoir un échantillon beaucoup plus représentatif des deux segments de l'activité de l'élevage avicole dans la wilaya.

## 2.2- L'échantillonnage

Avant de déterminer l'échantillon à étudier, il faut au premier lieu déterminer la population mère, cette population qui nous servira ensuite de base de l'échantillonnage. Dans notre cas, la population mère est représentée par l'ensemble des aviculteurs activant dans le territoire de la wilaya de Béjaia et l'ensemble des unités industrielles de transformation de produits avicoles localisées dans cette même wilaya. Pour la meilleure représentativité de l'échantillon, il faut que l'échantillon intègre toute la population mère, mais dans notre situation c'est quasiment impossible de réaliser cet objectif sur le terrain.

Après avoir convaincu de l'impossibilité de toucher à toute la population d'aviculteurs en activité dans la wilaya, nous avons recouru à sélectionner une commune pour chaque subdivision de la wilaya, cette initiative qui nous permettra de couvrir la totalité du territoire de notre zone d'investigation et économiser le temps et les moyens pour atteindre l'objectif souhaité. L'étape suivante consiste à l'utilisation de l'échantillonnage par quotas qui couvrira les communes ciblées. Cette méthode d'échantillonnage, consiste à distribuer un nombre bien déterminé de questionnaires sur une commune de chaque subdivision agricole existante au sein de la wilaya afin d'appréhender la situation de cette filière dans toute la zone d'investigation, les communes ciblées sont sélectionnées par nous selon les réalités de terrain.

### **2.2.1- Échantillonnage dans le cas des industries de transformation de produits avicoles**

La détermination de la taille de l'échantillon à étudier dans le cas des industries de transformation de produits avicoles passe d'abord par la délimitation de la population statistique à étudier. Dans ce sens les fichiers de la CNAS 2006 sont considérés pour nous comme la solution la plus adéquate pour cerner l'effectif total des unités industrielles de transformation de produits avicoles dans la zone d'investigation. Ces fichiers nous annoncent l'existence de deux unités industrielles dans le domaine à savoir CK FLUNCH et CANDI VOLAILLE, conscient que la meilleure représentativité de notre échantillon est de prendre toute la population comme échantillon, nous avons veillé à prendre les deux unités qui constituent la base de sondage pour y mener notre enquête.

### **2.2.2- Échantillonnage dans le cas de producteurs de produits avicoles**

Dans ce deuxième cas la délimitation de l'échantillon était une tache difficile à prendre, c'était un point qui nous a pris un temps considérable de réflexion en raison de :

- L'absence d'informations exactes sur la population mère, en effet, sur ce sujet les fichiers de la DSA nous annoncent l'existence de 659 éleveurs de poulet de chair et de 446 aviculteurs spécialisés dans l'élevage de la production de poules pondeuses, mais ils ne nous renseignent guère sur leurs adresses. Les fichiers de CNAS, également étaient une source qui n'est pas fiable pour déterminer la population d'aviculteurs existante dans la wilaya, en effet, sur ce sujet la CNAS nous renseigne sur l'existence de 16 aviculteurs seulement dans la wilaya qui sont suscrits à leurs services.

- L'inadéquation des informations avancées par les organismes concernés (DSA, CNAS) avec les réalités du terrain cette inadéquation est remarquée dans la région que nous connaissons parfaitement.

Ces réalités qui subsistent dans le milieu de l'élevage avicole, jointes à des contraintes de temps et de moyens financiers nous a rendu impossible de prendre toute la population d'aviculteurs en activité comme base de l'échantillonnage. Dans ce sens nous avons décidé d'utiliser l'échantillonnage par quotas et nous avons opté de distribuer dans les premiers temps d'une manière aléatoire un nombre bien déterminé de questionnaires sur chaque subdivision existante au sein de la zone d'investigation, chaque subdivision est représentée par une commune. Pour sélectionner les communes concernées, nous avons jugé utile de les choisir selon les facilités offertes pour nous sur le terrain.

Mais les résultats de la première vague de l'enquête nous ont forcé à adopter une autre méthode d'échantillonnage en plus de celles déjà existantes. Cette méthode c'est l'échantillonnage par stratification<sup>48</sup>. Ainsi pour veiller à ce que l'échantillon reflète bien l'hétérogénéité existante dans l'élevage avicole, nous avons stratifié le champ d'observation selon l'orientation de l'élevage en deux strates qui sont les aviculteurs de segment poulet de chair et ceux de segment poules pondeuses. Cette méthode qui nous a permis d'éliminer le risque de voir une de ces deux catégories d'aviculteurs mal ou pas représentée par l'échantillon.

#### **2.2.2.1- Échantillonnage dans le cas de segment ponte**

Pour déterminer la base d'échantillonnage nous avons utilisé les fichiers de la DSA, qui nous renseignent sur l'existence de 190 aviculteurs spécialisés dans le segment ponte dans les communes sélectionnées et ciblées pour mener notre enquête. Après de longues hésitations sur la délimitation de la taille de notre échantillon, nous avons opté pour un petit échantillon d'ordre de 63 aviculteurs, ce dernier qui représente 33,2 % de la population qui nous a servi de base de l'échantillonnage. Ce choix a été fait sur les critères suivants :

- tenter de représenter toutes les subdivisions agricoles existantes dans la wilaya ;
- tenter de distribuer 08 questionnaires au maximum sur chaque subdivision existante dans la zone d'investigation, pour cela nous avons choisi les communes qui nous offrent plus de facilités pour mener notre enquête.

---

<sup>48</sup> La stratification est une technique statistique permettant d'accroître l'efficacité de l'échantillonnage, c'est-à-dire de minimiser le nombre d'exploitations agricoles nécessaire pour refléter la diversité des exploitations dans le champ d'observation.

Le champ d'observation de notre enquête se caractérise par une grande diversité d'exploitations agricoles pratiquant l'élevage avicole.

Certaines sont très grandes (en termes de dimension économique), tandis que d'autres peuvent être très petites. Certaines sont axées sur la production d'œufs uniquement, d'autres exercent d'autres rôles au sein de la filière concernée, d'autres encore pratiquent une activité hors de la filière avicole. Ces deux critères (dimension économique et orientation de l'activité) expliquent à eux seuls la forte hétérogénéité du champ d'observation dans la zone d'investigation.

Pour veiller à ce que l'échantillon choisi reflète bien cette hétérogénéité, l'optimal à nos yeux est de donner un caractère aléatoire à notre échantillon, dans ce sens nous avons distribué d'une façon aléatoire nos questionnaires sur les aviculteurs de segment ponte en activité durant la période de l'enquête dans les communes concernées, sans prendre en considération ni la taille de bâtiments d'élevage, ni le nombre de bâtiments possédés, etc. Le recours à cette méthode est l'ultime recours pour avoir un échantillon représentatif.

#### **2.2.2.2- Échantillonnage dans le cas de segment poulet de chair**

L'échantillon au départ de l'enquête n'a touché que deux aviculteurs spécialisés dans l'élevage de poulet de chair, pour veiller à la représentativité de notre échantillon nous avons jugé utile de prolonger la durée de notre enquête et intégrer d'autres méthodes d'échantillonnages pour toucher finalement à 85 aviculteurs spécialisés dans l'élevage de poulet de chair.

Pour déterminer la base de l'échantillonnage nous avons opté pour la même méthode que dans le cas de segment ponte, dans ce sens nous avons choisi de distribuer 09 questionnaires sur chaque subdivision, ces subdivisions qui sont représentées par des communes qui nous offrent plus de facilités pour mener notre investigation. Nous avons choisi de distribuer 09 questionnaires dans ce deuxième cas au lieu de 08 comme le premier cas vu l'importance de l'effectif d'aviculteurs spécialisés dans l'élevage de poulet de chair que ceux spécialisés dans des élevage de type ponte, ainsi pour bien prendre en considération cette hétérogénéité nous avons opté d'augmenter le nombre de questionnaires distribués par subdivision dans ce deuxième cas.

Après avoir expliqué notre méthodologie pour déterminer la population qui nous servira de base d'échantillonnage, nous avons comptabilisé une population mère de 202 aviculteurs qui nous servira de base de l'échantillonnage. Ensuite nous avons réussi à distribuer 85 questionnaires, ce dernier qui représente 42,07 % de la population de base. Nous avons récupéré 64 questionnaires bien remplis, soit un taux de réponse de 75,29 %.

- Dans certaines subdivisions le nombre de questionnaires n'a pas atteint le nombre souhaité.
- Certaines subdivisions comme la subdivision d'ADKAR ne sont pas touchées par cet échantillon.
- Nous n'avons pas récupéré un nombre considérable de questionnaires distribués soit plus de 22 % de ces derniers qui n'ont pas été récupérés.

### **2.2.3 - Structure des échantillons ciblés**

#### **2.2.3.1. Structure de l'échantillon visant les industries de transformation de produits avicoles**

Pour l'échantillon choisi pour mener notre enquête sur les entreprises activant dans la transformation de produits avicoles, sa structure par la forme juridique et son activité est donnée selon le tableau N° 5.1 :

**Tableau N°5.1 : Structure de l'échantillon d'unités de transformation de produits avicoles selon l'adresse, l'activité principale et la forme juridique.**

| <b>Nom<br/>d'entreprise</b> | <b>Privé</b>           |  | <b>public</b> | <b>adresse</b>               |
|-----------------------------|------------------------|--|---------------|------------------------------|
|                             | <b>Forme juridique</b> | <b>Activité principale</b>                         |               |                              |
| <b>CANDI<br/>VOLAILLE</b>   | SARL                   | Abattage, découpage et conditionnement de volaille | -----         | TAHARACHT<br>AKBOU<br>BEJAIA |
| <b>CK<br/>FUNCH</b>         | SARL                   | Transformation des viandes                         | -----         | TAHARACHT<br>AKBOU<br>BEJAIA |

**Source :** Elaboré par nous même sur la base de l'enquête

### 2.2.3.1. Structure de l'échantillon visant les aviculteurs selon le type d'élevage

La structure juridique et les types d'élevage représentés par l'échantillon choisi pour mener notre enquête sur l'élevage avicole sont donnés par le tableau 5.2.

**Tableau 5.2 - Structure de l'échantillon visant les aviculteurs selon le type d'élevage**

| <b>Type d'élevage</b>   | <b>Effectif</b> | <b>Structure juridique</b> |               |
|-------------------------|-----------------|----------------------------|---------------|
|                         |                 | <b>Publique</b>            | <b>Privée</b> |
| <b>Poulet de chair</b>  | 64              | 000                        | 64            |
| <b>Poules pondeuses</b> | 51              | 0000                       | 51            |
| <b>Total</b>            | <b>115</b>      | <b>000</b>                 | <b>115</b>    |

**Source :** Elaboré par nous même sur la base de l'enquête

## 2.3- Enquête par questionnaires

Le recours à une enquête par questionnaires se justifie dans notre cas par :

- le manque et même dans certains cas l'absence totale d'informations sur la filière avicole ;
- l'absence d'études par nos prédecesseurs sur le domaine ;
- le manque de statistiques fiables et crédibles vu le caractère clandestin qui règne dans la filière.

Bien sûr le manque de moyens, du temps et de qualification adéquate sont des entraves à souligner pour mener une enquête de grande envergure sur un échantillon beaucoup plus représentatif de la population d'aviculteurs ciblée par le questionnaire distribué sur ceux-ci.

### 2.3.1- Elaboration de questionnaire distribué sur les aviculteurs

Pour répondre à la problématique posée, nous avons opté pour un questionnaire regroupant plusieurs sections qui nous donnera des :

- 1- Informations générales sur l'exploitant (age, niveau d'instruction....etc.).
- 2- Informations générales sur l'exploitation (type d'élevage, quantités annuelles produites, nombre de salariés)
- 3- Relation de l'exploitation avec d'autres acteurs économiques (organismes financiers, associations et coopératives agricoles)

- 4- Relations de l'exploitation avec les autres cultures agricoles.
- 5- Difficultés dont souffre la filière.

Les questions sont en grande partie à choix multiples et laissent la possibilité aux questionnés dans certains cas de donner leurs appréciations ou d'autres réponses possibles.

Après cette brève présentation de différentes rubriques qui forment le contenu de questionnaire distribué sur les aviculteurs, nous allons expliquer le contenu de ces sections pour donner ensuite une justification à ce dernier.

#### **2.3.1.1- Informations générales sur les éleveurs**

Le but recherché dans cette première rubrique est d'identifier les acteurs engagés dans cette filière selon l'âge, le niveau d'instruction, les formations suivies dans le domaine et les causes de leur engagement dans ce domaine d'activité. Les informations recueillies seront ensuite utilisées dans certaines analyses en fonction de but recherché.

#### **2.3.1.2- Informations générales sur l'exploitation**

L'objectif recherché dans cette section est de nous renseigner sur les cultures pratiquées dans les exploitations ciblées, le volume et les capacités de la production, la superficie totale de l'exploitation, le nombre de bâtiments d'élevage, la superficie des bâtiments, la main-d'oeuvre utilisées . Le but recherché à travers cette section est d'identifier la dimension économique des exploitations dans la zone d'investigation, le type de la main- œuvre utilisée. Ces informations qui nous serviront ensuite de donner un portrait sur les exploitations de la zone d'investigation.

#### **2.3.1.3- Relations entre exploitations et autres organismes**

Notre but à travers cette rubrique est d'apprécier les relations existantes entre les exploitations et autres organismes comme les organismes financiers, les associations et coopératives agricoles. Les informations récoltées qui nous permettront de voir l'implication des organismes étatiques dans ce domaine et le degré de l'organisation des aviculteurs pour défendre leurs intérêts communs.

#### **2.3.1.4- Relations de l'activité avec d'autres activités agricoles**

L'objectif attendu de cette section est de voir les relations existantes entre filière avicole et autres cultures agricoles, dans ce sens les résultats obtenus nous donneront la

possibilité de répondre ensuite à une partie de notre problématique qui est les effets de cette filière sur les autres activités agricoles.

#### **2.3.1.5- Les difficultés auxquelles est exposée cette activité**

Dans cette section nous avons laissé le champ libre aux aviculteurs pour exprimer leurs points de vues et de nous informer sur les difficultés et les opportunités de leur activité, notre objectif est de voir ces difficultés et ces opportunités à travers ces acteurs, nous pensons qu'ils sont les mieux placés pour discuter de la filière avicole et de son environnement.

Nous avons présenté les questions dans le questionnaire sans respecter l'ordre de différentes sections mais d'une façon à faciliter la tâche au destinataire de questionnaire.

#### **2.3.2 - Elaboration de questionnaire distribué sur les unités de transformation de produits avicoles**

Dans ce deuxième questionnaire nous avons opté pour un questionnaire tournant autour de quatre sections principales qui sont :

- 1- Informations générales sur l'entreprise, cette section nous donnera une image sur la forme juridique, l'activité principale, la date de création et l'effectif de l'entreprise ciblée.
- 2- Informations sur les modalités de vente et d'approvisionnement, cette rubrique nous informe sur l'origine et la structure des fournisseurs et des clients, le mode de règlements des achats et de ventes.
- 3- Informations sur les relations existantes entre les différents acteurs économiques comme les banques, les autres entreprises de domaine.
- 4- Information sur les difficultés et les opportunités de l'activité de l'entreprise ciblée.

Les informations recueillies nous permettront de voir clairement l'environnement des industries de transformation de produits avicoles dans la zone d'investigation.

#### **2.4 - Pré-test des questionnaires**

Dans notre cas, nous avons opté pour mener une enquête préliminaire ou une pré enquête auprès des aviculteurs que nous connaissons pour tester et évaluer le contenu de notre questionnaire qui visent les aviculteurs, cette opération nous permet de nous ouvrir les yeux sur quelques lacunes et manques qu'il faut corriger et modifier avant d'étendre notre enquête sur la

totalité de l'échantillon. Pour le questionnaire qui vise les industries de transformation, aucune remarque n'a été faite par la première entreprise, alors nous avons gardé le même pour poursuivre notre enquête.

## 2.5 -Le déroulement de l'enquête de terrain

Le déroulement de l'enquête est décrit par le calendrier suivant :

- de mars à mai 2006 : élaboration et préparation du questionnaire ;
- du 01 juin 2006 au 10 février 2007 réalisation de l'enquête ;
- du 15 février 2007 au 10 mars 2007 , tri et dépouillement des informations des 115 questionnaires distribués auprès des aviculteurs correctement remplis et de deux questionnaires distribués sur les unités de transformation de produits avicoles existantes dans la wilaya. La présentation et l'analyse des résultats de cette enquête seront présentées dans les chapitres 06 et 07.

### 2.5.1 - Répartition géographique de l'échantillon visant le segment ponte

Comme on l'a déjà souligné notre but est de couvrir la totalité du territoire de la zone d'investigation, dans ce sens nous avons opté pour distribuer 08 questionnaires par chaque subdivision agricole de la wilaya, chaque subdivision est représentée par une commune sélectionnée par nous même en considération des réalités de terrain.

Le tableau N°5.3, nous renseigne sur la répartition géographique de l'échantillon visant les éleveurs de poules pondeuses, les principales communes visées, le nombre de questionnaires distribués et le nombre récupéré pour chaque commune.

**Tableau 5.3 : Quelques indications relatives à l'échantillon dans le cas de questionnaire distribués sur les aviculteurs de filière ponte**

| Subdivision      | Communes visées<br>Par l'enquête | Nombre d'aviculteurs<br>en activité<br>Donné par la DSA | Nombre de<br>Questionnaires<br>Distribués | Questionnaires<br>Remplis et<br>récupérés |
|------------------|----------------------------------|---|---|---|
| <b>BEJAIA</b>    | OUED GHIR                        | 21  | 08  | 07  |
| <b>EL KSEUR</b>  | EL KSEUR                         | 11  | 08  | 05  |
| <b>AMIZOUR</b>   | AMIZOUR                          | 54  | 08  | 07  |
| <b>TIMZRIT</b>   | TIMZRIT                          | 22  | 08  | 05  |
| <b>SIDI AICH</b> | CHEMINI                          | 7   | 07  | 07  |
| <b>SEDOUK</b>    | SEDOUK                           | 12  | 08  | 06  |
| <b>AKBOU</b>     | OUZLAGUENE                       | 28  | 08  | 08  |
| <b>TAZMALT</b>   | AIT R'ZINE                       | 35  | 08  | 06  |
| <b>TOTAL</b>     | <b>8 communes</b>                | <b>190</b>  | <b>63</b>                                 | <b>51</b>                                 |

Source : Elaborer sur la base de l'enquête

Notre but est que notre enquête couvre tout le territoire de la wilaya de Béjaïa, pour voir le fonctionnement et l'environnement de cette filière à travers l'ensemble de la zone d'investigation mais les réalités de terrain nous a rendu la tache impossible.

### **2.5.2 - Répartition géographique de l'échantillon visant le segment poulet de chair**

Au départ notre échantillon n'a touché que 2 éleveurs de poulet de chair, alors pour avoir un échantillon représentatif nous avons opté de prolonger la durée de l'enquête et de consacrer cette deuxième vague à la couverture d'éleveurs de poulets de chair seulement. Malgré un nombre important de questionnaires non récupérés nous avons réussi à distribuer 85 et récupérer 64 questionnaires, soit un tau de 75,29 % de questionnaires récupérés, le tableau N°5.4 nous renseigne sur la répartition géographique de l'échantillon visant les éleveurs de poulet de chair.

**Tableau 5.4 : Structure de l'échantillon portant sur le poulet de chair**

| Subdivision      | Commune touchées Par l'enquête | Nombre d'aviculteurs en activité | Nombre de Questionnaires Distribués | Questionnaires Remplis récupérés |
|------------------|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Bejaia</b>    | BEJAIA                         | 17                               | 09                                  | 06                               |
| <b>AOKAS</b>     | SOUK -EL TENINE                | 18                               | 09                                  | 05                               |
| <b>KHARATA</b>   | KHERATA                        | 13                               | 09                                  | 06                               |
| <b>EL KSEUR</b>  | EL KSEUR                       | 23                               | 09                                  | 07                               |
| <b>AMIZOUR</b>   | AMIZOUR                        | 10                               | 08                                  | 06                               |
| <b>TIMZRIT</b>   | TIMZRIT                        | 35                               | 09                                  | 07                               |
|                  | CHEMINI                        | 02                               | 02                                  | 02                               |
| <b>SIDI AICH</b> | SOUK OUFLA                     | 05                               | 03                                  | 03                               |
| <b>SEDOUK</b>    | M'CISNA                        | 14                               | 09                                  | 07                               |
| <b>AKBOU</b>     | OUZLAGUENE                     | 53                               | 09                                  | 08                               |
| <b>TAZMALT</b>   | TAZMALT                        | 12                               | 09                                  | 07                               |
| <b>TOTAL</b>     | <b>11 Communes</b>             | <b>202</b>                       | <b>85</b>                           | <b>64</b>                        |

**Source :** Elaborer sur la base de l'enquête

L'élevage de poulet de chair dans la région se fait d'une façon clandestine et la localisation des sites d'élevage est quasiment impossible, pour arriver à notre fin nous avons recouru aux méthodes suivantes :

- Solliciter l'aide des étudiants de la faculté des sciences économiques pour nous servir d'intermédiaires dans leurs villages et leurs communes ;

- Solliciter l'aide des vendeurs de poulet de chair vifs sur les marchés hebdomadaires de la wilaya<sup>49</sup>, certains de ces vendeurs exercent en même temps l'activité de l'élevage et certains d'autres malgré certaines difficultés ont accepté de nous mettre en contact avec leurs fournisseurs ou de transmettre des questionnaires pour leurs fournisseurs et les ramener les semaines suivantes.
- Solliciter l'aide de certains vétérinaires qui font des suivis de l'élevage pour nous renseigner sur la localisation de certains sites d'élevage et de nous servir d'intermédiaires pour transmettre des questionnaires aux aviculteurs avec les éleveurs de poulet de chair.

## 2.6 -Les difficultés rencontrées lors de l'enquête de terrain

Toute la période de l'enquête qui s'est étalée sur presque huit mois nous avons été confronté à de multiples obstacles qui méritent d'être soulignés, ces derniers sont :

- L'absence totale d'informations qui nous permettra de localiser les zones d'élevage avicoles dans les communes ciblées, l'unique solution qui reste est d'utiliser plusieurs intermédiaires et solliciter à mainte reprise l'aide des vendeurs de poulet de chair, de vétérinaires, de collègues, d'amis, de proches et d'étudiant résidants dans les localités ciblées.

- La non couverture de la subdivision d'ADKAR et de KHERATA dans le cas de segment de la poule pondeuse et la subdivision d'ADKAR dans le cas de poulet de chair qui est dû essentiellement à l'absence d'intermédiaires connaissant des aviculteurs dans cette zone malgré nos efforts à contacter les aviculteurs exerçant dans ces régions.

- Les éleveurs ne font pas confiance aux étrangers, ce qui ne facilite pas la communication avec eux, le seul moyen qui reste à notre disposition est de s'appuyer fréquemment sur les gens que nous connaissons habitant la région ciblée, de s'appuyer sur certains commerçants de produits avicoles pour nous servir d'intermédiaires.

- L'absence des éleveurs dans les bâtiments d'élevage tout au long de la journée ce qui nous amène à passer dans certains cas plusieurs heures dans ces sites d'élevage ou de faire de plusieurs passage pendant plusieurs jours sur un seul site d'élevage.

- Le nombre considérable de questionnaire non récupérés ou récupérés mais mal remplis, réduisant ainsi la taille de notre d'échantillon.

---

<sup>49</sup> Les marchés concernés sont les marché de TAZMALT, IGHZER AMOKRANE, SIDI AICH et BEJAIA

-Les questionnaires changent de mains à plusieurs reprises, ce qui nous fait perdre beaucoup de temps et de laisser un nombre important de questionnaire non récupérés.

- Le manque de temps, de formation adéquate et de moyens notamment financiers qui nous a empêché de prendre une taille d'échantillon beaucoup plus considérable.

- Le champ d'investigation qui s'étale sur la globalité des territoires de la wilaya nous a rendu impossible d'approfondir davantage notre analyse.

- La période de l'enquête sur les industries de transformation qui a coïncidé avec l'approche du mois de ramadhan nous a rendu la tâche très difficile pour distribuer les questionnaires sur les unités de transformation de produits avicoles, la recherche d'intervention pour arriver à notre but restait l'unique solution.

- Malgré notre insistance, des cas de non réponse sont enregistrés notamment au niveau des questions n°08, n°15 et n°41 relatives dans le cas de questionnaires distribués auprès des aviculteurs. Cependant, certains d'entre eux se sont montrés plus coopératifs.

- La plupart des questionnaires ont été récupérés sans identification, en effet beaucoup de questionnés préfèrent garder l'anonymat.

- L'absence d'enquêtes similaires antérieures menées par nos prédécesseurs au niveau de l'université de Bejaia qui aurait pu constituer des modèles et des références de comparaison.

Néanmoins, nous estimons que les résultats obtenus nous fournissent de précieuses indications sur l'environnement et sur l'organisation de la filière avicole dans la wilaya de Bejaia.

## 2.7- Les enquêtes parallèles

Pour répondre aux exigences de notre problématique nous avons jugé utile d'accompagner notre enquête par questionnaire avec d'autres méthodes d'investigations qui nous donneront certainement la possibilité de voir la vision d'autres acteurs activant dans le domaine agricole sur la filière avicole et appréhender davantage l'environnement régnant dans la filière ces méthodes consiste à :

- récolter des informations sous forme d'interviews orales auprès de certains commerçants et vétérinaires ;

- des visites habituelles des marchés pour voir les variations des prix de produits concernés ;
- interviews de certains paysans et agriculteurs pour voir leurs avis sur cette filière ;
- interviews de certains villageois qui pratiquent encore de l'aviculture traditionnelle ;
- enquête auprès de l'A.N.S.E.J, pour voir les projets subventionnés dans ce domaine.

## 2.8 - Analyses des informations récoltées

Le dépouillement des questionnaires a été fait d'une façon manuelle avec l'utilisation de l'EXCEL Microsoft Office pour représenter les résultats obtenus sous forme de tableaux et de graphes dans les chapitres 06 et 07.

En guise de conclusion à ce chapitre, malgré plusieurs insuffisances dans notre enquête de terrain qui sont soulignées auparavant nous estimons que cette dernière a été d'une utilité capitale pour recueillir de nouvelles données pour compléter celles déjà existantes. Comme cette enquête ne prétend pas apporter de solutions aux défaillances d'informations existantes, ni même à conduire une investigation d'envergure. Nous ne disposons ni du temps, ni de la formation adéquate et encore moins de moyens financiers pour mener une enquête sur un échantillon représentatif de la population totale d'aviculteurs au sein de la wilaya. Nous nous contenterons de voir nos résultats indicatifs sur l'organisation de la filière avicole, l'environnement qui règne au sein de cette dernière, les problèmes, les difficultés de cette dernière et les effets de cette activité sur les autres cultures du domaine agricole. Pour atteindre cet objectif tracé pour répondre à notre problématique de recherche.

## **Chapitre VI :** **La filière avicole dans la wilaya de Béjaia** **(Analyse des résultats de l'enquête).**

---

L'objectif de ce chapitre est de présenter les principales activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya de Béjaia. Pour atteindre les objectifs assignés à ce chapitre, nous l'avons scindé en cinq grandes parties afin d'avoir un portrait à la fois global et exhaustif de cette filière.

Dans un premier temps, nous donnerons un bref aperçu sur la situation actuelle de l'activité agricole dans la wilaya de Béjaia. Dans un deuxième point, nous nous intéresserons à la présentation des aviculteurs enquêtés et aux sources de financement de leur activité. Dans un troisième point, nous axerons l'analyse sur l'activité d'élevage avicole proprement dite, son environnement socio-économique et aux activités convexes d'amont notamment la fabrication des aliments et le matériel biologique et vétérinaire. Enfin dans le cinquième et dernier point, nous exposerons les difficultés rencontrées par les activités d'amont.

La collecte d'informations pour la rédaction de ce chapitre est effectuée auprès de quatre sources d'informations : au moyen d'un questionnaire distribué aux aviculteurs, d'entrevues et rencontres avec des vétérinaires, aviculteurs et paysans, de données obtenues dans les documents officiels de la DSA et enfin d'informations recueillies dans les fichiers de la CNAS de Béjaia.

## 1. Situation actuelle

### 1.1 -L'aviculture traditionnelle

Ce système d'élevage existe depuis très longtemps. Il se caractérise par un faible investissement initial, il est présent essentiellement dans les zones rurales, c'est une vieille tradition d'associer l'élevage de volaille aux autres cultures agricoles. Ce type d'élevage se traduit par une vie en liberté des volatiles pendant le jour avec, le plus souvent un rassemblement de la volaille à la tombée de la nuit dans un poulailler traditionnel ou dans un abri. Selon les interviewés, les volailles élevées sont destinées en premier lieu pour l'auto consommation en œufs et en viande et dans le passé pour le sacrifice lors des cérémonies traditionnelles. La plupart du temps, les poules sont libres et trouvent dans le milieu extérieur de quoi se nourrir. Quelques fois, elles peuvent recevoir des aliments sous forme de grains de céréales ou de déchets de cuisine.

D'un point de vue sociologique, et contrairement à ce qui est rencontré dans le secteur moderne largement dominé par les hommes, l'aviculture traditionnelle est une tâche principalement réservée aux femmes qui utilisent cet élevage à plusieurs fins comme l'autoconsommation, le don et la vente.

Il n'existe pas de statistiques officielles au niveau de la wilaya sur le nombre de producteurs traditionnels de volaille mais ce qui est sûr est que c'est une activité qui est en pleine régression, due en grande partie à l'avancée de l'urbanisation, au développement économique et au succès de l'élevage moderne.

### 1.2 -L'aviculture moderne

Comme nous l'avons déjà souligné auparavant, la modernisation de l'aviculture est la solution la plus adéquate aux yeux des pouvoirs publics pour répondre à la demande croissante en produits avicoles et pour combler le déficit en protéines animales dont souffre la population. Cette méthode d'élevage est actuellement la plus répandue dans la wilaya.

L'élevage moderne possède des caractéristiques d'une activité industrielle, dont toutes les opérations de production sont standardisées avec les normes utilisées dans pays développés afin de réunir toutes les conditions nécessaires pour minimiser les pertes et pour permettre aux animaux d'exprimer au mieux leur potentiel génétique. C'est à ce type d'activité avicole que nous nous intéresserons tout au long de ce chapitre.

## 2- Quelques données générales sur les aviculteurs enquêtés

En l'absence d'études sur la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa, notamment en ce qui concerne l'identification des aviculteurs eux-mêmes, nous avons tenté dans la mesure de nos moyens de combler quelque peu ce vide au moyen d'une enquête réalisée auprès d'un groupe d'aviculteurs de la même wilaya. Dans cet esprit, le présent paragraphe sera consacré à la présentation des caractéristiques générales des aviculteurs enquêtés.

### 2.1- Age des aviculteurs

**Tableau N°6.1- Age moyen des aviculteurs**

| Segment<br>Age  | Ponte     |            | Poulet de chair |            | Total      |            |
|-----------------|-----------|------------|-----------------|------------|------------|------------|
|                 | Effectif  | %          | Effectif        | %          | Effectif   | %          |
| Moins de 30 ans | 15        | 29.41      | 4               | 06.25      | 19         | 16.52      |
| De 30 à 60 Ans  | 35        | 68.62      | 57              | 89.06      | 92         | 80.00      |
| Plus de 60 ans  | 1         | 01.97      | 3               | 04.69      | 4          | 03.48      |
| <b>Total</b>    | <b>51</b> | <b>100</b> | <b>64</b>       | <b>100</b> | <b>115</b> | <b>100</b> |

Source : établi sur base de l'enquête

La tranche d'âge 30 à 60 ans regroupe 80% des aviculteurs mais au niveau du segment poulet de chair, cette tranche regroupe 90% environ de la population enquêtée comparativement au segment ponte où elle ne regroupe que 68% de la population questionnée.

Pour la tranche de moins de 30ans, elle ne représente que 6.25% dans le segment chair comparativement au segment ponte où elle représente plus de 29%. Cette différence est due au fait que la plupart des investissements engagés par cette tranche d'âge est financée par les aides familiales ou de l'Etat et le but recherché est d'avoir un poste d'emploi stable à long terme.

Enfin la troisième et dernière tranche représente un taux de 3.48 %. Mais son poids est beaucoup plus important dans le segment poulet de chair.

De ce qui précède, on peut dire que l'élevage avicole est un créneau investi de plus en plus par de jeunes aviculteurs.

## 2.2- Niveau d'instruction des aviculteurs

Le niveau d'instruction de notre échantillon est très bas. En effet, presque 70 % des aviculteurs n'ont pas dépassé le niveau moyen. L'implication des universitaires dans ce créneau d'activité est très insignifiante ; elle ne représente que 6.09 % de la taille de l'échantillon. (**Voir le tableau N° 6.2**).

L'enquête fait ressortir également que : 5 parmi les 7 aviculteurs qui ont fait des études supérieures, soit un taux de 71, 42 % appartiennent à la tranche d'âge de moins de 30 ans et les 13 aviculteurs analphabètes se trouvent dans les deux tranches de 30 ans et plus.

Concernant la formation dans le domaine agricole, cinq (05) aviculteurs parmi ceux englobés par notre échantillon, soit un taux de 4.34% ont effectué une formation agricole.

**Tableau N°6.2 - Niveau d'instruction des aviculteurs**

| Niveau<br>D'instruction | Segment   |            | Ponte     |            | Poulet de chair |            | Total    |   |
|-------------------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------------|------------|----------|---|
|                         | Effectif  | %          | Effectif  | %          | Effectif        | %          | Effectif | % |
| Sans                    | 07        | 13.73      | 06        | 09.40      | 13              | 11.30      |          |   |
| Primaire                | 15        | 29.41      | 17        | 26.55      | 32              | 27.83      |          |   |
| Moyen                   | 14        | 27.45      | 21        | 32.80      | 35              | 30.43      |          |   |
| Secondaire              | 12        | 23.53      | 16        | 25.00      | 28              | 24.35      |          |   |
| Bac et plus             | 03        | 05.88      | 04        | 06.25      | 07              | 6.09       |          |   |
| <b>Total</b>            | <b>51</b> | <b>100</b> | <b>64</b> | <b>100</b> | <b>115</b>      | <b>100</b> |          |   |

Source : Etabli sur base de l'enquête

## 2.3 - Motivation des aviculteurs

Plusieurs raisons ont poussé les aviculteurs à investir ce créneau et les motivations de ces investisseurs sont soulignées dans le tableau N° 6.3.

**Tableau N°6.3 – Motivation des aviculteurs**

| Segment                    | motivations     |              | Rentabilité  | Désir de responsabilité | Avoir un revenu | Choix familial | Autres |
|----------------------------|-----------------|--------------|--------------|-------------------------|-----------------|----------------|--------|
|                            | Effectif        | %            |              |                         |                 |                |        |
| <b>Ponte</b>               | <b>Effectif</b> | <b>11</b>    | 04           | 27                      | 08              | 01             |        |
|                            | <b>%</b>        | <b>21,58</b> | <b>07,8</b>  | <b>52,95</b>            | <b>15,70</b>    | <b>01,97</b>   |        |
| <b>Poulet<br/>De chair</b> | <b>Effectif</b> | <b>03</b>    | 02           | 51                      | 06              | 02             |        |
|                            | <b>%</b>        | <b>04,69</b> | <b>03,11</b> | <b>79,68</b>            | <b>9,4</b>      | <b>03,12</b>   |        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>Effectif</b> | <b>14</b>    | <b>06</b>    | <b>78</b>               | <b>14</b>       | <b>03</b>      |        |
|                            | <b>%</b>        | <b>12.18</b> | <b>5,22</b>  | <b>67.82</b>            | <b>12.18</b>    | <b>2,60</b>    |        |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après le tableau N° 6.3, la motivation la plus répandue d'après les aviculteurs est d'avoir un revenu stable et permanent: 67,82% de l'effectif des aviculteurs de notre

échantillon partage cette motivation avec un degré moins pour le segment ponte qui est de 52,95 %, contrairement au segment poulet de chair qui est de 79.68%. Ce constat est expliqué par la différence significative des coûts d'investissements existants entre les deux segments. En effet, les coûts sont plus importants dans le segment ponte que dans le segment poulet de chair et la plupart des chômeurs ne possèdent pas les moyens d'investir dans le segment poule pondeuse. D'après le tableau, toujours dans la région d'étude, le poids familial est très significatif dans le choix des investissements engagés. Dans notre échantillon 12,18% des investissements engagés sont des choix tracés par la famille pour leurs proches. Ce constat est le résultat de phénomènes sociaux et culturels de la région et la participation considérable de la famille aux financements des investissements engagés.

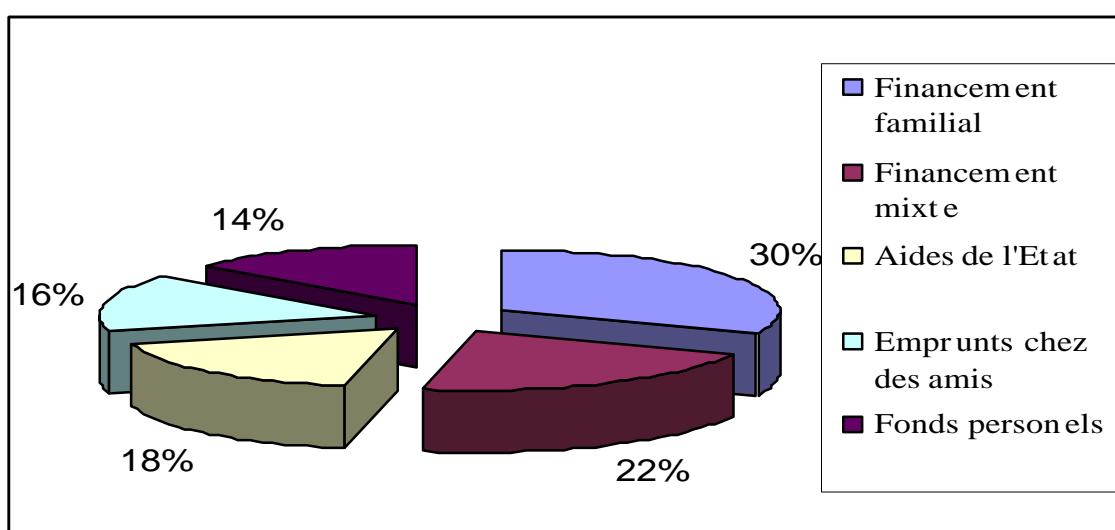
Quant au motif de rentabilité, il est souligné par 12,18 % de notre échantillon et les aviculteurs qui l'évoquent sont ceux qui sont anciennement engagés dans ce créneau d'activité. En effet, dans le passé l'activité de l'élevage générait des marges bénéficiaires considérables et a attiré un nombre important d'investisseurs.

## 2.4- Source de financement des investissements engagés

En termes d'effectif d'aviculteurs, la participation de l'Etat et des banques aux financements des investissements engagés dans l'élevage avicole est insignifiante, la source la plus importante reste les aides familiales, suivie par les fonds personnels des investisseurs.

### 2.4.1- Segment ponte

**Graphe N° 6.1 : Financement des investissements engagés dans le segment ponte**



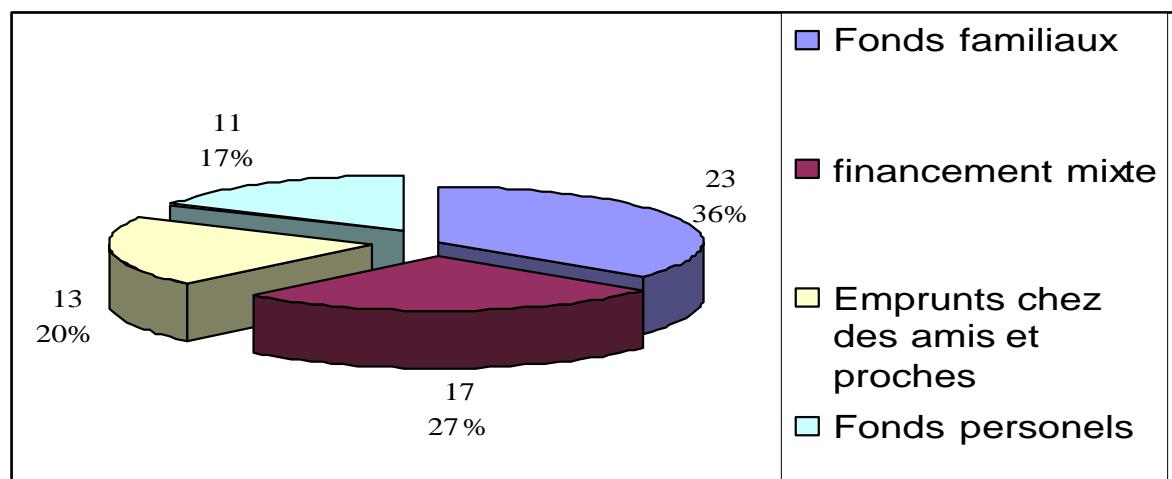
Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après le graphe N°6.1, cinq sources de financement sont utilisées par les aviculteurs de segment ponte questionnés pour réaliser leurs projets et qui sont les fonds familiaux, les aides de l'Etat, les emprunts chez des amis et proches, les fonds personnels et le financements mixte.

Pour le segment ponte, 16 aviculteurs ont recouru aux fonds familiaux pour financer leur investissement, 07 d'entre eux affirment avoir utilisé leurs fonds personnels pour monter leur activité, 08 ont recouru à l'emprunt chez des amis et proches, par contre la contribution de l'Etat vient en dernière position avec 09 aviculteurs qui ont bénéficié de dispositif de l'ANSE. Il est à souligner également que 11 aviculteurs par les questionnés ont utilisé un financement mixte, c'est-à-dire il existe certains aviculteurs qui ont utilisés 2 et même 3 sources de financement pour financer leurs investissements.

#### 2.4.2-Segment poulet de chair

**Graphe N° 6.2 : Financement des investissements engagés dans le segment poulet de chair**



**Source :** Elaboré sur base de l'enquête de terrain

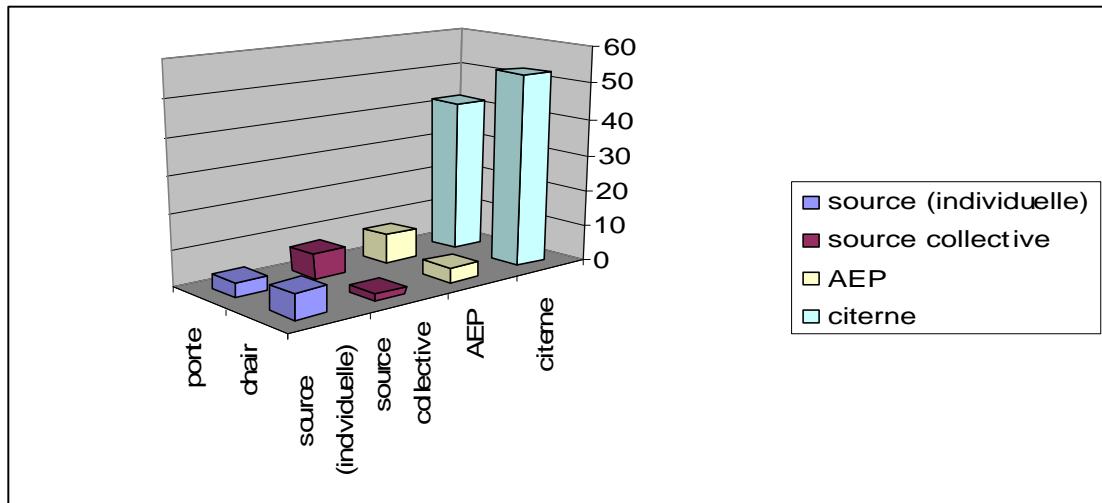
Dans le cas du segment poulet de chair, 36% des aviculteurs questionnés ont utilisé des fonds familiaux dans le financement de leur activité contre 17% des questionnées affirmant avoir utilisé des fonds personnels , 20% d'entre eux ont utilisé des fonds empruntés à des amis ou proches. Il à signaler dans ce segment l'existence de 17 aviculteurs qui ont utilisé plus d'une seule source de financement pour mettre en place leur investissement, cet effectif qui représente une proportion de 27 %. (**Voir le graphe N° 6.02**).

### 3 – Les sites de l'élevage

#### 3.1 – L'alimentation des exploitations en eau

L'approvisionnement par citerne reste le moyen le plus utilisé ; ce dernier est utilisé même par les exploitations qui possèdent d'autres sources d'alimentation en eau ce qui augmente les coûts de production. (Voir le graphe N° 6.03)

**Graphe N° 6.3 - Source d'alimentation en eau utilisée**



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Le graphe N°6.3, nous renseigne sur les moyens utilisés par les exploitations pour s'alimenter en eau. Selon ce graphe, la citerne reste le moyen le plus utilisé puisque 95 aviculteurs parmi 115, soit un taux de 82,60 % recourent à ce moyen d'approvisionnement en eau. Certains aviculteurs utilisent ce moyen d'une façon quotidienne alors que d'autres, ceux possédant d'autres sources d'approvisionnement, recourent à ce moyen en cas de pénurie. Le taux de raccordement des exploitations au réseau AEP est très insignifiant, l'enquête de terrain nous renseigne sur un taux de raccordement de 10,43 %, ce taux faible est expliqué par :

- les sites d'élevage sont situés généralement loin des habitations, ce qui nécessite des coûts énormes que doit supporter l'aviculteur ;
- l'eau est rationnée, alors que les exploitations demandent d'énormes quantités et d'une façon continue : le recours l'approvisionnements par citernes est donc inévitable ce qui n'encourage pas les aviculteurs à raccorder leurs exploitations.

Les deux autres sources d'approvisionnements sont les sources collectives avec un taux de 7,82 % et les sources individuelles avec un taux de 9,56 %.

### 3.2 - Les bâtiments d'élevage

Lors de nos visites au sein des sites d'élevage on a remarqué que la totalité des bâtiments d'élevage sont en bon état et d'une construction récente. Les murs sont en briques ou en parpaing quant aux toitures elles sont en tôle ou en amiante ciment. L'élevage de poulet de chair se fait exclusivement au sol sur copeaux de bois et l'élevage de la poule pondeuse se pratique dans des cages (batteries).

**Tableau N° 6.4 : Nombre de bâtiments d'élevage exploités**

| <b>Nombre de Bâtiments exploité par aviculteur</b> | <b>Segment poulet de chair</b> |                              | <b>Segment ponte</b>   |                              |
|--|--------------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|
|  | Effectif d'aviculteurs         | Total de Bâtiments exploités | Effectif d'aviculteurs | Total de bâtiments exploités |
| 01   | 61                             | 63                           | 41                     | 41                           |
| 02   | 03                             | 06                           | 09                     | 18                           |
| 03   | 00                             | 00                           | 01                     | 03                           |
| <b>Total</b>                                       | <b>64</b>                      | <b>69</b>                    | <b>51</b>              | <b>62</b>                    |

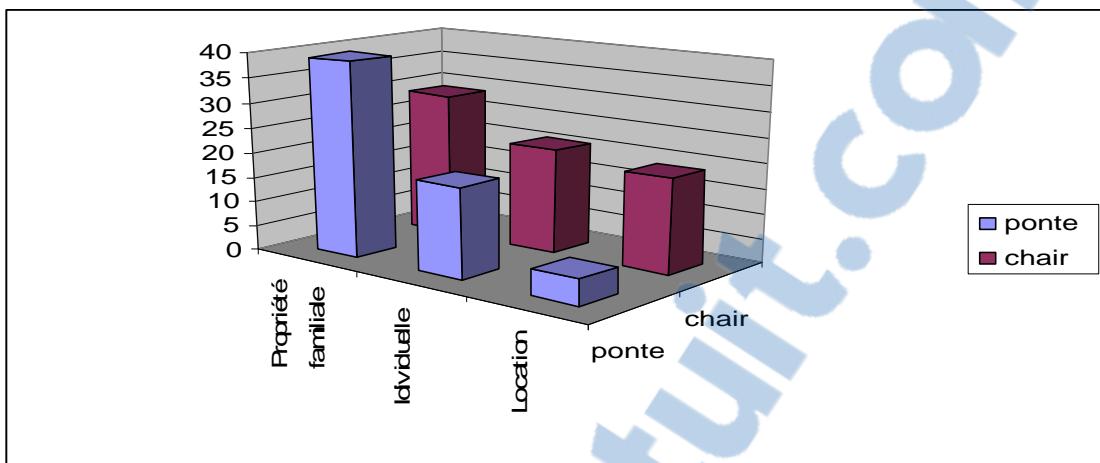
**Source :** Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après le tableau N° 6.4 :

- Les chiffres avancés par la DSA, nous renseignent sur l'existence de 685 bâtiments pour 659 aviculteurs en 2006 pour le segment ponte, soit une moyenne de 1,039 bâtiments exploités par un aviculteur. Quant à l'enquête menée sur le terrain, elle nous avance une moyenne de 1,08 bâtiment par aviculteur. En effet 03 aviculteurs parmi les 64 englobés par notre échantillon exploitent 02 bâtiments chacun.
- Pour le segment ponte 10 aviculteurs exploitent plus d'un bâtiment. En effet, 9 d'entre eux exploitent 02 bâtiments chacun et un exploite 03 bâtiments ce qui donne une moyenne de 1.22 bâtiment par un aviculteur questionné dans ce segment contre une moyenne de 1.03 selon la DSA de Béjaia. La marge d'erreur est donc minime.

### 3.3 -Propriété des bâtiments d'élevage exploités

**Graphe N° 6.4 : Propriété des bâtiments d'élevage exploités**



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain fait ressortir que, parmi les 131 bâtiments exploités 68 d'entre eux, soit un taux de 52 % sont une propriété familiale et 39 d'entre eux, soit un taux de 29,77 % sont une propriété individuelle et 24 d'entre eux, soit un taux de 18,33 % sont loués chez des tiers. (Voir le graphe N°6.4). Ce poids considérable que représente la propriété familiale est le résultat de :

- la grande participation de la famille au financement des projets mis en place,
- les aspects sociaux existant dans la région ou les liens familiaux sont très forts.

La propriété individuelle vient en seconde position et cette catégorie a pris de l'ampleur avec la mise en place de dispositif de l'ANSEJ ; ce dernier exige un bail de location de longue durée ou un certificat de possession de la terre ou du local pour bénéficier du dispositif.

### 3.4 – La taille des bâtiments d'élevage

**Tableau N°6.5 - La taille des bâtiments d'élevage du segment ponte**

| Effectif mis en place en sujets | Nombre de bâtiments | Taux       |
|---------------------------------|---------------------|------------|
| 2400                            | 29                  | 46.77      |
| 3600                            | 7                   | 11.28      |
| 4800                            | 16                  | 25.80      |
| 6000                            | 1                   | 1,6        |
| 7200                            | 2                   | 3,3        |
| 8400                            | 1                   | 1,6        |
| 9600                            | 2                   | 3,3        |
| 10800                           | 4                   | 6,4        |
| <b>Total</b>                    | <b>62</b>           | <b>100</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après le tableau N°6.5, les bâtiments d'élevage sont de petite taille ils varient de 2400 à 10800 sujets, les bâtiments possédants une capacité de 2400 sujets sont les plus dominants avec un taux de 46,77% suivis de bâtiments possédant une capacité de 4800 sujets avec un taux de 25,8%, ces deux catégories totalisent à elles seules plus de 72% des bâtiments.

**Tableau N° 6.6 : Taille des bâtiments d'élevage dans le segment chair**

| Effectif mis en place en sujets | Nombre de bâtiments | Taux       |
|---------------------------------|---------------------|------------|
| 1000                            | 5                   | 7.24       |
| 1500                            | 16                  | 23.19      |
| 2000                            | 37                  | 53.63      |
| 2500                            | 5                   | 7.24       |
| 3000                            | 3                   | 4.35       |
| 3500                            | 1                   | 1.45       |
| 4000                            | 1                   | 1.45       |
| 4500                            | 1                   | 1.45       |
| <b>Total</b>                    | <b>69</b>           | <b>100</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

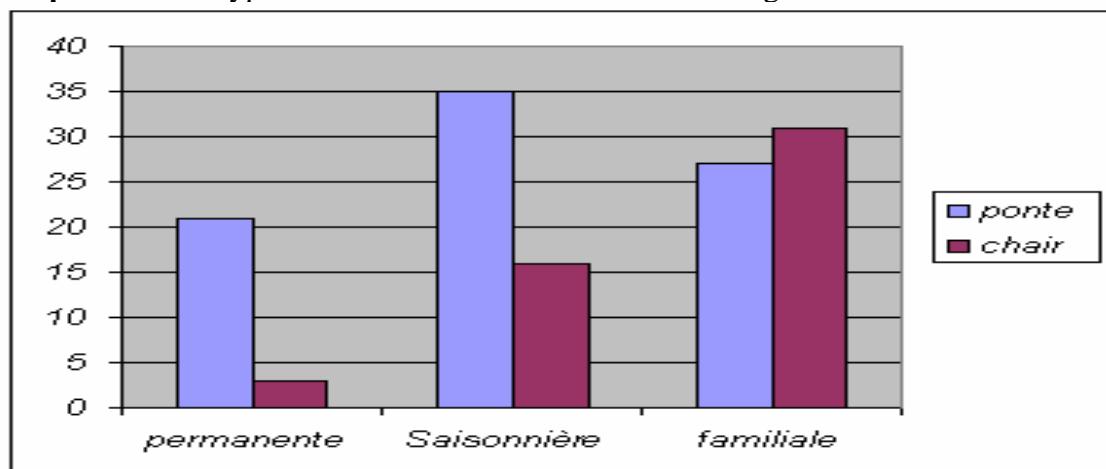
D'après le tableau N°6.6, les bâtiments d'élevage du segment chair sont également de petite taille : ils varient de 1.000 à 4.500 sujets. Les bâtiments possédant une capacité de 2.000 sujets sont les plus dominants avec un taux de 53,63% suivis de bâtiments possédant une capacité de 1.500 sujets avec un taux de 23.19%. En troisième position viennent ceux possédant une capacité de 2.500 et 1.000 sujets avec un taux de 7.24% pour chaque catégorie.

## 4- Aspects socio-économiques des exploitations

### 4.1- L'emploi dans l'élevage avicole

#### 4.1.1- Nature de main-d'œuvre utilisée dans l'élevage avicole

**Graphe N°6.5 - Type de main-d'œuvre utilisée dans l'élevage avicole**

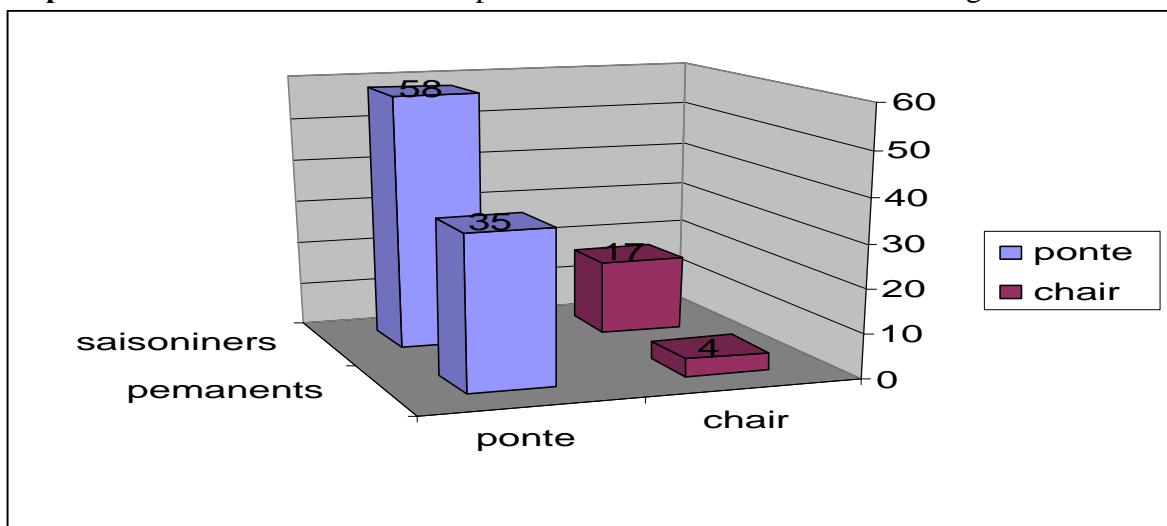


Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

L'enquête fait ressortir que le segment ponte utilise beaucoup plus de main-d'œuvre que le segment chair. D'après le graphe N°6.5, 21 aviculteurs parmi les 51, soit un taux 41.17 %, utilisent de la main d'œuvre permanente contre 4.69 % seulement dans le segment poulet de chair. Le même constat est observé dans le cas de la main d'œuvre saisonnière, 68,62% des aviculteurs du segment ponte affirment avoir recouru à cette main d'œuvre contre 2,5% du segment poulet de chair. Pour la main- d'œuvre familiale elle est beaucoup utilisée dans l'activité de l'élevage avicole, dans le cas de notre échantillon 52,94% des aviculteurs dans le segment ponte recourent à ce type de main d'œuvre contre 48,43% des aviculteurs de l'autre segment.

L'enquête fait ressortir également la prédominance de la main d'œuvre saisonnière. En effet, sur les 115 aviculteurs questionnés 51 d'entre eux, soit un taux de 44,35% affirment avoir recouru à ce type de main- d'œuvre, le graphe N°6.6 confirme ce constat.

**Graphe N°6.6 –Effectifs des salariés permanents et saisonniers dans l'élevage avicole**



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Le graphe confirme que le segment ponte crée plus de postes d'emplois que le segment poulet de chair. Il confirme également la prédominance de l'emploi saisonnier dans l'élevage avicole. En effet, les 114 employés salariés travaillant chez les aviculteurs de notre échantillon, 65,79% d'entre eux sont occupés à temps partiel. Les tâches effectuées par les saisonniers sont :

- les chargements et les déchargements d'intrants et de la production ;
- le nettoyage des bâtiments d'élevage.

#### 4.1.2- La durée de travail des ouvriers saisonniers

**Tableau N° 6-6- Durée de travail des ouvriers saisonniers par an**

| Segment      | Durée | Moins d'une semaine | D'une semaine à 1 mois | Plus d'un mois | Total  |   |
|--------------|-------|---------------------|------------------------|----------------|--------|---|
|              |       |                     |                        |                | nombre | % |
| <b>Chair</b> | 06    | 11                  | 00                     | 17             | 22,66  |   |
| <b>Ponte</b> | 13    | 28                  | 17                     | 58             | 77,33  |   |
| <b>Total</b> | 19    | 39                  | 17                     | 75             | 100    |   |

Source : Enquête de terrain

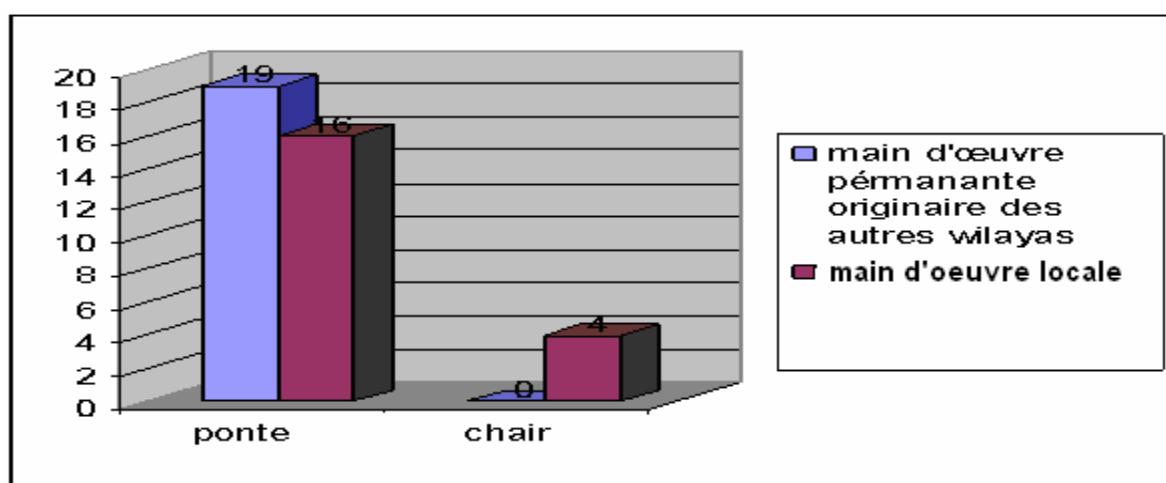
La durée de travail de la main d'œuvre saisonnière varie entre une journée et 3 mois selon les questionnés et le tableau N°6.7 montre que la durée d'occupation est beaucoup plus longue dans le segment ponte que l'autre segment. En effet, la totalité des employés occupés pour une période de plus d'un mois se trouvent dans le segment ponte.

#### 4.1.3- L'origine de la main- d'œuvre permanente recrutée

Pour la main d'œuvre salariale permanente, les aviculteurs questionnés préfèrent engager des personnes qui habitent loin des sites d'élevages et ce choix est motivé par :

- les employés venant de loin sont moins exigeants en matière de salaire que la main d'œuvre locale;
- les salariés venant de loin passent leurs journées et leurs nuits dans ces sites d'élevage donc en plus de leur travail quotidien ils accomplissent une autre tâche qui est la gardiennage de ces sites d'élevage.

**Graph N° 6.7- Origine de la main-d'oeuvre permanente**



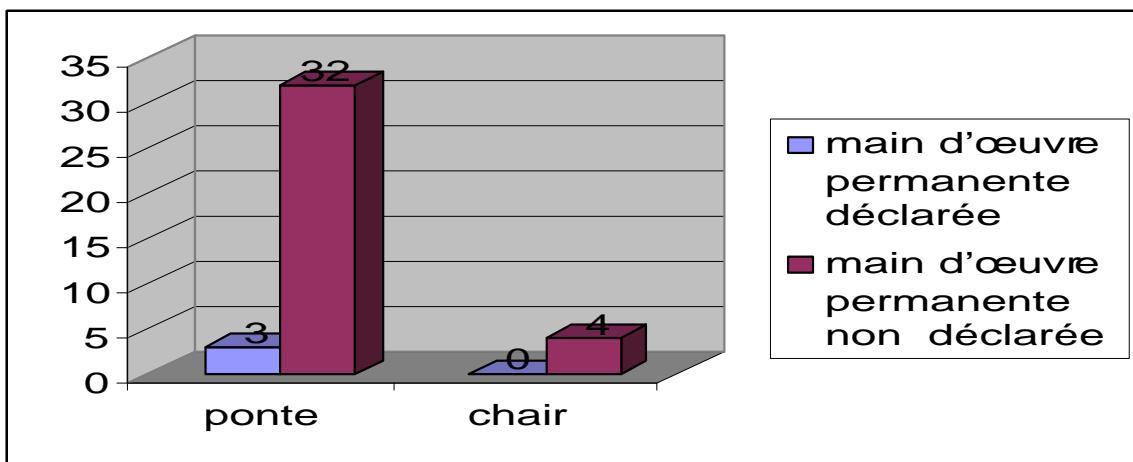
Source : Enquête de terrain

Le graphe N°6.7, donne une parfaite image sur cette préférence de la main d'œuvre venant de loin, d'après ce dernier 19 parmi 35 salariés permanents du segment ponte viennent des autres wilayas. Ce chiffre représente un taux de 54,28%, par contre les salariés permanents de segment chair sont tous de la wilaya de Béjaïa.

#### 4.1.4- Statut de la main d'œuvre permanente.

Les ouvriers avicoles permanents n'ont pas le même statut. Certains sont déclarés et bénéficient donc des avantages sociaux alors que d'autres ne sont pas déclarés. Le graphe suivant donne la répartition de la main d'œuvre permanente selon qu'elle soit déclarée ou non.

**Graphe N° 6.8- Main-d'oeuvre permanente déclarée**



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Sur les 39 salariés permanents 36 d'entre eux ne sont pas déclarés ce qui représente un taux de 92.30%, alors que le taux national d'après l'ONS en 2005 est de 49.1% tous secteurs confondus. Ce taux est très élevé et nous renseigne clairement sur le degré de l'emploi informel dans le secteur agricole en général et dans le domaine avicole en particulier. Il est à signaler que certains aviculteurs employeurs n'ont pas répondu à cette question alors on a classé leurs employés permanents comme une main d'œuvre non déclarée.

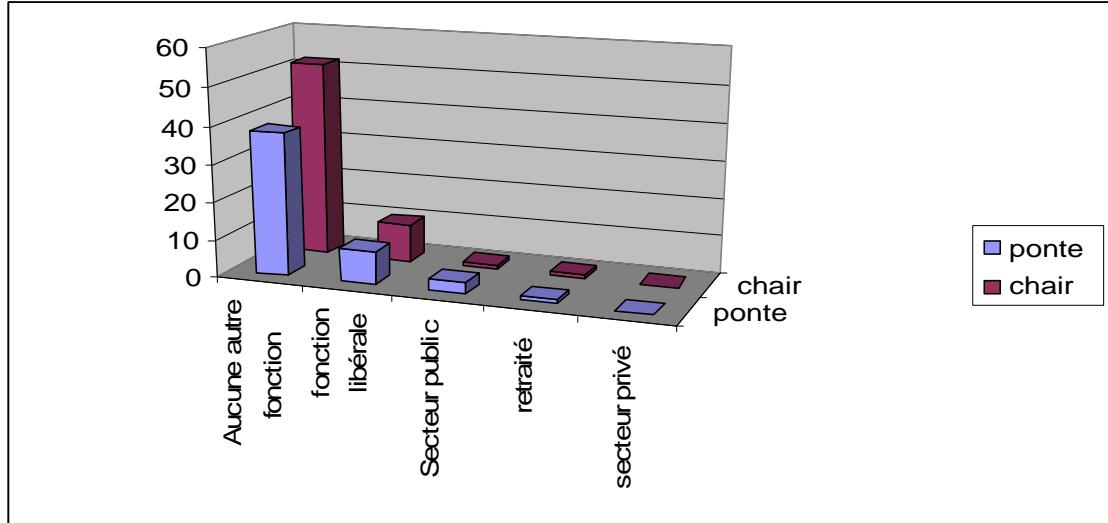
#### 4.2- L'aviculture à temps partiel

L'agriculture à temps partiel est définie comme étant une activité pratiquée par un exploitant, ce dernier ne consacre à l'accomplissement de cette profession qu'une fraction de temps dont il dispose et affecte l'autre fraction à l'exercice d'une autre activité. Cette dernière peut être de nature très variée, industrielle, commerciale, artisanale, relever de la fonction

publique ou des professions libérales<sup>50</sup>. En effet, l'activité avicole n'échappe pas à ce constat puisque plusieurs aviculteurs affirment q'ils exercent d'autres activités hors élevage avicole.

(Voir le graphe N° 6.9)

**Graphe N°6. 9 : Les emplois pratiqués par les aviculteurs hors de la filière avicole**



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

La lecture de graphe nous permet de faire les observations suivantes :

- plus de 25 parmi les 115 aviculteurs questionnés possèdent une autre fonction ou une autre source de revenu hors filière avicole ;
- la fonction libérale vient en pôle position avec 19 aviculteurs, suivie des fonctions dans le secteur public avec 4 aviculteurs et deux retraités qui exercent toujours la fonction d'élevage, par contre on n'a pas rencontré parmi les aviculteurs questionnés ceux qui travaillent dans le secteur privé.

#### 4. 3- La Comptabilité

La majorité des aviculteurs se limite à enregistrer leurs charges et leurs productions dans des documents ; les autres n'enregistrent même pas ces opérations et la comptabilité conformément aux règles établies est absente dans ce domaine.

<sup>50</sup> Nous retiendrons ici la définition donnée par R. BADOUIN dans son ouvrage « L'économie rurale ». Edition A. COLIN 1971

## 4.4 - L'aviculture et les organismes financiers

### 4.4.1- L'élevage avicole et les assurances

#### 4.4.1.1- L'assurance maladie

**Tableau N° 6.8 :L'assurance maladie au milieu de l'élevage avicole**

| <b>Intitulé</b>      | <b>Aviculteurs questionnés</b> |            | <b>Aviculteurs souscrits à une assurance maladie</b> |             |
|----------------------|--------------------------------|------------|--|-------------|
|                      | <b>Effectif</b>                | <b>%</b>   | <b>Effectif</b>                                      | <b>%</b>    |
| <b>Segment ponte</b> | 51                             | 44.34      | 6  | 11.76       |
| <b>Segment chair</b> | 64                             | 55.66      | 02   | 3.125       |
| <b>Total</b>         | <b>115</b>                     | <b>100</b> | <b>8</b>   | <b>6.95</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après le tableau N°6.8, il n'existe que 8 aviculteurs souscrits à une assurance maladies parmi les 115 englobés par notre échantillon. Ce chiffre est quasiment insignifiant et il représente un taux de 6.95 % et le segment ponte vient en première position avec un taux de 11,76 % d'aviculteurs souscrits à ce service contre 3.125% dans le segment chair.

#### 4.4.1.2 - L'assurance contre les risques

Les risques couverts par la mutualité agricole sont :

- 1- perte subie en cas de mort de volailles résultant des maladies, intoxications, abatage ordonné et accidents d'élevage.
- 2- Incendies et risques accessoires.
- 3- Les dégâts des eaux, inondations et tempêtes.
- 4- La responsabilité civile exploitation (elle garantit les accidents causées au tiers sur l'exploitation assurée)

**Tableau N° 6. 9 : Degré d'implication de l'assurance agricole dans l'élevage avicole:**

| <b>Intitulé</b>      | <b>Exploitations non assurées</b> |            | <b>Exploitations assurées contre les risques</b> |              |
|----------------------|-----------------------------------|------------|--|--------------|
|                      | <b>Effectif</b>                   | <b>%</b>   | <b>Effectif</b>                                  | <b>%</b>     |
| <b>Segment ponte</b> | 51                                | 44.34      | 09   | 17. 64       |
| <b>Segment chair</b> | 64                                | 55.66      | 03   | 4.68         |
| <b>Total</b>         | <b>115</b>                        | <b>100</b> | <b>12</b>  | <b>10.43</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

D'après l'enquête on remarque la quasi absence des exploitations souscrites à une assurance contre les risques. En effet, 12 exploitations seulement, soit un taux de 10,43% ont souscrit à une assurance agricole malgré d'énormes risques auxquels est exposée cette activité comme le risque de la grippe aviaire ajouté à des risques très fréquents dans la région comme les incendies et averses qui peuvent causer des dégâts considérables à ces élevages. Le tableau N° 6. 9 nous renseigne également, que la proportion des souscrit à ce service est beaucoup plus importante dans le segment ponte avec 17.64% d'exploitations suscrites à ce service contre une proportion de 4.68 % dans le segment chair.

Les causes de la non adhésion de ces aviculteurs sont multiples. En premier lieu, le manque de vulgarisation des produits d'assurances, la cherté de l'assurance et des prélèvements exigés par la CRMA, l'insignifiance des indemnités d'assurance par rapport aux pertes endurées. Cependant certains adhérents sont conscients des avantages de cette assurance et certains sont forcés à adhérer à cette assurance pour bénéficier de certains avantages (programme du PANDAR et le dispositif de l'ANSEJ) qui exigent la suscription à un contrat d'assurance.

#### **4.4.2- L'élevage avicole et les banques**

L'enquête fait ressortir que 5 aviculteurs parmi les questionnés ont demandé un crédit bancaire, mais aucun aviculteur parmi ces derniers n'a réussi à obtenir le crédit. Le refus de la banque est expliqué par :

- les contraintes d'hypothèque exigées par la banque en guise de garantie de remboursement ;
- la plupart des aviculteurs ne possède pas d'actes de propriété ;

Cette absence de crédits bancaires dans le milieu de l'élevage est une sérieuse contrainte qui limite le développement de cette activité.

#### **4.5 – l'organisation professionnelle agricole (OPA)**

D'après la DSA de Bejaïa, un nombre très réduit de coopératives avicoles reste toujours fonctionnelles dans la région. (**Voir le tableau N°6.10**)

**Tableau N°6.10 - Evolution d'effectif des coopératives avicoles dans la wilaya de Béjaïa**

| Année  | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|--------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre | 04   | 09   | 12   | 14   | 19   | 20   | 19   | 10   | 06   | 03   | 03   | 03   | 03   |

Source : DSA de Béjaïa

D'après le Tableau N° 6.10, le nombre de coopératives avicoles en activité est en augmentation depuis 1992 jusqu'à atteindre son pic en 1997 avec 20 coopératives en activité en 1997 mais depuis cette date, la tendance est à la baisse. En 2004, on ne comptait plus que trois coopératives seulement et la cause de cette régression est le résultat de la non adhésion des aviculteurs aux coopératives.

En effet, ce constat est confirmé par l'enquête de terrain. La totalité des aviculteurs englobés par notre échantillon n'est pas affiliée à une coopérative ou à une association avicole, bien que, une association nationale d'aviculteurs soit née en 2006 pour réclamer des remboursements au ministère de l'agriculture à cause des dommages causés par la psychose de la grippe aviaire.

#### **4.6 - La vulgarisation.**

**Tableau N°6.11 : La vulgarisation dans le milieu de l'élevage avicole**

| Segment      | Reçu une visite d'un vulgarisateur | N'ont pas reçu une visite d'un vulgarisateur | Total      |
|--------------|------------------------------------|--|------------|
| <b>Ponte</b> | 36                                 | 15   | <b>51</b>  |
| <b>Chair</b> | 16                                 | 48   | <b>64</b>  |
| <b>Total</b> | <b>52</b>                          | <b>63</b>                                    | <b>115</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Bien qu'un nombre important d'aviculteurs, correspondant à un taux de 45,21%, ont affirmé avoir reçu la visite d'un vulgarisateur agricole, ils se plaignent du :

- niveau d'aptitude de certains vulgarisateurs,
- la majorité des visites sont effectuées pour les sensibiliser des dangers de la grippe aviaire.
- l'apport est très insignifiant, les aviculteurs recourent généralement aux vétérinaires ou à leurs collègues pour se renseigner sur les différents problèmes rencontrés.

## 4.7- L'approvisionnement

### 4.7.1- Les produits biologiques et vétérinaires

#### 4.7.1.1- Les produits vétérinaires

La totalité des aviculteurs recourent aux vétérinaires pour s'approvisionner en médicaments utilisés dans leurs élevages. Dans le but de voir quels sont les principaux fournisseurs de la région en médicaments, nous avons approché certains vétérinaires, quatre exactement qui nous ont renseigné sur leurs principaux fournisseurs en produits vétérinaires. Ces fournisseurs sont originaires des autres wilayas du pays (Voir le tableau N°6.12).

**Tableau N° 6.12 - Principaux fournisseurs de la région en produits vétérinaires**

| Nom de Société | Statut juridique | Adresse     | Fonctions principales  |
|----------------|------------------|-------------|--|
| ALBATROS- VET  | SARL             | Constantine | Vente en gros de produits vétérinaires   |
| VETAURES       | SARL             | Batna       | Vente et distribution des produits vétérinaires                                |
| VETMA          | SARL             | Tizi-Ouzou  | Vente en gros de médicament et matériel vétérinaire                            |
| EDI PHARM      | SARL             | Tizi-Ouzou  | Vente en gros de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et vétérinaires |
| R.BECO         | EURL             | Constantine | Vente en gros de produits vétérinaires   |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

#### 4.7.1.2- Produits biologiques

Les services de la DSA de la wilaya nous renseignent sur la présence de sept couvoirs en activité en 2006. Ces derniers possèdent une capacité instantanée d'incubation de 1 226 200 œufs à couver, les infrastructures en activité et leur capacité d'incubation sont représentées dans le tableau N°6.13.

**Tableau N° 6.13- L'activité d'accouvage dans la wilaya de Béjaïa en 2006**

| Commune      | Nombre    | Nom de propriétaire ou de l'entreprise | Capacité Instantanée d'incubation |            |
|--------------|-----------|--|-----------------------------------|------------|
|              |           |  | Œufs à couver                     | %          |
| Boudjlil     | 1         | ACHRARED Azzedine                      | 21600                             | 1.76       |
| Aokas        | 2         | ZIZI Omar                              | 201 600                           | 16.44      |
|              |           | SARL POLINA                            | 745 000                           | 60.75      |
| Barbacha     | 1         | BOUKLAL Mouloud                        | 16 800                            | 1.37       |
| Tichy        | 1         | VIAGRAL                                | 70 000                            | 5.70       |
| Amizour      | 1         | EURL SOCAVIC                           | 91 200                            | 7.43       |
| Souk Oufla   | 1         | KHLIFI Hamid                           | 80 000                            | 6.52       |
| <b>TOTAL</b> | <b>07</b> | -----                                  | <b>1 226 200</b>                  | <b>100</b> |

Source : DSA de Béjaïa

La lecture de tableau N° 6.13 nous permet de faire les observations suivantes :

- la capacité instantanée d'incubation varie de 16.800 à 745.000 œufs à couver ;
- la plus grande unité d'accouvage se trouve à Aokas, elle dispose d'une capacité de 745.000 œufs à incuber.
- La commune d'Aokas, représente 77.19 % de capacité d'incubation dont dispose la wilaya.

D'après l'enquête, les aviculteurs ne trouvent pas de problèmes à s'approvisionner en poussins mais ils souffrent de la volatilité des prix de ces derniers.

#### **4.7.1.3- L'élevage des reproducteurs dans la wilaya de Béjaïa**

La wilaya de Bejaia dispose d'une seule Structure d'élevage des reproducteurs ponte d'une capacité instantanée de 250.000 sujets. Pour l'élevage des reproducteurs chair, la wilaya dispose de 18 structures d'une capacité totale de 106.738 sujets, ces dernières sont de petite taille, leur capacité varie de 1.200 à 13.000 sujets par unité (Voir le tableau N° 6.14)

**Tableau N° 6.14 - Structure des élevages de reproducteurs dans la wilaya en 2006**

| Commune            | Reproducteurs chair  |                         |            | Reproducteurs ponte  |                         |            |
|--------------------|----------------------|-------------------------|------------|----------------------|-------------------------|------------|
|                    | Effectifs d'éleveurs | Capacité Instantanée en |            | Effectifs D'éleveurs | Capacité instantanée en |            |
|                    |                      | sujets                  | %          |                      | sujets                  | %          |
| <b>Boukhlifa</b>   | 1                    | 7 840                   | 7.34       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Aokas</b>       | 5                    | 49 440                  | 46.31      | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Amizour</b>     | 3                    | 17 000                  | 15.93      | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Bejaia</b>      | 2                    | 7 200                   | 6.75       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Aouzlaguene</b> | 3                    | 7 458                   | 6.99       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Beni Kssila</b> | 1                    | 3 300                   | 3.09       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>El kseur</b>    | 1                    | 6 000                   | 5.62       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Barbacha</b>    | 1                    | 6 000                   | 5.62       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Souk Oufela</b> | 1                    | 2 500                   | 2.34       | 0                    | 0                       | 00         |
| <b>Tichy</b>       | 0                    | 00                      | 00         | 1                    | 250 000                 | 100        |
| <b>Total</b>       | <b>18</b>            | <b>106 738</b>          | <b>100</b> | <b>0</b>             | <b>250 000</b>          | <b>100</b> |

Source : DSA de Béjaïa

D'après le tableau N° 6.14, la wilaya dispose de 18 structures d'élevage de reproducteurs chair et un seul site d'élevage de reproducteurs ponte d'une capacité de 250000 sujets situer à Tichy. Pour les élevages de reproducteurs chair les structures sont de petite taille et presque la moitié des capacités des élevages de la wilaya se situent à Aokas qui possède à elle seule 46.31% des capacités d'élevage d'ont dispose la wilaya, suivit d'Amizour avec une capacité de 15.93% des capacités de production. Pour les autres communes, leurs

capacités d'élevage varient entre 00 et 7840 sujets et elles possèdent une capacité de production toutes réunies de 37.76 % des capacités d'élevage de la wilaya.

#### **4.7.1.4- L'élevage de poussins futurs pondeurs dans la wilaya de Béjaïa**

La wilaya dispose de 18 sites d'élevage de poussins futurs producteurs en activité en 2006 d'une production totale de 506.820 sujets. La capacité de production varie de 4.000 à 190.000 sujets par site, les deux unités de Samaoune totalisent une capacité de 45,38% des capacités existantes dans la wilaya. En deuxième position, vient la région de Tazmalt avec une capacité de 150.260 sujets et représente un taux de 29,6% de potentiel d'élevage de la wilaya. (Voir le tableau N°6.15).

**Tableau N° 6.15 :L'élevage des poussins futurs pondeurs dans la wilaya en 2006**

| <b>Commune</b>    | <b>Nombre</b> | <b>Capacité instantanée</b> |            |
|-------------------|---------------|-----------------------------|------------|
|                   |               | <b>Sujets</b>               | <b>%</b>   |
| <b>Ait Rezine</b> | 2             | 37 200                      | 7.34       |
| <b>Aokas</b>      | 1             | 4 000                       | 0.79       |
| <b>Akbou</b>      | 1             | 4 620                       | 0.91       |
| <b>Amizour</b>    | 1             | 18 240                      | 3.6        |
| <b>Boudjlil</b>   | 2             | 18 600                      | 3.7        |
| <b>Sedouk</b>     | 2             | 43 600                      | 8.6        |
| <b>Samaoune</b>   | 2             | 230 000                     | 45.38      |
| <b>Tazmalt</b>    | 7             | 150 260                     | 29.6       |
| <b>Total</b>      | <b>18</b>     | <b>506 820</b>              | <b>100</b> |

Source : DSA de Béjaïa 2007

#### **4.7.2- Les aliments**

Un nombre considérable d'aviculteurs cherche à remonter la filière et augmenter ainsi leurs marges de bénéfice, dans le cas des industries d'aliments certains aviculteurs préfèrent posséder leur propre unité de fabrication d'aliment. (Voir le tableau N°6.16)

**Tableau N°6.16- Effectif d'aviculteurs possédant une unité de fabrication d'aliments**

| <b>Capacité Tonnes/ horaire</b> | <b>Effectif d'aviculteurs possédant unité de fabrication d'aliment par segment</b> |              | <b>Total</b> |
|---------------------------------|--|--------------|--------------|
|                                 | <b>Chair</b>   | <b>Ponte</b> |              |
| <b>0.6</b>                      | 00   | 02           | <b>02</b>    |
| <b>1</b>                        | 03   | 26           | <b>29</b>    |
| <b>10</b>                       | 00   | 01           | <b>01</b>    |
| <b>Total</b>                    | <b>03</b>  | <b>29</b>    | <b>32</b>    |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Le tableau N°6.16 montre l'existence de 32 aviculteurs parmi les questionnés possédant des unités de fabrication d'aliments. Ce chiffre représente 27,82%, parmi ces derniers, 90,62 % d'entre eux activent dans le segment ponte.

Il est à souligner également :

- l'existence de certaines associations entre aviculteurs pour s'approprier une unité de fabrication ;
- les aviculteurs produisent pour leurs propres besoins et pour d'autres agriculteurs ;
- le plus grand taux est observé dans la commune d'OUZLAGUENE, où 9 sur les 16 aviculteurs questionnés dans cette commune, soit un taux de 56,25% possèdent leurs propres unités de fabrication d'aliments ;
- L'unité de fabrication d'aliments de capacité 10 tonnes/ heure est mise sur place à des fins commerciales.

#### **4.7.3- Le matériel d'élevage**

Par matériel d'élevage nous entendons :

- 1- Batteries d'élevage pour le segment ponte ;
- 2- Mangeoires et abreuvoirs pour le segment chair.

#### **4.7.4- Batteries d'élevage exploitées**

**Tableau N°6.17 – Propriété des Batteries exploitées**

| <b>Propriété de batterie d'élevage exploitée</b> | <b>Effectifs d'aviculteurs</b> | <b>%</b>   |
|--|--------------------------------|------------|
| Batterie de location                             | 1                              | 1,96       |
| Propriété familiale                              | 23                             | 45.1       |
| Propriété personnelle                            | 27                             | 52,94      |
| <b>Total</b>                                     | <b>51</b>                      | <b>100</b> |

**Source :** Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Le tableau N° 6.17 indique que 52.94% des aviculteurs parmi les 51 questionnés ont affirmé que les batteries utilisées sont leur propre propriété personnelle alors que 45.1% affirment que leurs batteries sont une propriété familiale et 1.96% parmi les questionnés utilisent une batterie de location. L'enquête de terrain fait ressortir également que la wilaya dispose de deux unités de fabrication, installation et réparation de batteries d'élevage l'une se situe à REMILA et l'autre à AKBOU.

#### 4.7.5- Abreuvoirs et mangeoires

**Tableau N°6.18 – Propriété des mangeoires et abreuvoirs utilisés**

| Propriété des mangeoires et abreuvoirs exploitée | Effectifs d'aviculteurs | %          |
|--|-------------------------|------------|
| location   | 9                       | 14.06      |
| Propriété familiale                              | 24                      | 37.5       |
| Propriété personnelle                            | 31                      | 48.44      |
| <b>Total</b>                                     | <b>64</b>               | <b>100</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Parmi les 64 aviculteurs opérant dans le segment chair de notre échantillon, 14.06 % d'entre eux utilisent des outils d'élevage de location, 37.5% d'entre eux affirment que les abreuvoirs et mangeoires utilisés sont propriété familiale par contre 48.44% utilisent leurs propres outils.

Il est à signaler également que plusieurs communes de la wilaya notamment celles situées sur les routes nationales disposent de ces points de vente d'outillages et du matériel agricole.

#### 4.8 - Le devenir de la fiente

La fiente dégagée de ces élevages empreinte plusieurs destinations. Alors que la fiente dégagée des élevages de poulet de chair est utilisable à plusieurs fins celle dégagée par les élevages pontes est jetée dans la nature. (Voir le tableau N°6.19)

**Tableau N° 6.19 - Les différentes destinées de la fiente dégagée des élevages avicoles**

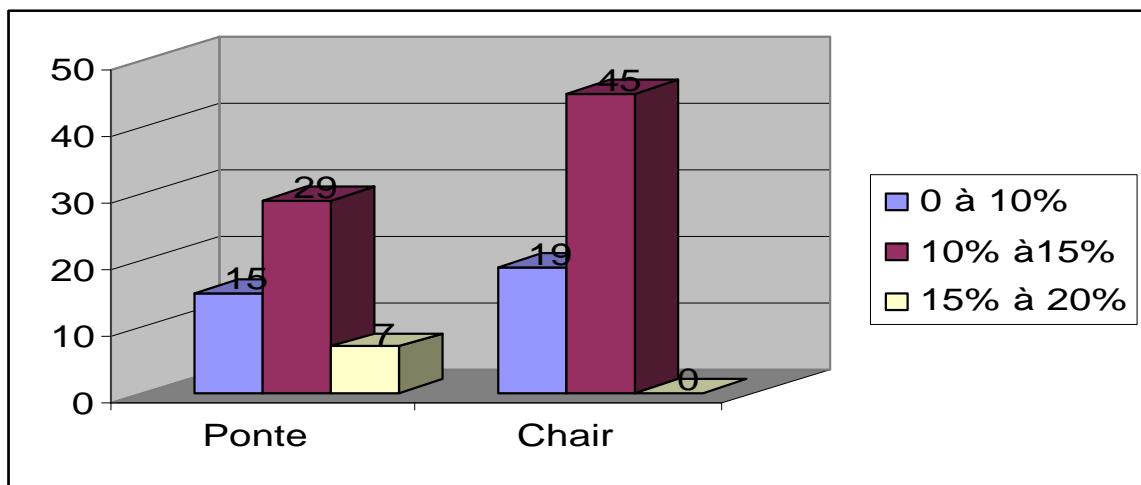
| Segment<br>Niveau<br>D'instruction | Ponte     |            | Poulet de chair |            | Total      |            |
|------------------------------------|-----------|------------|-----------------|------------|------------|------------|
|                                    | Effectif  | %          | Effectif        | %          | Effectif   | %          |
| Vendue                             | 00        | 00         | 03              | 15,63      | 3          | 2.6        |
| Incinérée                          | 00        | 00         | 07              | 14,06      | 07         | 6.1        |
| Jeté dans la nature                | 51        | 100        | 06              | 9,37       | 57         | 49.56      |
| Utilisée dans l'exploitation       | 00        | 00         | 39              | 60,94      | 39         | 33.91      |
| Cédée aux autres agriculteurs      | 00        | 00         | 09              | 00         | 09         | 7.82       |
| <b>Total</b>                       | <b>51</b> | <b>100</b> | <b>64</b>       | <b>100</b> | <b>115</b> | <b>100</b> |

Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

Le tableau N° 6.19, la fiente dégagée des sites d'élevages de poulet de chair empreinte plusieurs destinations. En effet, 15% des aviculteurs de ce segment la vendent, 14.06 % l'incinèrère, 9.37% la jette et 60.94% l'exploite au sein de leurs exploitations. Par contre la fiente dégagée des élevages ponte est inutilisable et elle est rejetée dans la nature.

## 4.9 - Le taux de mortalité

Graphe N° 6. 10 - Le taux de mortalité annuelle dans l'élevage avicole.



Source : Elaboré sur base de l'enquête de terrain

La mortalité moyenne enregistrée dans la région est de 11 % dans le segment chair et de 11.5% dans le segment ponte les taux obtenus sont moins élevés que ceux avancés par l'ITELV en 2002 et qui sont 11.48% pour le poulet de chair et 22% pour le segment poules pondeuses. Cette amélioration est due essentiellement à l'implication de plus en plus de vétérinaires dans les suivis des élevages avicoles et l'amélioration des conditions d'élevage. Voir le graphe N° 6.10

## 5 -Les difficultés rencontrées par les activités d'amont

### 5.1 - La qualification professionnelle

Les revenus générés par cette filière poussent beaucoup de personnes à investir dans le domaine sans aucune préparation, sans aucune étude de marché ni aucune maîtrise des conditions techniques d'élevage.

### 5.2- L'approvisionnement

Les aviculteurs se plaignent :

- 1- Des retards dans l'approvisionnement en poussins : ce problème est souligné par 09 aviculteurs,
- 2- La cherté des aliments : un nombre important d'aviculteurs a exposé ce problème, soit 77.39% des questionnés qui se plaignent des prix élevés des aliments utilisés.

### **5.3 -L'alimentation en énergie et en eau**

Un effectif de 42 aviculteurs sur les 115 touchées par notre enquête ont exposé ce problème. Selon ces derniers, leurs exploitations sont alimentées par les habitations et les exploitations voisines. Le problème d'alimentation en eau est plus grave encore, il existe un taux de 10.43% d'aviculteurs parmi les questionnés qui affirment que leurs exploitations sont alimentées par l'eau de robinet, même ces derniers recourent souvent à l'utilisation des citernes puisque, l'eau est généralement rationnée.

### **5.4 -Le désenclavement des sites d'élevage**

Certains passages et pistes qui désenclavent les sites d'élevage sont impraticables durant les périodes de pluies, ce handicap est exposé par 5 aviculteurs parmi les 115 questionnés.

Conclusion : La conclusion que l'on peut tirer au terme de ce chapitre est que l'élevage avicole dans la wilaya est dominé par l'élevage de poulet de chair et de la poule pondeuse : l'élevage de dinde est absent.

L'élevage avicole est un créneau réservé essentiellement aux hommes, les sites bâtiments d'élevages quant à eux sont de petite taille. Cependant nous assistons à une remontée graduelle de la filière par les opérateurs de la wilaya. Il est à signaler également le poids considérable de travail informel dans ce domaine d'activité.

## **Chapitre VII :** **Les activités d’aval et les impacts de l’aviculture sur le** **développement agricole dans la wilaya de Béjaïa** **(Analyse des résultats de l’enquête)**

---

Le développement de l’élevage en général et l’aviculture en particulier est une partie essentielle du développement agricole. Il partage les mêmes enjeux que l’agriculture. L’élevage doit procurer de la nourriture, un revenu et des opportunités de travail pour des populations humaines souvent en croissance continue.

Historiquement, les animaux d’élevage ont joué un rôle essentiel dans le processus d’intensification agricole. Ils recyclent les éléments nutritifs, permettent de produire à partir de terres incapables de supporter une production végétale durable et fournissent l’énergie et les capitaux nécessaires à la bonne marche des activités agricoles. Avec l’augmentation de la demande en produits animaux et la recherche des économies d’échelles par les opérateurs privés, l’industrialisation et la modernisation des méthodes d’élevage se sont imposées comme la solution la plus efficace pour répondre à cette demande en évolution continue, et l’amélioration de la productivité de la main d’œuvre. Néanmoins, cette industrialisation des élevages en général et de l’aviculture en particulier comporte certains effets négatifs sur le développement du secteur agricole et le développement du milieu rural.

S’appuyant essentiellement sur les informations récoltées sur terrain, le but de ce chapitre est de donner un aperçu sur les activités d’aval de la filière avicole dans la wilaya, comme les industries de transformation, l’abattage et la commercialisation des ovo produits et de souligner en deuxième lieu, les retombées positives et négatives de la filière avicole sur le développement agricole de la wilaya de Béjaïa.

### **1-Les activités d’aval de la filière dans la wilaya**

#### **1.1-L’abattage**

Avant la médiatisation de la psychose de la grippe aviaire, l’activité de l’abattage se pratique même dans les lieux publics (marchés) par les commerçants et les aviculteurs venant écouler leurs productions. Depuis l’apparition de cette trouble, les autorités concernées ont interdit la vente et l’abattage de volaille dans les lieux publics et il se fait exclusivement dans

les deux abattoirs et les sept tueries agréés par l’inspection vétérinaire de la wilaya de Béjaïa.

**(Voir le tableau N°7.1)**

Les structures spécialisées dans ce domaine en activité dans la wilaya ne peuvent pas répondre aux exigences des aviculteurs de la région. En effet, cette incapacité a constraint certains aviculteurs à solliciter les services des abattoirs et tueries activant dans les wilayas limitrophes. Malgré ce manque flagrant d’infrastructures d’abattage, l’obtention d’un agrément pour investir dans ce créneau reste très difficile. Sur ce sujet les services vétérinaires de la DSA de Béjaïa, nous confirment que pour délivrer un agrément sanitaire les sites consacrés à ce motif doivent se situer dans une zone d’activité ou dans une zone industrielle.

**Tableau N°7.1 – Abattoirs et tueries agréés dans la wilaya de Béjaïa**

| Lieu d’activité | Propriétaire ou nom de l’établissement | Capacité d’abattage |
|-----------------|--|---------------------|
| Akbou           | SARL Condi volaille                    | 400 Sujets / heure  |
| Ighil Ali       | SNC Larab et Cie                       | 2000 Sujets/heure   |
| Aokas           | ZIZI Nadir                             | 500kg /jour         |
| Oued Ghir       | TEMINE Mohamed                         | 500kg /jour         |
| Bejaïa          | ADRAR Salah                            | 500kg /jour         |
| Tazmalt         | SARL MK gibiers et volaille            | 450kg /jour         |
| Kherrata        | AMARI Ali                              | 500kg /jour         |
| Melbou          | TEMOUN Rabia                           | 500kg /jour         |
| El Kseur        | SARL MAKCOQ                            | 500kg /jour         |

**Source :** Etabli sur la base des données de l’inspection vétérinaire de la wilaya de Béjaïa

D’après le tableau N°7.1, l’activité de l’abattage dans le wilaya est le fait d’opérateurs privés, ces derniers ont mis en place 9 structures d’abattage dont 02 abattoirs d’une capacité de 400 et 2000 sujets par heure et 07 tueries de 500 kg par jour chacune.

## **1.2-Les industries de transformation et de conditionnement**

L’enquête a touché deux unités de transformation existantes dans le domaine selon le fichier de la CNAS 2006, ces deux unités sont **CK FLUNCH** et **CANDI VOLAILLE** qui se trouvent toutes les deux dans la zone industrielle d’Akbou (**TAHARACHT**).

**Tableau 7.2 : Les industries de transformation de produits avicoles en 2006**

| unité          | Début d'activité | Effectifs | Activité principale                                | Abattage Annuel moyen |
|----------------|------------------|-----------|--|-----------------------|
| CONDI VOLAILLE | 2003             | 55        | Abattage, découpage et conditionnement de volaille | 600 tonnes            |
| CK FLUNCH      | 2001             | 40        | Transformation de viande                           | 00000                 |
| Total          | -----            | 95        | -----  | 600 tonnes            |

Source : établi à partir résultats de l’enquête

D’après le tableau N°7.2, les deux entreprises sont nouvellement créées avec 95 ouvriers et leurs activités principales sont l’abattage, le découpage et le conditionnement de la volaille chair pour CONDI VOLAILLE et la transformation des viandes sous forme de saucisses et autres charcuteries.

### 1.2.1 - Motivations des investisseurs

Les investisseurs dans ce secteur sont motivés par l’exploitation d’un marché très important et vierge. En effet, l’activité de la découpe et de la transformation des viandes de la volaille est pratiquement existante dans la wilaya et même au niveau national : le nombre d’opérateurs qui se sont engagés dans ce créneau est insignifiant.

### 1.2.2 - Les principaux fournisseurs

**Tableau N°7.3 : Les fournisseurs des unités de transformation de la volaille dans la région**

| Désignation    | Type de fournisseurs     | localisation des fournisseurs           |
|----------------|--------------------------|---|
| CK flunch      | - Intermédiaires         | Béjaïa                                  |
| Condi volaille | -Eleveur<br>- grossistes | Béjaïa, Bouira, Sétif, Djelfa, Laghouat |

Source : Enquête de terrain

La lecture du tableau N° 7.3, nous permet de faire les remarques suivantes :

Les deux entreprises sont approvisionnées par des fournisseurs locaux, mais pour CONDI VOLAILLE la dimension de ses fournisseurs s’étale aux autres wilayas du pays notamment Bouira, Sétif, Djelfa et Laghouat ; ce constat est le résultat non de l’incapacité des fournisseurs de la wilaya de couvrir les besoins de cette entreprise mais de la variabilité de la production durant l’année et de la stratégie de l’entreprise qui cherche à diversifier et à

fidéliser ses fournisseurs pour se protéger des éventuelles crises d’approvisionnement et assurer ainsi la continuité de son activité et garder ses parts du marché. L’enquête fait ressortir également que ces deux unités ne font pas de l’achat à crédit, les fournisseurs sont réglés directement par espèce ou par chèque bancaire.

#### **1.2.3 - Les industries de transformation avicole et les banques**

Les deux unités recourent régulièrement à des crédits bancaires pour financer les différentes activités et leurs différents projets d’investissements, d’après les gestionnaires qui ont répondu à nos questionnaires ; la réponse des banques sollicitées a toujours été positive.

#### **1.2.4 - Les dernières réalisations**

Pour répondre à la hausse importante de la demande, les entreprises ont accentué les investissements dans le secteur. Les deux unités de transformation restructurent leurs usines et se munissent d’installations à la pointe de la technologie, c’est le cas de CONDI VOLAILLE qui essaye d’améliorer au maximum ses services et propager son marché à d’autres régions tout en fidélisant les anciens clients mais pour CK FLUNCH, la concurrence est très rude dans son domaine d’activité et son activité est en régression continue ces derniers temps.

#### **1.2.5 -Système qualité certifié**

La certification est un moyen qui permet sans aucun doute d’améliorer la vente des produits d’une entreprise dans la présence d’une concurrence : elle donne une certaine assurance au consommateur et elle améliore l’image de l’entreprise. Les deux unités industrielles enquêtées ne disposent pas d’un système qualité certifié.

#### **1.2.6 - La réglementation en place et les industries de transformation avicole**

Pour les deux unités, la réglementation réglant ce domaine est acceptable mais dans certains cas cette réglementation est outragée par certains acteurs clandestins et cette concurrence déloyale les dérange énormément.

### 1.2.7 - La dimension du marché de ces industries

**Tableau N°7.4 : La dimension du marché de ces unités de transformation de la volaille de la région**

| Entreprises           | Dimension de la clientèle | Principaux clients                              |
|-----------------------|---------------------------|---|
| <b>CK FLUNCH</b>      | Nationale                 | Cantines, commerçants.                          |
| <b>CONDI VOLAILLE</b> | Nationale                 | Boucheries, Particuliers, Restaurants, Cantines |

Source : Enquête de terrain

Le tableau N°7.4 indique que le marché des deux entreprises dépasse les frontières de la wilaya de Bejaïa s’étalant sur les autres wilayas du pays. La clientèle est très variée ; cette dernière se compose de cantines et commerçants de gros et de détail pour CK FLUNSH et de particuliers, cantines restaurants et boucheries pour CANDI VOLAILLE. D’après l’enquête, ces deux unités font de la vente à crédit.

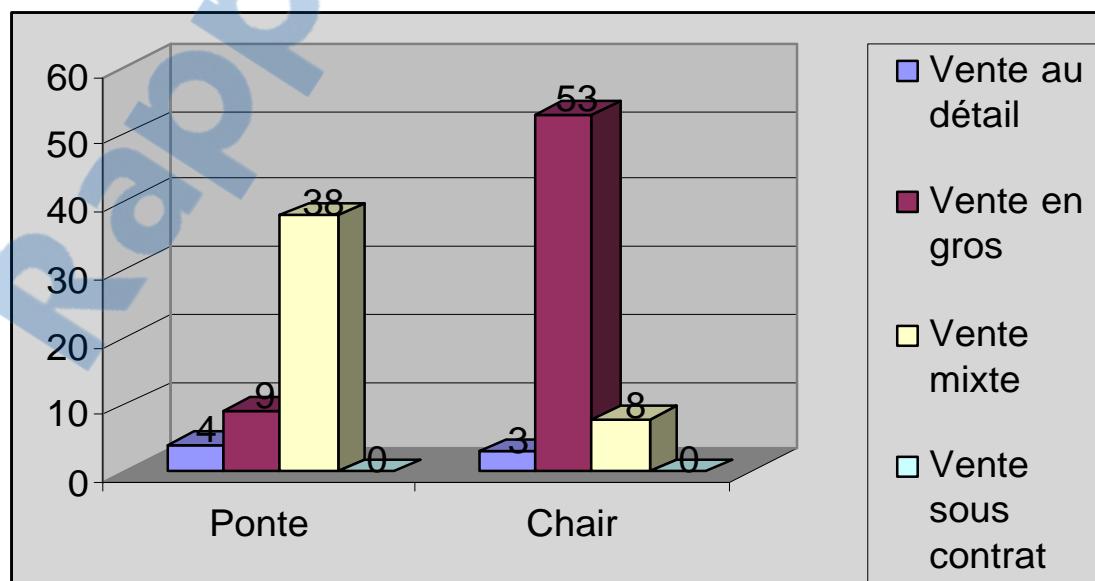
## 1.3-La commercialisation des produits avicoles.

### 1.3.1 - Pour les aviculteurs

#### 1.3.1.1- Les méthodes de vente utilisées

L’enquête fait ressortir que les aviculteurs vendent leur production selon deux différentes méthodes principales et qui sont la vente en gros, la vente au détail et la vente sur le marché.

**Graphe N°7.1 – Méthodes de vente pratiquées par les aviculteurs**



Source : Enquête de terrain

D’après le graphe N°7.1, les aviculteurs écoulent leurs productions sous deux différentes formes qui sont :

- La vente en gros, cette méthode est la plus fréquente et la plus utilisée par les éléments de notre échantillon, pour les aviculteurs du segment ponte cette méthode est pratiquée par 38 aviculteurs parmi les 51 questionnés, soit un taux de 74.50 % contre 53 entre les 64 aviculteurs du segment chair qui pratiquent cette méthode de vente, soit un taux de 82.81%.

- La vente au détail, quant à elle, est pratiquée par 4 aviculteurs du segment ponte, soit un taux de 7.84 %. Pour le segment chair 4.68% des 64 aviculteurs questionnés pratiquent cette méthode de vente. Les aviculteurs écoulent directement leur production sur les sites d’élevage ou certains de ces aviculteurs possèdent des restaurants où ils pratiquent du commerce en alimentation générale ou en ovo- produits.

- Les aviculteurs combinent entre ces deux méthodes, dans le but de diversifier leur clientèle et assurer ainsi la continuité de l’écoulement de leur production durant toute l’année, d’après l’enquête 12.5 % parmi les 64 aviculteurs questionnés du segment chair contre 74,5% parmi les 64 aviculteurs du segment ponte combinent entre les deux méthodes de vente.

### **1.3.1.2- Part des méthodes de vente dans le chiffre d'affaires des aviculteurs**

**Tableau N°7.5 : Part des méthodes de vente utilisées dans le chiffre d'affaires des aviculteurs**

| Méthode de vente<br>Part du chiffre d'affaires | Vente en gros |       |           | Vente au détail |       |           |
|--|---------------|-------|-----------|-----------------|-------|-----------|
|  | ponte         | chair | Total     | ponte           | Chair | Total     |
| 0%   | 04            | 03    | <b>07</b> | 09              | 53    | <b>62</b> |
| 5 %  | 00            | 00    | <b>00</b> | 11              | 03    | <b>14</b> |
| 10%  | 00            | 00    | <b>00</b> | 15              | 04    | <b>19</b> |
| 20%  | 00            | 00    | <b>00</b> | 02              | 01    | <b>03</b> |
| 25%  | 00            | 00    | <b>00</b> | 07              | 00    | <b>07</b> |
| 50%  | 03            | 00    | <b>03</b> | 03              | 00    | <b>03</b> |
| 75%  | 07            | 00    | <b>07</b> | 00              | 00    | <b>00</b> |
| 80%  | 02            | 01    | <b>03</b> | 00              | 00    | <b>00</b> |
| 90%  | 15            | 04    | <b>19</b> | 00              | 00    | <b>00</b> |
| 95%  | 11            | 03    | <b>14</b> | 00              | 00    | <b>00</b> |
| 100%   | 09            | 53    | <b>62</b> | 04              | 03    | <b>07</b> |

Source : Elaboré sur la base de l’enquête

La lecture du tableau N° 7.5, nous permet de faire les remarques suivantes :

- La vente à des grossistes représente de 50 à 100 % du chiffre d'affaires des 47 aviculteurs du segment ponte recourant à cette méthode de vente et de 80 à 100% du chiffre d'affaires pour 61 aviculteurs du segment chair optant pour cette méthode de vente.
- La vente au détail représente entre 5% et 100% du chiffre d'affaires des aviculteurs questionnés.
- La proportion de la vente en gros dans le chiffre d'affaires des aviculteurs qui combinent entre ces deux méthodes de vente est beaucoup plus importante que la proportion de la vente en détail. En effet, la vente en gros leur procure de 50 à 95% de leur chiffre d'affaires alors que la vente au détail ne représente que de 5 à 50% de ce dernier.

L'enquête fait ressortir également que les aviculteurs du segment ponte préfèrent vendre aux grossistes pour assurer la continuité de l'écoulement de leurs produits durant toute la période de l'année contre un prélèvement de 5 DA pour un plateau de 30 œufs et cela quelque soit le prix de vente.

### **1.3.2 - Pour les unités de transformation des produits avicoles**

Pour les industries de transformation des produits avicoles les deux unités sont en relation avec plusieurs partenaires.

- Pour CK FLUNCH : elle ne pratique pas la vente au détail, ses partenaires sont les cantines, les commerçants de gros et de détail.
- Pour CONDI VOLAILLE : elle fait la vente au détail, dans ce sens elle a ouvert des magasins spécialisés dans la vente de ses produits dans plusieurs communes de la wilaya, malgré ces investissements cette méthode de vente ne lui procure que 5% du chiffre d'affaires seulement. En plus de ses propres magasins, ses principaux clients sont les cantines avec 70% des ventes, les restaurants avec 15 % des ventes, les boucheries avec 10% des ventes.

### **1.3.3 - Autres commerçants des ovo produits**

Le commerce de détail et de gros en produits avicoles est le fait d'un tissu dense d'opérateurs privés. En effet, plusieurs opérateurs ont investi le domaine, ces derniers sont les boucheries, les magasins de détail et de gros spécialisés dans le commerce d'œufs de consommation et de la viande de la volaille, les marchands ambulants. Malheureusement on n'a pas réussi à obtenir les statistiques du CNRC de la wilaya pour déterminer le nombre de commerçants en situation régulière activant dans la wilaya de Béjaïa.

## **1.4 – Les prix et la consommation des produits avicoles**

### **1.4.1- Les prix des produits avicoles**

Les prix sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, et sont généralement beaucoup plus élevés durant l'été. Ce constat est expliqué par la faiblesse de l'offre durant cette période notamment en ce qui est du poulet de chair alors que la demande sur les produits avicoles est durant cette période très élevée.

Pour l'année 2006, les prix à la consommation du kilogramme de poulet de chair se sont varié de 110 à 220 DA pour le poulet plein et de 150 à 270 DA pour le poulet vidé ce qui donne des prix moyens estimés respectivement à 165 et 210 DA. Quant à l'œuf de consommation, durant la même année le prix au détail a varié sur une fourchette de 120 à 180 DA le plateau, soit 4 à 6 DA l'unité, la variation des prix est dépendante de volume des œufs commercialisés et des variations de l'offre et de la demande.

Les prix du poulet de chair sont très volatiles. En guise d'exemple les prix à la consommation du poulet de chair vifs sont passés de 85 DA durant les derniers jours du mois de février 2006 à 185 DA durant le mois d'avril de la même année. En termes d'indices, les prix sont passés de l'indice 100 au mois de février à l'indice 218 au mois d'avril, soit une hausse de 118%.

Les prix sont déterminés en général par le marché (loi de l'offre et de la demande) pour les aviculteurs et pour les industries de transformation, les prix de vente sont déterminés par les prix d'achat en tenant compte des déchets et des différentes charges et de divers amortissements des machines et équipements utilisés.

### **1.4.2- La consommation des produits avicoles**

Les aviculteurs interrogés soulignent que la demande est très forte en poulet de chair durant les fêtes musulmanes (achoura, mouloud et l’Aïd El Fitr) ; le mois de ramadhan lui également connaît une forte demande de la viande en général et la viande de poulet en particulier, les fêtes de fin d’année (Noël, Nouvel an) se caractérisent aussi par des pics de la demande de la viande de poulet. Pour les œufs de consommation, la demande de ce produit connaît des pics de la demande en saisons.

La viande de volaille malgré qu’elle soit vendue à un prix inférieur au prix de la viande rouge mais elle reste toujours un produit de luxe pour la grande partie de la population. En ce qui concerne l’œuf de consommation la wilaya a réalisé un taux de couverture de 219% en 2005, et le surplus est commercialisé dans la wilaya d’Alger.

## **1.5-Difficultés rencontrées par les activités d’aval**

### **1.5.1- La volatilité des prix et d’approvisionnement**

Les prix sont très volatiles, ces variations des prix inquiètent les consommateurs mais aussi les industries de transformation qui sont incapables de faire des stratégies et des prévisions à long terme. Les prix restent victimes de l’effet saison, cette situation qui illustre bien la fragilité de cette filière et de l’archaïsme des structures de la production mais aussi de la commercialisation.

### **1.5.2- L’activité informelle**

L’activité informelle reste dérangeante pour les opérateurs en situation régulière, selon eux ils sont face à une concurrence déloyale, en plus ils sont un danger pour la santé publique et pour l’activité économique.

### **1.5.3- Manque d’abattoirs et de tueries spécialisés dans le domaine**

L’application des nouvelles normes sanitaires dans le milieu avicole. Ces normes qui interdisent la commercialisation et l’abattage de la volaille sur les places publiques ont fait augmenter d’une façon vertigineuse la demande des services des abattoirs de la wilaya, ces derniers ne peuvent pas contenir toute la demande et les aviculteurs sont contraints de solliciter les abattoirs des wilayas limitrophes ; l’encouragement des investissements dans ce domaine reste donc la solution la plus adéquate.

## **2- Les impacts de la filière avicole sur le développement agricole**

### **2.1- Les impacts positifs**

#### **2.1.1- L’aviculure est une composante du secteur agricole**

L’élevage avicole constitue une partie du secteur agricole. Le développement des méthodes d’élevage, l’amélioration de la production et de la productivité dans cette filière avicole durant les dernières années dans la wilaya de Béjaïa constitue une amélioration de la production et de la productivité pour le secteur agricole en général. Les aviculteurs questionnés affirment qui ils ont investi dans ce domaine pour :

- avoir un poste d’emploi stable ;
  - les revenus considérables et stables que génère cette activité par rapport à d’autres filières de production agricoles ;
- le peu d’espace que demande cette activité par rapport à d’autres activités du domaine agricole ;
- le peu de temps et d’effort que demande cette activité.

#### **2.1.2 - Le désenclavement des terres agricoles**

Les bâtiments d’élevage avicole sont construits généralement dans des zones qui se situent loin des habitations, ces zones sont caractérisées en général par un manque d’infrastructures routières, des pistes et des passages en d’autres termes, ces zones sont enclavées. Dans le but de désenclaver leurs sites d’élevage et faciliter ainsi l’approvisionnement en intrants (aliments, eaux, poussins, poulettes etc....) et l’acheminement des produits finis (poulets de chair, œufs et poules de réforme) de leurs exploitations vers les lieux de commercialisation, les aviculteurs recourent à la construction de nouvelles pistes ou la réparation des pistes déjà existantes par leurs propres moyens. Ces nouvelles pistes construites et réparées par ces aviculteurs sont très bénéfiques pour le développement des autres activités agricoles, elle sont utilisées et empruntées par d’autres agriculteurs pour faciliter le passage à leurs exploitations et à leurs propriétés (**voir le tableau 7.6**).

**Tableau 7.6 : Aviculteurs ayant construit ou réparé des pistes**

| Segment      | Aviculteurs qui ont construit ou réparé des pistes | Aviculteurs affirmant que ces routes sont profitables pour d’autres agriculteurs |
|--------------|--|--|
| <b>Ponte</b> | 21   | 11   |
| <b>Chair</b> | 08   | 1  |
| <b>Total</b> | <b>29</b>  | <b>12</b>  |

**Source :** Etabli à partir des résultats de l’enquête

D’après le tableau N°7.6, 29 aviculteurs sur les 115 questionnés soit un taux de 25,22 % affirment qu’ils ont tracé de nouvelles pistes ou réparé des pistes anciennes dans le but de désenclaver leurs exploitations. Les aviculteurs du segment ponte ont fait beaucoup plus d’interventions sur ce sujet que leurs confrères de segments chair. En effet, 21 parmi les 51 aviculteurs du segment ponte englobé par notre échantillon, soit un taux de 41,17 % affirment avoir tracé ou réparé de pistes contre un taux de 12,5 % d’aviculteurs du segment chair. 12 aviculteurs parmi les 29 affirment que ces dernières sont empruntées par d’autres agriculteurs et paysans.

Ces routes et pistes construites ou réparées par les différents aviculteurs sont d’une grande utilité pour le développement de l’activité agricole dans la wilaya, en plus de leur objectif initial qui est de permettre ou faciliter l’accès aux sites d’élevage, elles contribuent également :

- au désenclavement de certaines zones et exploitations enclavées dans le passé ;
- de vulgariser de nouvelles méthodes de production agricole comme l’utilisation des tracteurs, de nouvel matériel de transport...etc. ;
- à réduire les dégâts engendrés sur les cultures végétales par les foyers de feux qui sont très fréquents dans la région. En effet, ces routes ont une double utilité dans ces conditions. Premièrement elles permettent de stopper les feux et réduire ainsi les surfaces endommagées et deuxièmement elles facilitent l’accès pour mettre ainsi les moyens humains et matériels pour éteindre les flammes ;
- l’utilisation de ces pistes par d’autres agriculteurs à d’autres fins agricoles hors domaine avicole, sur ce sujet, ces dernières plus fréquentés en période des récoltes oléicoles et lors des périodes de moisson et de labourage des terres.

L’enquête fait ressortir également que pour cette tâche les aviculteurs ont été aidés par les membres de leurs familles ou leurs poches et les autres agriculteurs.

Ainsi, ces pistes nouvellement construites ou réparées ont permis d’améliorer les conditions de travail non seulement pour la filière avicole mais aussi pour d’autres agriculteurs.

### **2.1.3 - Le matériel agricole**

Le matériel agricole est généralement loué, emprunté ou échangé entre agriculteurs ; l’enquête fait ressortir que plusieurs aviculteurs comme beaucoup d’autres agriculteurs recourent à ces méthodes.

#### **2.1.3.1- Prêts et échange du matériel agricole**

L’échange du matériel agricole entre aviculteurs et les agriculteurs qui activent dans les autres filières est une pratique très fréquente chez les aviculteurs enquêtés. En effet, la totalité de ces aviculteurs affirment avoir prêté au moins pour une fois leur matériel pour les autres éleveurs travaillant dans l’élevage des ruminants ou pour les agriculteurs et paysans travaillant dans l’agriculture. L’échange et le prêt du matériel agricole constituent un exemple de rapports informels, volontaires et non marchands entre ces opérateurs, l’échange concerne le matériel agricole, utilisés périodiquement (remorques, citernes, tracteurs...)

#### **2.1.3.2- Location du matériel agricole**

Les aviculteurs louent leur matériel pour les agriculteurs voisins, ce matériel concerne essentiellement les tracteurs, les citernes. Les aviculteurs de leurs coté sollicitent eux également les agricultures voisins pour se procurer leur matériel. Cette pratique a augmenté la disponibilité du matériel agricole avec des prix raisonnable ce qui est très bénéfique pour le secteur de l’agriculture dans la région. Voir le tableau 7.5

**Tableau N°7.7 : l’implication des aviculteurs dans la location du matériel agricole**

| <b>Segment</b> | <b>Aviculteurs qui ont loué leur matériel agricole</b> | <b>Aviculteur qui louent du matériel chez d’autres agriculteurs</b> |
|----------------|--|---|
| <b>Ponte</b>   | 39   | 27  |
| <b>Chair</b>   | 28   | 48  |
| <b>Total</b>   | <b>67</b>  | <b>75</b>   |

Source : Etabli à partir des résultats de l’enquête

Le tableau N°7.7 montre que :

- 67 aviculteurs parmi les 114 questionnés, soit un taux de 58,77% ont loué leur matériel pour d’autres agriculteurs ;
- 75 aviculteurs parmi les 114 englobés par notre échantillon, soit un taux de 65,79% ont affirmé qu’ils ont utilisé un matériel de location ;
- Les aviculteurs du segment ponte louent beaucoup leurs matériels agricoles et recourent moins à la location que leurs confrères du segment chair. Ce constat est dû en grande partie à la dotation en matériels ; le segment ponte est beaucoup plus équipé en matériels agricoles que le segment chair.

#### **2.1.4 - Production d’aliments pour des fins d’élevage non avicole**

En plus de leur fonction principale qui est de répondre aux besoins de la filière avicole, les unités de fabrication d’aliment sont utilisées pour couvrir les besoins des autres filières animales. En effet, les aviculteurs possédant ces unités de fabrication d’aliments sont sollicités par des éleveurs de la filière bovine et de la filière ovine. Les aviculteurs possédant ces unités de fabrication d’aliment et produisant aussi pour les autres filières animales sont présentés dans le tableau N° 7.8.

**Tableau N°7.8 - Aviculteurs possédant des unités de fabrication et sollicités pour satisfaire la demande des autres filières animales**

| Capacité Tonnes/ horaire | Effectif possédant unité de fabrication d’aliments |           | Aviculteurs produisant aliments pour ruminants |           |           |
|--------------------------|--|-----------|--|-----------|-----------|
|                          | Chair  | Ponte     | Chair  | Ponte     | Total     |
| <b>0.6</b>               | 00   | 02        | 00   | 00        | 00        |
| <b>1</b>                 | 03   | 26        | 02   | 21        | 23        |
| <b>10</b>                | 00   | 01        | 00   | 01        | 01        |
| <b>Total</b>             | <b>03</b>  | <b>29</b> | <b>02</b>                                      | <b>22</b> | <b>24</b> |

**Source :** Etabli à base des résultats de l’enquête

La lecture de tableau N° 7.8, nous permet de dresser les observations suivantes :

- 24 aviculteurs parmi les 29 qui possèdent une unité de fabrication d’aliment, soit un taux de 82,75 % sont sollicités par d’autres filières animales,
- La totalité des aviculteurs qui ont produit d’aliment pour ruminants possèdent des unité de capacité horaire d’une tonne et plus.

En plus de ces acteurs privés qui fabriquent de l’aliment pour ruminants, l’unité d’Aliments du Bétail (UAB) EL KSEUR du Groupe Avicole Centre (GAC/ORAC) qui est mis en place pour répondre aux besoins de la filière avicole produit lui aussi des aliments composés pour ruminants. En 2004 l’unité a consacré 3% de sa production pour couvrir la demande des filières d’élevage non avicoles<sup>51</sup>.

### **2.1.5 - Les sites d’élevage utilisés comme des entrepôts des autres produits agricoles**

En plus de leurs fonctions comme des sites d’élevage, les poulaillers sont utilisés à d’autres fins et d’autres rôles agricoles. Le rôle le plus important méritant d’être souligné, est que ces sites d’élevage sont utilisés comme des entrepôts pour la récolte oléicole lors des périodes de récolte des olives. Parmi les aviculteurs questionnés, un taux de 34,21% qui correspond à un effectif de 39 aviculteurs sur les 114 questionnés ont affirmé que leurs poulaillers sont utilisés pour stocker ou moins pour une nuit des récoltes oléicoles et des outils de récoltes des autres agriculteurs et paysans qui possèdent des champs ou des exploitations à proximité des bâtiments d’élevage.

### **2.1.6- Utilisation viable des terres marginales où il y a peu ou pas de solutions alternatives d'utilisation**

La wilaya de Béjaïa comme il a été déjà souligné se caractérise par la prédominance des zones de montagne et par son caractère physique souvent accidenté (voir chapitre 04). L’élevage avicole se pratique dans des cages de 3 à 4 étages pour l’aviculture ponte et sur le sol pour le poulet de chair. Les terres utilisées pour la construction de ces sites d’élevages sont généralement des terres inutilisables, leurs utilisations à la production d’autres biens agricoles ne donneront pas une productivité aussi importante que leur vocation actuelle. En effet, l’utilisation des méthodes modernes dans l’élevage avicole a permis à plusieurs terres et aux parcelles qui sont restées en jachère et qui ne possèdent pas de solutions alternatives d’utilisation d’être aménagées et d’être productives et utiles.

---

<sup>51</sup> ONAB INFO «Périodique d’information bimestriel du groupe ONAB » Page 05 - N° 4 – Septembre- Octobre – 2004. Disponible sur : [http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

### **2.1.7 - L’élevage avicole a contribué à développer d’autres cultures agricoles**

La médiocrité ou l’inexistence de la productivité dans certaines parcelles de terrains a conduit les agriculteurs à négliger et à quitter leurs terres dans le passé, mais avec la vulgarisation des élevages modernes, ces terres sont redevenues très productives et la présence des aviculteurs dans ces exploitations tout au long des journées les poussent à trouver d’autres occupations comme planter des arbres et cultiver leurs terres qui se situent à proximité de leurs bâtiments d’élevage. (Voir le tableau N°7.7)

**Tableau N°7.7: Aviculteurs cultivant d’autres produits agricoles**

| Intitulé  | Ponte | Chair | Total |
|---|-------|-------|-------|
| Aviculteurs cultivant d’autres produits agricoles   | 37    | 22    | 59    |
| Aviculteurs qui ne cultivent pas ces produits avant d’investir dans cette filière avicole | 08    | 04    | 12    |

Source : Etabli à base des résultats de l’enquête

D’après le Tableau N°7.7, l’échantillon englobe 59 aviculteurs qui cultivent d’autres produits agricoles. Ce chiffre représente un taux de 51,75 %, les cultures pratiquées sont en grande majorité des cultures maraîchères et les données de tableau confirment que certains aviculteurs, 12 parmi 59, soit 20,33%, ne pratiquaient pas ces cultures auparavant.

### **2.1.8 - Réduire la facture des importations en viandes blanches et œufs**

La modernisation des méthodes d’élevage a contribué d’une façon très significative à réduire la facture de l’importation en produits avicoles comme l’œuf de consommation et la viande de volaille. En effet, la filière avicole participe de manière très significative à la satisfaction d’une demande accrue en produits d’origine animale déterminée par la forte croissance démographique et l’urbanisation accélérée et l’augmentation des revenus dans les villes. Cette filière est un exemple à suivre par les autres filières agricoles pour satisfaire la demande en pleine croissance des produits alimentaires.

### **2.1.9 - La spécialisation de la production agricole**

Dans le passé, l’activité de l’élevage se pratiquait en complémentarité avec les autres cultures agricoles. En effet, les agriculteurs ont l’habitude de joindre l’élevage de plusieurs espèces d’animaux avec d’autres pratiques agricoles. Ce mélange de pratiques n’améliore guère la productivité dans le secteur agricole. L’avènement de l’aviculure moderne a conduit

beaucoup plus à des pratiques de spécialisation, ces pratiques qui améliorent beaucoup plus la productivité, la perfection et la maîtrise dans le domaine par les opérants de cette filière.

### **2.1.10 - Moderniser le secteur agricole**

Les méthodes utilisées actuellement dans le domaine de l’aviculure dans la wilaya sont généralement récentes et très sophistiquées semblables à celles utilisées dans les pays développés, comme les aliments améliorés, l’élevage intensif dans les batteries et l’utilisation des autres intrants modernes et récents. Ces méthodes qui sont généralement absentes ou peu vulgarisées dans les autres cultures agricoles, ont participé d’une manière significative à la modernisation de secteur agricole dans la wilaya de Bejaia.

### **2.1.11 -L’entraide entre aviculteurs et autres agriculteurs**

L’entraide<sup>52</sup> est une pratique très rependue dans la wilaya. Pendant les pics de travail les agriculteurs s’entraident. Les aviculteurs sollicitent de l’aide auprès des autres agriculteurs en général pendant les périodes de nettoyage des bâtiments d’élevage, les périodes de la réforme des poules pondeuses ; les agriculteurs de leurs coté sollicitent l’aide des aviculteurs pendant les périodes de pointe de travail comme les périodes de moissons et les récoltes. Dans notre échantillon un nombre important vient en aide à d’autres agriculteurs. Voir le tableau N°7.8.

**Tableau N°7.8 : L’entraide entre aviculteurs et autres agriculteurs.**

| <b>Segment</b> | <b>Aviculteurs venant en aide à d’autres agriculteurs</b> | <b>Aviculteurs qui ont reçu de l’aide par d’autres agriculteurs</b> |
|----------------|---|---|
| <b>PONTE</b>   | 38  | 29  |
| <b>CHAIR</b>   | 35  | 28  |
| <b>Total</b>   | <b>73</b>   | <b>57</b>   |

**Source :** Etabli à base des résultats de l’enquête

Le Tableau N°7. 8, nous annonce que 73 aviculteurs parmi les 114 contenus par notre échantillon viennent en aide à d’autres agriculteurs, ce nombre représente un taux de 64,03 %. En contre partie 57 aviculteurs, soit un taux de 50% ont reçu de l’aide par d’autres agriculteurs et paysans.

---

<sup>52</sup> L’entraide constitue un exemple de rapports informels, volontaires et non marchands, généralement, l’entraide consiste à donner un coup de main à des périodes de pointe de Travail. Dans la région d’étude, cette pratique se réalise souvent entre exploitants ayant un lien de voisinage, familial ou amical.

### 2.1.12- L’échange de conseils, de services et d’informations

L’échange de conseils et d’informations<sup>53</sup> entre les aviculteurs et les autres agriculteurs est une pratique très répandue dans notre zone d’étude. Il se fait souvent entre les exploitants (aviculteurs et agriculteurs) ayant un lien de voisinage, familial ou amical ; cette pratique consiste à partager les dernières nouvelles et informations qui concernent le secteur agricole et s’entraider financièrement. L’absence des associations et des coopératives agricoles, le manque d’implication des banques et des assurances dans le secteur agricole et les caractéristiques socioculturelles de la région ont encouragé la vulgarisation de cette pratique. (Voir le tableau N° 7.9)

**Tableau N°7.9 : Aviculteurs échangeant des informations, des conseils et des services avec d’autres agriculteurs.**

| Intitulé   | Ponte | Chair | Total     |
|--|-------|-------|-----------|
| Aviculteurs échangeant des conseils des informations et de services avec d’autres agriculteurs | 44    | 51    | <b>95</b> |

Source : Etabli à base des résultats de l’enquête

Le tableau N°7. 9, nous donne une parfaite image sur le degré de propagation de cette pratique : 95 aviculteurs parmi les 114 questionnés soit un taux de 83,33% échangent des aides, des conseils, des informations et des services avec d’autres agriculteurs et paysans.

### 2.1.13 - L’aviculure et les vétérinaires

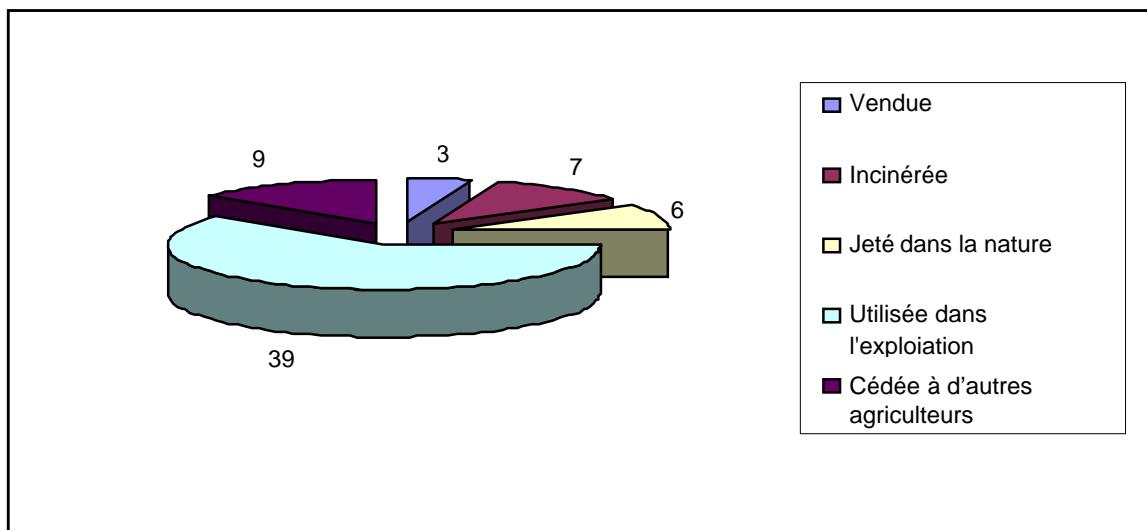
Les 04 vétérinaires questionnés affirment que le suivi de l’élevage avicole dans ce créneau offre beaucoup plus d’opportunités et génère plus de revenus que les autres filières animales. Certains de ces vétérinaires interviewés affirment même que l’existence et la survie de leur activité est liée à cette filière puisque la grande partie de leurs revenus provient de cette filière ; les autres filières sollicitant rarement leurs services.

<sup>53</sup> L’échange d’information et de service, constitue un exemple de rapports informels, volontaires, il consiste à échanger les dernières informations qui concernent le secteur agricole et il se pratique souvent entre exploitants ayant un lien de voisinage, familial ou Amical.

### 2.1.14 - L'utilisation de la fiente de volaille comme fertilisant

La fiente dégagée des élevages de poulets de chair est utilisée comme fertilisant au sein même des exploitations touchées par l'enquête ou bien elle est vendue ou cédée à d'autres agriculteurs. Voir le graphe N° 7.2.

**Graphe N° 7. 2: Devenir de la fiente dégagée des élevages de poulet de chair**



Source : Etabli à base des résultats de l'enquête

Le graphe N°7.2 indique que :

- la fiente rejetée par les élevages poulet de chair est utilisée comme fertilisant en vue d'améliorer la production agricole, 39 aviculteurs de segment chair parmi les 64 de l'échantillon utilisent la fiente dégagée par leurs élevages au sein même de leurs exploitations ; ce chiffre représente un taux de 60,94% ;
- 4,68 % d'aviculteurs vendent la fiente dégagée par leurs élevages ;
- 14,06% la cède pour les autres aviculteurs ;
- 10,93% d'entre eux incinèrent la fiente dégagée et 9,37% la jettent dans la nature ;
- la majorité des éleveurs du segment questionnés, soit un taux de 79,69% affirment que la fiente dégagée est d'une grande utilité pour améliorer la production et la productivité dans le milieu agricole.

## 2.2- Les impacts négatifs

En dépit de ses impacts positifs, la filière avicole comporte également des impacts négatifs sur le fonctionnement des activités agricoles et sur les milieux ruraux

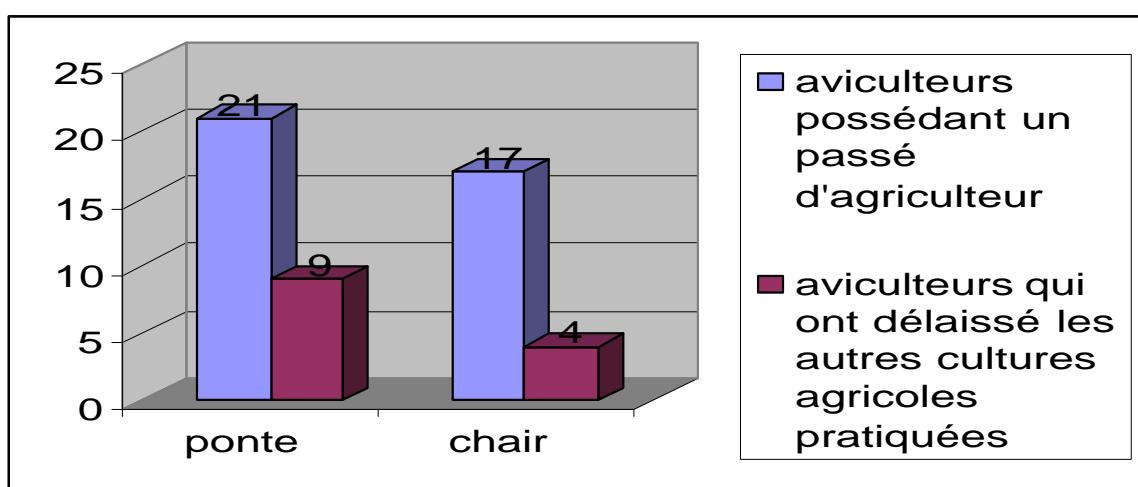
### 2.2.1- Pollutions de l’air et des eaux.

Contrairement à la fiente dégagée par les élevages chair, celle dégagée par les élevages de segment ponte n’est pas utilisée comme fertilisants en vue d’améliorer les rendements des cultures végétales. L’enquête de terrain nous annonce que la totalité des aviculteurs opérant dans le segment ponte se débarrasse de la fiente rejetée par leurs élevages dans la nature. (Voir le tableau N° 6.2).

C'est impossible d'évaluer les dégâts causés par ces élevages avicoles modernes puisque les déchets peuvent être de différentes origines industrielles, ménagères et agricoles. Néanmoins, l'industrialisation des élevages avicoles a contribué d'une façon très considérable à réduire les cours d'eaux utilisables pour d'autres motifs agricoles. Ce phénomène est rencontré dans les régions que nous connaissons parfaitement où certains paysans accusent ces élevages modernes d'être à l'origine de toutes les pollutions, ils affirment qu'avant l'implantation de ces élevages avicoles leurs troupeaux s'abreuvent dans des cours d'eau et que actuellement sont pollués par les déchets de ces élevages et ils sont inutilisés à ce motif.

### 2.2.2-Changement d’activités par les agriculteurs (les autres cultures sont délaissées pour l’élevage avicole).

**Tableau N°7. 3– Aviculteurs qui ont délaissé les autres cultures agricoles pratiquées**



Source : Etabli à base de l'enquête de terrain.

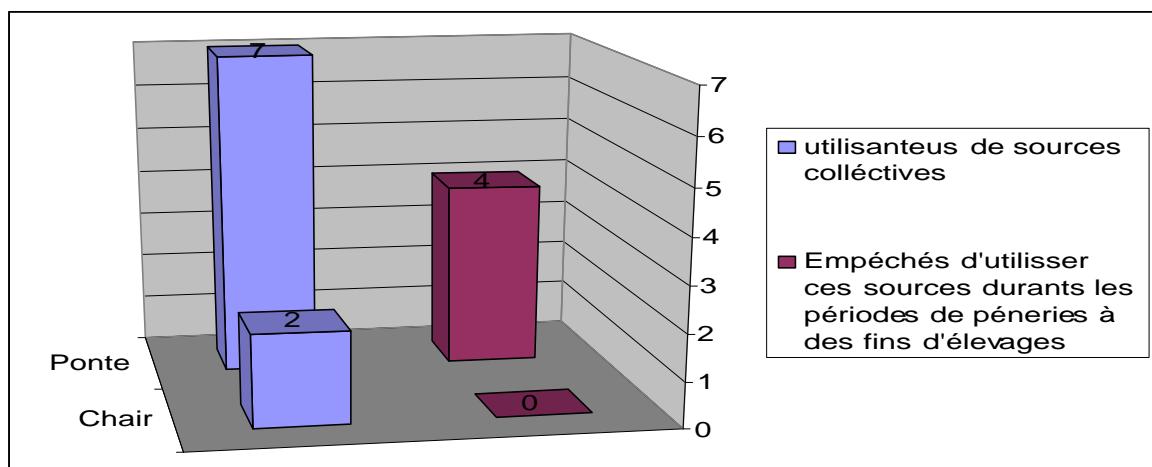
Les données de l’enquête annoncent que : 13 parmi les 115 aviculteurs questionnées, soit un taux 11,30 % ont délaissé les autres activités agricoles pratiquées dans le passé pour se consacrer uniquement à l’activité de l’élevage avicole. Voir le graphe N°7.3.

### 2.2.3 - Les rivalités sur l’utilisation des points d’eaux

Notre zone d’étude se caractérise comme il a été déjà souligné dans le chapitre IV par le manque et des pénuries en ressources hydriques durant les périodes sèches. Les points d’eau partagés par plusieurs acteurs économiques comme les ménages, les agriculteurs et les industriels pour plusieurs fins et motifs, comme la consommation, l’irrigation, et l’abreuvement du bétail.

La croissance de la demande combinée avec la rareté des points d’eau en saisons sèches génère certains conflits. Certes, ces pénuries d’eau ne sont pas nouvelles dans l’histoire de l’humanité en général et la région en particulier. Néanmoins, l’intensification des élevages modernes et l’accroissement de la population a augmenté cette rivalité et ces conflits entre aviculteurs, autres agriculteurs et paysans sur l’utilisation de ces ressources. En effet, durant des périodes de chaleur et des saisons d’été la consommation des poules pondeuses peut aller jusqu’à 20 litres pour 100 poulettes pondeuses<sup>54</sup> et les ressources existantes en eaux douces ne peuvent pas répondre à ces exigences de la demande de plus excessive. Pour ces raisons certains aviculteurs utilisant les sources collectives ont été même interdits par les comités de village ou par les autres utilisateurs de ces sources d’utiliser ces sources à des fins d’élevage dans les périodes de pénuries<sup>55</sup>. Voir le graphe N°7. 4.

**Tableau N°7.4 – Situation des utilisateurs des sources d’eau collectives en cas de pénuries**



Source : Enquête de terrain

<sup>54</sup> Ces statistiques sont données par l’institut des techniques d’élevage ITELV.

<sup>55</sup> Ces interdictions concernent certains aviculteurs qui utilisent les points d’eau collectifs.

#### **2.2.4 - Augmentation de la facture d’importation en intrants**

Ce type d’élevage est un grand consommateur d’intrants dont certains sont importés comme les intrants dans la production d’aliments, les produits biologiques et les produits vétérinaires. L’intensification de l’élevage avicole à densifié le recours aux importations qui sont l’unique solution de moins pour le moment pour répondre aux exigences de ce type d’élevage.

#### **2.2.5 - Perte de la biodiversité animale**

La demande en rapide expansion de produits de l’élevage est satisfaite, pour l’essentiel, par des systèmes de production intensifs basés sur quelques espèces et races d’animaux importées à haut niveau d’intrants et de rendement. La disparition progressive de l’aviculture traditionnelle et la vulgarisation de l’avicuture moderne accentue de plus en plus la disparition de plusieurs souches locales. Il est très difficile à expliquer pourquoi on devrait conserver les races locales que les agriculteurs ont abandonnées, la valeur des ressources zoo génétiques, pour la plupart, est mal comprise, aussi bien par les scientifiques que par les décideurs.

En guise de conclusion à ce chapitre on notera que les activités d’aval de la filière avicole qui sont l’abattage, la transformation et la commercialisation sont exclusivement contrôlées par le capital privé, les prix quant à eux sont déterminés par la loi de l’offre et de la demande et ils sont très volatiles. Cependant la politique de l’avicuture à grande échelle a réalisé plusieurs avantages pour le secteur agricole et le développement de ce dernier. Ces avantages peuvent se résumer par les gains de productivité, la modernisation, la spécialisation, la création de postes d’emplois et de revenus, cependant cette modernisation comporte également des retombées négatives sur le développement des autres filières de produits agricoles et sur le développement rural en général. Alors l’intégration aviculture et autres filières agricoles demeure le principal moyen d’intensification durable de la production agricole et de développement de ce secteur.

## **Conclusion de la deuxième partie**

---

En dépit de terrains accidentés qui occupent la majorité de la surface de la wilaya de Bejaia, néanmoins l'agriculture en général et l'aviculture en particulier ont parvenu à accompagner la dynamique économique de la wilaya durant ces dernières années.

La filière avicole a réalisé des progrès remarquables, qui sont le résultat des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics et la recherche continue des économies d'échelle par les opérateurs privés opérant dans cette filière. Néanmoins, les progrès réalisés par cette dernière ont des retombées positives sur le développement de l'agriculture et les milieux ruraux de la wilaya cependant, ces progrès ne se limitent pas à des avantages uniquement, mais ils ont des retombées négatives sur le développement des autres filières produits agricoles et sur le développement rural en général.

La meilleure solution reste à chercher, l'intégration optimale entre les différentes filières de produits agricoles dans le but de parvenir à un développement durable dans les différents secteurs économiques de la région.

## **Conclusion générale**

Tout au long de notre travail et malgré les insuffisances qui peuvent le marquer, nous avons essayé de présenter l'environnement régnant dans la filière avicole nationale et locale et voir les politiques de l'Etat dans ce domaine et d'évaluer les retombées de cette filière sur les autres cultures agricoles. En outre, nous avons également pu cerner les contraintes auxquelles se heurtent les opérateurs de cette filière dans la wilaya de Béjaïa et arrêtés certaines conclusions et recommandations.

En définitive, après avoir examiné l'ensemble des maillons de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa, nous pouvons annoncer que cette dernière a réalisé d'énormes progrès, qui sont le résultat des politiques incitatives des pouvoirs publics dans les années 80. Ces derniers ont cédé le terrain pour les opérateurs privés depuis le début des années 90 avec la mise en place de la politique de l'économie de marché, cette dernière qui vise au désengagement de l'Etat dans la scène économique et de laisser de plus en plus de place pour l'initiative privée. Malgré les débuts mitigés de l'expérience, les opérateurs privés ont investi davantage le terrain et le processus de la remontée de cette filière semble avoir donné des résultats encourageants, se traduisant notamment par la production locale des facteurs biologique antérieurement importés comme la poulette démarrée, œufs couver, poussins chair et ponte, il ne demeure pas moins que la survie de cette filière dépend des approvisionnements de l'extérieur en intrants alimentaire et de produits vétérinaires.

S'agissant de la production sur les différents niveaux de la filière, il n'est pas inutile de rappeler que les opérateurs dans cette filière bénéficient d'une certaine protection avec l'existence de barrières douanières. Cependant l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et à la zone de libre échange Euro- Méditerranéenne, ces opérateurs sont dans l'obligation de s'organiser en vue d'améliorer leur productivité et leur compétitivité pour accroître leurs chance de survie à des éventuelles concurrences étrangères.

Enfin, il n'est pas également de rappeler que, malgré les avancés et les progrès considérables qui sont réalisés par cette filière et qui méritent d'être soulignés comme l'industrialisation des élevages, l'apparition des unités industrielles modernes de transformation de produits avicoles ; néanmoins cette évolution enregistrée comporte jusqu'à maintenant des manques qui méritent d'être soulignés dans le but d'améliorer encore davantage le fonctionnement et la structure de la filière , mais aussi pour réduire et voir même supprimer ces influences négatives sur le développement du secteur agricole dans la région. Dans ce sens nous avons pu avancer certaines propositions qui sont les suivantes.

#### **- La diversification de la gamme des produits avicoles :**

Jusqu'à maintenant les élevages avicoles se sont concentrés sur deux principaux produits ; l'oeuf de consommation et le poulet de chair, mais les produits avicoles ne se limitent pas à ces deux produits seulement. Pour mieux donner une multitude de choix pour le consommateur il faut essayer donc de diversifier la production des produits avicoles et élargir ainsi l'offre existante actuellement sur le marché et vulgariser la production de différents types de produits de cette famille qui restent jusqu'à maintenant quasiment absents sur le marché comme la caille, la dinde, la canards, les oies...

#### **-Améliorer les services de contrôle de qualité et l'éradication de fraudes :**

Pour cela il faut une rigueur dans l'application des réglementations existantes, renforcer le contrôle de qualité dans les sites d'élevage, d'abattages et de la commercialisation des produits concernés ; sensibiliser le consommateur et agir avec une fermeté en cas de dépassement.

#### **- Améliorer la commercialisation et la promotion des produits avicoles :**

En dépit des progrès réalisés par cette filière, la consommation en œufs et en viandes blanches reste faible. Pour encourager cette demande il faut différencier l'offre en produits avicoles en faisant des promotions aux produits avicoles disponibles à travers notamment l'organisation de foires, de salon et des publicités.

#### **- Eradiquer la concurrence déloyale :**

Il y a une forte proportion d'établissements qui travaillent illicitement et qui constituent un danger pour la santé de consommateur et une perte pour le trésor public et découragent les établissements qui se trouvent dans la situation régulière et les poussent à suivre leurs chemins pour agrandir leurs revenus.

### **- Cr éation de coopératives d'avicul teurs**

Les coopératives d'avicul teurs sont quasiment inexistantes dans la wilaya, ces coopératives peuvent jouer des rôles importants dans l'amélioration des fonctionnements des élevages avicoles, à travers l'échange d'informations, de services et la transmission des préoccupations des avicul teurs aux autorités pour mieux améliorer leurs conditions d'élevages ou résoudre les problèmes existants.

### **-L'alimentation des sites d'élevages en énergie électrique et en eau**

Un nombre très important de bâtiments d'élevage n'est pas encore alimenté par l'énergie électrique et en eau, ce qui en gendre des coûts supplémentaires pour les avicul teurs avec l'utilisation des citernes et des groupes électrogènes et l'utilisation des sources collectives en eau engendre dans certains cas même des conflits avec d'autres agriculteurs et les populations rurales avoisinantes à cause des crises aigues en eau dans certaines périodes sèches. Pour éviter ces conflits et améliorer la productivité de ces sites il faut vulgariser l'acheminement de l'électricité, du gaz et de l'eau et alimenter ainsi ces bâtiments élevages.

### **-L'implication davantage des banques et le secteur des assurance dans la filière :**

Les producteurs de la filière avicole sont contraints de compter sur leurs propres ressources ou de solliciter l'aide et l'appui de proches. Les opérateurs des filières avicoles ont en général des capitaux propres qui proviennent d'une autre activité (emploi, commerce), mais tous les avicul teurs ne possèdent pas ces différentes sources de liquidité. Ils abandonnent alors cette activité car les obstacles à l'accès au crédit sont multiples.

Pour les boîtes d'assurance, les avicul teurs se plaignent des coûts élevés des services proposés par ces dernières, des lenteurs de remboursement et les montants remboursés qui sont très insignifiants par rapport aux coûts d'assurance supportés. Pour nous la solution est de créer un fonds de garantie spécialisé dans ce domaine et encourager la diversification des produits offerts par les banques et les boîtes d'assurance avec l'encouragement de la concurrence entre les différents opérateurs dans le domaine.

**- Améliorer la compétitivité des entreprises locales de la filière :**

La ratification des accords d'association Algérie - Union Européenne par les autorités algériennes et le souhait émis pour adhérer à l'organisation mondiale du commerce ne laissent aucune autre alternative pour les différents opérateurs de la filière avicole que d'être compétitifs et concurrentiels pour espérer avoir des parts du marché et augmenter ainsi l'espérance de survie de leur activité.

**- Formation des aviculteurs et encouragement la vulgarisation dans ce domaine :**

La faiblesse de la formation agricole combinée au manque de vulgarisation dans ce milieu, affecte négativement la production et la productivité dans ce domaine. Comme il a été souligné auparavant, certains aviculteurs n'a pas reçu une formation agricole et que la majorité des aviculteurs ont reçu la visite des vulgarisateurs pour les sensibiliser des dangers du virus de la grippe aviaires. L'investissement par les pouvoirs publics dans le domaine de la formation des aviculteurs et la formation des vulgarisateurs reste à nos yeux l'unique solution.

**- Revoir les politiques publiques actuelles :**

Les politiques publiques actuelles à l'instar du P.N.D.A et du P.A.N.D.A.R s'inscrivent évidemment dans la perspective et l'espérance de développement avicole, mais elles restent insuffisantes voire même inefficaces, puisque la filière avicole comme on la déjà souligné ne se limite pas à l'élevage uniquement. En effet la problématique complexe de la filière interpelle les trois secteurs (l'agriculture, l'industrie et les services) en même temps. Ainsi, pour agir avec une efficacité il faut coordonner et articuler les politiques commerciales et industrielles mises en œuvre avec les politiques agricoles engagées.

**- Améliorer l'approvisionnement :**

Les aviculteurs se plaignent des retards et la volatilité des prix dans l'approvisionnement en poussins et les industries de transformation et les commerçants se plaignent des prix et les quantités très volatiles dans l'approvisionnement en produits avicoles. Ces phénomènes qui laissent le manque de confiance régner d'une façon très régulière dans la filière ; pour cela il faut assurer une continuité dans l'approvisionnement en intrants et en produits avicoles

**- Encourager la construction d'abattoirs :**

L'incapacité des abattoirs avicoles dans la région depuis l'interdiction par les autorités la vente et l'abattage de la volaille sur les places publiques (marchés) suite à l'avènement de la grippe aviaire à engendrer une flambée sensible des prix de la volaille et à pousser certains producteurs de solliciter les services des abattoirs des wilayas limitrophes notamment ceux de Bouira. L'encouragement des investissements dans ce domaine reste l'unique solution.

**- L'intégration des considérations environnementales à la planification du développement :**

La fiente dégagée par les élevages de segment ponte est inutilisable ni comme engrais naturelles pour fertiliser les terres agricoles et améliorer les rendements des cultures végétales ni comme matière première dans une industrie quelconque. En effet, la fiente dégagée dans ces élevages sont un véritable problème auquel il faut trouver une solution rapide et efficace; pour cela il faut chercher un moyen pour recycler ces fientes ou utiliser des aliments de bétail qui vont permettre d'obtenir une fiente utilisable pour d'autres fins agricoles ou industrielles.

# Bibliographie

## **Bibliographie**

### **I- OUVRAGES**

- 1- BADOUIN R.** « ECONOMIE RURALE ».ARMAND COLIN. 1971
- 2- BENACHENHOU.A** «Les politiques agraires en Algérie. Vers l'autonomie ou la dépendance ».centre de recherche en économie appliquée.
- 3- BELATTAF M.** « Economie du développement».Université A.MIRA, Bejaia 2003.
- 4- BERNIER X** « Les mutations des espaces ruraux dans les pays en voie de développement »ECONOMICA 1997. p.111
- 5- SMITH. B. et autres.** « Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique. Enjeux, concepts et méthodes » CIRAD/CRDI 2004 ISBN 1-55250-134-5. 176 p. Disponible sur:  
<http://www.idrc.ca/openebooks/134-5>
- 6- BRAHIMI A** « L'économie Algérienne, OPU, Alger 1991 ;
- 7-COTE M** «Mutations rurales en Algérie, OPU, Alger 1979 ;
- 8-COTE M** «L'espace Algérien les prémisses d'un aménagement, OPU, Alger 1983 ;
- 9-HERSI.A** «Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962».OPU .1981 ;
- 10- LE ROCH.C** «POLLUTION DE L'EAU ET CULTURE INTENSIVE. Recherche de solutions économiques ». Grenoble 1992 ;
- 11- LEROY Luis** «Exode ou mise en valeur des compagnes».FLAMMARION 1958 .P.300 ;
- 12- FENN.M.G** «la commercialisation du bétail et de la viande :deuxième édition» Rome édition, FAO1979 ;
- 13- MOOR.P,** «l'agriculture», Presse polytechnique Romande, LOSANE1985 ;
- 14-MOURJI .F et PLAN. P.** « Le développement face à la pauvreté» Réseau analyse économique et développement. ECONOMICA /AUF/CRDI 2006ISBN 1-55250-222-8340 p. Disponible sur:  
<http://www.idrc.ca/openebooks/222-8;>
- 15- NADIR. M.Tayeb** « L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977».OPU.1982 ;

**16- REBAH. M'hammed** « Les risques écologiques en Algérie, quelle riposte ? » éditions APIC JUIN 2005 ;

**17- ROUX. P**« L'agriculture dans le développement économique volume 2 »technique et documentation Lavoisier 1987 ;

**18-TOULAIT Hocine** «l'agriculture algérienne, les causes de l'échec» OPU 1988;

**19- VERNIERES. Michel** «DEVELOPPEMENT HUMAIN. Economie et politique». ECONOMICA/ 2003.

## **II -THESES ET MEMOIRES**

**1- AMGHROUS S.** « L'impact de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et à la zone de libre échange UE/Pays méditerranéens sur la filière avicole, segment poulet de chair », thèse de Magister, option Développement Rural, INA Alger, 2005.

**2 -BELLACHE Y.** : «Essai d'évaluation des effets de l'ajustement structurel sur le développement local ; cas des communes du versant Nord du Massif des Babor-biban » Mémoire de Magister en Sciences Economiques. Bejaia 2002.

**3 -BENALLOUA. A** : «contribution à l'étude de la question agraire en Algérie ; cas de la wilaya de Bejaia» Mémoire de Magister en Sciences Economiques. Bejaia 2002.

**4 - CHERIAT. F** : «Essai d'évaluation des effets du PAS sur le secteur de la santé ; cas de la wilaya de Bejaia» Mémoire de Magister en Sciences Economiques. Bejaia 2001.

**5- DAOU. L** «Essai d'évaluation de l'efficience économique du programme de reconversion agricole de la wilaya de Bouira» Mémoire de Magister en Sciences Economiques. Bejaia2006.

**6 - DJENANE. A-Madjid.** « Reforme économiques et agriculture en Algérie» Université FERHAT ABBAS - SETIF – 1997. 250PAGES. Disponible sur:  
[http://www.iamm.fr/html/acti/rech/axe1/th\\_devrural/ress/djenane.pdf](http://www.iamm.fr/html/acti/rech/axe1/th_devrural/ress/djenane.pdf)

**7 - DIEYE. N** « Comportements des acteurs et performances de la filière lait périurbain de Kolda, Sénégal » Série "Master of Science" n°61 2003 Disponible sur.  
<http://ressources.iamm.fr/theses/61.pdf>. 71 pages

**8- FERRAH. Ali.** « Le fonctionnement des filières avicoles Algériennes, cas des industries d'amont. » Mémoire de magister en sciences agronomiques. INA, El Harrach Alger1995

**9- JUSSARA. B** « panorama du marché international de la mangue. Cas de la filière d'exportation du Brésil. » Mémoire de Master. CHEAM- N°98. Novembre 2002. Disponible sur: <http://ressources.iamm.fr/theses/68.pdf> . 143 pages

**10 - HACHACHENA. Z**«Evolution du concept de politique alimentaire et ses effets sur la consommation : l'exemple de l'Algérie». Mémoire de Master of Science/ CIHEAM-IAMM - Juin 1999. Disponible sur:  
[http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/ALGERIE/GENERAL/HACHACHENA/HACHA\\_1.PDF](http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/ALGERIE/GENERAL/HACHACHENA/HACHA_1.PDF)

**11 - OUYAHIA.M** «Analyse de la dynamique des industries agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia». Mémoire de Magister en Sciences Economiques. Bejaia 2005.

### **III - REVUES**

#### **- Revue de groupe ONAB**

- 1 - ONAB INFO – N°1 - MARS - AVRIL 2004**
- 2 - ONAB INFO – N°2 - MAI - JUIN 2004**
- 3- ONAB INFO – N°3 - JUILLET - AOÛT 2004**
- 4 - ONAB INFO- N°4 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2004**
- 5 - ONAB INFO – N°5 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2004**
- 6 - ONAB INFO – N°6 - JANVIER - FÉVRIER 2005**
- 7 - ONAB INFO – N°7 - AVRIL - MAI - JUIN 2005**
- 8 - ONAB INFO – N°8 - JUILLET - AOUT – SEPTEMBRE 2005**
- 9- ONAB INFO – N°9 - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2005**
- 10- ONAB INFO - N°10 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2006**
- 11- ONAB INFO - N°11 - AVRIL - MAI - JUIN 2006**
- 12- ONAB INFO - N°10 – JUILLET - AOUT- SEPTEMBRE 2006**

**Revue disponible sur :**

[http://www.onab.dz/webzine\\_archives.php?ar=ok](http://www.onab.dz/webzine_archives.php?ar=ok)

## **IV - RAPPORTS**

- 1-** OFAL, observatoire des filières avicoles rapport annuel de 2001.Disponible sur :  
[http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport\\_2001.pdf](http://www.gredaal.com/ddurable/agricolelevage/obselevages/publications/aviculture/Rapport_2001.pdf)
- 2-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N° 07 de Janvier 1999.
- 3-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N° 08 d'Avril 1999.
- 4-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°09 de Juillet 1999.
- 5-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°10 d'Octobre 1999.
- 6-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°16 d'avril 2001.
- 7-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N° 17 de juillet 2001.
- 8-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°19 de Janvier 2002.
- 9-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°20 d'Avril 2002
- 10-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°21 de juillet 2002.
- 11-** OFAL, observatoire des filières avicoles, rapports trimestriel N°22 d'Octobre 200
- 12-** «L'agriculture dans l'économie nationale». Ministère de l'agriculture national 2001
- 13-** Rapport national sur la mise en œuvre de convention des nations unies sur la lute contre la désertification. Disponible sur :  
<http://www.unccd.int/cop/reports/africa/national/2002/algeria-fre.pdf>
- 14-** DPAT de Béjaïa 2005 « annuaire statistique de la direction de la planification et de l'aménagement du territoire dans la wilaya de Bejaïa»
- 15 -** DSA de Béjaïa 2006 « annuaire statistique de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa 2006».

#### **IV- ARTICLES ET AUTRES CONTRIBUTIONS**

**1- A. Bourbouze** « Les temps longs du développement : patientes transformations des systèmes d'élevage au Maghreb ».Edition KARTHALA-INAPG – Chapitre 10 – pages 95-107. Disponible sur:

[http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/LAIT/BOURBOUZE/BOURB\\_4.PDF](http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/LAIT/BOURBOUZE/BOURB_4.PDF)

**2- ABDELEGHERFI A,** (1997) – La privatisation du foncier : Impacts sur l'environnement et sur les ressources génétiques en Algérie, In Options Méditerranéennes, série A, n° 32 ;

**3- AMGHOUS Smail et KHEFFACHE Hamida**

«L'aviculture algérienne en milieu rural, quel devenir après la libéralisation des échanges ? Cas des régions d'Aflou et de Freha» disponible sur :

<http://www.medcon.creda.es/documentacio/Posters/Amghrous.pdf>

**4- ALLOUI .N et autres** «Evaluation de l'effet du statut hygiénique des poulaillers sur les performances zootechniques ». Disponible sur :

[http://www.journees-de-la-recherche.org/JRA/Contenu/Archives/5\\_JRA/qualite/2-ALLOUI.pdf](http://www.journees-de-la-recherche.org/JRA/Contenu/Archives/5_JRA/qualite/2-ALLOUI.pdf)

**5- BASTIANELLI.D.** 1999, «Etude des filières avicoles intensives au Burkina Faso : rapport de mission à Ouagadougou. » Montpellier, France, Cirad, 38 p. Disponible sur : [http://www.idrc.ca/en/ev-85038-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/en/ev-85038-201-1-DO_TOPIC.html)

**6- BENFRID .Mohamed** « Schémas et mode de fonctionnement du système de vulgarisation dans les filière avicoles et bovines laitières en Algérie » (*Cahiers Options Méditerranéennes, Vol. 2, n°1*. Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c02-1/93400080.pdf>

**7- BENYOUNES.A, LAMRANIF, CHEMEM .M.**2003. « L'aviculture dans la wilaya de Guelma, situation et perspectives de développement »

**8- BERGAOUI. R** «L'aviculture tunisienne. Situation, difficultés et perspectives». CIHEAM - Options Méditerranéennes. Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901602.pdf>

**9- BESSAOUD. Omar** «l'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992) ». Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950540.pdf>

**10- CASTELLO. A** « Optimisation de l'environnement des poulets de chair dans les conditions climatiques de l'Espagne» .CIHEAM - Options Méditerranéennes  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901589.pdf>

**11- F. Khamassi-El Efrit et J. Hassainya** «Analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agroalimentaires : pertinence et apports de l'approche filière » Options Méditerranéennes, Série B, n°32/2001. Disponible sur:  
[http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/GENERAL/KHAMASI/KHAMAS\\_2.PDF](http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/GENERAL/KHAMASI/KHAMAS_2.PDF)

**12- FAYE. B, V.ALARY** «Les enjeux des productions animales dans les pays du Sud » disponible sur : <http://www.inra.fr/internet/Produits/PA/an2001/tap2001/bf211.pdf>

**13- FENARDJI Faycal**, 1990. « Organisation, performances et avenir de la production avicole en Algérie. », options méditerranéennes série A/ n° 7. Disponible sur :  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf>

**14- LECLERQ.B** « Les rejets azotés issus de l'aviculture : importance et progrès envisageables ». INRA.1996. Disponible sur:  
<http://www.inra.fr/productions-animales/an1996/tap1996/bl962.pdf>

**15- LEUSIE M**, «Qu'est-ce qu'une filière ? Application au cas du soja non - OGM au Brésil. » Disponible sur: [http://www.brde.com.br/optima/marc\\_leusie.ppt](http://www.brde.com.br/optima/marc_leusie.ppt)

**16- M. Padilla et A. Bencharif** «Approvisionnement alimentaire des villes – Concepts et méthodes d'analyse des filières et marchés » . Options Méditerranéennes, Série B, n°32/2001. Disponible sur:  
[http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/GENERAL/PADILLA/PADILLA\\_2.PDF](http://par.iamm.fr/ressources/recherche/champ2/CLASSIF/GENERAL/GENERAL/PADILLA/PADILLA_2.PDF)

**17 -MAGDELAINE. P** «Economie et avenir des filières avicoles et cunicoles ». INRA, 2003. Disponible sur:  
<http://www.inra.fr/internet/Produits/PA/an2003/tap2003/pm235.pdf>.

**18- MERAT. Philippe** «Utilisation des gènes majeurs et des races locales Suggestions pour l'aviculture des pays de la Méditerranée» CIHEAM - Options Méditerranéennes. Disponible sur :  
<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901574.pdf>

**19 - SAHLI .Z** «La filière " huile d'olive" face aux politiques agricoles : Dynamique de la filière et stratégie des acteurs ; cas de la zone d'Akbou /Petite Kabylie» .Disponible sur : <http://www.medforum.org/documents/art01.pdf>

**20- TALLC. Fabien.** «L'approche fonctionnelle », FAO décembre 2005. Disponible sur: [http://www.fao.org/docs/up/easypol/376/cca\\_analyfonct\\_flux\\_043FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/376/cca_analyfonct_flux_043FR.pdf)

**21-TALLC. Fabien**« Analyse des effets aux prix du marché» FAO décembre 2005.  
Disponible [http://www.fao.org/docs/up/easypol/378/cca\\_045FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/378/cca_045FR.pdf)

**22-TALLC.F** « L'approche filière. Analyse financière », FAO décembre 2005 Disponible sur :<http://www.fao.org/docs/up/easypol/377/cca-044FR.pdf>

**23 - TALLC. Fabien.** « L'approche filière des prix de références», FAO décembre 2005. Disponible sur : [http://www.fao.org/docs/up/easypol/379/cca\\_analy\\_prix-ref\\_046FR.pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypol/379/cca_analy_prix-ref_046FR.pdf)

**24 - TERPEND.N** «Aliments dans les villes» .Revue ET Collection FAO 1997  
Disponible sur : <http://www.fao.org/DOCREP/003/X0269F/X0269F00.HTM>

**25- LA FILIERE AVICOLE AU VIETNAM.** FNEGE / Synthèse FACE 2003 / Etudes de marché. . Disponible sur:  
<http://www.fnege.net/pdf/04partie3/T-2004.pdf>

**26-** « les facteurs d'ambiances dans les bâtiments d'élevages avicoles.» Institut technique des petits élevages .2002

**27-« Guide d'élevage poulet de chair, Institut technique des petits élevages »** Institut technique des petits élevages. Novembre 1995

V: **AUTRES SITES INTERNET**

- 1**- [www.onab.DZ;](http://www.onab.DZ;)
- 2** - [www.cnis.DZ;](http://www.cnis.DZ;)
- 3** - [www.ciheam.org;](http://www.ciheam.org;)
- 4** - [www.cnnes.dz;](http://www.cnnes.dz;)
- 5** - [www.fao.org;](http://www.fao.org;)
- 6**- [www.ons.dz\\_](http://www.ons.dz_)

# Annexes

# Questionnaire N°1

## Questionnaire pour les aviculteurs

**Thème de recherche :**

**Analyse de la filière avicole et ses impacts sur le développement  
Agricole de la wilaya de Béjaia**

**Les informations recueillies au moyen de ce questionnaire sont destinées à la seule confection d'un travail de recherche universitaire et ne connaîtront en aucun cas une publication en l'état. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elles soient les plus fiables possibles afin de faire une analyse la plus objective possible de la filière avicole de notre wilaya. Merci d'avance pour la compréhension que vous nous manifestez.**

**Le candidat au grade de Magister : M<sup>r</sup>. KIROUANI Lyes**

**Commune :**

**Date :**

**01- Indiquer votre âge**

- Moins de 30 ans
- De 30 a 60 ans
- Plus de 60 ans

**02 - Indiquer votre niveau d'instruction**

- Sans
- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Bac et plus

**03- Avez-vous reçu une formation ou un stage dans le domaine agricole ?**

OUI.... NON....

Si non, qui vous a transmis le métier d'éleveur ?

Vos parents.... par vous-même.....

**04** – Depuis quand exercez-vous le métier d'agriculteur..... et d'aviculteur....

**Renseignements sur l'exploitation :**

Type d'exploitation : EAC.... EAI.....EAP....

Superficie totale en ha :....

Cultures pratiquées .....  
.....  
.....

Les productions animales existantes.....  
.....

**05** – Avec quels moyens avez-vous créé cette activité ?

- avec l'aide de l'Etat.....
- avec l'aide de votre famille.....
- avec vos fonds personnels.....
- en empruntant à la banque.....
- en empruntant à des amis.....

**06**- Est ce que les membres de votre famille vous aident dans votre travail ?

OUI : .....NON...

- si oui pendant combien de jours : par mois.....et par an....

**07**-Utilisez-vous d'une main-d'œuvre salariée permanente ?

OUI... NON....

- Si oui indiquer le nombre de salariés permanents ...

**08**- Cette main-d'œuvre est elle déclarée ?

OUI.... NON....

**09**- Cette main-d'oeuvre est-elle originaire de la wilaya ou hors de la wilaya ?

- De la wilaya.... hors de la wilaya...

- Si elle vient de l'extérieur de la wilaya, pouvez vous préciser les raisons de vos préférences pour cette main-d'œuvre ?

.....  
.....  
.....  
.....

**10** -Est ce que vous sollicitez une main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle ?

- jamais.... - rarement.... -fréquemment....

Si OUI quelles sont les taches effectuées par cette dernière.....  
.....

**11-** Quels types de produits avicoles produisez-vous et en quelle quantité annuelle approximative ?

- œufs de consommation.....plateaux de 30 oeufs
- œufs à couver .....œufs .
- Poulets de chair.....sujets
- Dindes et dindons..... sujets
- Cailles.....sujets

**12-** Disposez vous d'une Assurance maladie ? OUI... NON...

**13-**L'exploitation a-t-elle souscrit à une assurance contre les risques ?

OUI.....NON....

Pourquoi.....  
.....

**14-** Exercez-vous d'autres fonctions au sein de cette filière avicole ? OUI : .... NON...

-Si oui, pouvez vous préciser les quelles et pourquoi ?

.....  
.....

**15-** Exercez-vous d'autres fonctions en dehors de la filière avicole ? OUI.... NON....

Si oui les quelles et dans quel secteur d'activité ?.....

**16-** Etes-vous membre d'une coopérative de production ou d'une association professionnelle ?

OUI.... NON..... Si oui, laquelle ?.....

**17-** Tenez-vous une comptabilité pour votre exploitation ? OUI.... NON....

**18-**Faites vous appel au crédit bancaire ? OUI.....NON....

Si OUI avez-vous obtenu ce crédit ? OUI... NON...

**19-** Avez-vous reçu la visite d'un vulgarisateur dans le domaine de votre activité ?  
OUI.... NON....

**20-Quel est le mode de vente de vos produits ?**

- Vente directe à des grossistes ....%
- Vente au détail.....%
- Vente sous contrat....%
- Autres indiquer .....%

**21- Indiquer vos fournisseurs en produits vétérinaires :**

- Pharmacie
- Vétérinaires
- Autres précisez.....

**22- Vos fournisseurs en matériels d'élevage sont il**

- De la wilaya ?
- Hors de la wilaya ?

**23- Vos fournisseurs en aliments sont il**

- De la wilaya ?
- Hors de la wilaya ?
- Produits par vous-même ?

- Si elle est produite par votre unité de fabrication d'aliment indiquer sa capacité de production .....tonnes / heure et est ce que vous produisez pour d'autres agriculteurs en dehors de la filière avicole? OUI.....NON....

**24- Etes vous lié par contrats écrits avec vos fournisseurs : OUI....NON....**

Et à vos clients ? OUI.....NON....

**25- Comment les prix de vos produits sont- il fixés ?**

.....  
.....

**26 – Avez-vous des difficultés à vous approvisionner en :**

Poussins : OUI.....NON... Si oui, quelles sont ces difficultés ?....

.....  
.....

Et en poules pondeuses ? OUI.....NON....

Si oui, quelles sont ces difficultés ?.....

.....  
.....

- Même chose en ce qui concerne les aliments et les médicaments

.....  
.....

**27-** Indiquer le nombre poulaillers dans votre exploitation, leurs surfaces, leurs capacités et les effectifs mis en place pour chaque bâtiment ?

| Nombre de poulaillers | Surface en m <sup>2</sup> | Capacité d'élevage | Effectif mis en place |
|-----------------------|---------------------------|--------------------|-----------------------|
| premier               |                           |                    |                       |
| deuxième              |                           |                    |                       |
| troisième             |                           |                    |                       |
| quatrième             |                           |                    |                       |

**28-** Le poulailler ou les poulaillers que vous utilisez sont-ils :

-votre propriété personnelle... - la propriété familiale.... - un poulailler en location....

- Même chose pour le matériel d'élevage :

Votre propriété personnelle... - la propriété familiale.... -du matériel en location....

**29-** Louez-vous ou prêtez vous votre matériel à d'autres agriculteurs ? OUI.....NON....

- Et vous louez vous du matériels agricoles chez d'autres agriculteurs ? OUI.... NON...

- Echangez ou prêtez vous du matériels avec les autres agriculteurs ? OUI.... NON...

**30-** Venez vous en aide à d'autres agriculteurs ? OUI.....NON....

- Echangez vous de services, de conseils et d'informations avec les autres agriculteurs?  
OUI.....NON....

**31 -** Quelle est la source d'alimentation en eau de votre exploitation ?

Source collective..... Robinet (AEP)...Source individuelle... Citerne....

**32-** Rencontrez vous des manques ou des problèmes d'alimentation en eau lors des saisons sèches ?

OUI....NON....

Si vous utilisez une source collective trouvez-vous des difficultés à l'utiliser dans les périodes de pénuries d'eau ? OUI.....NON....

Si OUI les quelles ? .....

**33-** Utilisez-vous votre exploitation à d'autres fins que d'élevage ? OUI.....NON....

Si oui, quels usages ? .....

**34-** Avez-vous tracé de nouvelles pistes ou des routes pour désenclaver votre exploitation ?  
OUI... NON...

Avez-vous réparé des pistes ou des routes pour désenclaver votre exploitation ? OUI... NON...

Si oui, avez-vous été aidé et par qui ?.....

**35-** Ces routes sont elles profitables pour d'autres agriculteurs ? OUI... NON....

A quelles fins ? ..... ;  
..... ;

**36-** Cultivez vous d'autres produits agricoles ? OUI.... NON....

Si oui, lesquels ?.....

**37-** Cultiviez vous ces produits avant d'investir dans cette filière ? OUI.... NON...

Si non, pourquoi ?.....  
.....

**38-** Taux de mortalité annuel (%).....

**39–** Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à faire de l'élevage avicole ?

.....  
.....

**40-** La fiente de volaille est-elle

- vendue à d'autre agriculteurs ?.....
- utilisée sur votre exploitation ?....
- donnée aux agriculteurs ? ....
- incinérée ?.....
- jetée dans la nature ?.....

**41 –** En tant qu'éleveur, votre activité est-elle rentable ? OUI.... NON...

Si oui, quel est approximativement votre taux profit ?

Si non, faites-vous des pertes ? OUI... NON....

**42-** Pouvez-vous en quelques phrases évoquer les obstacles et difficultés qui bloquent votre activité

.....  
.....  
.....  
.....

-----**Nous vous remercions de votre coopération** -----

## **Questionnaire N°2**

### **Enquête auprès des transformateurs de produits avicoles**

Thème de recherche :

**Analyse de la filière avicole et ses impacts sur le développement  
Agricole de la wilaya de Béjaia**

Nom d'enquêteur :

Date :

Les informations recueillies au moyen de ce questionnaire sont destinées à la seule confection d'un travail de recherche universitaire et ne connaîtront en aucun cas une publication en l'état. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elles soient les plus fiables possibles afin de faire une analyse la plus objective possible de la filière avicole de notre wilaya. Merci d'avance pour la compréhension que vous nous manifestez.

Le candidat au grade de Magister : KIROUANI Lyes

#### **Fiche signalétique**

- 1- nom de l'entreprise .....  
2 - Forme juridique.....  
3- Date de début d'activité .....

**01)** Quelle est votre position dans l'entreprise ?

- Propriétaire
- Directeur général
- Gestionnaire
- Autre (précisez SVP).....

**02-** quels sont les types de produits concernés par votre activité

- Poulet de chair
- Poules de réforme
- Dinde
- Autres, préciser .....

**03 - Est-ce que vous faites de l'abatage de volaille**

- Oui

- Non

**04 - Indiquer approximativement la quantité annuelle utilisée en viande de volaille en quintaux**

**05-** Indiquer le nombre de vos fournisseurs .....

#### **06- Qui sont vos fournisseurs en volailles ?**

- Eleveurs
  - Intermédiaires
  - importateurs

**07- Ces fournisseurs sont ils de la wilaya ? OUI.... NON....**

Si la réponse est NON de quelles wilayas sont-ils originaires ?

#### **08- Quels sont vos principaux clients ?**

-particuliers (consommateurs).....% ; boucheries.....%. Cantines.... %  
 Restaurants... ..% Autres.....%,

**09-** Pour quelles raisons avez-vous choisi d'investir dans ce domaine

**10-Quels sont les problèmes rencontrés dans votre activité.....**

.....

.....

.....

**11-Faites-vous de la vente à crédit ? OUI..... NON.....**

**12-Faites-vous des achats à crédit ? OUI..... NON.....**

**13- Votre activité est-elle en expansion : OUI.....NON.....**

Si NON, connaît-elle une régression OUI.....NON.....

Si OUI, quelles en sont les causes.....

**14-** Etes vous liés à vos fournisseurs par contrats écrits ? OUI.....NON.....

Et à vos clients ? OUI.....NON.....

**15-** Votre clientèle est elle d'une dimension :

- locale (commune)
- régionale (wilaya)
- nationale

**16-** En ce qui concerne son activité principale, votre société est :

- l'unique leader du marché
- un des leaders du marché
- un des acteurs importants
- une société parmi beaucoup d'autres

**17-**indiquer le nombre de salariés dans votre entreprise.....

**18 –** Donner la répartition de vos employés selon leur niveau d'instruction :

Sans instruction....., Niveau primaire..... Niveau moyen..... .Etudes  
secondaires..... Etudes supérieures.....

**19-**Votre entreprise s'est-elle dotée d'un système qualité certifié ? OUI....NON.....

**20-** Avec quels fonds (capitaux) a été créée votre entreprise ?

Fonds propres.....%, Aide de l'Etat.....% Fonds familiaux.....% Emprunts aux amis.....% Emprunts à la banque.....%

**21-**Faites vous appel au crédit bancaire pour le financement de votre activité ?

- OUI.....NON.....

Si OUI, avez-vous obtenu ces crédits ? OUI.....NON.....

**22-** Votre entreprise est-elle approvisionnée régulièrement par vos fournisseurs ?  
**OUI..... NON.....**

**23-** Vos ventes sont t'elles régulières tout au long de l'année OUI..... NON.....  
Si NON, quelles sont les périodes de pointe ?.....

.....

...

**24** – Disposez de chambres frigorifiques pour le stockage de vos produits ?

OUI..... NON.....

Si OUI, quand avez-vous acquis ces réalisations ?..... Et avec quelle aide.....

Si NON, comment faites-vous pour éviter les avaries des produits ?.....

**25**-Comment les prix sont ils déterminés :

**a- a l'achat**

.....  
.....

**b- à la vente**

.....  
.....

**26**- faites vous des études de marché pour améliorer vos ventes ? OUI..... NON.....

**27**- cherchez vous à moderniser votre activité ? OUI..... NON.....

Si OUI, quelles sont vos dernières réalisations.....

**28**- Avez-vous des relations de coopération avec d'autres entreprises qui s'activent dans le même domaine ? OUI..... NON.....

**29** – Quelle est votre appréciation de la réglementation et des règlements qui régissent votre domaine d'activité ? .....

**30**-Acceptez vous que vos réponses soient analysées dans le cadre de l'enquête ?

- Oui
- Non

----- **Nous vous remercions de votre coopération** -----

**Tableau A.1 – La production de poulets de chair dans la wilaya de Béjaïa en 2005**

| Communes Subdivisions | Bâtiments nombre | Superficie Totale (M <sup>2</sup> ) | Capacité instantanée (sujets) | Effectifs mis en place (sujets) | Effectifs Commercialisés (sujets) |
|-----------------------|------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Bejaia                | 19               | 5 050                               | 50 500                        | 96 000                          | 96 000                            |
| Tala - Hamza          | 5                | 2 200                               | 22 000                        | 44 000                          | 44 000                            |
| Oued - Ghir           | 51               | 10 200                              | 106 000                       | 106 000                         | 106 000                           |
| Boukhkifa             | 53               | 9 350                               | 93 500                        | 69 460                          | 69 460                            |
| <b>SUB Bejaia</b>     | <b>128</b>       | <b>26 800</b>                       | <b>272 000</b>                | <b>315 460</b>                  | <b>315 460</b>                    |
| Aokas                 | 14               | 2 700                               | 23 500                        | 15 400                          | 15 400                            |
| Melbou                | 9                | 1 790                               | 17 900                        | 63 350                          | 63 350                            |
| Tichy                 | 32               | 50 500                              | 505 000                       | 33 800                          | 33 800                            |
| S.El Tennine          | 22               | 2 640                               | 37 000                        | 52 500                          | 52 500                            |
| T. N'Berbere          | 4                | 500                                 | 18 000                        | 18 000                          | 18 000                            |
| Tamridjت              | 13               | 2 050                               | 20 500                        | 38 000                          | 38 000                            |
| <b>SUB Aokas</b>      | <b>94</b>        | <b>60 180</b>                       | <b>621 900</b>                | <b>221 050</b>                  | <b>221 050</b>                    |
| Kherrata              | 9                | 1 800                               | 1 800                         | 40 000                          | 40 000                            |
| Draa - El Kaid        | 8                | 1 600                               | 27 500                        | 26 000                          | 26 000                            |
| Taskriout             | 13               | 2 600                               | 15 500                        | 15 000                          | 15 000                            |
| Darguina              | 2                | 400                                 | 4 500                         | 6 000                           | 6 000                             |
| Ait - Smail           | 2                | 400                                 | 3 500                         | 5 000                           | 5 000                             |
| <b>SUB Kherrata</b>   | <b>34</b>        | <b>6 800</b>                        | <b>52 800</b>                 | <b>92 000</b>                   | <b>92 000</b>                     |
| El Kseur              | 41               | 10 050                              | 100 500                       | 66 000                          | 66 000                            |
| Toudja                | 3                | 600                                 | 6 900                         | 9 000                           | 9 000                             |
| Fenaia                | 24               | 7 680                               | 76 800                        | 24 000                          | 24 000                            |
| <b>SUB El kseur</b>   | <b>68</b>        | <b>18 330</b>                       | <b>184 200</b>                | <b>99 000</b>                   | <b>99 000</b>                     |
| Amizour               | 32               | 5 800                               | 120 000                       | 90 000                          | 90 000                            |
| Semaoun               | 14               | 20 000                              | 30 000                        | 27 000                          | 27 000                            |
| Feraoun               | 6                | 900                                 | 8 500                         | 3 500                           | 3 500                             |
| B .Djellil            | 4                | 600                                 | 5 000                         | 4 800                           | 4 800                             |
| Barbacha              | 9                | 1 550                               | 20 000                        | 14 000                          | 14 000                            |
| Kendira               | 6                | 1 200                               | 6 000                         | 5 500                           | 5 500                             |
| <b>SUB Amizour</b>    | <b>71</b>        | <b>30 050</b>                       | <b>189 500</b>                | <b>144 800</b>                  | <b>144 800</b>                    |
| <b>SUB Timezrit</b>   | <b>46</b>        | <b>7 500</b>                        | <b>75 000</b>                 | <b>116 190</b>                  | <b>116 190</b>                    |
| Adekar                | 38               | 9 040                               | 90 400                        | 59 700                          | 59 700                            |
| Taourirt-Ighil        | 5                | 1 600                               | 16 000                        | 28 800                          | 28 800                            |
| Beni -Ksila           | 28               | 8 320                               | 83 200                        | 27 200                          | 27 200                            |
| <b>SUB Adekar</b>     | <b>71</b>        | <b>18 960</b>                       | <b>189 600</b>                | <b>115 700</b>                  | <b>115 700</b>                    |
| El - Flay             | 9                | 12                                  | 12 000                        | 9 150                           | 9 150                             |
| Tinebdar              | 5                | 1 400                               | 13 900                        | 10 500                          | 10 500                            |
| Sidi - Ayad           | 4                | 1 400                               | 20 000                        | 18 350                          | 18 350                            |
| Tifra                 | 5                | 2 100                               | 21 000                        | 18 750                          | 18 750                            |
| Tibane                | 2                | 600                                 | 4 400                         | 1 900                           | 1 900                             |
| Chemini               | 6                | 1 500                               | 11 500                        | 14 300                          | 14 300                            |
| Souk Oufella          | 8                | 1 800                               | 18 000                        | 14 550                          | 14 550                            |
| Akfadou               | 6                | 1 145                               | 11 000                        | 6 850                           | 6 850                             |
| <b>SUB Sidi Aich</b>  | <b>45</b>        | <b>9 957</b>                        | <b>111 800</b>                | <b>94 350</b>                   | <b>94 350</b>                     |
| Seddouk               | 28               | 6 845                               | 66 810                        | 212 440                         | 212 440                           |
| M' cissna             | 14               | 2 110                               | 63 300                        | 2 000                           | 2 000                             |
| Bouhamza              | 7                | 1 750                               | 13 500                        | 0                               | 0                                 |
| <b>SUB Seddouk</b>    | <b>49</b>        | <b>10 705</b>                       | <b>143 610</b>                | <b>214 440</b>                  | <b>214 440</b>                    |
| Akbou                 | 30               | 7 065                               | 70 650                        | 179 000                         | 179 000                           |
| Chellata              | 28               | 3 914                               | 39 140                        | 137 750                         | 137 750                           |
| Ouzellaguen           | 19               | 4 440                               | 44 400                        | 76 000                          | 76 000                            |
| Ighram                | 12               | 3 400                               | 34 000                        | 90 250                          | 90 250                            |
| Tamokra               | 1                | 200                                 | 2 000                         | 6 000                           | 6 000                             |
| <b>SUB Akbou</b>      | <b>90</b>        | <b>19 019</b>                       | <b>190 190</b>                | <b>489 000</b>                  | <b>489 000</b>                    |
| Tazmalt               | 12               | 3 740                               | 37 400                        | 33 700                          | 33 700                            |
| Ighil - Ali           | 7                | 1 800                               | 18 000                        | 6 000                           | 6 000                             |
| Boudjellil            | 19               | 7 250                               | 72 500                        | 72 000                          | 72 000                            |
| B .Mellikeche         | 9                | 2 050                               | 20 500                        | 11 250                          | 11 250                            |
| Ait-Rezine            | 9                | 3 390                               | 33 900                        | 27 000                          | 27 000                            |
| <b>SUB Tazmalt</b>    | <b>56</b>        | <b>18 230</b>                       | <b>182 300</b>                | <b>149 950</b>                  | <b>149 950</b>                    |
| <b>TOTAL WILAYA</b>   | <b>752</b>       | <b>226 531</b>                      | <b>2 212 900</b>              | <b>2 051 940</b>                | <b>2 051 940</b>                  |

Source : DSA de Bejaia

**Tableau A.2 - L'élevage ponte dans la wilaya de Béjaïa en 2005**

| Communes Subdivisions<br><b>Wilaya</b> | Batiments<br>nombre | Superficie totale<br>(M <sup>2</sup> ) | Capacité instantanée<br>(sujet) | Effectif mis en<br>place (sujet) | Production<br>d'oeuf 10*3<br>(unités) |
|--|---------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| Bejaia                                 | 18                  | 15 700                                 | 80 000                          | 30 000                           | 6 000                                 |
| Tala - Hamza                           | 3                   | 660                                    | 6 000                           | 6 000                            | 1 164                                 |
| Oued - Ghir                            | 24                  | 10 400                                 | 118 000                         | 84 000                           | 16 200                                |
| Boukhlifa                              | 9                   | 7 600                                  | 68 400                          | 68 000                           | 13 400                                |
| <b>SUB Bejaia</b>                      | <b>54</b>           | <b>34 360</b>                          | <b>272 400</b>                  | <b>188 000</b>                   | <b>36 764</b>                         |
| Aokas                                  | 7                   | 1 800                                  | 2 400                           | 9 000                            | 1 720                                 |
| Melbou                                 | 1                   | 450                                    | 4 800                           | 4 800                            | 880                                   |
| Tichy                                  | 2                   | 520                                    | 7 200                           | 0                                | 0                                     |
| S.El Tennine                           | 3                   | 780                                    | 7 200                           | 0                                | 0                                     |
| <b>SUB Aokas</b>                       | <b>13</b>           | <b>3 550</b>                           | <b>21 600</b>                   | <b>13 800</b>                    | <b>2 600</b>                          |
| Kherrata                               | 3                   | 750                                    | 9 600                           | 9 600                            | 1 730                                 |
| Draa - El Kaid                         | 5                   | 1 250                                  | 14 400                          | 14 400                           | 2 740                                 |
| Ait -Smail                             | 2                   | 500                                    | 4 800                           | 4 800                            | 960                                   |
| <b>SUB Kherrata</b>                    | <b>10</b>           | <b>2 500</b>                           | <b>28 800</b>                   | <b>28 800</b>                    | <b>5 430</b>                          |
| El Kseur                               | 18                  | 5 400                                  | 5 400                           | 4 800                            | 920                                   |
| Toudja                                 | 3                   | 600                                    | 9 600                           | 9 600                            | 1 820                                 |
| Fenaia                                 | 6                   | 1 728                                  | 16 800                          | 16 000                           | 3 000                                 |
| <b>SUB El kseur</b>                    | <b>27</b>           | <b>7 728</b>                           | <b>31 800</b>                   | <b>30 400</b>                    | <b>5 740</b>                          |
| Amizour                                | 75                  | 9 450                                  | 232 800                         | 200 000                          | 38 000                                |
| Semaoun                                | 13                  | 5 800                                  | 40 000                          | 40 000                           | 7 600                                 |
| Feraoun                                | 4                   | 1 880                                  | 3 800                           | 3 800                            | 720                                   |
| B .Djellil                             | 1                   | 750                                    | 2 400                           | 2 400                            | 440                                   |
| Barbacha                               | 11                  | 2 500                                  | 20 000                          | 15 000                           | 2 850                                 |
| Kendira                                | 3                   | 1 250                                  | 7 200                           | 4 800                            | 865                                   |
| <b>SUB Amizour</b>                     | <b>107</b>          | <b>21 630</b>                          | <b>306 200</b>                  | <b>266 000</b>                   | <b>50 475</b>                         |
| <b>SUB Timezrit</b>                    | <b>19</b>           | <b>4 365</b>                           | <b>74 800</b>                   | <b>62 000</b>                    | <b>11 700</b>                         |
| Adekar                                 | 2                   | 452                                    | 4 800                           | 2 400                            | 430                                   |
| Taourirt-Ighil                         | 1                   | 263                                    | 2 400                           | 0                                | 0                                     |
| Beni -Ksila                            | 1                   | 432                                    | 6 600                           | 0                                | 0                                     |
| <b>SUB Adekar</b>                      | <b>4</b>            | <b>1 147</b>                           | <b>13 800</b>                   | <b>2 400</b>                     | <b>430</b>                            |
| Sidi -Aich                             | 2                   | 1 000                                  | 9 600                           | 6 000                            | 1 080                                 |
| El - Flay                              | 6                   | 1 980                                  | 14 850                          | 7 000                            | 1 440                                 |
| Tinebdar                               | 4                   | 800                                    | 12 000                          | 7 000                            | 1 281                                 |
| Sidi - Ayad                            | 5                   | 2 000                                  | 24 000                          | 20 000                           | 3 800                                 |
| Tifra                                  | 1                   | 500                                    | 7 800                           | 7 800                            | 1 400                                 |
| Tibane                                 | 4                   | 1 740                                  | 29 800                          | 9 600                            | 1 900                                 |
| Chemini                                | 4                   | 1 800                                  | 17 600                          | 8 000                            | 1 500                                 |
| Souk Oufella                           | 15                  | 6 600                                  | 65 600                          | 28 000                           | 5 320                                 |
| Akfadou                                | 3                   | 800                                    | 10 800                          | 7 200                            | 1 300                                 |
| <b>SUB Sidi Aich</b>                   | <b>44</b>           | <b>17 220</b>                          | <b>192 050</b>                  | <b>100 600</b>                   | <b>19 021</b>                         |
| Seddouk                                | 12                  | 4 468                                  | 50 160                          | 40 000                           | 7 600                                 |
| Amalou                                 | 6                   | 2 400                                  | 21 600                          | 18 000                           | 3 300                                 |
| M' cissna                              | 5                   | 1 200                                  | 14 400                          | 10 000                           | 1 800                                 |
| Bouhamza                               | 1                   | 600                                    | 4 800                           | 0                                | 0                                     |
| B .Maouche                             | 3                   | 970                                    | 7 200                           | 0                                | 0                                     |
| <b>SUB Seddouk</b>                     | <b>27</b>           | <b>9 638</b>                           | <b>98 160</b>                   | <b>68 000</b>                    | <b>12 700</b>                         |
| Akbou                                  | 23                  | 8 400                                  | 103 150                         | 95 000                           | 17 900                                |
| Chellata                               | 7                   | 2 040                                  | 18 000                          | 18 000                           | 3 440                                 |
| Ouzellaguen                            | 29                  | 10 840                                 | 108 400                         | 100 000                          | 18 000                                |
| Ighram                                 | 5                   | 2 160                                  | 21 600                          | 20 000                           | 3 750                                 |
| <b>SUB Akbou</b>                       | <b>64</b>           | <b>23 440</b>                          | <b>251 150</b>                  | <b>233 000</b>                   | <b>43 090</b>                         |
| Tazmalt                                | 50                  | 20 400                                 | 202 400                         | 160 000                          | 30 400                                |
| Ighil - Ali                            | 9                   | 3 900                                  | 39 000                          | 28 000                           | 5 475                                 |
| Boudjellil                             | 38                  | 14 420                                 | 141 000                         | 140 000                          | 25 900                                |
| Ait-Rezine                             | 41                  | 2 500                                  | 24 660                          | 15 000                           | 2 850                                 |
| <b>SUB Tazmalt</b>                     | <b>138</b>          | <b>41 220</b>                          | <b>407 060</b>                  | <b>343 000</b>                   | <b>64 625</b>                         |
| <b>TOTAL WILAYA</b>                    | <b>507</b>          | <b>166 798</b>                         | <b>1 697 820</b>                | <b>1 336 000</b>                 | <b>252 575</b>                        |

Source : DSA de la wilaya de Bejaïa

## **Table des matières**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction générale .....</b>   | <b>01</b> |
| Problématique et objectifs de la recherche.....                                  | 3         |
| L'approche méthodologique.....   | 4         |
| Présentation du plan de mémoire.....   | 5         |
| <br><b>Première partie :</b>   |           |
| <b>La notion de filière, de filière avicole et la filière avicole en Algérie</b> |           |
| <b>Introduction à la première partie .....</b>                                   | <b>08</b> |
| <b>Chapitre I : La notion de filière.....</b>                                    | <b>09</b> |
| 1 -Historique et origine du concept filière dans l'analyse économique.....       | 09        |
| 2 - Définition du concept de filière .....                                       | 10        |
| 3 - Objectifs de l'utilisation de l'approche filière.....                        | 12        |
| 4 - Les dimensions de la filière .....   | 14        |
| 5 -Organisation d'une étude de la filière en économie.....                       | 14        |
| 5.1 - La délimitation de l'étendue de la filière étudiée.....                    | 15        |
| 5.2-Classification des produits étudiés.....                                     | 16        |
| 5.3 -L'intérêt de l'étude d'une filière. ....                                    | 17        |
| 5.4 -Les méthodes de collecte de données et d'informations .....                 | 17        |
| 5.4.1- Les références bibliographiques.....                                      | 17        |
| 5.4.2- Les enquêtes de terrain .....   | 17        |
| 5.5 - L'analyse des résultats et des informations récoltées.....                 | 19        |
| 5.5.1 - L'analyse géographique de l'information.....                             | 20        |
| 5.5.2 - L'analyse économique de la filière.....                                  | 20        |
| 5.5.3 - L'analyse politique de la filière .....                                  | 21        |
| 5.5.4 - L'analyse fonctionnelle de la filière.....                               | 22        |
| 5.5.5 - L'analyse sociologique de la filière .....                               | 22        |
| 5.5.6 -L'analyse organisationnelle de la filière .....                           | 22        |
| 5.5.7 -L'analyse commerciale de la filière .....                                 | 23        |
| 5.6 -Formulation d'un diagnostic.....  | 24        |
| 5.6.1 -Le diagnostic fait par les acteurs de la filière .....                    | 25        |
| 5.6.2-La formulation du diagnostic final .....                                   | 25        |
| <br><b>Chapitre II : La notion de filière avicole.....</b>                       | <b>27</b> |
| 1 - Définition de la filière avicole .....                                       | 27        |
| 2 - Le rôle d'une étude de la filière avicole .....                              | 28        |
| 3 - Les secteurs concernés par l'étude de la filière avicole .....               | 30        |
| 4 - Organisation d'une étude de la filière avicole .....                         | 32        |
| 4.1 - La délimitation de la filière avicole .....                                | 32        |
| 4.2 - La collecte d'information .....  | 34        |
| 4.2.1 - L'information bibliographique .....                                      | 34        |

|   |           |
|---|-----------|
| 4.2.2 - L'information obtenue sur le terrain .....                                    | 34        |
| <b>5 - L'analyse des résultats et des informations récoltées .....</b>                | <b>36</b> |
| 5.1 -L'analyse fonctionnelle de la filière avicole .....                              | 37        |
| 5.2 - L'analyse géographique de la filière avicole .....                              | 38        |
| 5.3 - L'analyse commerciale de la filière avicole .....                               | 38        |
| 5.3.1 - L'analyse des marchés .....   | 39        |
| 5.3.2 - Les transactions.....   | 39        |
| 5.3.3 - Le comportement intervenant dans la filière avicole.....                      | 39        |
| 5.3.4 - La détermination et la formation des prix .....                               | 40        |
| 5.3.5 -L'aspect concurrentiel dans la filière avicole .....                           | 40        |
| 5.3.6 - L'adaptation des produits aux besoins des consommateurs.....                  | 40        |
| 5.3.7 - L'organisation de la filière avicole .....                                    | 41        |
| 5.4 - L'analyse économique et financière.....   | 41        |
| 5.4.1 - le coût de la filière avicole.....  | 42        |
| 5.4.2 - La rentabilité financière de la filière .....                                 | 42        |
| 5.4.3 - La rentabilité économique.....  | 42        |
| 5.4.4 - L'innovation technique .....  | 43        |
| 5.4.5 -La transparence des prix dans la filière avicole.....                          | 43        |
| 5.4.6 - Le niveau d'insertion de la filière dans une politique d'État existante ..... | 43        |
| 5.5 - L'analyse sociologique.....   | 44        |
| <b>6 - La formulation d'un diagnostic.....</b>  | <b>44</b> |
| 6.1 - La mise en évidence du diagnostic fait par les différents acteurs .....         | 44        |
| 6.2 - La formulation d'un diagnostic final .....                                      | 44        |
| <b>Chapitre III : La filière avicole en Algérie.....</b>                              | <b>46</b> |
| <b>1 - Evolution de la filière avicole en Algérie.....</b>                            | <b>46</b> |
| 1.1 - De 1962 à 1969.....   | 47        |
| 1.2 - De 1969 à 1979 .....  | 47        |
| 1.3 - Le plan avicole 1980 à 1984 .....   | 49        |
| 1.4 - Deuxième plan 1985- 1989.....   | 50        |
| <b>2- L'amont de la filière avicole en Algérie.....</b>                               | <b>52</b> |
| 2.1 - Les importations.....   | 52        |
| 2. 1.1-Les matières premières destinées pour la fabrication d'aliments.....           | 52        |
| 2.1.2 - Le matériel biologique.....   | 54        |
| 2.2 : Les industries nationales d'amont.....  | 55        |
| 2.2.1 : Aliment du bétail .....   | 55        |
| 2.1.3 :L'industrie du matériel biologique .....                                       | 56        |
| <b>3- La production avicole en Algérie.....</b>                                       | <b>57</b> |
| 3.1 : La production d'œuf de consommation.....  | 57        |
| 3.2 : Production de poulet de chair et de la dinde.....                               | 59        |
| <b>4- L'aval de la filière avicole en Algérie.....</b>                                | <b>60</b> |
| 4.1 : Collecte, abattage et transformation des produits avicoles.....                 | 60        |
| 4.2 : La commercialisation des produit avicole.....                                   | 61        |
| 4.3 : La consommation des produit avicole en Algérie.....                             | 62        |

|  |           |
|--|-----------|
| 4.3.1 : La consommation de l'œuf en Algérie.....   | 62        |
| 4.3.2 : La consommation de viande de volaille en Algérie.....  | 64        |
| <b>Conclusion de la première partie .....</b>  | <b>66</b> |
| <br>   |           |
| <b>Deuxième partie :</b>   |           |
| <b>L'agriculture, la filière avicole dans la wilaya de Béjaia et les impacts de cette filière sur le développement Agricole dans la wilaya de Béjaia</b> |           |
| <b>Introduction à la deuxième partie .....</b>   | <b>68</b> |
| <b>Chapitre IV : L'agriculture dans la wilaya de Béjaia.....</b>   | <b>69</b> |
| <br>   |           |
| 1 - Présentation de la zone d'investigation .....  | 69        |
| 1.1 - Relief, climat et hydrographie de la région .....  | 70        |
| 1.1.1 – relief.....  | 70        |
| 1.1.2 – Climat et hydrographie.....  | 70        |
| 1.1.3 –Aspects démographiques.....   | 71        |
| 1.3- Les infrastructures de liaison.....   | 72        |
| 1.3.1- Le port.....  | 73        |
| 1.3.2- L'aéroport.....   | 73        |
| 1.3.3- Le chemin de fer .....  | 73        |
| 1.3.4- Les routes .....  | 73        |
| 2 - Le secteur agricole dans la wilaya de Béjaia .....   | 74        |
| 2.1- Répartition générale des terres.....  | 74        |
| 2.1.2 - La superficie agricole utile (SAU) .....   | 75        |
| 2.3 - Le matériel agricole.....  | 76        |
| 2.4 - Occupation des sols et les cultures irriguées .....  | 77        |
| 2.4.1- Occupation des sols.....  | 77        |
| 2.4.1 - Les cultures irriguées .....   | 78        |
| 2.5 - Les productions agricoles .....  | 78        |
| 2.5.1 - Les productions végétales.....   | 79        |
| 2.6 - Les productions animales.....  | 81        |
| 2.6.1 - L'élevage avicole.....   | 81        |
| 2.6.2- Autres productions animales.....  | 82        |
| 3. Le développement agricole dans la wilaya.....   | 85        |
| 3.1 - Le Plan National de Développement Agricole (PNDA) .....  | 86        |
| 3.2 - Le Plan National de Développement Agricole et rural (PNDAR) .....  | 86        |
| 3.3 - Les mesures d'accompagnements financiers de ces programmes .....   | 87        |
| 3.3.1. Le fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA) .....  | 87        |
| 3.3.2-Le FNRDA dans la wilaya de Béjaia .....  | 85        |
| 3.4- Le dispositif de l'ANSEJ.....   | 90        |
| 3.4.1-Les impacts sociaux économiques dans L'ENSEJ dans la région .....  | 90        |
| 3.4.2 - L'activité avicole dans le cadre de l'ANSEJ.....   | 91        |
| <b>Chapitre V : présentation de l'enquête de terrain .....</b>   | <b>93</b> |
| 1- Objectifs de l'enquête de terrain .....   | 93        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>2-Démarche méthodologique de l'enquête de terrain.....</b>   | <b>94</b> |
| 2.1- Délimitation du champ de recherche.....  | 95        |
| 2.2. L'échantillonnage.....   | 95        |
| 2.2.1. Échantillonnage dans le cas des industries de transformation de produits avicoles.....             | 96        |
| 2.2.2. Échantillonnage dans le cas de producteurs de produits avicoles.....                               | 96        |
| 2.2.3 -Structure des échantillons ciblés.....   | 99        |
| 2.3. Enquête par questionnaires.....  | 100       |
| 2.3.1- Elaboration de questionnaire distribué sur les aviculteurs.....                                    | 101       |
| 2.3.2 - Elaboration de questionnaire distribué sur les unités de transformation de produits avicoles..... | 102       |
| 2.4 - Pré-test des questionnaires .....   | 102       |
| 2.5 -Le déroulement de l'enquête de terrain.....  | 103       |
| 2.5.1 - Répartition géographique de l'échantillon visant le segment ponte .....                           | 103       |
| 2.5.2 - Répartition géographique de l'échantillon visant le segment poulet de chair .....                 | 104       |
| 2.6 -Les difficultés rencontrés l'or de l'enquête de terrain.....   | 105       |
| 2.7- Les enquêtes parallèles .....  | 106       |
| 2.8- Analyses des informations récoltées.....   | 107       |

## **Chapitre VI : Les activités d'amont de la filière avicole dans la wilaya de Béjaïa.....108**

|   |            |
|---|------------|
| <b>1. Situation actuelle .....</b>                                  | <b>109</b> |
| 1.1 -L'aviculture traditionnelle .....                              | 109        |
| 1.2 -L'aviculture moderne .....                                     | 109        |
| <b>2. Quelques données générales sur les aviculteurs.....</b>       | <b>110</b> |
| 2.1- Age des aviculteurs.....                                       | 110        |
| 2.2- Niveau d'instruction des aviculteurs.....                      | 111        |
| 2.3 - Motivation des aviculteurs.....                               | 111        |
| 2.4- Source de financement des investissements engagés.....         | 112        |
| 2.4.1- Segment ponte .....  | 112        |
| 2.4.2-Segment poulet de chair.....                                  | 113        |
| <b>3 – Les sites de l'élevage.....</b>                              | <b>114</b> |
| 3.1 – L'alimentation des exploitations en eau .....                 | 114        |
| 3.2 - Les bâtiments d'élevage.....                                  | 115        |
| 3.3 -Propriété des bâtiments d'élevage exploités .....              | 116        |
| 3.4 – La taille des bâtiments d'élevage.....                        | 116        |
| <b>4 - Aspects socio-économiques des exploitations.....</b>         | <b>117</b> |
| 4.1- L'emploi dans l'élevage avicole.....                           | 117        |
| 4.1.1- Nature de main-d'oeuvre utilisée dans l'élevage avicole..... | 117        |
| 4.1.2- La durée de travail des ouvriers saisonniers .....           | 119        |
| 4.1.3- L'origine de la main- d'œuvre permanente recrutée .....      | 119        |
| 4.1.4- Statut de la main d' œuvre permanente.....                   | 120        |
| 4.2- L'aviculture à temps partiel .....                             | 120        |
| 4.3- La Comptabilité .....  | 121        |
| 4.4 - L'aviculture et les organismes financiers.....                | 122        |
| 4.4.1- L'élevage avicole et les assurances.....                     | 122        |
| 4.4.2- L'élevage avicole et les banques .....                       | 123        |

|   |            |
|---|------------|
| 4.5 – l’organisation professionnelle agricole (OPA) .....   | 123        |
| 4.6 - La vulgarisation.....   | 124        |
| 4.7- L’approvisionnement.....   | 125        |
| 4.7.1- Les produits biologiques et vétérinaires.....  | 125        |
| 4.7.2- Les aliments .....   | 127        |
| 4.7.3- Le matériel d’élevage.....   | 128        |
| 4.7.4- Batteries d’élevage exploitées.....  | 128        |
| 4.7.5- Abreuvoirs et mangeoires.....  | 129        |
| 4.8 - Le devenir de la fiente.....  | 129        |
| 4.9 - Le taux de mortalité.....   | 130        |
| <br>5 -Les difficultés rencontrées par les activités d’amont .....  | 130        |
| 5.1 - La qualification professionnelle .....  | 130        |
| 5.2- L’approvisionnement.....   | 130        |
| 5.3 -L’alimentation en énergie et en eau.....   | 131        |
| 5.4 -Le désenclavement des sites d’élevage.....   | 131        |
| <br><b>Chapitre VII:Les activités D’aval de la filière avicole et les impacts de l’aviculture sur le développement agricole dans la wilaya de Béjaia.....</b> | <b>132</b> |
| 1-Les activités d’aval de la filière dans la wilaya .....   | 132        |
| 1.1-L’abattage.....   | 132        |
| 1.2-Les industries de transformation et de conditionnement.....   | 133        |
| 1.2.1 - Motivations des investisseurs.....  | 134        |
| 1.2.2 - Les principaux fournisseurs.....  | 134        |
| 1.2.3 - Les industries de transformation avicole et les banques.....  | 135        |
| 1.2.4 - Les dernières réalisations.....   | 135        |
| 1.2.5 -Système qualité certifié.....  | 135        |
| 1.2.6 - La réglementation en place et les industries de transformation avicole.....   | 135        |
| 1.2.7 - La dimension du marché de ces industries.....   | 136        |
| 1.3-La commercialisation des produits avicoles.....   | 136        |
| 1.3.1 - Pour les aviculteurs.....   | 136        |
| 1.3.2 - Pour les unités de transformation des produits avicoles.....  | 138        |
| 1.3.3 - autres commerçants en ovo produits .....  | 139        |
| 1.4- Les prix et la consommation des produits avicoles.....   | 139        |
| 1.4.1- Les prix des produits avicoles.....  | 139        |
| 1.4.2- La consommation des produits avicoles.....   | 140        |
| 1.5-Difficultés rencontrés par les activités d’aval .....   | 140        |
| 1.5.2- L’activité informelle.....   | 140        |
| 1.5.3- Manque d’abattoirs et de tueries spécialisés dans le domaine.....  | 140        |
| <br>2- Les impacts de la filière avicole sur le développement agricole.....   | 141        |
| 2.1- Les impacts positifs.....  | 141        |
| 2.1.1-L’aviculture est une composante du secteur agricole .....   | 141        |
| 2.1.2 - Le désenclavement des terres agricoles .....  | 141        |
| 2.1.3 - Le matériel agricole.....   | 143        |
| 2.1.4 - Production d’aliments pour des fins d’élevage non avicole.....  | 144        |
| 2.1.5 - Les sites d’élevages utilisés comme des entrepôts des autres produits agricoles.....  | 145        |
| 2.1.6- Utilisation viable des terres marginales.....  | 145        |
| 2.1.7 - L’élevage avicole a contribué à développer d’autres cultures agricoles.....   | 146        |
| 2.1.8 -Réduire la facture des importations en viandes blanches et œufs.....   | 146        |
| 2.1.9 - La spécialisation de la production agricole .....   | 146        |
| 2.1.10 - Moderniser le secteur agricole.....  | 147        |

|  |            |
|--|------------|
| 2.1.11 -L'entraide entre aviculteurs et autres agriculteurs .....      | 147        |
| 2.1.12- L'échange de conseils, de services et d'informations.....      | 148        |
| 2.1.13 - L'aviculture et les vétérinaires.....                         | 148        |
| 2.1.14 - L'utilisation de la fiente de volaille comme fertilisant..... | 149        |
| 2.2- Les impacts négatifs.....   | 150        |
| 2.1.1- Pollutions de l'air et des eaux. ....                           | 150        |
| 2.2.2 -Changement d'activités par les agriculteurs.....                | 150        |
| 2.2.3 - Les rivalités sur l'utilisation des points d'eaux.....         | 151        |
| 2.2. 4 - Augmentation de la facture d'importation en intrants.....     | 152        |
| 2.7 - Perte de la biodiversité animale.....                            | 152        |
| <b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>                          | <b>153</b> |
| <b>Conclusion générale.....</b>  | <b>154</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>159</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>167</b> |

## **Liste des figures et graphes**

### **Figures :**

**Figure 2.1 :** structure de l'organisation de la filière avicole

**Figure 2.2 :** structure en sablier de filière de produits agroalimentaires

### **Graphes :**

**Graphe 3.1 -** Evolution de la production du matériel biologique des entreprises publiques

**Graphe 3.2 -** Evolution des prix moyens à la consommation des œufs

**Graphe 3.3 -** Consommation individuelle de viande de volaille en Algérie (kg/ha b/an)

**Graphe 4.1 -** Composition de cheptel bovin dans la wilaya de Béjaia en 2005

**Graphe 6.1 -** Financement des investissements engagés dans le segment ponte

**Graphe 6.2 -** Financement des investissements engagés dans le segment poulet de chair

**Graphe 6.3 -** Source d'alimentation en eau utilisée

**Graphe 6.4 -** Propriété des bâtiments d'élevage exploités

**Graphe 6.5 -** Type de main-d'œuvre utilisée dans l'élevage avicole

**Graphe 6.6 -** Effectifs des salariés permanents et saisonniers dans l'élevage avicole

**Graphe 6.7 -** Origine de la main-d'œuvre permanente

**Graphe 6.8 -** Main-d'œuvre permanente déclarée

**Graphe 6.9 -** Les emplois pratiqués par les aviculteurs hors de la filière avicole

**Graphe 6.10 -** Le taux de mortalité annuelle dans l'élevage avicole.

**Graphe 7.1 –** Méthodes de vente pratiquées par les aviculteurs

**Graphe 7.2 -** Devenir de la fiente dégagée des élevages de poulet de chair

## **Liste des tableaux**

**Tableau 3.1 :** Evolution de la production et de la consommation annuelle par habitant de viande blanche et des œufs de consommation

**Tableau 3.2 :** Consommation annuelle par habitant des œufs et de viande blanche en Algérie

**Tableau 3.3 :** Evolution du taux d'autosuffisance en viande blanche et en œufs de consommation en Algérie (1981-1990)

**Tableau 3.4 :** Evolution des importations de Maïs, tourteau de soja et de CMV

**Tableau 3.5 :** Evolution des importations en matériel biologique

**Tableau 3.6 :** Structure de la production des aliments avicoles en 2000.

**Tableau 3.7 :** Evolution de la production de l'œuf de consommation en Algérie

**Tableau 3.8 :** Répartition de la production de poulet de chair en Algérie

**Tableau 3.9 :** Evolution de la production nationale n poulet de chair

**Tableau 3.10 :** Opérateurs privés impliqués dans le commerce des produits avicoles en Algérie

**Tableau 3.11 :** Evolution de consommation par habitant de l'œuf de consommation

**Tableau 4.1 :** Pluviométrie mensuelle pour les années 2003-2004

**Tableau 4.2 :** Répartition de la population par tranche d'âge en 2004

**Tableau 4.3 :** La population active et emploi en 2004

**Tableau 4.4 :** Répartition générale des terres en 2005 HA

**Tableau 4.5 :** Superficie agricole utiles par daïra en 2004

**Tableau 4.6 :** Le matériel agricole par daïra dans la wilaya de Béjaia

**Tableau 4.7 :** Occupation des sols par Daïra en 2004

**Tableau 4.8 :** Superficie des cultures irriguées en 2005 en HA.

**Tableau 4.9 :** Superficie occupée, nombre d'arbres cultivés, production d'olive et huile en 2005

**Tableau 4.10 :** Figuiers (Superficie occupée, nombre d'arbres et production en 2005)

**Tableau 4.11 :** Les productions et les rendements des cultures d'agrume par HA

**Tableau 4.12 :** Production des autres cultures végétales en 2005

**Tableau 4.13 :** L'élevage de poulet de chair

**Tableau 4.14 :** Production des viandes blanches

**Tableau 4.15 :** Le segment ponte dans la wilaya de Béjaia

**Tableau 4.16 :** Composition de cheptel ovin dans la wilaya de Béjaia en 2005

**Tableau 4.17 :** Situation de l'apiculture en 2005 dans la wilaya de Béjaia

**Tableau 4.18 :** La production de lait dans la wilaya de Béjaia en 2005

**Tableau 4.19 :** Production de viande rouge en 2005 dans la wilaya de Béjaia en quintaux

**Tableau 4.20 :** Produits animaux dans la wilaya de Béjaia en 2005

**Tableau 4.21 :** Dossiers examinées, dossiers agréés et dossiers rejetés

**Tableau 4.22 :** Montants financiers des projets retenus jusqu'à 31.12.2005 en DA

**Tableau 4.23 :** Niveau de soutien des filières

**Tableau 4.24 :** Montants réalisés cumulés au 31.12.2005

**Tableau 4.25 :** La part de FNRDA dans les investissements soutenus dans le domaine avicole

**Tableau 4.26 :** Les investissements Engagés dans le cadre de l'ANSEJ depuis 2004

**Tableau 4.27 :** Projets financés, emplois créés et les coûts des investissements Engagés par secteur économique dans le cadre de l'ANSEJ depuis 2004

**Tableau 4.28 :** Contribution des différents opérateurs dans le financement des projets effectués

**Tableau 5.1 :** Structure des d'unités de transformation de produits avicoles

**Tableau 5.2 :** Structure de l'échantillon visant les aviculteurs selon le type d'élevage

**Tableau 5.3 :** Quelques indications relatives aux aviculteurs de la filière ponte

**Tableau 5.4 :** Structure de l'échantillon portant sur le poulet de chair

**Tableau 6.1 :** Age moyen des aviculteurs

**Tableau 6.2 :** Niveau d'instruction des aviculteurs

**Tableau 6.3 :** Motivation des aviculteurs

**Tableau 6.4 :** Nombre de bâtiments d'élevage exploités

**Tableau 6.5 :** La taille des bâtiments d'élevage du segment ponte

**Tableau 6.6 :** La taille des bâtiments d'élevage du poulet de chair

**Tableau 6.7 :** Durée de travail des ouvriers saisonniers par an

**Tableau 6.8 :** L'assurance maladie au milieu de l'élevage avicole

**Tableau 6.9 :** Degré d'implication de l'assurance agricole dans l'élevage avicole

**Tableau 6.10 :** Evolution d'effectif des coopératives avicoles dans la wilaya de Bejaia

**Tableau 6.11 :** La vulgarisation dans le milieu de l'élevage avicole :

**Tableau 6.12 :** Principaux fournisseurs de la région en produits vétérinaires

**Tableau 6.13 :** L'activité d'accouvage dans la wilaya de Béjaia en 2006

**Tableau 6.14 :** Structure des élevages de reproducteurs dans la wilaya en 2006

**Tableau 6.15 :** L'élevage des poussins futurs pondeurs dans la wilaya en 2006

**Tableau 6.16 :** Effectif d'aviculteurs possédant une unité de fabrication d'aliments

**Tableau 6.17 :** Propriété des Batteries exploitées

**Tableau 6.18 :** Propriété des mangeoires et abreuvoirs utilisés

**Tableau 6.19 :** Les différentes destinées de la fiente dégagée des élevages avicoles

**Tableau 7.1 –** Abattoirs et tueries agréées dans la wilaya de Béjaia

**Tableau 7.2 -** Les industries de transformation de produits avicoles en 2006

**Tableau 7.3 -** Les fournisseurs des unités de transformation de la volaille dans la région

**Tableau 7.4 -** La dimension du marché de ces unités de transformation de la volaille de la région

**Tableau 7.5 -** La part des méthodes de vente utilisées dans le chiffre d'affaire des aviculteurs

**Tableau 7.6 -** Aviculteurs ayant construit ou réparé des pistes

**Tableau 7.5- l'implication des aviculteurs dans la location du matériel agricole**

**Tableau 7.6-** Aviculteurs possédant des unités de fabrications d'aliments et sollicités pour satisfaire la demande des autres filières animales

**Tableau 7.7-** Aviculteurs cultivant d'autres produits agricoles

**Tableau 7.8 -** L'entraide entre aviculteurs et autres agriculteurs.

**Tableau 7.9 -** Aviculteurs échangeant d'informations, de conseils et des services avec d'autres agriculteurs.

**Tableau 7.10–** Aviculteurs qui ont délaissé les autres cultures agricoles pratiquées

**Tableau 7.11–** Situation des utilisateurs des sources d'eau collectives en cas de pénuries

**Tableau A.1 –** La production de poulets de chair dans la wilaya de Béjaia en 2005

**Tableau A.2–** La production dans le segment poule pondeuse dans la wilaya de Béjaia en 2005

## Liste des sigles et des abréviations

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>A.E.P :</b>     | Alimentation en Eaux Potable ;                                    |
| <b>A.N.A.T :</b>   | Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire ;                 |
| <b>CAF</b>         | Coût Assurance et Fret ;  |
| <b>C.M.V :</b>     | Concentré Minéro- Vitaminique ;                                   |
| <b>C.N.A.S :</b>   | Caisse Nationale d'Assurance Sociale ;                            |
| <b>C.N.I.S :</b>   | Centre Nationale d'Information et des Statistiques ;              |
| <b>D.A :</b>       | Dinar Algérien ;  |
| <b>D.P.A.T :</b>   | Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; |
| <b>D.S.A :</b>     | Direction des Services Agricoles ;                                |
| <b>E.A.C :</b>     | Exploitations Agricoles Collectives ;                             |
| <b>E.A.I :</b>     | Exploitations Agricoles Individuelles ;                           |
| <b>E.A.P :</b>     | Exploitations Agricoles Privées ;                                 |
| <b>F.A.O:</b>      | Food and Agriculture Organisation ;                               |
| <b>F.N.D.R.A :</b> | Fond National du Développement et de Régulation Agricole ;        |
| <b>G.A.C :</b>     | Groupements Avicole de Centre ;                                   |
| <b>G.A.E :</b>     | Groupements Avicole de l'est ;                                    |
| <b>G.A.O :</b>     | Groupements Avicole de l'ouest ;                                  |
| <b>HA :</b>        | Hectare ;   |
| <b>I.T.E.L.V :</b> | Institut Technique des Elevages Avicoles ;                        |
| <b>KM</b>          | Kilomètre ;   |
| <b>MADR</b>        | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;            |
| <b>N.D :</b>       | Non Disponible ;  |
| <b>O.F.A.L :</b>   | Organisation des Filières Avicoles ;                              |
| <b>O.M.C :</b>     | Organisation Mondiale du Commerce                                 |
| <b>O.M.S</b>       | Organisation Mondiale du Santé                                    |
| <b>ONAPSA</b>      | Office National des Approvisionnements et des services Agricoles  |
| <b>O.N.S</b>       | Office National des statistiques                                  |
| <b>ORAC</b>        | Office Régional d'Aviculture du Centre ;                          |
| <b>ORAVIE</b>      | Office Régional d'Aviculture de l'Est,                            |
| <b>ORAVIO</b>      | Office Régional d'Aviculture de l'Ouest                           |
| <b>O.N.A.B :</b>   | Office National d'Alimentation du Bétail ;                        |
| <b>P.A.S :</b>     | Programme d'Ajustement Structurel ;                               |
| <b>P.N.D.A :</b>   | Plan National du Développement Agricole ;                         |
| <b>P.N.D.A.R :</b> | Plan National du Développement Agricole et Rural ;                |
| <b>Qx :</b>        | Quintaux ;  |
| <b>R.G. A :</b>    | Recensement Général Agricole ;                                    |
| <b>S.A :</b>       | Surface Agricole ;  |
| <b>S.A.T :</b>     | Surface Agricole Totale   |
| <b>S.A.U :</b>     | Surface Agricole Utile ;  |
| <b>T :</b>         | Tonne ;   |
| <b>T/H :</b>       | Tonne par Heure ;   |
| <b>T.O.L :</b>     | Taux d'Occupation de Logement ;                                   |
| <b>UAB :</b>       | Usine d'Aliments du Bétail  |
| <b>U.E :</b>       | Union Européenne.   |

## **Résumé et mots clefs**

Cette étude a été menée dans le territoire de la wilaya de Béjaïa de janvier 2006 à janvier 2007. Elle a pour objet de présenter la situation de la filière avicole dans la wilaya et les impacts de cette dernière sur le développement de l'agriculture au sein de cette même wilaya. Cette étude est établie à laide de deux questionnaires distribués sur les intervenants dans cette filière, des interviews et des recherches bibliographiques.

Les pouvoirs publics Algériens ont opté au cours de la décennie 80 pour la modernisation du secteur et le développement de l'aviculture à grande échelle et de façon intensive pour couvrir l'insuffisance en protéines animales qui se faisait ressentir de plus en plus avec la croissance démographique.

La wilaya de Bejaia occupe le rang de quatrième place à l'échelle nationale dans l'élevage avicole. L'intensité et la modernisation de cette activité nous ont conduit à s'interroger sur ses retombées négatives et positives sur le développement des autres filières agricoles et du milieu rural où l'agriculture occupe une place privilégiée au sein de la population.

**Mots clés :** Développement agricole, aviculture, filière, filière avicole, élevage, industries de transformation, amont et aval de la filière.

## الملخص

تهدف هذه الدراسة التي أجريت في ولاية بجاية في جانفي 2006 إلى غاية 2007 من نفس الشهر إلى عرض الحالة الموجودة في شعبة تربية الدواجن وتأثيراتها على تنمية القطاع الزراعي بالمنطقة، والتطور الذي يشهده هذا النشاط الاقتصادي راجع بصفة كبيرة إلى المجهودات والاستثمارات المعتبرة التي قامت بها الدولة بغرض تشجيع وتطوير هذه الشعبة وتغطية العجز والنقص في البروتينات الحيوانية الذي يعاني منه المستهلك الجزائري.

تحتل ولاية بجاية الدرجة الرابعة على المستوى الوطني في إنتاج اللحوم البيضاء والبيض وذلك بفضل التطور والكثافة إلى يشهدها هذا النشاط في الولاية مما يجعلنا نتساءل مدى تأثيراته الناتجة والمحتملة على النشاطات الزراعية الأخرى وعلى المنطقة الريفية أين يحتل النشاط الفلاحي مكانة مهمة فيها.

## الكلمات المفتاحية:

التنمية الفلاحية - شعبة تربية الدواجن - الصناعات التحويلية -  
الشعبة